

LE MONTAGNARD

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES CHASSEURS DE MONTAGNE



UN TOUR D'HORIZON
SUR LE **MOUFLON MÉDiterranéen**
& LE **MOUFLON DE CORSE**
EN FRANCE CONTINENTALE

L'ÉQUIPEMENT DU CHASSEUR
ARMES & OPTIQUE



Tradition et technologie

K95 ULTIMATE LEATHER

Une construction robuste et une précision de tir légendaire. Grâce à sa crosse synthétique à trou de pouce ergonomiquement optimisée, la K95 Ultimate allie tradition et pratique opérationnelle de façon unique. Grâce à des options modulaires, tous les modèles K95 Ultimate peuvent être adaptés aux besoins individuels.

En savoir plus : www.blaser.de

Blaser



CHERS AMIS,

Voici le nouveau numéro du montagnard. Nous avons essayé de le réaliser dans la veine du format inauguré l'année dernière qui avait pour sujet le grand tétras et qui avait connu un franc succès. Cet article portera sur l'espèce mouflon mise en danger par l'arrivée du grand prédateur.

Le groupe chasse du sénat m'a d'ailleurs reçu pour discuter de ce sujet et bien d'autres en tant que président de l'association des chasseurs de montagne le 5 avril dernier. J'ai rencontré des personnes très au fait de toutes nos problématiques et engagés à fond dans notre défense. J'ai ainsi pu leur faire part de toutes nos craintes concernant le PGM vu le moratoire infondé qui a concerné le grand tétras l'année dernière. Le président du groupe Jean Noel CARDOUX partage notre avis des conséquences de cette décision : la disparition à plus ou moins brève échéance de cet oiseau. Nous avons aussi longuement discuté de l'impact du loup sur notre faune sauvage direct ou indirect via les chiens de protection. Nous avons aussi évoqué la situation du bouquetin des Alpes et de l'intérêt de lui faire quitter son statut d'espèce protégée. Je pense avoir bénéficié d'une écoute attentive sur tous ces sujets.

Qui se soucie de la menace à la biodiversité que constitue le loup notamment pour le mouflon. L'état déclenche des tirs de destruction pour défendre les troupeaux mais quid des tirs de régulation pour la sauvegarde de la faune sauvage notion qui est pourtant écrite en toute ligne dans la convention de berne dont se prévalent en permanence nos amis écologistes.

Ne baissions pas les bras, défendons la faune sauvage car chaque jour montre à notre société que nous sommes les meilleurs défenseurs de la biodiversité par notre implication permanente sur le terrain. La disparition du mouflon n'est pas une fatalité, des poches et des noyaux de population s'adaptent et recommencent à lentement augmenter et sans doute faut-il étudier ces phénomènes d'adaptation pour les amplifier. Partageons à travers notre association l'expérience des fédérations départementales qui sont confrontées au loup depuis plus longtemps, afin de ne pas reproduire leurs erreurs initiales éventuelles.

De plus, La chasse est un outil de conservation que les écologistes cachent bien soigneusement à grand coup de désinformation au niveau mondial. Le système américain du « Grand Slam Club Ovis (GSCO) » en est la démonstration et sa meilleure expression. Ils ont permis la sauvegarde et le développement des mouflons du continent américain. Leur passion pour l'espèce mouflon fait qu'ils peuvent s'engager dans la défense, la recherche et la connaissance des espèces menacées. Vous trouverez dans cette revue comment ces chasseurs et leurs associations peuvent vous aider à sauver le mouflon du sud de la France issu des souches corses.

Bonne lecture

• Dr JEAN-PIERRE CAUJOLLE
Président de l'A.N.C.M.

Le Montagnard
Siège social A.N.C.M.
F.D.C. des Alpes Maritimes
38 av. Saint Augustin
06200 NICE
Tél. 04 93 83 82 39
ancm.chasse@gmail.com

Directeur de la publication
PATRICK ZABÉ
Secrétaire générale de l'A.N.C.M.
Tél. 07 49 431812
ancm.chasse@gmail.com

Rédacteur en chef
PATRICK ZABÉ
Secrétaire générale de l'A.N.C.M.
Tél. 07 49 431812
ancm.chasse@gmail.com

Comité de rédaction
JEAN-PIERRE CAUJOLLE
GÉRARD CÉZÉRA
ALAIN LAPORTE
PATRICK ZABÉ

Imprimé à 2100 exemplaires
Création & impression : FI COMMUNICATION - ZA Micropolis - Rue Belle Aureille - Bâtiment Aurora - 05000 GAP

Ont participé à ce numéro :

Cyril Agnés, Théo Alghisi, Serge Bérenger, Jean-Pierre Briot, Julien Canet, Jean-Pierre Caujolle, Nicolas Cayssiols, Gérard Cézéra, Thierry Chevrier, Quentin Couderc, Sylvain Debrille, Frédéric Delmas, Jeoffrey Fecomme, Dominique Guillet, Arnaud Lafon, Xavier Lambiel, Emmanuel Marquet, Olivier Melac, Gerrit Muller, Yann Pelletier, Jean-Luc Planes, Patrick Zabé.

Les articles publiés dans ce numéro le sont avec l'accord de leur auteur. Les opinions émises dans la revue "Le Montagnard" n'engagent pas la responsabilité de la rédaction quand elles sont signées d'un auteur. Tout ou partie des articles publiés ainsi que les photos ne peuvent être reproduits sans autorisation écrite.

Photos de couverture : Patrick Zabé



TABLE DES MATIÈRES

07

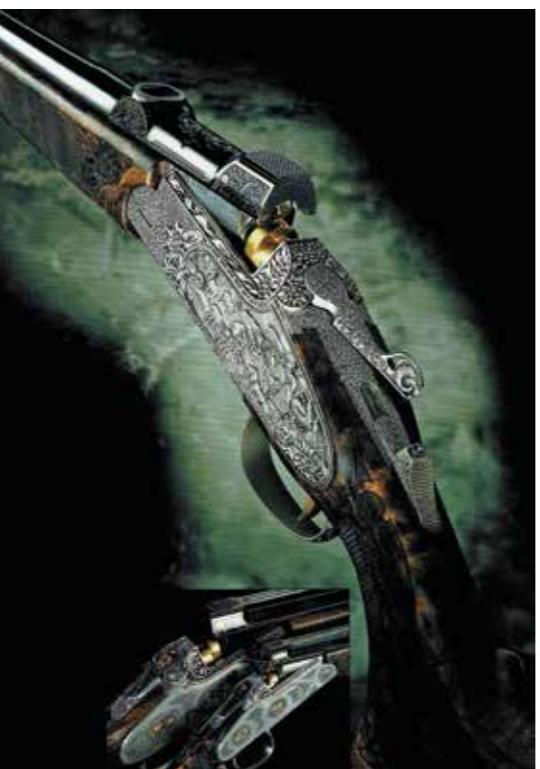
LA GESTION DU STRESS ET DE SES CONSÉQUENCES CHEZ LE CERF
par Jean-Pierre Briot



40 **SCULPTURE & PHOTOGRAPHIE**
Frédéric Delmas



45 **UN TOUR D'HORIZON SUR LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN & LE MOUFLON DE CORSE**
EN FRANCE CONTINENTALE
article collégial



87

ARMES
La grande saga Blaser par Patrick Zabé

III SUR LES TRACES DES DERNIERS LAGOPÈDES DE SUISSE
par Xavier Lambiel

79 **SITUATION DU GRAND TÉTRAS EN FORÊT NOIRE EN 2021**
par Gerrit Müller

103

OPTIQUE
Comment choisir une paire de jumelles par Patrick Zabé

ÉDITORIAL

03 Édito du Docteur Jean-Pierre Caujolle, président de l'A.N.C.M.

ACTUALITÉS

- 06 Tribune libre : Préservation et valorisation des espèces de montagne par Joffrey Fecomme
- 07 La gestion du stress et de ses conséquences chez le cerf par Jean-Pierre Briot
- 15 Projet de renforcement de population de grand tétras dans les Vosges par Patrick Zabé

CULTURE

- 33 Livres - Beaux Livres par Jean-Robert Gentelet et Julien Picot
- 36 Critique de livre par Patrick Zabé
- 40 Sculpture & photographie par Frédéric Delmas
- 42 Chasse photographique : images de Patrick Zabé

GROS PLAN

UN TOUR D'HORIZON SUR LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN & LE MOUFLON DE CORSE

EN FRANCE CONTINENTALE

- 47 Présentation du mouflon méditerranéen par Patrick Zabé
- 49 Distribution du mouflon méditerranéen par Patrick Zabé
- 50 Situation du mouflon dans les montagnes françaises du continent département par département par Quentin Couderc, Arnaud Lafon, Emmanuel Marquet, Théo Alghisi, Yann Pelletier, Cyril Agnés, Olivier Melac, Dominique Guillet, Thierry chevrier, Serge Bérenger, Sylvain Debrielle, Jean-Luc Planes, Jean-Pierre Caujolle, Patrick Zabé, Nicolas Cayssiols



05

DOSSIER

- 79 Situation du grand tétras en Forêt Noire en 2021 par Gerrit Müller

L'ÉQUIPEMENT DU CHASSEUR

ARMES

- 87 La grande saga Blaser par Patrick Zabé

OPTIQUE

- 103 Comment choisir une paire de jumelles par Patrick Zabé
- 107 Les jumelles Swarovski 10x42 NL Pure par Patrick Zabé

VIE SAUVAGE

LES GRANDS ONGULÉS ET AVIFAUNE DE MONTAGNE

- 111 Sur les traces des derniers lagopèdes de Suisse par Xavier Lambiel
- 113 Des plumes dans les cables par Gérard Cézéra
- 117 Introduction du chamois en Auvergne par Patrick Zabé

LA BOUTIQUE

LA CHARTE

PRÉSÉRATION ET VALORISATION DES ESPÈCES DE MONTAGNE

TRIBUNE LIBRE

Chassez en MONTAGNE est un privilège qui nécessite une véritable préparation et beaucoup de Passion. Pendant des années le petit nombre de chasseurs ayant accès aux territoires de montagne et la faible prédation naturelle permettait d'y chasser sans véritablement s'occuper de ces territoires si ce n'est d'inventorier le capital faunique des massifs. De plus l'apparition des plans de chasse qualitatifs a permis d'équilibrer sensiblement les prélèvements. Mais aujourd'hui la donne a changé, notamment par la réapparition du loup dans nos montagnes et ses effets drastiques sur les populations d'ongulés.

Le Chasseur de Montagne n'est plus seul, et doit faire face à un sérieux problème. Mais me direz-vous a chaque problème ses solutions. C'est exact mais cela se corse quand en plus d'une prédation excessive on subit une lame de fond « écologiste » qui limite fortement les actions susceptibles de régler certaines problématiques. Dans ce cas il est plus facile de chercher des solutions déjà testées et validées ailleurs que de chercher à réinventer la roue.

La chasse en montagne se pratique déjà dans nombreux de pays et sur d'autres continents, principalement en Asie et en Amérique du Nord. Dans le cas de l'Asie la pression de chasse reste assez limitée car peu de chasseurs locaux sont autorisés officiellement à y chasser. Concernant l'Amérique du Nord la chasse y est autorisée à bon nombre même si elle est très réglementée et parfaitement encadrée. Alors quid des prédateurs autres que les chasseurs en Amérique du Nord, et bien là aussi il y a de quoi écrire. Loup, coyote, puma ou cougar, ours (noir/brun) sont présents et en nombre sur les territoires, et pourtant on y chasse des animaux dont le nombre ne cesse de croître. L'énorme différence entre nos pays tient essentiellement en 2 points :

- la puissance du lobby chasse qui a su défendre haut et fort sa passion mais également faire valoir ses actions en matière de préservation, de conservation et d'éducation ;
- la valorisation de sa faune.

Ce qui n'a pas de valeur ne perdure pas, surtout de nos jours. Chaque espèce a ainsi une valeur, et c'est cette valeur qui contribue à la préservation de cette même espèce. Il faut comprendre qu'un tag (le droit de prélever un animal, une bague chez nous) peut valoir très cher outre atlantique, plusieurs milliers de dollars voire quelques dizaines de milliers pour certains. Il y a un véritable marché pour cela, un marché de passionné qui accepte d'en payer le prix mais à certaines conditions :

- référencement de l'espèce pour avoir la possibilité de la faire coter (SCI ou CIC) ;
- organisation parfaite et reconnue afin d'optimiser le résultat de la chasse ;
- participer à la conservation de l'espèce, ce dernier point peut surprendre mais c'est un fait. Ainsi, une partie significative de l'argent que le chasseur accepte de verser va servir à protéger, étudier, faire se développer cette espèce. Il existe une organisation qui regroupe les plus grands chasseurs d'ovins du monde le GSCO Grand Slam Club Ovis, la grande majorité de ses membres partagent cette philosophie.

Alors en France me direz-vous, avons-nous un capital faunique susceptible d'intéresser cette clientèle, et en quoi cela devient intéressant pour la chasse en montagne dans l'hexagone. Aujourd'hui 4 espèces de chamois « français » sont dorénavant reconnues aux USA. Le chamois des Chartreuses, le chamois du Vercors, le chamois des Alpes et l'isard des Pyrénées.

Concernant le mouflon, c'est là que cela devient très intéressant, il y a débat enfin il y avait débat jusqu'en juin dernier. En effet la souche corse la plus recherchée parce que la plus rare a été sujette à pas mal de spéculation et beaucoup de malentendu. Puisque sa chasse est interdite sur l'île de Beauté.

À-t-on sur le continent une souche assez pure et non croisée pour pouvoir la dénommée Mouflon Corse ? il y a sujet à débattre. Mais au-delà de toutes ces polémiques il faut replacer les choses dans leur contexte. Le mouflon paye un lourd tribut depuis la réapparition du loup dans nos montagnes et nous nous devions d'agir vite avant qu'il ne soit trop tard.

Quelques professionnels passionnés de montagne et aguerris aux exigences du marché US ont souhaité apportés leurs contributions à cette double problématique. Référencement unique de l'espèce et préservation de cette même espèce. Ainsi est née la FOA. Elle regroupe quelques membres triés sur le volet pour leur sérieux, leur expérience et leur reconnaissance par les instances US (SCI Safari Club International / WSF Wild Sheep Foundation / GSCO Grand Slam Club Ovis). Ces derniers sont dorénavant fortement préconisés pour organiser des chasses au mouflon sur le territoire français. Afin d'éviter toutes polémiques et permettre ainsi son homologation, le mouflon vivant dans nos montagnes a été rebaptisé « French Mainland Corsican Mouflon » et bénéficie d'une aire géographique précise, l'objectif de cette association est de garantir au client étranger une chasse authentique et fiable de cette espèce qui sera dorénavant commercialisé dans le cadre de ce programme : Chasse et conservation. Ainsi chaque mouflon prélevé dans ce cadre permettra de récolter des fonds qui seront utilisés pour la préservation de cette espèce.

Sur le modèle américain nos mouflons viennent potentiellement de prendre une sacrée valeur, cela tombe bien ils sont de moins en moins nombreux, la situation étant très préoccupante il nous fallait donc des moyens pour agir. Les détenteurs de plan de chasse Mouflon ont dorénavant cette nouvelle carte en main. Ils peuvent valoriser au mieux une partie de leurs « Tags » et s'assurer ainsi un partenariat durable avec le plus gros lobby chasse au monde soucieux tout comme eux de préserver cette espèce et assez expérimenté pour les aider à faire face aux problématiques auxquelles ils ont l'habitude de faire face.

C'est ce que l'on définit comme étant du Gagnant / Gagnant.

• JF HUNTING, Guide de chasse
Membre de la FOA (French Outfitters Association)
Tél. 06 06 70 24 33 - joffrey.fecomm@gmail.com



LA GESTION DU STRESS ET DE SES CONSÉQUENCES CHEZ LE CERF

Par JEAN-PIERRE BRIOT, spécialiste du cerf, vice-président Montagne FDC 88, Président commission grand gibier, co-auteur d'une thèse remarquable « Contribution à l'étude comparative de l'usure dentaire en fonction du cheval Cervus elaphus (cerf noble) », 1988.

• PHOTOS PATRICK ZABÉ



Le stress est une réaction de défense de l'organisme avec tension nerveuse **contrainte** face à une situation dangereuse. Cette définition est valable pour tous les mammifères dont le cerf. Ces réactions se caractérisent par de la peur, parfois de la douleur, ou des modifications des habitudes alimentaires.

Se déroule en premier, une phase d'alerte durant laquelle le cerveau libère les hormones du stress (adrénaline et cortisol) pour faire face à un danger et combattre la menace.

La phase suivante dite de résistance, se caractérise le plus souvent par une fuite, dispositif de défense classique chez le cerf.

Lorsque le stress perdure, la sécrétion des hormones se poursuit, épouse les ressources de l'organisme et crée des sensations d'**INSÉCURITÉ** constantes chez *Cervus elaphus*.

Dans les cas où le danger (dérangement) survient trop intensément ou trop souvent, le stress devient chronique et entraîne :

- des réflexes de corticomanie (écorçage) ;
- une diminution de l'assimilation des aliments donc une augmentation de la consommation et des dégâts ;
- une fuite, synonyme de dépense d'énergie compensée par une prise d'aliments plus forte à l'origine d'une aggravation des dégâts ;
- une influence négative sur la croissance des bois.

Quelles que soient les origines du stress, les conséquences seront toujours celles citées précédemment. Pour résumer, l'**INSÉCURITÉ** engendre une misère sociale, source de **stress** (A.B BUBENIK), et de ce fait, notre **concept de base** consiste à pratiquer une **gestion sociobiologique sécurisante** afin de créer un **bien-être social** au sein de la population en diminuant le stress et par conséquent les dégâts.

LES CAUSES DU STRESS

dépendent du non-respect du bien-être animal, de la sociobiologie du cerf et de la quiétude, associés ou non.

1 Le bien-être animal à l'échelle de l'individu, lié à une éthique de chasse rigoureuse, n'admet pas la création de blessés ou d'orphelins, génératrice de stress violent. Rappelons que l'espèce cerf résiste très mal aux blessures au point que 90 % des sujets concernés finissent par succomber à court, moyen ou long terme après avoir survécu dans la douleur et l'isolement. Quant aux orphelins, dès le jour de la disparition de leur mère, ils sont rejetés de leur harde et abandonnés dans une solitude stressante et envahis par une peur chronique. Soit, ils vont lamentablement mourir à « petit feu », soit ils survivront dans la misère et la déficience, avec des conséquences très graves pour les orphelines qui engendreront au cours de leur vie des lignées d'animaux dégénérés.

2 À l'échelle de la population, la gestion du stress passe également par la prise en considération de la **sociobiologie** de l'espèce afin de répondre à son haut degré d'organisation sociale. Par définition, la sociobiologie est l'étude des bases biologiques des comportements sociaux d'une espèce animale.

2 • 1 À l'origine, les cerfs, herbivores, vivaient dans les grandes steppes ouvertes et, pour des raisons de sécurité envers les prédateurs, ils devaient évoluer en groupe. Ils adoptèrent ainsi **UN STATUT GRÉGAIRE** inscrit dans leurs gènes. Cet effet de groupe, également bénéfique pour le brassage génétique, permet à l'espèce de participer à des phases collectives d'alimentation, en toute tranquillité sous la surveillance de sentinelles qui se relaient. Plus le groupe est important plus le sentiment de sécurité existe ; c'est ce que le grand biologiste A.B BUBENIK qualifie de « bien-être social ». Afin de diminuer le stress, donc les dégâts, il est indispensable de respecter ce statut grégaire avec la pré-

sence de hardes sans pour autant qu'elles soient excessives en taille et en nombre.

2 • 2 La qualité de la structure sociale (CLUTTON BROCK) apporte également du bien-être. L'espèce demande particulièrement une bonne organisation et une hiérarchisation de sa population obtenue par un équilibre des sexes (50 % de mâles, 50 % de femelles) et une répartition égale en nombre entre la catégorie « jeunes-subadultes » (1-2-3-4-5ans) et la catégorie « adultes et séniors » (6-7-8-9-10 ans et +). Cette répartition apporte de la sécurité, une stabilité relationnelle entre les deux groupes et de l'antistress bénéfique. Ce constat fut vérifié à partir d'une expérimentation scientifique menée au cours des années 1970... sur la population de grands cervidés du domaine d'ACHTENTHAL (AUTRICHE) et sur laquelle furent réalisés des prélèvements ciblés uniquement sur la classe excédentaire (jeunes et subadultes) et interdits sur les adultes et séniors et ceci jusqu'à obtention d'un équilibre entre les deux groupes. Ce résultat de parité quantitative a provoqué une augmentation de la taille des animaux et une amélioration de la qualité des bois, preuves d'un bien-être social et d'une diminution de stress (A.B BUBENIK). Tout cela, dans un contexte de densité stable, optimise le vieillissement des mâles. Le bilan global aboutit à une baisse du stress et des dégâts.

2 • 3 L'espèce cerf est également soumise à un **statut matriarcal** générateur de sérénité et d'assurance. Ce sont les femelles qui organisent et dirigent les différents groupes, petits (cellules de base : biche, faon, bichette, ou daguet) ou grands (hardes) sous l'autorité d'une **meneuse**, laquelle possède une capacité mémoire exceptionnelle lui permettant de se construire une expérience, d'engendrer une connaissance hors pair, de lui forger une maîtrise remarquable pour diriger, protéger et défendre la harde et créer ainsi une atmosphère tranquille et rassurante à l'origine de sécurité et de bien-être social favorable à une baisse de dégâts. Face à des agressions de type pression de chasse et grâce à sa mémoire, cette meneuse va construire une défense,

une ruse et mettre en échec les actions cynégétiques. Sa disparition crée inévitablement un grand désordre et un stress social généralisé énorme à l'origine de dégâts (écorçage et abrutissement). Il est donc impératif de ne pas tirer une meneuse, même non suicie.

2 • 4 Enfin, les surdensités de populations situées au-dessus de la densité biologiquement supportable sont à proscrire car néfastes pour l'espèce qui décline physiquement et subit une véritable décadence sociale anxiogène avec son tableau de conséquences. Il est nécessaire de bien évaluer et éliminer les autres causes de stress afin de situer à son juste niveau l'estimation de la surdensité et de faire appel à l'utilisation d'indices de changement écologiques.

3 La pression de chasse trop forte est contre-productive car créatrice de grande insécurité, de peur et de fuites répétitives importantes à l'origine de sévères dépenses d'énergie et de surconsommations alimentaires. Par ailleurs, les meneuses, de plus en plus méfiantes, réactives, deviennent imprenables, entraînant une sous réalisation, suivie par les décideurs d'une augmentation des attributions de plan de chasse l'année suivante, avec pour conséquence la poursuite de ce que j'appelle « la spirale infernale ». Ces plans de chasse, même réducteurs, doivent être mesurés pour être efficaces et ne pas entraîner un énervement chez certains chasseurs tentés de pratiquer une pression de chasse excessive hyper-stressante pour le cerf.

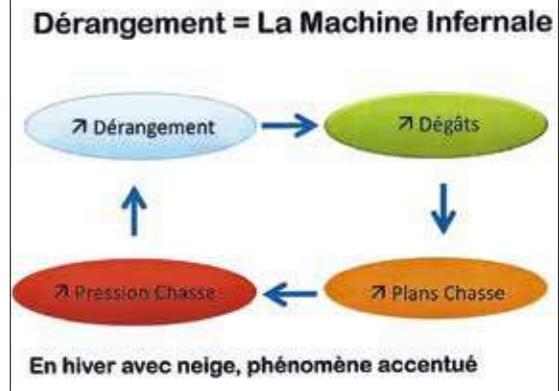
Au sujet des réserves, il ne faut pas interdire la chasse à l'intérieur et pratiquer une pression trop forte autour, ce qui aurait pour effet, de produire de fortes concentrations indésirables au sein de la réserve avec dégradation de l'équilibre sylvo-cynégétique.

En fait, avec l'espèce cerf, il est nécessaire de chasser modérément mais partout pour l'efficacité et pour éviter les concentrations et ses conséquences.

Lorsqu'un taux de réalisation est inférieur à 60 % voire 70 % dans un sous-massif, il est inutile d'augmenter les attributions du plan de chasse. Nous préférons fixer un objectif de prélèvement dans la fourchette maxi-mini,

afin d'améliorer la réalisation sans augmenter la pression de chasse et le stress.

L'activité cynégétique est indispensable pour réguler l'espèce mais représente un dérangement majeur. Il est nécessaire de bien doser les attributions de plan de chasse pour atteindre le but recherché sans tomber dans un excès nocif.



4 Le non-respect de la quiétude ou les dérangements multiples : constituent un facteur majeur dans la présence et la gestion du stress.

On peut définir le **dérangement** comme les effets d'une activité humaine se déroulant au sein du domaine vital d'une espèce animale, avec perturbation de ses différents individus.

Les dérangements sont multiples et issus d'activités très diverses.

4 • 1 Les dérangements dus au grand public :
Citons :

- les activités de loisirs (les sports mécaniques : motos, quads, vélos, VTT, les activités sportives : jogging, trails, promeneurs, ski de randonnée, de fond, raquettes...), la cueillette des champignons ou des myrtilles ;

- la chasse photographique surtout lorsqu'elle est pratiquée par des personnes inexpérimentées ;
- les exploitations forestières, particulièrement celles utilisant de gros engins modernes ;
- les divagations de chiens non surveillés ;
- la pénétration humaine pendant le brame du cerf ;
- le braconnage, etc.

Ces diverses activités varient énormément d'un secteur à l'autre dont certains sont de véritables terrains de jeu extrêmement nocifs pour la faune et indignes d'exister dans une forêt.

Toutes ces activités sont génératrices de stress plus ou moins important en fonction de leur fréquence et de leur intensité et jouent un rôle déterminant dans l'importance des dégâts.

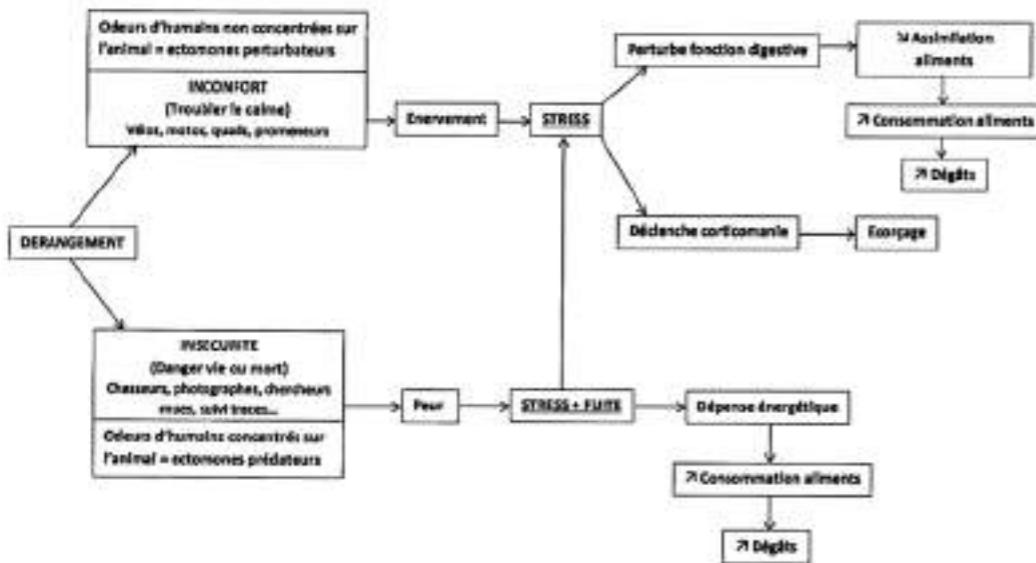
- 4 • 2 Les dérangements d'hiver** sont les plus graves, car leurs conséquences pénalisent énormément la faune fragilisée au cours d'une période sensible de rudesse

climatique et de disette avec nécessité absolue d'économiser l'énergie.

Il est bon de relater que l'espèce cerf possède un pouvoir d'adaptation exceptionnel de semi-hibernation pour supporter efficacement les conditions hivernales difficiles surtout en zone de montagne. Sa peau est conçue pour résister aux basses températures avec en profondeur, « une bourse » épaisse, excellent isolant thermique, recouverte de longs poils enduits créant une surface externe imperméable.

Le cerf est capable de diminuer sa consommation d'énergie destinée au maintien de sa température corporelle. Ses membres et l'enveloppe du tronc et de l'abdomen (parties du corps les plus en contact avec le froid ou la neige) moins bien irrigués par les vaisseaux sanguins, voient leur température baisser d'environ 15°C en dessous de la température générale du corps afin de diminuer les pertes caloriques. De plus, ce phénomène provoque un engourdissement des pattes et une baisse d'activité locomotrice, source d'économie (W. ARNOLD).

Le Dérange



Sa couche de réserve de graisse se localise sous la peau du dos, là où la température est la plus élevée et joue ainsi un rôle d'isolant complémentaire. Nous constatons que tout est organisé, dans le moindre détail, pour économiser ses forces. Au niveau de la nourriture, au printemps, été, automne, le cerf consomme des aliments herbacés en grande proportion (70 à 80 %), riches mais dont la digestion exige une grande dépense d'énergie. À l'inverse, en hiver, la majorité de l'alimentation étant semi-ligneuse et ligneuse, la digestion ne demande aucune dépense d'énergie, car ce sont les micro-organismes de la panse qui dégradent eux-mêmes ce type d'aliment. De plus, pour diminuer la consommation et l'appétit, la panse subit une atrophie hivernale temporaire.

En hiver, les animaux se regroupent en hardes mais leurs déplacements sont très limités (souvent 1 km à 2 km par jour). Ils vivent en mode « économie d'énergie », système qui fonctionne à merveille à condition d'être en immersion totale dans la quiétude et de ne pas être dérangés et stressés. Ainsi, dans ces conditions de calme, avec les dispositifs décrits précédemment, des études scientifiques ont démontré que, paradoxalement, la consommation énergétique du métabolisme de base hivernal est 40 % plus faible que celle de l'estival (W. ARNOLD).

Des dérangements divers dans ce merveilleux dispositif dérangent tout sur un grand nombre d'individus regroupés en harde d'hiver, et provoquent ainsi une très forte augmentation des dégâts.

Parfois, afin d'améliorer les prélèvements de quelques pour cents, avec des actions de chasse invasives dérangeant des groupes dans la neige, les pertes en énergie deviennent artificiellement considérables et bien supérieures à celles d'automne. On dit alors que l'hiver est une saison forte en dégâts de cervidés, due à une densité qualifiée d'inacceptable. En réalité, la vraie cause se caractérise par l'ignorance et les maladresses humaines, notamment les activités cynégétiques de janvier et février génératrices de stress intense et de fuites répétitives extrêmement énergivores. Suite à cette situation préoccupante, les décideurs (forestiers, administration, élus...) vont augmenter les attributions de plans de chasse et la pression de chasse de l'année suivante dont la conséquence sera ipso facto une augmentation des dégâts. C'est encore « la spirale infernale ». La vérité

table solution serait d'atténuer le stress (fuites et dégâts) en diminuant la pression de chasse hivernale.

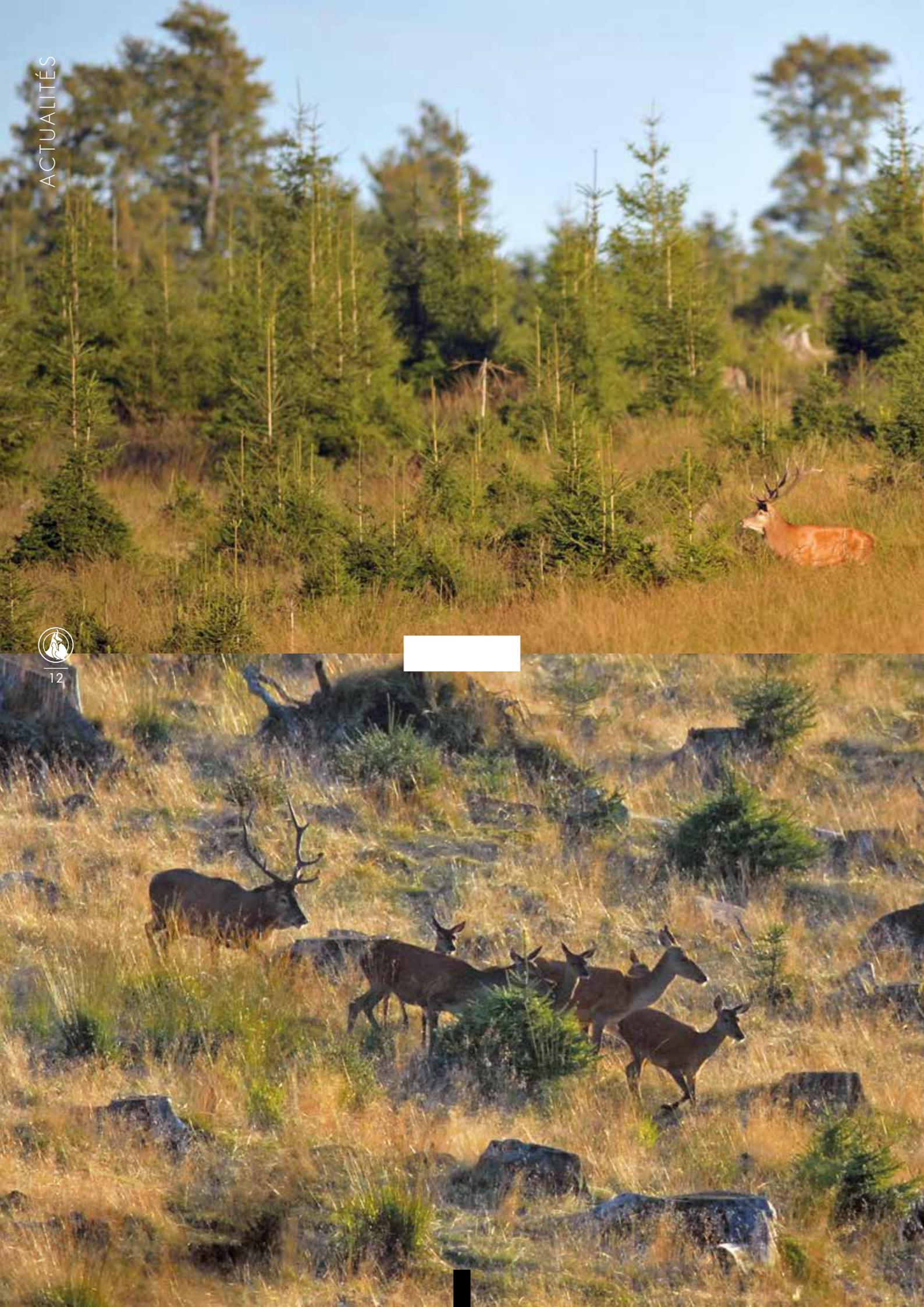
Dans l'attente du printemps, les biches gestantes affaiblies et les cerfs mâles diminués par la repousse de leurs bois, exigent du repos en février. Contraints par le plan de chasse, on leur inflige souvent l'inverse, véritable comportement illogique et critiquable par rapport au bien-être animal et à la problématique dégâts. **La sur-chasse** imposée par des forestiers, convenant parfois à certains chasseurs inconscients, devient délétère pour l'espèce et de plus improductive en prélèvements, du fait de l'intelligence des meneuses. C'est la raison pour laquelle il conviendrait d'anticiper les réalisations en été, en prélevant des bichettes en chasse silencieuse à partir du 15 juillet. De surcroît, chaque animal abattu à cette période représente 6 mois de consommation alimentaire économisée.

Pour la montagne tout particulièrement, nous pouvons ajouter tous les dérangements occasionnés par les activités de loisirs (le ski hors-piste, l'utilisation des raquettes pour suivre les animaux dans la neige, la recherche des mues en février et mars, etc.)

Avec tout cela, « la coupe est pleine » et la principale victime est le cerf devant l'indifférence générale. Il est impératif de réagir dans le bon sens et de cibler **les vrais responsables de ce stress : les humains**.

4 • 3 En conclusion : Ne pas agir sur le dérangement (pression de chasse comprise), et vouloir atteindre un équilibre faune flore satisfaisant, impose une baisse excessive du cheptel cerf, irréaliste, non conforme à sa biologie (espèce gréginaire), avec l'apparition d'un mal-être social facteur de stress supplémentaire (écorçage) et cela sans obtenir une baisse suffisante des dégâts. Il est nécessaire de diffuser de la pédagogie auprès des chasseurs, des forestiers et des élus afin d'atteindre le but et l'**obtention d'un ÉQUILIBRE HUMANO SYLVO CYNÉGÉTIQUE partagé** en gérant toutes les composantes :

- **les activités humaines**, facteur de stress majeur ;
- **le milieu** avec une sylviculture adaptée à la construction d'un écosystème de qualité avec des aménagements spécifiques à l'espèce cerf ;
- **une activité cynégétique orientée vers une densité acceptable** dans un contexte de tranquillité nettement amélioré.



Il s'impose, dans cet équilibre, d'inclure le terme **humano**, car le facteur humain est primordial et indissociable de la notion de dérangement, de gestion et d'équilibre. Parmi les **moyens de lutte contre le dérangement**, il faut prioritairement créer une prise de conscience du problème par les élus et les décideurs pour se donner les possibilités de faire respecter les différents codes existants :

- le code de l'Environnement ;
- le code Rural ;
- le code Forestier ;
- les règles Natura 2000 (ZPS, etc.) ;
- les règles des réserves.

Pour le reste, dans tous les cas il faut canaliser le public en dehors des zones sensibles au travers d'une bonne communication.

5 L'analyse de la pression humaine dans la fabrication du stress

Le stress chez les grands cervidés se déclenche par la perception de signaux perturbateurs émis par des animaux (prédateurs), par des humains « dérangeurs » (public) ou prédateurs (chasseurs). Ce sont les sens qui peuvent analyser ces informations et particulièrement chez le cerf dont le degré de performance devient exceptionnel pour lutter contre l'**insécurité** et détecter le **danger**.

À l'aide du toucher, il peut percevoir des vibrations au niveau du sol même si le degré est faible ; avec la vue, ce sont les mouvements perçus qui l'alertent en premier d'une présence suspecte, et l'ouïe permet de détecter des sons caractéristiques des humains par exemple des sons métalliques. Ces trois sens sont complétés par un odorat hyper développé, le plus performant pour déclencher une alerte et pour confirmer les signaux déjà enregistrés.

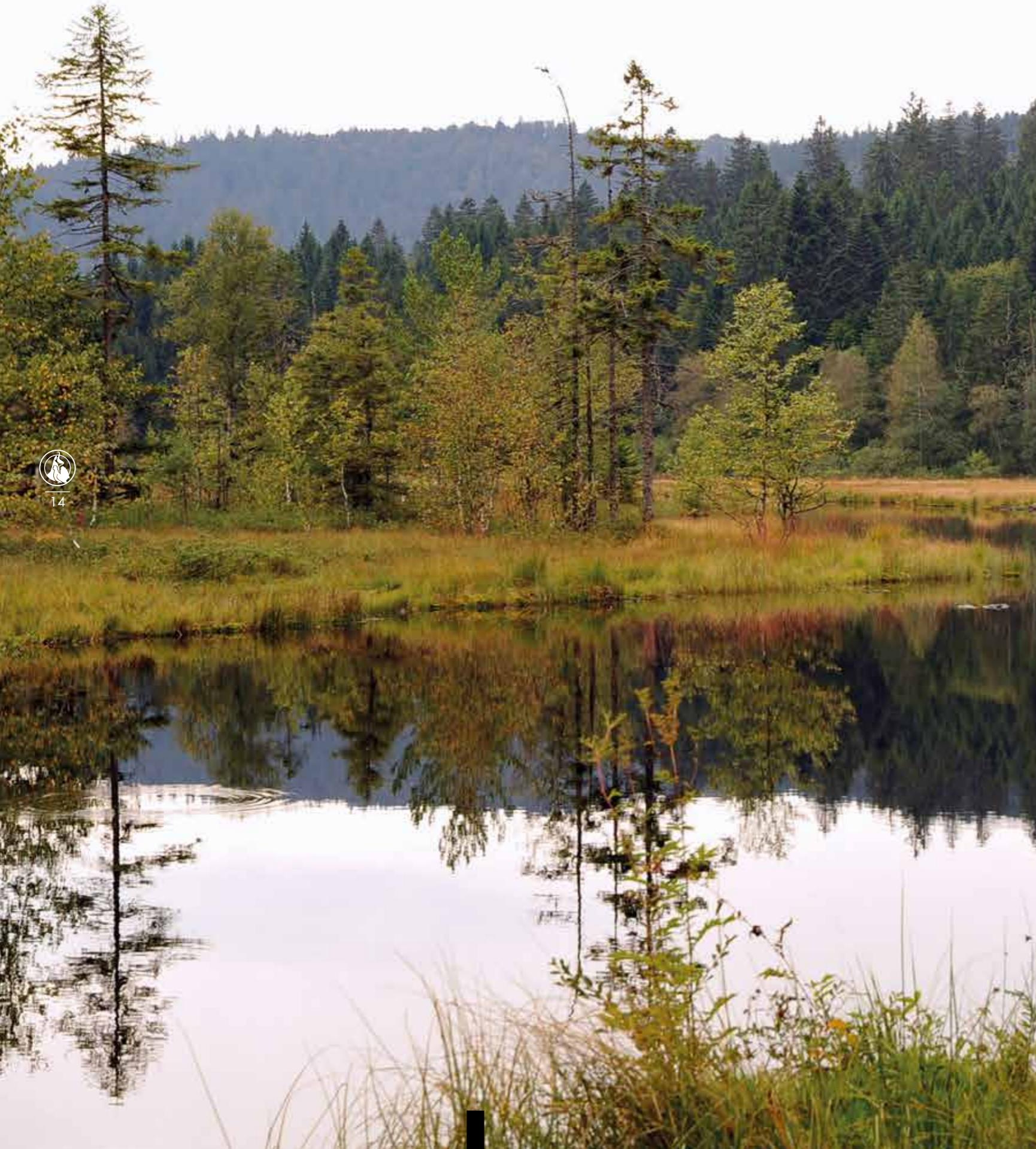
Pour le cerf, l'humain a toujours été le super prédateur qu'il détecte à partir des odeurs qu'il dégage. Il les perçoit au niveau de la région naso-vomérianne située à l'arrière du museau et des fosses nasales tapissés de cellules olfactives très nombreuses (50 à 100 fois plus que chez l'homme). Ces signaux sont ensuite dirigés vers le bulbe olfactif et l'amygdale du cerveau (traitement des émotions) puis vers l'hypothalamus, véritable centre du contrôle du stress qui renseigne ensuite l'hypophyse, organe de commande des autres glandes endocrines parmi lesquelles les glandes surrénales, sécrétaires d'adrénaline et de cortisol appelé hormone du stress ; le cortisol va capter et libérer l'énergie dans les muscles alors que l'adrénaline accélère les rythmes cardiaque et respiratoire, active la circulation sanguine et l'oxygénéation des muscles, l'ensemble déclenchant l'alerte, la défense et la fuite.

L'homme reste le prédateur principal ; il émet deux types d'odeurs subtiles et différentes, perçues par l'animal, provenant de sa sueur ou de l'air qu'il exhale et appartenant à des ectomones. Ces ectomones sont des micro-particules sémiochimiques, imperceptibles par l'homme, mais qui le sont par les cervidés. Le premier type est émis par des humains concentrés sur la recherche de l'animal. Cette concentration équivaut à un stress et a la particularité de provoquer l'émission d'ectomones singulières circulant avec les odeurs normales mais caractérisant ces individus comme des prédateurs. Ce seront les chasseurs, les photographes, les pisteurs à pied ou en raquettes dans la neige, les chercheurs de mues, etc.

Le deuxième type qui correspond aux autres humains non concentrés sur la recherche du cerf, s'identifiera à celui des perturbateurs : promeneurs, coureurs, cyclistes, forestiers, bûcherons, cyclistes divers, motards, voitures, etc. Le **premier type** déclenchera des réflexes de **peur** due à un danger de mort avec un stress violent et une fuite, le tout à l'origine d'une forte dépense d'énergie et de dégâts ; le **deuxième type** induira un **énervement** d'intensité variable avec l'importance du dérangement et provoquera un stress plus réduit avec possibilité de fuite selon le degré, tout de même source de dégâts plus ou moins forts que dans le premier type.

Après l'étude du STRESS, de ses causes, de son installation, et de ses conséquences très délétères pour l'animal, nous constatons des conséquences directes sur sa santé avec des situations anxiogènes synonymes de dégradation de ses qualités physiques et des conséquences indirectes de l'association « stress = dégâts » imposant des baisses de densité incompatibles avec sa sociobiologie. Sans une lutte contre le dérangement, pression de chasse comprise, l'avenir du « roi de la forêt » est très compromis. Notre devoir de chasseur écologue consiste à nous mobiliser pour bien informer les décideurs et les motiver à reconnaître et réduire les origines de ce mal, seule solution permettant d'atteindre un niveau acceptable de dégâts en phase avec des densités conformes au schéma naturel.

Une telle situation, bénéfique pour le cerf, nous confirmerait dans un statut de véritable gestionnaire écologue de cette faune très appréciée du grand public qui, en l'absence de conflits, pourrait enfin admettre notre rôle utile et positif. Tous, abandonnons l'empirisme et en toute objectivité, utilisons la meilleure et la plus intelligente des méthodes pour diminuer le stress des animaux afin d'obtenir un résultat d'optimisation réelle de l'**Équilibre Humano - Sylvo - Cynégétique** et de la conservation la plus naturelle possible de cette noble espèce.



PROJET DE RENFORCEMENT DE POPULATION DE GRAND TÉTRAS DANS LES VOSGES

Par PATRICK ZABÉ, écrivain, chasseur-naturaliste, chasseur-photographe, spécialiste de la faune de montagne, auteur d'ouvrages spécialisés et de nombreux articles parus dans l'ensemble de la presse cynégétique française.

• PHOTOS PATRICK ZABÉ

EN 2008, RÉINTRODUCTION DU GRAND TÉTRAS DANS LE MASSIF DU DONON

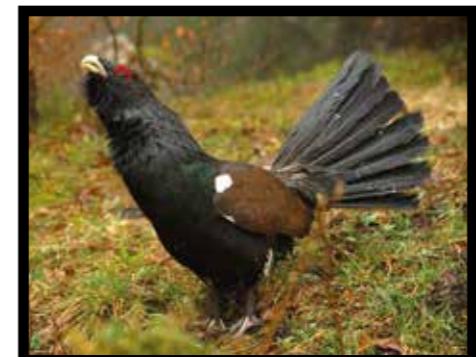
**Un espoir, s'il en est, en guise de solution,
le renforcement de population.**

Le cas d'une éventuelle réintroduction du grand coq dans les Vosges du Nord

Groupe Tétras Vosges, quelques notes qui font suite à un compte-rendu concernant l'année 1983.



En 1983, au sein du Groupe Tétras Vosges une discussion s'engage sur un projet. M. Richert, conseiller général du Bas-Rhin et Genot du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ont contacté le Groupe Tétras pour connaître son avis sur l'éventualité d'une réintroduction du grand coq au nord de Saverne (disparition totale depuis 1956). Le Groupe s'était montré très réservé devant une telle initiative à cause des formidables difficultés qu'elle soulève (problèmes d'un biotope encore suffisamment vaste, prélèvement sur des populations naturelles, problèmes sanitaires, aspects techniques, aspects financiers, etc.). L'association souligne que de nombreuses tentatives de réintroductions ont été tentées. À part une, en Écosse, elles se sont toutes soldées par des échecs, ce qui n'incline guère à l'optimisme (au point de vue plasticité écologique le Grand tétras n'a rien à voir avec le faisan). Le but du Groupe Tétras reste donc clair : essayer de préserver les biotopes et les oiseaux là où ils existent encore. Entreprise urgente, difficile, mais non désespérée... ». Les difficultés liées à l'élevage et à la réinsertion de l'espèce dans la nature sont énormes mais dans le cas présent, elles ne se sont pas posées car le milieu actuel existant dans cette partie des Vosges a été jugé tout à fait inadéquat pour une tentative de réintroduction. Les sites potentiellement favorables ne couvrent plus hélas, que des superficies bien trop modestes (Wilheim, 1985 et sortie du 13/11/1985 des spécialistes Tétras avec M. Richert, des ornithologues locaux, des représentants de l'ONF et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord). La conclusion fut que si des fonds étaient trouvés, il serait beaucoup plus judicieux de les utiliser pour essayer de préserver les derniers biotopes.





Cette idée est toujours totalement rejetée par le Groupe Tétras Vosges. Malgré une certaine incompréhension des passionnés du grand coq, les raisons qui motivent cette décision sont toutefois pertinentes :

- les oiseaux réintroduits peuvent transmettre des maladies susceptibles de compromettre la pérennité des derniers tétras autochtones.
- les noyaux existants, toujours peuplés d'un nombre d'individus suffisant peuvent encore permettre une nouvelle colonisation naturelle du massif si la forêt s'y prête ;
- l'éthologie des oiseaux lâchés, déterminé par un génome différent pourrait être moins bien adapté au massif vosgien. Cette différence génétique aurait pour effet d'influer directement sur la période de ponte des tétras en la rendant inadaptée aux rigueurs climatiques de la région ;
- les critères de production du grand tétras peuvent s'apparenter à quelques détails près à ceux de son cousin le faisan de Colchide. Il est donc possible de produire en batterie aussi bien du faisan que du grand coq. C'est un peu plus tard que cela se gâte car pour que le grand coq s'adapte à la liberté, il doit développer l'intégralité de son système digestif en l'occurrence le jabot. Cet organe lui permet de stocker les aiguilles de résineux, il est donc primordial d'en compléter son alimentation, la réussite de la réintroduction en dépend. Produire du grand coq comme du faisan équivaut à galvauder le grand gallinacé et à le réduire à une simple cocotte de tir, dans ce cas il y a fort à craindre que l'administration forestière ne fasse plus l'effort sylvicole nécessaire à son retour.

Durant les années 1990, une autre étude orchestrée par SOS Tétras : « Possibilités biologiques d'un renforcement de population de grand tétras dans le noyau nord des Vosges » avait eu lieu. La forêt sélectionnée était la Domaniale d'Engenthal, sur la crête orientale du Grossmann-Schneeberg.

Ce site offre toujours une structure suffisamment intéressante pour un retour du grand coq. La partie sommitale de ce massif présente aujourd'hui quelques sites favorables avec une surface forestière représentative.

Ce projet audacieux fut considéré à l'époque comme pertinent et réalisable.

Malgré l'inventaire de conditions favorables au renforcement de population n'a pas été suffisant, le Groupe Tétras Vosges usa de son droit de veto en tant que seul et unique expert reconnu par toutes les instances régionales. Il était donc hors de question de penser à une réintroduction sur les massifs du Schneeberg-Donon. Comment expliquer ce refus et cette situation ubuesque ? D'autant plus que cette initiative était financée par des fonds privés et ne mettait pas à contribution le contribuable.

La défense du grand tétras n'appartiendrait donc qu'aux spécialistes reconnus officiellement. La représentativité et les intérêts d'une association deviendraient plus importants que la cause qu'elle est censée défendre, c'est pour le moins troublant. Malheureusement, aujourd'hui cet état d'esprit s'est largement répandu et nous nous dirigeons tout droit vers une financiarisation généralisée de la nature. L'accessibilité de certains sites n'appartiendrait donc plus qu'aux agents de l'administration forestière, à l'office français de la biodiversité, aux parcs régionaux et nationaux, à quelques associations « nature », voire à quelques fédérations de chasseurs ? Les connaissances d'une espèce ne dépendent pas d'un accès exclusif donnant à quelques privilégiés le droit de profiter d'un jardin. L'observation doit rester une activité libre mais son flux doit être absolument canalisé et encadré par un environnement éducatif et informatif afin d'intéresser le grand public à la sauvegarde des espèces présentes.

Le projet établi par SOS Tétras en 2008 venait d'être sévèrement mis à mal par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Alsace le 10 décembre 2012. Aujourd'hui avec le nouveau quadrillage des régions, cet organisme prend l'appellation de : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est (CSRPN).

Une dizaine d'années plus tard, le CSRPN vient se démarquer une nouvelle fois par un second avis défavorable, suite à la demande d'autorisation d'introduction du Grand Tétras (*Tetrao urogallus*), dans le massif vosgien par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et ce pour les 5 années.

HISTORIQUE DE LA PREMIÈRE INTRODUCTION DE GRAND TÉTRAS PAR LE GROUPE SOS TÉTRAS, le 15 septembre 2007

En juin 2001 naissait l'association SOS TÉTRAS, constituée aux deux tiers de chasseurs et de forestiers. Ce groupe d'une cinquantaine de membres avait comme objectif de promouvoir la présence des tétraonidés plus spécialement le grand tétras et la gélinoise des bois dans le massif des Vosges. Le projet était la réintroduction du Grand coq dans le secteur de Wangenbourg. Les débats furent passionnels, il y avait d'un côté ceux qui étaient pour et de l'autre les contre, cette dernière position était soutenue par le Groupe Tétras Vosges. Compte tenu de la situation actuelle de l'oiseau dans le massif, cette opération de lâcher représentait pour les membres de la nouvelle association un réel espoir, de plus, les oiseaux devaient être réintroduits sur des zones favorables où le grand tétras n'était plus présent depuis quelques années. À la suite des désaveux du projet par le Groupe Tétras Vosges, l'ONF, la DDT et le conseil scientifique emboîtent le pas du contre. Il est clair que pour l'administration forestière, le refus du Groupe Tétras l'arrangeait bien car outre sa reconnaissance d'expert exclusif au sein de la foresterie, cette dernière n'aurait donc pas à subir un florilège de contraintes attenantes à l'habitat des tétras. À la suite du débat et à l'engagement de la nouvelle association, commença pour les adeptes du lâcher un véritable parcours du combattant. Il concernait l'élaboration d'un dossier de réintroduction avec une planification claire de ses objectifs.

Si le biotope est bon et qu'il recèle quelques oiseaux, il est plus sage de laisser faire la nature, en revanche si plus aucun tétras n'est présent, il y a tout intérêt à la réintroduire.

Dans le cas présent, la forêt domaniale d'Engenthal présente une configuration qui se prêterait magnifiquement à telles perspectives...

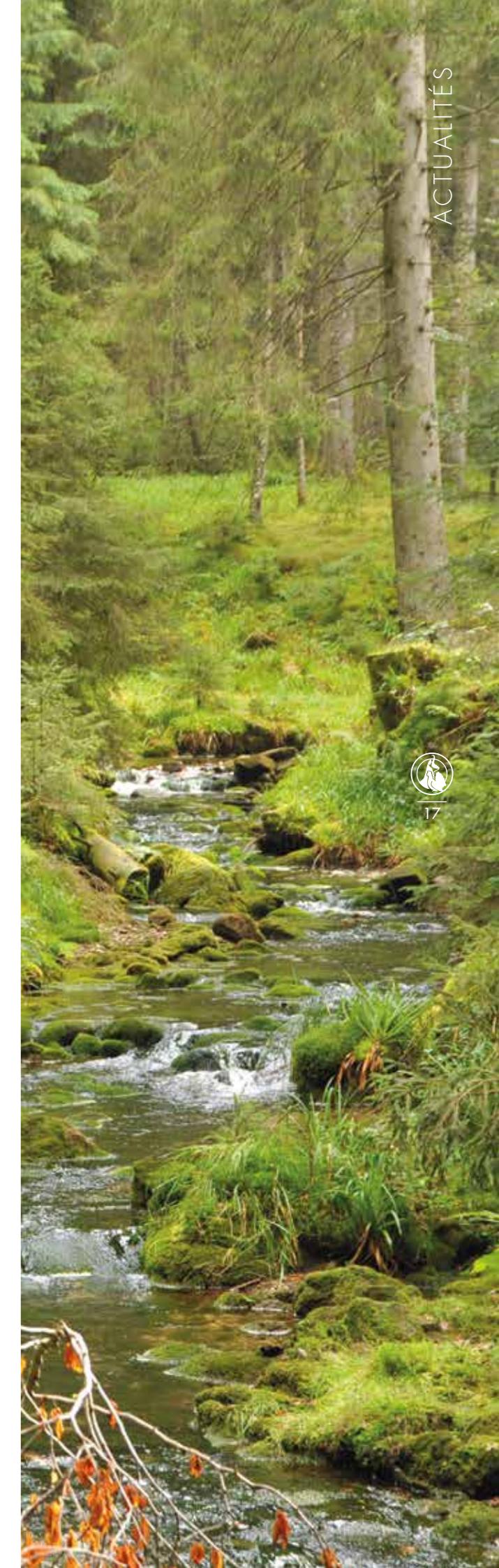
Les oiseaux seraient fournis par les élevages du zoo de l'Orangerie à Strasbourg et du parc de Sainte-Croix en Moselle. Âgés de quatre mois, les tétras seraient lâchés fin septembre, début octobre.

Dans la nature, cette période correspond à la dispersion des pouillards. Le programme établi prévoit un apport de 20 tétras par an durant trois années consécutives.

L'association est en mesure d'assumer techniquement le projet. Elle est consciente que, qui dit lâcher dit pertes. Généralement il faut compter 50 à 60 % de pertes la première année. SOS Tétras ne souhaite pas dans un premier temps réguler les prédateurs car elle désire discerner l'impact réel de la prédateur. Si le besoin s'en faisait sentir, elle demanderait au chasseur d'agir.

L'association ménage le monde de la chasse car elle tient à préciser que si les sangliers seront présents en densité normale (qu'appelle-ton normale), ils ne représenteront aucune menace pour les nichées de tétras.

Pour cette association, la présence des chasseurs sur le terrain et la connaissance de leur territoire en font des partenaires incontournables.





SOS tétras avait fait une monumentale erreur à ne pas vouloir prendre en compte la présence des prédateurs dont le contrôle est primordial pour la réussite de celle-ci. Dans ce cas, limiter la présence du sanglier devient vital pour toutes les espèces nidifuges. Le prélèvement naturel est un facteur limitatif à prendre en compte sérieusement si l'on veut maintenir une population d'oiseaux à un seuil viable, ce phénomène est d'autant plus accentué par le nombre d'individus réintroduits.

Des choix s'imposent, pour aider une espèce en difficulté, il faut en réduire d'autres plus pérennes. Les leçons des exemples écossais et cévenols semblent malheureusement ne pas vouloir être retenues. L'impact de la prédateur va certainement vouer à l'échec l'expérience. SOS TÉTRAS présenta son dossier à l'Office National des Forêts qui, faute de pouvoir annoncer d'emblée qu'il était défavorable, essaya dans un premier temps de bloquer juridiquement l'expérience. Puis, dans un second temps, sachant que le Groupe Tétras Vosges était contre, l'administration forestière refusa la réintroduction du tétras sur les crêtes du Grossmann-Schneeberg.

Ce site des Vosges moyennes est classé en Zones Prioritaires Spéciales et possède donc un biotope propice.

Présentation du site d'introduction, le massif Grossmann-Schneeberg et ses richesses biologiques

Ces Zones Prioritaires Spéciales couvrent une surface de 6813 ha. S'agissant de forêts domaniales et communales, ce territoire bénéficie d'un premier niveau de protection. Il y a quelques années la zone avait fait l'objet de quelques mesures ponctuelles. La tourbière de la Maxe et une partie de la forêt domaniale d'Engenthal ont été classées en réserve biologique domaniale.

Le plan d'aménagement forestier est obligé (officiellement) de prendre en compte le potentiel de la faune remarquable du massif du Donon. Il concerne les forêts de sept communes et la partie sommitale de la forêt de Haslach, avec la protection du grand tétras comme objectif prioritaire. Les mêmes objectifs sont poursuivis sur le versant lorrain (Moselle) et concernent une part

importante de la forêt domaniale d'Abreschviller.

Pourquoi ce refus, alors qu'une partie du territoire offrait un biotope suffisamment accueillant pour abriter des tétras ? De plus, ces dernières années, seuls quelques oiseaux erratiques avaient été rencontrés. Depuis, ils semblent avoir totalement disparu de ce massif. La ligne de crête du Donon au Schneeberg forme le haut relief de cette partie des Vosges moyennes, cette ligne sommitale est placée au centre d'un vaste massif forestier où l'altitude varie de 350 à 1010 mètres.

La sauvegarde d'oiseaux rares comme le grand tétras et le respect de la biodiversité justifient la mise en protection et le réaménagement d'une sylve se rapprochant le plus possible de la forêt primaire. Ceci ne peut être réalisé que par une gestion des peuplements forestiers calquée sur la directive tétras de 1989 et 1991. La difficulté consiste à faire réellement appliquer la directive. Si la surface offerte est suffisante, elle devrait assurer la survie des derniers tétras et donnerait à la réintroduction plus de chance de réussite sur les territoires vides classés, encore aujourd'hui, comme favorables.

AUCUNE AIDE

L'ONF n'a vraisemblablement pas souhaité prendre la responsabilité de cette tentative de réintroduction car, si l'office l'avait fait, elle serait devenu partie prenante. L'administration serait alors dans l'obligation de s'investir dans l'entretien et la création d'une forêt accueillante pour le tétras, ce qui n'est certainement pas en adéquation avec les conditions et difficultés économiques actuelles qu'elle est en train de traverser. Malgré la fermeture et le refus du lâcher en forêt domaniale, l'association ne baisse pas les bras et décide, pour réaliser son projet, de démarcher les propriétaires des forêts privées environnantes. Le site de lâcher sera les Fermes du Schneeberg. C'est ainsi, avec l'accord d'un des propriétaires, que les pentes du Schneeberg ont été sélectionnées pour le retour historique du grand coq. Le mérite d'une telle action est de montrer qu'une détermination sans faille aboutit toujours. Elle prouve que tout est possible quand on veut se donner les moyens. Impuissants, les amoureux du coq ne font que constater l'irréversible déclin des populations de grands tétras.

C'est ainsi que huit jeunes tétras, cinq mâles et trois femelles retrouvent la liberté le 15 septembre 2007. Ces oiseaux provenaient de plusieurs nichés issues des zoos de l'Orangerie à Strasbourg et du parc animalier de Sainte-Croix en Moselle.

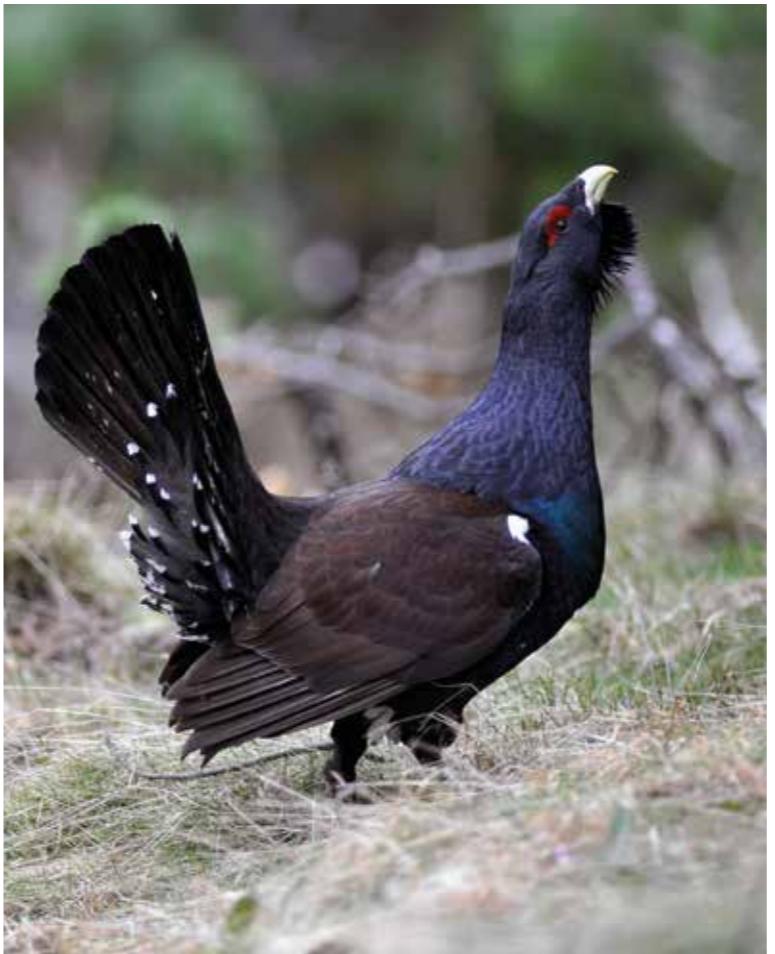
Compte tenu de l'expérience cévenole, il est évident qu'un lâcher de huit oiseaux est insignifiant et peut paraître utopiste pour certains détracteurs de l'opération mais ce n'est qu'une étape qui sera suivie, en 2008 et 2009, par la réintroduction d'une vingtaine de tétras chaque année. Si les nichées menées à terme (pouillards de cinq mois) sont réussies et si les finances de l'association le permettent, elle en lâchera un plus grand nombre. Pour fixer une population d'une trentaine d'individus dans les Cévennes, Christian Nappée avait dû lâcher pas moins de 600 tétras en quinze ans. Cela donne une idée de la tâche qui reste à accomplir par SOS Tétras.

En décembre 2012, le clap de fin avec la mention défavorable du conseil scientifique qui demande à SOS Tétras de respecter la loi sur la réintroduction du grand coq soit aucun apport autorisé légalement.

L'avenir du grand coq et sa réintroduction dépendent de nombreuses conditions naturelles et surtout administratives. Du fait de sa fonction, la bureaucratie trouve là une raison d'exister en entravant toute initiative. Il y a ceux qui ne feront jamais rien, ceux qui oseront tout essayer et surtout ceux qui critiqueront sans jamais rien faire. Quand tout est dit et fait, on a généralement plus dit que fait.

Il faudrait que la directive s'applique réellement sur l'ancienne aire de répartition des tétras.

L'explosion des populations de sangliers que l'on trouve maintenant en montagne est une réelle contrainte au retour et au maintien du coq de bruyère. Il faut interdire totalement l'agrainage sur l'ancienne aire de répartition du tétras.



Il faudrait que les fédérations départementales des Vosges et de Meurthe-et-Moselle suppriment, sur les territoires de montagne concernés, le plan de chasse sanglier et rendent son tir libre de toute contrainte. Les autres fédérations de chasse (67-68-57-70-90) concernées doivent prendre des mesures pour réguler les sangliers sur les zones et massifs où la présence du grand tétras et de la gélinotte des bois était avérée. Le lobby du sanglier ne doit pas primer sur le reste de la faune.

En contrepartie, il faudrait que le grand tétras et la gélinotte des bois reviennent dans la liste possible du patrimoine cynégétique avec un plan de chasse égal à zéro. Alors, totalement intéressé, le chasseur participera au retour de l'oiseau symbole de nos forêts en acceptant les contraintes nécessaires au maintien des populations d'ongulés. Avec, un jour l'espérance qu'il pourra peut-être réinscrire le prestigieux animal au tableau des espèces chassables. Ainsi, il contribuera à la bonne cause en tant qu'acteur et principal bénéficiaire.



La chasse est une activité qui demande aujourd'hui un investissement financier relativement exorbitant ce que souvent les naturalistes et autres usagers de la nature ignorent. Les territoires abritant de très faibles densités de suidés et de grands cervidés n'ont plus le même intérêt économique et cynégétique que ceux où ils abondent. Ce qui implique une baisse importante de la valeur adjudicative de ces lots. Je pense que cet équilibre sylvocynégétique est une condition sine qua non pour une réintroduction réussie et pour le maintien des populations de tétras relictuelles. Avec le forestier, le chasseur doit être un des acteurs principaux. Ces hommes des bois, toujours proches du terrain, ont le pouvoir d'influer sur le développement des populations de tétras. Ils doivent être impérativement impliqués et faire l'effort nécessaire. Le forestier offre l'habitat (la directive), le chasseur le défend (contrôle des ongulés) et le naturaliste l'explique (défense de la nature), tous unis pour la même cause.

Aujourd'hui, le réchauffement de la planète pousserait les tétras à remonter à la limite supérieure de leur habitat, ce qui, selon les spécialistes, représente une perte de 100 m d'altitude. Quels en seront les effets sur les populations de faible altitude ? (cf le document joint ci-dessous : bulletin de la société d'histoire naturelle de Colmar 59° vol 1984, 1985, 1986, 1987 deux aspects biogéographiques très contrastés de l'Alsace : la grande crête des Hautes Vosges et les rives du Rhin par Roland CARBIENER).



Quelle sera l'amplitude de ce changement ?

Le drame dans ce contexte est qu'il y aura toujours un forestier qui dira : « Puisque la terre se réchauffe, la cause tétras est d'avance foutue ! Alors cessez de nous enuyer et plantons maintenant des essences forestières adaptées au futur ».

L'importance de la gestion des ongulés comme celle de la sylviculture ne doit pas nous faire délaisser la régulation des carnivores. L'expérience écossaise de réintroduction du grand tétras a été une réussite car un piégeage drastique de tous les prédateurs avait eu lieu avant le lâcher (Ménoni, ONCFS). Le tétras, ainsi aidé, a pu se développer sans subir les pertes naturelles de la préation.

Pour favoriser l'installation du grand coq dans les Cévennes, Christian Nappée a dû convaincre son administration, le Parc national des Cévennes, de la nécessité d'une régulation des populations de martres des pins et du renard. Si l'on veut mettre toutes les chances de son côté, il faut passer par cette phase ultime ou alors se préparer à lâcher sans compter, mais en pointant malheureusement le nombre de plumées réalisé par les prédateurs. Le tétras réintroduit a besoin de ce coup de pouce artificiel pour se développer et assurer sa pérennité car, dans le meilleur des cas, seuls 10 % des oiseaux lâchés résisteront c'est pourquoi il est aussi impératif de lâcher des oiseaux sauvages.

Il ne faut surtout pas que l'image populaire du grand coq soit perçue comme une vulgaire cocotte de fir car ce serait la fin de l'oiseau mythique et l'ouverture à tous les excès de la foresterie industrielle. Toute la difficulté de cette réintroduction réside dans la perception de ce phénomène.

Tous ces témoignages du passé nous démontrent une seule et véritable réalité, la destruction de l'habitat du

grand tétras est bien la principale cause du déclin de l'espèce. Comme nous l'avons vu plus haut, le dérangement généré uniquement par la présence de l'homme n'est pas un véritable problème s'il est bien canalisé. Dans ce cas, il n'est pas une entrave au maintien et au développement de l'espèce, des exemples démontrent une cohabitation possible, comme en Slovaquie ou en Autriche. Le cerf, le sanglier et les prédateurs du grand coq sont des espèces animales différentes qui se sont toujours côtoyées en s'inscrivant dans l'ordre de l'équilibre naturel. Pour certaines espèces, elles ont peuplé nos forêts avec des fluctuations démographiques importantes au cours des âges mais, en aucun cas, aucune d'entre elles n'a mis en péril le grand coq puisqu'il est arrivé à se maintenir jusqu'à nos jours.

Je terminerai par une note d'espoir, la faculté du coq à s'accrocher à sa forêt. Le biologiste anglais, Ingram, citait déjà en 1915, que le grand coq était quasiment éradiqué de la chaîne pyrénéenne puisqu'il ne restait plus que quelques individus. Une soixantaine d'années (1975) plus tard, avec le vieillissement de la forêt, et malgré une pression cynégétique conséquente, on estimait la population de grands tétras du massif pyrénéen à 5000 individus répartis sur 2200 km², aujourd'hui sa population avoisine les 3500 individus.

Depuis des années déjà, de nombreuses recommandations sylvicoles ont été proposées, voire imposées mais leurs applications sur le terrain sont bien souvent restées très inégales, voire inefficaces. La directive Tétras, approuvée le 23 janvier 1991, a été intégrée aux orientations et directives locales d'aménagement concernées. Son application est dorénavant obligatoire en forêt domaniale. Environ 75 % des aménagements forestiers concernés (60 % en nombre de sites) sont maintenant conformes à la directive.

Cela fait plus de 50 ans que les populations de grands tétras régressent et ce depuis la fin des années 1970. En 1980, année de la création du GTV qui n'a cessé,

durant toutes ces années, d'alerter les hautes instances et les aménagistes concernés. Pour quels résultats à ce jour ? Les mesures prises sur le terrain ont toujours été trop timides et absolument pas à la hauteur des enjeux. La destruction de l'habitat du tétras a entraîné ses populations dans un déclin permanent. Au cours des années qui se sont écoulées, un grand nombre de problèmes ont formé un cortège de facteurs restreignant, empêchant la remontée possible des effectifs. La perte d'un seul oiseau dans ce contexte devient dramatique pour l'espèce. La préation naturelle et les accidents sont autant de causes réductrices au développement de l'espèce. Dans ce contexte, la disparition d'un seul oiseau, si naturelle soit-elle, donne toujours un sentiment d'irréversibilité.

Comme l'ont démontré des forestiers pyrénéens, il est possible de concilier et de préserver les intérêts économiques d'une forêt tout en la préparant pour les tétraonidés (l'exemple de gestion forestière en zone de piémont pyrénéen, 1997, Foix, assemblée des chasseurs de montagne). Une fois de plus, des exemples d'aménagement forestier existent mais ces expériences intéressantes sont mal ou pas du tout communiquées au sein de l'administration forestière.

On sacrifie officieusement et sournoisement nos derniers tétras qui arrivés au stade critique de l'extinction n'arrivent plus à reconstituer naturellement une sous-population. La rencontre de quelques individus erratiques et vieillissants dont on soupçonne à peine la présence est devenue événementielle. Aujourd'hui, pour la survie de l'espèce, chaque spécimen compte et doit être impérativement sauvé, qu'il provienne d'une forêt privée, communale ou domaniale.

Un nouvel avis défavorable est publié le 21 février 2023 par le conseil scientifique, cette décision est soutenue par un rapport de 12 pages abondamment détaillé et renseigné. Toutefois au lendemain de la publication dans les bancs du rapport, soit en date du 22 février, Madame la Préfète des Vosges, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, validait le projet de réintroduction du Grand Tétras.

Ce même conseil scientifique avait déjà donné une mention défavorable au projet de réintroduction du Grand Tétras (*Tetrao urogallus*) dans le massif du Donon le 13 décembre 2012. La réintroduction avait eu lieu tout de même car le lâcher avait précédé l'avis de la commission. (ci-dessous en référence, l'intégralité du rapport conseil scientifique régional du patrimoine naturel Alsace).

Ces mesures ne sont certainement pas en adéquation avec les conditions et difficultés économiques actuelles que rencontre actuellement l'ONF. L'association ne baisse pourtant pas les bras, et décide pour réaliser son projet de démarcher les propriétaires de forêts privées environnantes. Le site de lâcher est choisi, et c'est ainsi que huit jeunes tétras, cinq mâles et trois femelles retrouvent la liberté le 15 septembre 2007. Ces oiseaux provenaient de plusieurs nichés issues des zoo de l'Orangerie à Strasbourg et du parc animalier de Sainte Croix en Moselle. Les adhérents de SOS Tétras ont dû faire face depuis la création de l'association à une certaine hostilité voire considérer une certaine jalouse des experts qui perdraient là la main, d'autant plus que le financement était réalisé sur des fonds privés et ne coutait donc rien aux contribuables.

Il est évident que compte tenu de l'expérience cévenole, un lâcher de huit oiseaux est insignifiant et peut paraître utopiste pour certains détracteurs de l'opération mais elle n'est qu'une étape et sera suivie en 2009. Enfin il est toujours bon de mentionner l'aide décisive des chasseurs du Val de Senones et de quatre clubs Rotary, qui ont permis le financement des tétras lâchés. M. Lucien Gangloff mentionne avec détail dans le compte rendu du rapport d'activité générale de l'association SOS Tétras, le lâcher du 29 septembre 2009. Il concerne 6 coqs et 10 poules. Plus d'une trentaine d'observations sont parvenues depuis au siège de l'association. Une carte des lieux d'observation a été réalisée par Mme B. Gangloff. Deux observations de tétras lâchés en 2008 ont également été rapportées.

Un coq, qui avait choisi un excellent biotope pour s'installer, il a été repris le 31 décembre 2009. Le territoire choisi était traversé par une route départementale, ce qui mettait la vie du tétras en danger à terme. Le coq était en bon état. Si les finances de l'association permettent l'achat d'oiseaux à l'étranger, elle en lâchera un plus grand nombre. Malheureusement la suite du programme fut avortée car les sites favorables sont dorénavant légalement interdits et fermés à toute initiative de réintroduction.

À titre d'exemple, pour fixer une population d'une quarantaine d'individus dans les Cévennes, Christian Nappé (Parc national des Cévennes) a dû lâcher pas loin de 600 tétras en quinze ans. Cela donne une idée de la tâche et de l'opération entreprise par SOS Tétras.

Les chasseurs de plaine et de bois savent très bien que pour planter une population de faisan commun sur une chasse, c'est le prix à payer. La population est considérée comme naturelle si elle n'a pas été renforcée par des lâchers depuis cinq ans au moins et à condition que l'effectif estimé au printemps soit supérieur à 50 oiseaux. (sources plaquette OFB).

Cela fait beaucoup de facteurs à maîtriser. Nous pouvons toutefois concevoir qu'ils peuvent susciter pour certains spécialistes quelques doutes sur la réussite du renforcement. Aussi, nous pouvons considérer que le contexte du massif du Donon comme site de lâcher était un cas particulier.



EN RÉFÉRENCE, LE RAPPORT CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL ALSACE

En date du 10 décembre 2012 (Michel Hoff).

Projet de réintroduction du Grand Tétras (*Tetrao urogallus*) dans le massif du Donon

Réunion du 13 septembre 2012,

Contexte

Considérant la forte régression du Grand Tétras (*Tetrao urogallus*) en Alsace, l'association SOS TETRAS a le projet de lâcher 20 grands tétras en forêt domaniale d'Engenthal (située sur le ban communal de Wangenbourg, dans le département du Bas-Rhin). Cette opération interviendrait plus précisément sur les terrains privés, au lieu-dit : « fermes du Schneeberg ». Cette opération serait engagée en 2012 et se poursuivrait pendant 4 années successives. Cette intervention s'inscrit dans la poursuite d'un programme de réintroduction engagé par l'association SOS TETRAS qui a procédé à des lâchers de Grand Tétras entre 2007 et 2009 dans le massif du Donon portant sur un total de cinquante oiseaux. Pour mettre en œuvre son projet, SOS Tétras sollicite une autorisation auprès du Préfet du Bas-Rhin en application de la nouvelle réglementation qui interdit l'introduction dans le milieu naturel de spécimens vivants de Grand Tétras mais prévoit cependant que des dérogations puissent être accordées par le préfet du département concerné par le site de lâcher après avis, notamment, du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel régional.

Questions posées au CSRPN

Dans ce contexte, l'avis du CSRPN est sollicité sur ce projet de réintroduction en

Références juridiques :

- L'arrêté du 9 avril 2010 interdit sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de spécimens vivants de certaines espèces d'animaux vertébrés protégées en application des articles L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Des dérogations à ces interdictions peuvent être accordées dans les conditions prévues aux articles L.411-3 (II), R. 411-31 à R.411-41 du code de l'environnement.
- L'espèce Grand Tétras (*Tetrao urogallus*) est listée par l'arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national.
- L'article R411-35 du code de l'Environnement précise que : « L'autorisation d'introduction est délivrée par le préfet du département dans lequel l'opération doit être réalisée, après consultation du conseil scientifique régional du patrimoine naturel et de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites siégeant en formation spécialisée dite « de la nature », sauf dans les cas mentionnés à l'article R.411-36. Cette autorisation vaut, le cas échéant, autorisation de transport des animaux et des végétaux, prévue à l'article R.411-6. Dans ce cas, elle peut fixer des conditions particulières à l'exécution de ce transport. »

Avis n°71

Référence à l'article R411-35 du code de l'environnement.

Considérant

- la réglementation (cf. les références juridiques citées) qui interdit l'introduction de spécimens vivants de Grand Tétras sur la totalité du territoire national et encadre l'octroi de dérogations ;



• la stratégie nationale d'actions pour le Grand Tétras pour la période 2012-2021 -172 p.- adoptée en février 2012 qui ne prévoit aucun renforcement de population durant les 5 prochaines années, ce qui signifie pour le CSRPN qu'a fortiori aucune réintroduction n'est envisagée dans les secteurs où l'espèce a disparu depuis de nombreuses années ;

- la note de présentation du dossier au CSRPN établie par la DREAL ;
- les échecs des tentatives connues de reconstitutions de population de Grand Tétras, en particulier celles réalisées dans le Massif Central portant sur 500 individus relâchés ;
- le dossier de demande de dérogation à l'interdiction de réintroduction de spécimens grands tétras (*Tetrao urogallus*) -3 p.- présenté par l'association SOS TETRAS le 10 novembre 2010 et les précisions apportées à la demande de la DREAL du 5 juillet 2011, complétées d'une annexe relatant les observations de grands tétras postérieures aux lâchers ;
- le fait que ce dossier présente les mêmes caractéristiques que celles qui ont conduit le CSRPN, répondant à une demande du président du Conseil régional, le 12 février 2009 (avis n° 10, annexe 1), à considérer « que l'opération de réintroduction du Grand Tétras projetée ne répondait pas de façon pertinente aux objectifs de maintien d'une population viable de cette espèce dans le massif vosgien et que les conditions de réussite du projet n'étaient pas réunies » alors que les conditions d'accueil du Donon (qualité de l'habitat au regard des besoins de l'espèce) ne se sont pas améliorées ;

• principalement, les prérequis d'une opération de reconstitution de populations (au regard des critères de l'IUCN figurant en référence dans la stratégie nationale d'actions pour le Grand Tétras) ne sont pas réunis : ainsi, les causes de disparition du Grand Tétras dans le massif du Donon (altération de son biotope sur la plus grande partie de la surface nécessaire au maintien d'une population viable et dérangements liés à la fréquentation hivernale et aux dépréciations causées par les sangliers) n'ont pas été éliminées ;

• les conditions nécessaires à la reconstitution de la population (10 000 ha d'un seul tenant de milieux naturels dont la moitié au moins favorable à l'oiseau) sont loin d'être atteintes : moins de 10 % de la surface nécessaire (677 ha d'habitats considérés comme très ou moyennement favorables) est favorable au Grand Tétras au Donon ;

• par ailleurs, même si ces conditions préalables étaient atteintes, le dossier présente plusieurs autres faiblesses : - absence de contrôle génétique des individus origines des oiseaux variées et non connues au moment du dépôt du dossier ;

- absence de suivi des populations introduites ; retour d'observations de terrain occasionnelles.

Le CSRPN adopte l'avis suivant

Le CSRPN considère que les conditions de milieu pour l'installation d'une population viable de Grand Tétras ne sont pas remplies dans le massif du Donon. L'opération de réintroduction du Grand Tétras projetée ne répond pas de façon pertinente aux objectifs de maintien d'une population viable de cette espèce dans la partie bas-rhinoise du massif vosgien. Elle s'inscrit en contradiction avec les orientations de la stratégie nationale d'actions pour le Grand Tétras adoptées en février 2012 et ne tient pas compte des préconisations de l'IUCN en ce qui concerne les opérations de reconstitutions de population d'espèces menacées.

En conséquence, le CSRPN préconise d'appliquer l'article du 9 avril 2010 qui interdit l'introduction de spécimens vivants de Grand Tétras sur la totalité du territoire métropolitain.

EN 2022, PROJET DE RENFORCEMENT DE POPULATION DE GRAND TÉTRAS DANS LES VOSGES

our enrayer la disparition du Grand Tétras dans les Vosges, le Parc naturel régional des ballons des Vosges et la Préfecture des Vosges ont décidé de lancer une opération de renforcement de l'espèce. Le projet montre pour l'instant quelques lacunes qui devront être revue sur certains points par une équipe de scientifiques spécialement mandatée.

Cette opération de renforcement de population est prévue pour le printemps 2023. À ce jour, sur notre vieux massif hercynien l'état de ladite population ne résume plus qu'à une dizaine d'oiseaux. Ces quelques individus sont concentrés dans le sud du massif et font état d'un appauvrissement génétique catastrophique, sans l'apport de sang neuf l'extinction est inéluctable.

En 1939 le massif vosgien dénombrait 2200 individus, en 1995, 250 oiseaux, en 2015, une centaine tout au plus et en 2023 une petite dizaine. L'arrêt de la chasse du grand tétras en 1972-73 n'a malheureusement pas inversé la tendance à la décroissance de l'espèce. Compte tenu du très faible effectif existant, il y a urgence à renforcer le plus rapidement possible la population résiduelle afin de conserver les traces des quelques gènes vosgiens subsistants.

L'objectif du projet est de capturer des oiseaux sauvages en Scandinavie pour les réintroduire dans les Vosges. Un renforcement rapide permettrait de conserver les gènes de la souche vosgienne de grand tétras. Le lâcher prévoit une procédure d'accompagnement pour améliorer l'habitat forestier, cette instruction est incompréhensible car depuis 1989, l'ONF investit dans le rétablissement des habitats. Un poste de chargés de mission ONF/ONCFS avait été mis en place durant les années 1990, sans compter le nombre d'intervenants d'associations spécialisées rémunérés par des subventions diverses.

Avec la disparition du grand tétras, le GTV peut-il encore raisonnablement prétendre à sa position singulière d'unique expert reconnu par l'ONF, surtout après tant d'années de combats menés face à un opposant de taille qui n'a jamais cessé de leurrer avec ses protocoles et directives diverses, dont leurs applications ont manqué d'efficacité sur le terrain. Durant toutes ces années, le GTV n'a cessé d'alerter les hautes instances et les aménagistes concernés. Pour quels résultats à ce jour ?

Depuis les premiers accords en 1989 puis 1995, la destruction des milieux n'a jamais cessé de continuer en réalité, la forêt est restée ouverte à tous les déliés, on a même surpris un agent forestier faisant son bois au mois d'avril sur une place de chant. Les zones de quiétude se sont réduites, et l'équilibre ongulés-forêt est plus que précaire. Le dérangement des grands ongulés n'a jamais été pris en compte dans la gestion des grands cervidés et le cerf paie aujourd'hui un lourd tribut sur cette erreur majeure d'appréciation de l'administration forestière. L'image emblématique du grand coq assimilée à la ligne bleue des Vosges n'est plus qu'un souvenir, les panneaux de signalisation routière sur de la route des crêtes ont perdu leur emblème, le grand tétras n'y figure plus depuis belle lurette.



Au cours des années, un cortège de facteurs limitant a annihilé toute remontée possible des effectifs. Dans ce contexte, la perte d'un seul oiseau devient dramatique et procure un sentiment d'irréversibilité à la lente disparition du coq. L'explosion des populations de sangliers et de cervidés, le dérangement touristique et la prédation naturelle sont des facteurs limitants auxquelles viennent s'ajouter les pertes naturelles et accidentnelles (collision par câble de téléski, haute tension, téléphonique, câble des clôtures électriques, grillage de protection forestière, voiture). En Allemagne en Forêt Noire, l'administration allemande paie un chasseur-piégeur à la destruction des renards durant toute l'année. Cette idée là serait impensable chez nous.

Les forêts séculaires sont indispensables au grand tétras. Elles assurent sous nos latitudes la pérennité d'espèces endémiques liées à la forêt boréale. Les exigences du grand galliforme considéré comme une espèce « parapluie » sont telles qu'en sauvant et protégeant le coq, on préserve par la même occasion un grand nombre d'autres espèces vivant dans le même milieu. Ces vieilles forêts sont le siège de résultats biologiques assurant le bon fonctionnement des écosystèmes montagnards. Le Grand Tétras fait partie de notre patrimoine naturel au même titre que n'importe quelle arbre ou œuvre d'art. Les réserves créées sont malheureusement de taille restreinte. Elles sont isolées au milieu d'importants massifs forestiers homogènes comme un timbre-poste perdu sur une immense enveloppe. Elles ne sont pas que des solutions temporaires à long terme car elles ne servent qu'à sauver momentanément quelques individus isolés. Le tissu social n'est plus assuré. Il faut pour cela instaurer une politique de gestion forestière adéquate sur l'ensemble du massif. Ces réserves « timbre-poste » pour être efficaces doivent avoir une continuité et une distribution homogène sur le massif. L'idéal serait d'en créer une tous les 2 km sur les lieux d'anciennes places de chant connues. Ces zones sanctuaires devront couvrir au minimum une cinquantaine d'hectares d'habitat favorable.

L'aménagement forestier réalisé constituera alors un véritable canevas homogène et cohérent en formant un chapelet de places de chant reliant entre elles toutes les sous-populations. Cet ensemble de mesure forme un véritable tissu social de l'espèce sur l'ensemble de la montagne vosgienne.

Aujourd'hui, il est fort regrettable de constater qu'il n'y a pas eu de véritable volonté politique pour sauver le grand coq. Toutes ces initiatives et applications ne sont dues qu'à des agents et techniciens forestiers qui amoureux du grand coq ont créé ces sanctuaires bien souvent sous l'ire des cadres de l'administration forestière.

En tant que simple observateur j'ai toujours eu l'im-



pression que la distribution de ces zones spéciales de protection n'était que de la poudre aux yeux servant à calmer les ardeurs du lobbying écologiste toujours plus agressif. On peut dès lors penser que les instances concernées ont laissé, volontairement la situation pourrir afin que s'éteignent en douceur les oiseaux subsistants. Comme si la disparition du tétras était déjà inscrite sur les tablettes de la foresterie, et sa fin considérée comme inéluctable et naturelle. Cela constitue un « crime » parfait car il échappe totalement à l'autorité des forestiers et les dégage de toutes leurs responsabilités, d'autant plus qu'avec tous les accords et directives signés, l'ONF a réussi à enfermer dans une bulle le groupe tétras Vosges, sa reconnaissance par l'administration forestière comme seul et unique expert est à double tranchant car ce n'est pas en s'isolant que l'on résout les problèmes. Ainsi, en 2023, suivant le projet de renforcement, une quarantaine de grands tétras scandinaves devrait rejoindre les vieilles forêts vosgiennes après une dernière validation de principe par les conseils régionaux et nationaux de protection de la nature.

En 2022, il s'avère que seuls 3040 ha sont encore habités « régulièrement » ou plutôt occasionnellement. Ces zones comprennent les réserves nationales : du Grand Ventron (1650 ha) qui abriterait 1 à 2 oiseaux, du Tanet - Gazon du Faing - Haute Meurthe (1050 ha) où il resterait 1 à 2 oiseaux et enfin Longegoutte (340 ha) où il subsisterait 2 couples de grand tétras. La surface habitée représente seulement 2,45 % de milieux favorables sur les 12 391 ha classés en 2015 en zone d'action prioritaire par la directive tétras établie en 1989.

Ces sites seront prioritairement choisis. Le lâcher pourrait être accompagné d'un élevage de type « Born to be free », cette méthode permet un excellent taux de survie

des galliformes (165 jours). Le parc animalier de Sainte Croix en Moselle devrait fournir quelques oiseaux d'élevage. Le suivi des grands tétras relâchés sera assuré par le Groupe Tétras Vosges et les Fédérations des chasseurs des départements concernés (68-88). D'ores et déjà la FDC 88 s'est portée partie prenante du projet.

En 2018, un xième renouvellement de partenariat entre l'ONF et le Groupe Tétras Vosges fait l'objet d'une convention paraphée d'une dernière signature afin de conclure à une sauvegarde désespérée d'une population qui s'élevait alors encore à centaine d'individus. Il faut quand même préciser que ces directives existent depuis 1989 et que moins de 0,5 % des forêts du massif vosgien sont encore fréquentées par une demi-douzaine d'individus identifiés, alors que 3 % des forêts avaient été classés en zones prioritaires avec application des directives.

Cette opération est celle de la dernière chance pour le grand coq vosgien. Contrairement à ce qui peut se dire ça et là, la seule expérience réussie en Europe a eu lieu en Écosse à la fin XIX^e siècle avec des grands tétras d'origine suédoise.

Compte tenu du contexte particulier de la réintroduction du grand tétras dans les Cévennes, il est difficile de dire qu'elle s'est soldée par un échec en elle-même. Le revers de l'opération appartient plus au côté humain qu'à un manque d'adaptation des oiseaux. On ne peut pas dire que Christian Nappée (responsable de la réintroduction du grand coq dans le Parc national des Cévennes) a été aidé par les instances du parc et encore moins par la foresterie locale. La qualité et la surface disponible des biotopes favorables sont primordiales pour la renaissance d'une métapopulation.

Le tourisme vert doit être impérativement canalisé de façon drastique. Une augmentation du flux touristique et des activités de plein air après les restrictions dues à la Covid 19 ont incité la foule à une plus grande fréquentation de la montagne.

Le dérangement est une des causes principales de la disparition du grand tétras avec les surdensités locales du chamois, du cerf élaphe et d'une présence artificielle de sangliers alimentée par l'agrainage en Alsace. Un problème se dresse à l'horizon car du versant vosgien l'agrainage du sanglier est interdit en montagne, alors que dans le Haut-Rhin il est autorisé. L'hypothèse de mener une campagne de piégeage des suidés a été émise par le PNRBV, si elle a lieu qui va l'opérer réellement ? Charge aux chasseurs de gérer le sanglier en montagne. En ce qui concerne le cerf élaphe, la chasse est un maillon indispensable pour assurer la pérennité forestière, à laquelle une fois encore, le cerf contribue. La régulation doit impérativement être écologique (c'est-à-dire la réplique du schéma naturel), basée sur le res-



pect de la biologie et de l'éthologie de l'espèce ainsi que sur le fameux équilibre « agro-sylvo-cynégétique », une notion déjà défendue depuis plusieurs décennies sans oublier le dérangement qui est le facteur principal de tous les troubles de l'espèce. La surdensité animale par rapport à une capacité d'accueil est souvent incriminée pour expliquer des dégâts forestiers, or c'est oublié le rôle négatif joué par une sylviculture inadaptée ainsi que les conséquences du dérangement et du stress induit. Une pression de chasse excessive est particulièrement délétère. On comprend donc aisément que pour réduire ces dégâts il est primordial de mener des actions cynégétiques, sylvicoles et de lutte contre le dérangement, une variable trop souvent sous-estimée dans les discours des opposants au cerf.

La prédation est un des vecteurs principaux de la réussite ou de l'échec. Si l'expérience écossaise de réintroduction du grand tétras fut une réussite parce qu'auparavant le terrain y avait été préparé. Tous les mésoprédateurs et les corvidés furent éliminés et certains rapaces contrôlés. Comme l'ont démontré scientifiquement les biologistes norvégiens, le contrôle de la prédation est primordial car son niveau définit le taux de survie des oiseaux. En son temps, Christian Nappée responsable de l'élevage de grands tétras et chargé de mission faune forestière au service scientifique du parc national des Cévennes avait déjà constaté les méfaits de la prédation. C'était pour lui un élément déterminant pour la réussite de la réintroduction.



vert et du dérangement sur les sites de lâchers. Cela fait beaucoup de facteurs à maîtriser. Nous pouvons donc concevoir qu'ils puissent susciter quelques doutes quant à la réussite du renforcement, mais aujourd'hui, il faut absolument tout tenter pour sauver le grand tétras vosgien.

Les détracteurs du retour du grand coq prennent toujours comme caution l'avis défavorable du conseil scientifique. Ce qui m'étonne c'est que beaucoup de détracteurs trouvent normal de dépenser encore une somme d'argent conséquente pour réaliser une ultime étude qui ne servira à rien sinon à justifier le salaire et la fonction de tous les scientifiques et intervenants. Un document de plus qui rejoindra les fonds abyssaux où ont disparu une multitude de rapports représentant un travail titanique qui n'aura eu souvent comme principale vertu que l'obtention d'un diplôme ou bien de garnir les étagères poussiéreuses d'un placard oublié dans un bureau. À ce niveau, le bilan carbone de l'oiseau est plutôt déplorable et la quantité de papier demandée à réaliser toutes ces études aurait pu sauver quelques dizaines d'hectares de forêts séculaires.

Cela fait 40 ans que l'on dépense les deniers publics à entretenir des intervenants et à payer des études diverses, jamais un oiseau n'a été autant étudié. Nous devons rester pragmatique, ce qui par constations n'est l'apanage des bureaucrates. La vérité veut que tout cela n'ait servi à rien, alors un peu plus, un peu moins, la tentative de renforcement mérite l'essai. À la lecture du rapport, je suis surpris de la quantité d'informations et de justificatifs que demande le comité scientifique au PNRBV. Le nombre d'éléments souhaités peut-être rédhibitoire et ne pas tenir compte de l'urgence, avec le délai proposé de cinq ans, il y aura longtemps que nos derniers tétras auront disparu. Un tel dossier doit comporter plusieurs étapes, un renforcement de population, suivi d'une réintroduction et enfin d'un accompagnement par la méthode d'élevage « Born to be free ». Je m'étonne que cette décomposition du programme n'ait pas été intégrée. Sans faire de complotisme, la tournure des événements n'est pas très limpide ou au contraire paraît trop claire, le grand tétras semble devenir la pierre angulaire d'une politique où les acteurs et partenaires font preuve d'une partialité outrecuidante sur fond de conflits d'intérêts.

Je ne peux donc me résigner à ce que mes enfants et petits-enfants ne puissent pas profiter de tout ce que le grand coq a pu m'apporter durant ma vie. Les gens de terrain restent divisés sur l'action à mener, si la passion rend parfois les hommes aveugles, l'immobilisme décisionnel est la vertu de ceux qui n'osent jamais rien entreprendre et qui critiquent toujours tout. C'est l'éternel problème du pot de fer contre le pot de terre. Aujourd'hui, le parc naturel régional des ballons des Vosges est dans la posture du pot de terre comme l'avait été à l'époque l'association SOS Tétras. Dans tous les cas de figures si conflit il y a, c'est la foresterie qui en sortira gagnante car elle aura carte blanche officieusement pour gérer ses forêts comme elle l'entend.

Il est difficile de se résigner à accepter que ce soit la fin. Une forêt à grand tétras, sans grand tétras est moribonde, sans âme. Le grand coq de bruyères est une espèce parapluie, sa présence induit la promiscuité d'un nombre d'espèces remarquables. Robert Hainard avait écrit : « Le grand tétras mesure l'équilibre de notre nature ».

Le rapport du conseil scientifique est plutôt cinglant, et fait ressortir le manque de préparation du projet qui semble avoir été réalisé rapidement avec les moyens du bord. Un dossier mal préparé porte toujours préjudices, il s'ensuit, dès lors, un très sévère réquisitoire contre les instances du parc. Les lacunes relevées sont nombreuses et le conseil reproche surtout l'absence de vision globale et du manque de maturité du projet (cf. conclusion du Conseil Scientifique).

Le CSRPN constate en accord avec les partenaires et acteurs du terrain (GTV, ONF, CENL, OFB, la DREAL, la Région Grand Est, le Commissariat de massif), le déclin du Grand Tétras sur l'ensemble des sites du Massif. Si le CSRPN estime que les milieux mis à disposition ne sont plus adéquats à la présence du grand tétras, alors toutes ces directives tétras, accords et conventions passés et signés entre l'ONF et le Groupe Tétras Vosges, entre 1989 et 2019 ont servi à quoi ? Sans oublier la création durant les années 1990, d'un poste de chargé de mission tétras rémunéré en partie par l'ONF et l'ONCFS. Des territoires favorables sont vides et conviendraient localement à une réintroduction. Le travail réalisé par le Groupe Tétras Vosges durant toutes ces années mériterait bien cette tentative et puis cela contraindrait l'ONF à tenir ses engagements concernant une sylviculture adaptée et le maintien d'une riche biodiversité. Afin que toutes ces missions, contrats et autres protocoles ne soient pas restés en vain et qualifiés, un jour, de marchés de dupes.

Si l'on s'en tient à l'application de la directive tétras et à sa mise en place depuis 1989 et revue en 1991, il aurait parfaitement sa place sur les trois secteurs choisis par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, la surface favorable représente au total 3040 ha, elle pourrait accueillir au total une centaine d'oiseaux soit

4 à 5 grands tétras aux 100 ha. Charge alors aux forestiers, et aux chasseurs de faire le nécessaire pour reconstituer une métapopulation pérenne.

Le réchauffement climatique reste toutefois un sujet discutable car l'oiseau possède tout de même certaines facultés d'adaptation car il peut vivre dans des secteurs plutôt méditerranéens ; dans les Pyrénées Orientales et dans le Parc Natural Del Alt Pirineu en Espagne. Dans ce dernier, il ne subsisterait plus que 150 grand tétras, ici aussi une importante présence du cerf serait une des causes majeures du déclin du grand galliforme forestier car les biotopes à tétras sont détruits par la dent des cervidés. Dans ces milieux ibériques, le raisin d'ours et la framboise remplacent les myrtilles, le pin sylvestre et le pin à crochets sont présents en altitude (1500-1700 m). Dans les Cantabriques, le grand tétras vit au milieu des forêts de chênes, de hêtres et de houx avec un sous-bois parsemé de bruyères et de myrtilles. Cette sous-espèce est aussi en voie d'extinction. Le CSRPN mentionne dans son rapport que : « l'écosystème vosgien pourrait, dans les prochaines années, du fait des changements climatiques, se révéler inadapté au maintien d'une population de Grand Tétras, faute de la possibilité pour cette espèce, à la niche climatique étroite (Poirazidis et al. 2019) de monter en altitude dans les Vosges ». Cet argument peut être vraisemblablement revisité par les arguments scientifiques édités par Roland CARBIENER. (voir pièce jointe au dossier ci-dessous)

Cet argument présenté sous cette forme est certainement un problème de poids mais n'oublions pas qu'une montagne de 1300 mètres dans les Vosges, c'est un sommet de 2000 mètres dans les Alpes, en raison du climat et de la latitude. Concernant le sommet du Hohneck, bien que de relative faible altitude (inférieure à 2000 m), il présente une nature dénudée. Les vents océaniques



qui fouettent cette région rendent en effet quasiment impossible toute végétation forestière, soit un aspect semblable aux étages subalpins. Cette caractéristique, dans les Vosges, le rend unique en son genre.

Le développement des infrastructures touristiques et des activités de plein air durant toute l'année ont modifié l'approche de la montagne. Elle est devenue un champ de foire qui se traduit par une très forte augmentation de la fréquentation, y compris la nuit, on a surpris, grâce aux pièges photographiques, des ramasseurs de myrtilles récoltant la nuit. Toutes ces activités induisent un dérangement excessif sur l'ensemble du massif.

Certaines associations ont demandé la fermeture de la route des crêtes durant la période sensible du 1/12 au 30/06, alors qu'elle est systématiquement barrée durant les périodes d'enneigement.

Si avec le réchauffement climatique le grand coq venait à perdre « fictivement » 300 m d'altitude selon les données relevées par Roland Carbigner ce n'est pas véritablement un argument décisif justifiant le renoncement d'un renforcement de populations car répétons-le il y a urgence. Cela fait plus de 40 ans que l'on prône des objectifs précis, à croire que ceux-ci ont été créés pour amuser la galerie car quand on voit les résultats, nous sommes en droit de douter de l'efficacité du partenariat ONF-GTV. Que d'argent dépensé pour rien. Au regret, de constater que le Groupe Tétras Vosges s'est enfermé dans sa bulle, pernicieusement l'ONF lui a fait croire à des prétentions que le groupe n'a jamais véritablement eu. L'administration forestière a parfois usé de ce pouvoir factice entre guillemet pour prendre, dans son intérêt, des décisions partisanes (ex. : opposition à la réintroduction du grand tétras sur les forêts domaniales du massif du Donon en 2007, 2009, puis en 2019, le refus de reprise de gélinoise des bois en forêt domaniale à la suite de l'avis défavorable du groupe tétras Vosges, etc.). Dans ce contexte nous pouvons remarquer que les échanges fonctionnèrent à merveille avec toujours un avis similaire et collégial.

Des détracteurs au renforcement proposent un calendrier des actions avec la validation de l'efficacité des mesures prises, une fois de plus de qui se moque-ton ?

C'était dans les années 1990 qu'il fallait réellement appliquer ces propositions et surtout pas quand l'espèce touche à l'extinction totale. Assez de dépense inutile, consacrons plutôt cet argent à un renforcement ultime avant la disparition définitive de la souche vosgienne.

Le financement du projet : le programme financier dans la globalité d'une telle opération est estimé à plusieurs millions d'euros. Une première étape consisterait à renforcer de quelques individus les sites où la présence du grand tétras est encore avérée puis d'observer la première année le pouvoir d'adaptation des oiseaux lâchers et d'en tirer quelques conclusions sur la durée et le nombre de lâchers à réaliser. Cela semble plus réaliste, moins couteux, et nous aurons, au moins, eu le mérite d'avoir essayé.

Pour certains esprits chagrins cette opération ne s'inscrit que dans le cadre d'une politique de communication de certaines institutions. Je pense que l'avenir du grand coq doit se tenir le plus éloigné possible de ces débats partisans. De nombreuses expériences se sont, certes, soldées par des échecs. Quant aux études scientifiques menées durant toutes ces années, elles ont été majoritairement subventionnées, à grand coût, par des organismes nationaux ou européens (Life). Elles ont pour seuls avantages d'exister, alors que presque personne ne les lit ! Elles ne servent malheureusement qu'à meubler la rubrique bibliographique d'ouvrages spécialisés ou viennent s'empiler sur les étagères poussiéreuses de placards oubliés, personne n'a jamais parlé du coût de leur réalisation. Alors démontrons un minimum d'audace, il est temps de passer à l'action, de cesser tous ces palabres et réunionnites qui mobilisent une énorme énergie qui pour finir se perdra dans les méandres d'une bureaucratie aussi pesante qu'inefficace. Que diable, de l'action et plus de blablas, le grand coq se meurt. Cessons ces comportements égoïstes animées par les causes animalistes et antispécistes qui sournoisement pourrissent l'impartialité des études par leur travers politique et autres courants d'idées. Comment, nous les vosgiens pouvons-nous encore nous regarder dans une glace car en acceptant de baisser les bras nous contribuons à la disparition l'oiseau emblématique de nos vieilles forêts.



EN CONCLUSION

Cela fait un demi-siècle que je suis et observe, le grand tétras à travers toute l'Europe. Je ne compte plus mes sorties naturalistes où j'ai guetté par tous les temps l'oiseau antédiluvien. Que d'affûts, que de dénivélation réalisée à la recherche de ma chimère, que de comptages passés sous des conditions météos extrêmes.

Je l'ai aussi chassé en France et en Scandinavie et autres pays du Nord, au chant, à l'affût, en ski et à l'aide de chiens d'arrêt.

C'est avec une immense tristesse et une énorme colère que je vois l'oiseau tirer sa révérence. En 1990, je rentre dans le Groupe Tétras Vosges, je fais partie à l'époque des 10 % d'adhérents chasseurs, on m'avait alors demandé quelle était ma motivation pour rentrer dans le groupe, j'avais alors répondu : « que je suis venu ici dans l'espoir qu'un jour mes petits enfant pourront à nouveau chasser le grand coq dans mes montagnes si chères à mon cœur ».

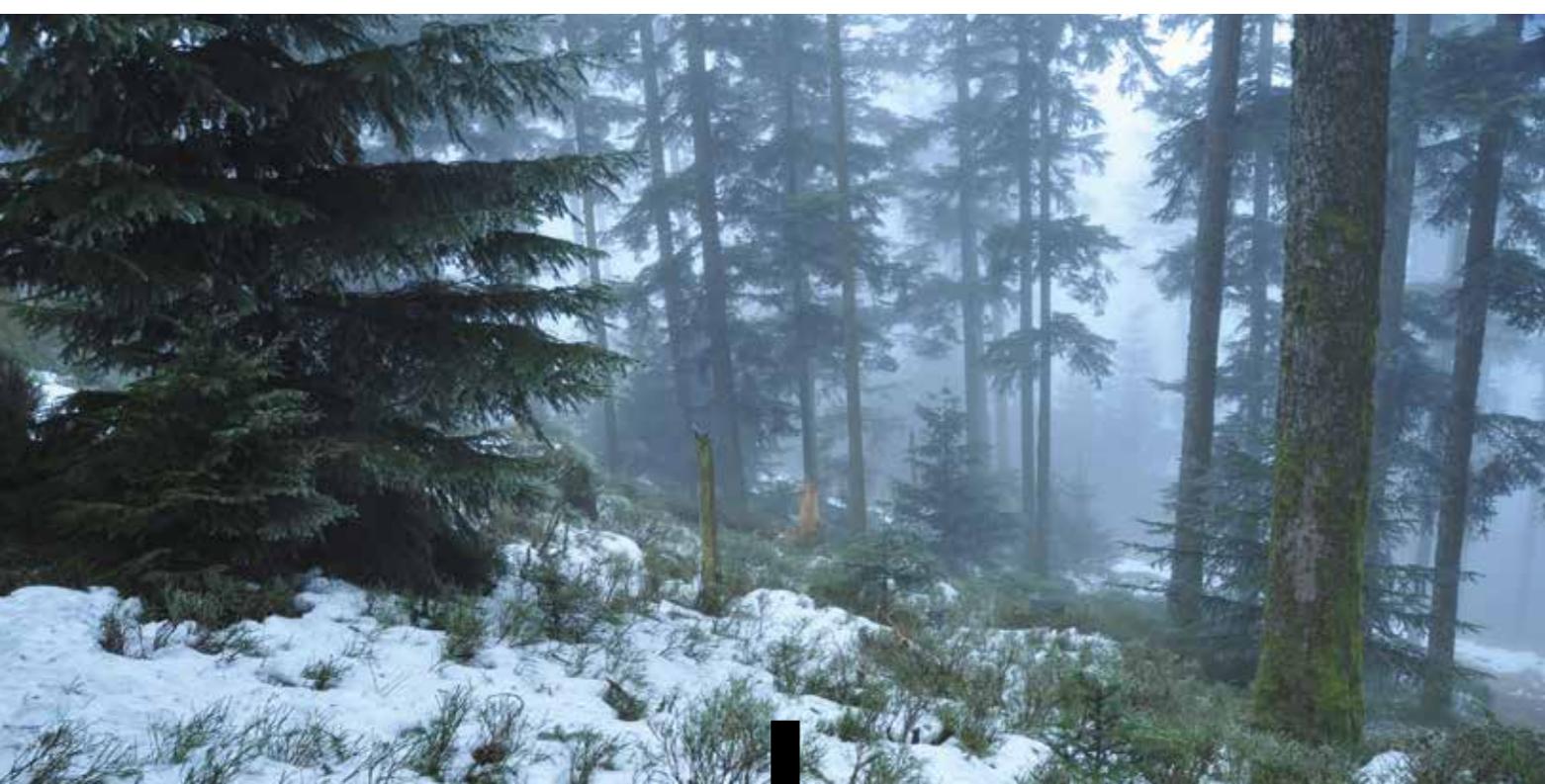
C'est mon oiseau totem, mon oiseau fétiche car il est symbole vivant de nos forêts primaires et quand certains annoncent sa disparition comme une évolution inéluctable je bondis de rage. Il y a tant d'incohérence dans cette extinction qu'un jour il faudra bien que les naturalistes de premier plan se sentent concernés par leurs propres propos et leurs actes. Comment peut-on afficher du mépris pour ce dont on a tiré tant d'avantages durant des années. J'ai consacré une monographie de 575 pages sur le grand tétras, c'est en quelque sorte un livre qui couronne une existence de coureur des bois et une vie passée à guetter les ombres. Cet ouvrage représente un nombre difficilement quantifiable de sorties et de présence sur le terrain. Mon travail a été couronné par le 1^{er} prix littéraire catégorie Natura par Connaissance de la Chasse en 2018.

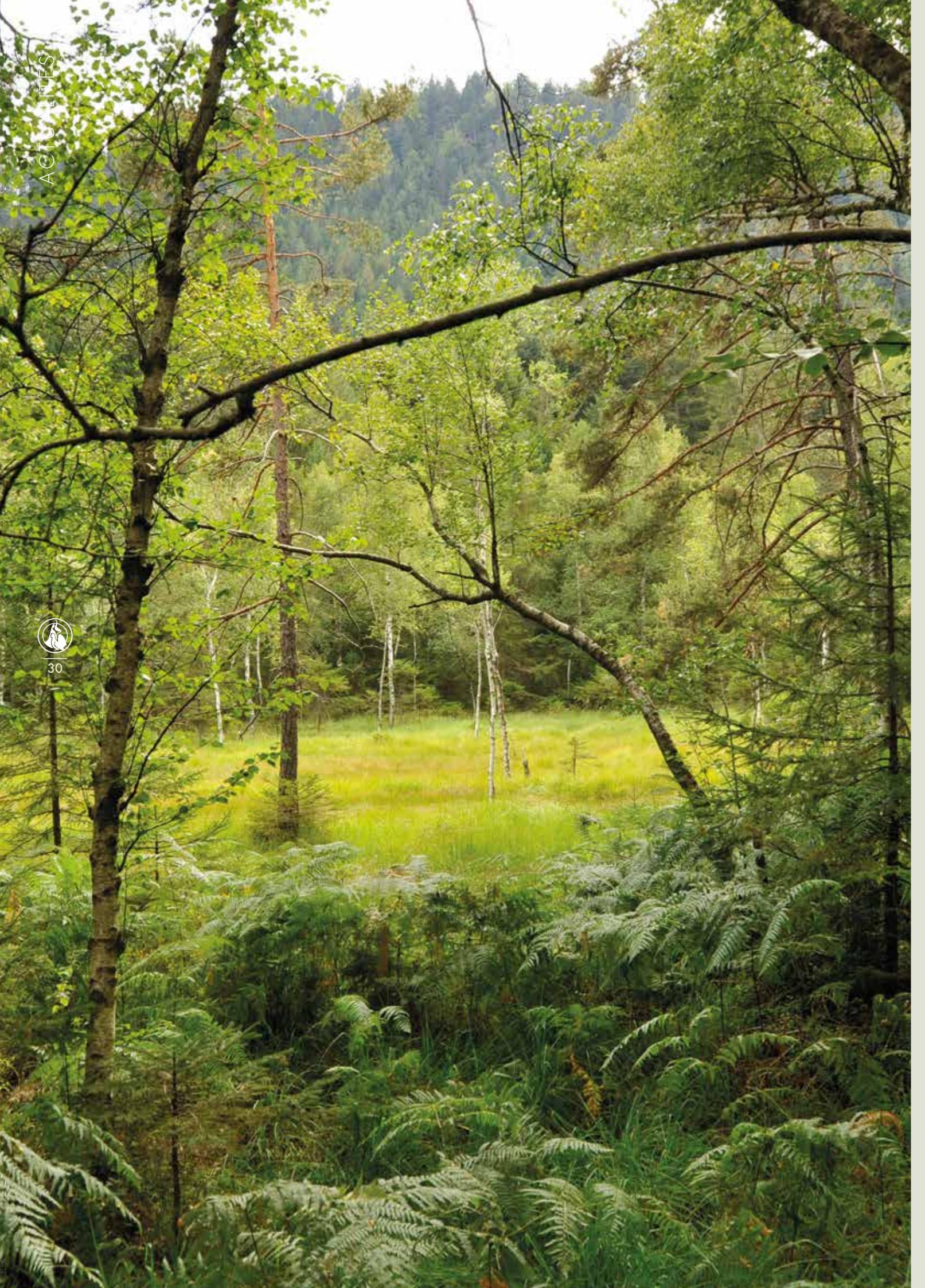
Je dois le succès de mon ouvrage à tous mes compagnons biologistes, forestiers, agents ONCFS ou OFB, naturalistes, photographes, chasseurs, bûcherons, braconniers et autres braconniers d'images en montagne, grâce à eux j'ai pu apprendre, échanger, comprendre

la stratégie de vie du plus grand galliforme de nos bois. Étudiant j'ai longtemps entretenu une correspondance avec Madame Couturier. La rareté de l'oiseau, son caractère farouche, son adaptation à vivre au sein des hivers les plus rudes m'ont toujours fasciné. Si le taux d'enneigement a diminué dans nos montagnes, une importante pluviométrie est toujours présente, le décalage de printemps pluvieux peut être néfastes mais cela a toujours fait partie du cycle de vie de l'oiseau, car la réussite des nichées dépend de l'évolution de la météorologie. Ces dernières années on observe des pontes légèrement plus précoces. Le réchauffement climatique est devenu un leitmotiv fourre-tout, c'est devenu le mot passe-partout à la mode.

Si le tourisme sauvage et les activités de plein air sont devenus la chienlit pour la nature, commençons donc par éduquer et informer le grand public plutôt que de financer la nature ou de sévir pécuniairement plus tard. La nature appartient à tout le monde et pas seulement à ceux qui prétendent au « savoir » uniquement parce qu'ils ont accès à des sites privilégiés. Ce comportement est des plus néfastes à long terme car c'est le meilleur moyen de désintéresser et déresponsabiliser les gens. Mettre la nature sous-cloche n'est pas la solution surtout quand quelques initiés et autres récipiendaires possèdent le trousseau de clefs des jardins secrets. Pour toutes les espèces les zones de quiétude sont primordiales, il suffit de respecter la loi du silence et les délimitations territoriales. Dans ces conditions, le grand coq et l'homme peuvent supporter la promiscuité.

L'avenir du grand coq et sa réintroduction dépendent d'un grand nombre de conditions. Il aurait fallu que la directive de 1989, modifiée en 1991 puis en 2006 soit appliquée réellement sur l'ancienne aire de répartition des tétras. En 1989, elle représentait 31 490 ha soit 6 % de la forêt vosgienne, une population de 170 coqs chanteurs était alors recensée. Avec les effets positifs de la directive on pouvait espérer 1000 tétras tous sexes confondus, soit 4 oiseaux aux 100 ha. Si le rêve était utopique, il nous avait tout de même permis l'espoir d'un retour.





EN RÉFÉRENCE, LE RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DU GRAND EST

En date du 7 février 2023

Avis sur la demande d'autorisation d'introduction dans le milieu naturel de Grand Tétras (*Tetrao urogallus*) dans le département des Vosges pour les 5 prochaines années.

Avis et conclusion du CSRPN

Le CSRPN émet un **avis défavorable** à la demande d'autorisation d'introduction dans le milieu naturel de Grand Tétras (*Tetrao urogallus*) dans le département des Vosges pour les 5 prochaines années. Le dossier présenté manque de maturité et comporte de trop nombreuses lacunes tant en matière de prise en compte des facteurs à l'origine de l'effondrement des populations de Grand Tétras dans les Vosges que d'analyse de la littérature scientifique et de fourniture d'informations indispensables à la compréhension de la situation dans les Vosges. Le CSRPN considère que le projet ne permettra pas d'éviter l'extinction de la population sur le massif au cours des cinq prochaines années car les conditions indispensables au rétablissement d'une

population viable de Grand Tétras ne sont à l'évidence pas réunies. Par ailleurs, les quelques mesures d'accompagnement, généralement non acquises à ce jour sont loin d'être à la hauteur des besoins qu'une telle opération nécessiterait pour espérer des résultats positifs. De telles mesures devraient impérativement concerner à minima toute l'aire de présence récente du Grand Tétras. Le CSRPN recommande de poursuivre et amplifier les actions déjà en cours en vue de rétablir le bon fonctionnement de l'écosystème, à l'échelle du massif vosgien et de tout mettre en œuvre pour éviter que la situation ne se dégrade un peu plus. Le CSRPN insiste sur le fait que, même en l'absence de Grand Tétras, de telles actions demeurent pleinement justifiées au regard des nombreux enjeux actuels et à venir concernant la biodiversité dans toutes ses déclinaisons. Si ces mesures, évaluées à l'aide d'un panel d'indicateurs pertinents, s'avéraient efficaces, alors la question d'une opération de réintroduction mûrement réfléchie, pourrait être revisitée à moyen terme.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis>

2023-129- Renforcementgrandtetras.pdf



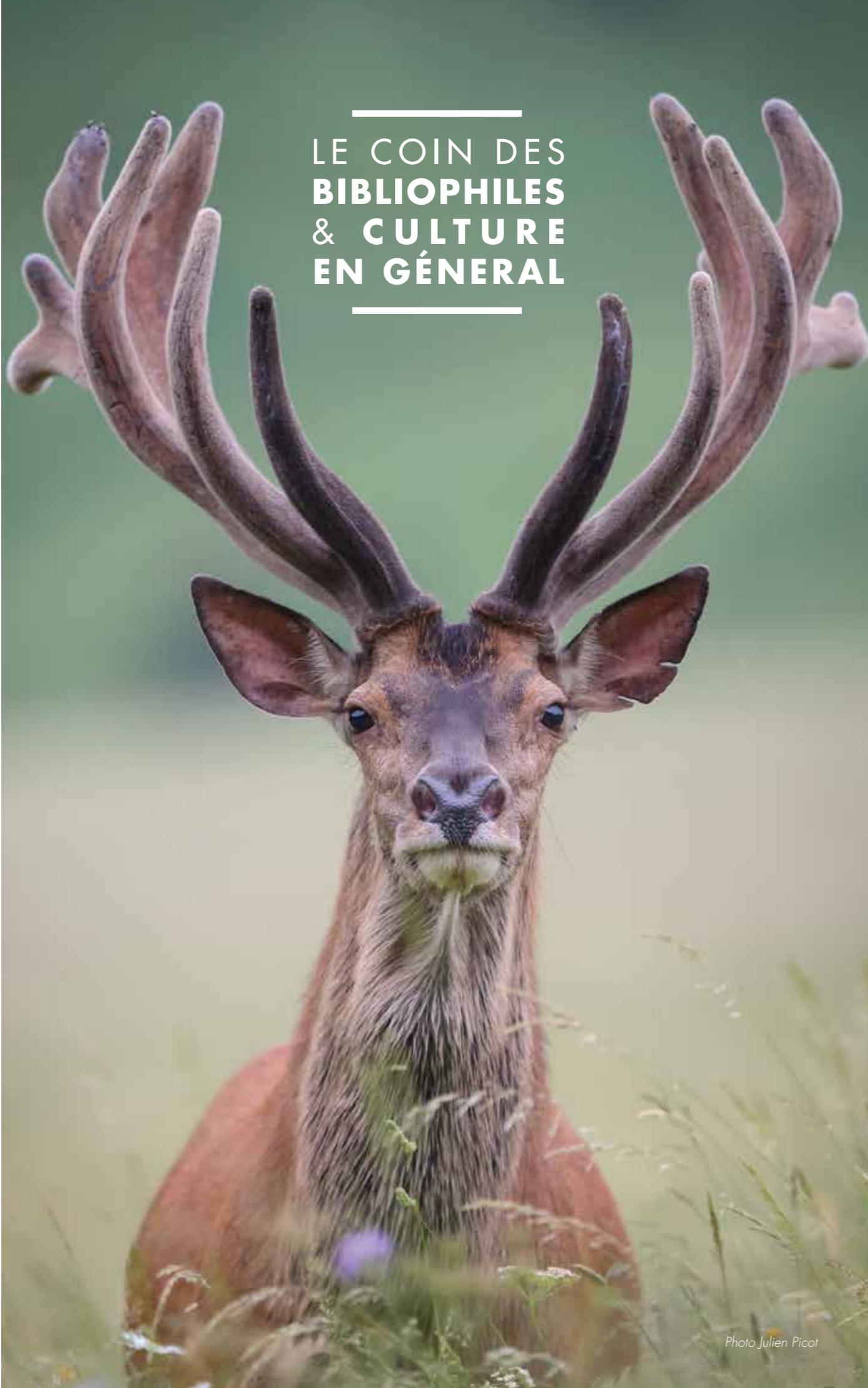
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE COLMAR 59° vol 1984, 1985, 1986, 1987 DEUX ASPECTS BIOGÉOGRAPHIQUES TRÈS CONTRASTÉS DE L'ALSACE : la grande Crête des Hautes Vosges et les Rives du Rhin

Par ROLAND CARBIENIER

Université Louis Pasteur U.A. 95 CNRS

Centre d'Etudes et de Recherches Éco-Géographiques.
Laboratoire de botanique et de Cryptogamie.

« En effet, au niveau de la grande crête, l'observateur rencontrera des plaques de neige jalonnant la rupture de pente du rebord supérieur des anciens cirques glaciaires. Un botaniste pourra lui montrer, en ces mêmes lieux, une minuscule plante, la Sibbaldie, une arctico alpina qu'on trouve jusqu'au Spitzberg, en Islande et au Groenland. Il verra la forêt former vers 1300 m une limite naturelle extériorisée par des arbres nains rabougris et tortueux ne dépassant pas 5 à 6 m de haut, tel qu'on en voit en Laponie (et en partie ce sont les mêmes espèces : bouleau pubescent, sorbier des oiseleurs). Il y verra aussi sur les hautes chaumes au-delà de cette forêt ramifiée, des paysages alpestres avec des pelouses et landes fleuries de plantes alpines. Bref, l'ambiance rappelle à la fois le Grand Nord et les alpages ».



LE COIN DES BIBLIOPHILES & CULTURE EN GÉNÉRAL

LIVRES & BEAUX LIVRES

LE CHAMOIS ET L'ISARD

de Jean-Robert Gentelet

auto-édition, 2020, rééditions 2022

Le Chamois et l'Isard comptent parmi les plus beaux fleurons de notre Grande Faune. Jean-Robert Gentelet nous invite à pénétrer dans l'univers fascinant de Rupicapra en marchant dans les pas de nombreux chasseurs, photographes animaliers ou auteurs réputés. Ces miscellanées accordent une place majeure à la chasse de nos deux antilopes prestigieuses. L'auteur a ajouté une contribution substantielle sur l'importance accordée aux trophées et une réflexion éthique sur la chasse de nos deux espèces montagnardes, de plus en plus forestières également à basse altitude.

Brochure format A4, 163 pages, papier intérieur 135 g couché mat, dos carré collé.

110 photos couleur et noir et blanc dont 11 pleine page.

21 tableaux trophées + balistique bibliographie 84 références.

Coût : 30 euros, port colissimo inclus.

Commande : Jean-Robert Gentelet

34 rue de la Charmille - 67200 Strasbourg

Tél. 06 45 75 07 38 - Mail : rupicapra39@orange.fr



LE CERF DE PÈRE EN FILS

de Franck et Julien Picot

auto-édition, 2022 - Photos Julien et Franck Picot



Je m'appelle Julien Picot. Je suis collaborateur pour la presse cynégétique, photographe animalier, membre de l'AHRCGG, titulaire du brevet du même nom, mais aussi, et surtout, un passionné inconditionnel de l'espèce cerf.

Mon père, avec qui je partage cette passion, et moi, avons sorti cet été un livre intitulé "Le Cerf de Père en Fils". Il est le résultat d'une douzaine d'années passée à suivre, observer et photographier cet animal par tous les temps et en toutes saisons au cœur d'une vallée alsacienne qui pleure aujourd'hui à la mémoire des années giboyeuses désormais révolues.

C'est un plaidoyer militant et engagé pour cette espèce, qui a comme but de rétablir la vérité autour du cerf dans un débat public complètement gangrené par la propagande anti-cervidés menée par ses opposants. Ce n'est plus un secret, le cerf est désormais le bouc émissaire par excellence des forestiers, de l'administration, d'une partie du monde agricole avec le soutien mal avisé de certaines associations dites "nature" et l'appui d'élus souvent mal renseignés (pas tous heureusement). Pendant que ces gens-là accusent le cerf de tous les maux, ils s'affranchissent d'expliquer à la population, comment nos forêts se sont transformées en simples champs d'arbres, pourquoi nos prairies de montagne se résument désormais à de tristes prêts d'herbes et de quelle manière les derniers coins reculés et sauvages sont dorénavant devenus des zones de loisirs à ciel ouvert. L'actualité récente témoigne des tensions particulièrement vives qui opposent chasseurs et forestiers un

peu partout en France et plus encore dans le Grand Est. Ce qui me révolte plus que tout, c'est que l'argumentaire systématiquement utilisé à charge contre le cerf, aussi mensonger et caricatural soit-il, fini à force d'être répété à tout va, par raisonner comme une vérité absolue auprès d'un public méconnaisseur.

Un grand nombre de combats se gagnent ou se perdent aujourd'hui sur le front de la communication. Mon père et moi avons donc fait le choix de mettre nos images et nos mots au service de la cause du cerf. En plaider pour cet animal, nous défendons également le rôle fondamental joué par le chasseur dans la protection de la nature à une échelle beaucoup plus large.

Cette démarche n'est aucunement commerciale. Croyez bien que si nous avions voulu nous enrichir nous aurions fait un tout autre livre. Nous avons financé celui-ci sur nos deniers personnels et cela pour deux raisons. Premièrement, nous souhaitions rester libres d'écrire et de montrer ce que nous voulions sans avoir à composer avec les désiderata d'un chef d'édition. Deuxièmement, nous ne voulions pas que l'on puisse nous accuser de faire du lobbying pro cerf au prétexte que nous aurions été payés pour le faire. Les idées et les valeurs que nous défendons dans ce livre sont celles auxquelles nous croyons sincèrement.

"Le Cerf de Père en Fils" a été pensé non pas comme un outil de propagande mais comme un outil de communication moderne, agréable à lire, plaisant à regarder et accessible dans sa compréhension par un large public. Le monde cynégétique a pris beaucoup de retard dans ce domaine et peine à mesurer les enjeux qui gravitent autour de ces nouveaux moyens de communiquer, de lutter et de défendre les choses qui nous tiennent à cœur.



Bien que ce livre bénéficie de très bons retours, je regrette l'engouement modéré du monde de la chasse pour ce dernier alors même qu'il s'agit d'un ouvrage qui plaide pour l'un des plus beaux animaux que nous avons la chance d'accueillir sur le massif vosgien et qui défend une activité pourtant largement décriée au quotidien. Je tiens néanmoins à remercier tout particulièrement la presse cynégétique et les amis chasseur qui ont spontanément proposé leur aide pour diffuser le livre et en parler autour d'eux. Nul doute qu'ils se reconnaîtront. Je déplore par ailleurs du manque d'entrain d'une partie des chasseurs pour défendre cette espèce dont l'éradication souhaitée n'est même plus dissimulée. Pendant que l'on tergiverse et que l'on s'évertue à défendre des pratiques clivantes et des comportements inexcusables au nom d'une solidarité corporatiste sans faille, on a toutes les peines du monde à fédérer, à rassembler et à travailler sous une même bannière pour sauver le cerf d'une fin tragique. Par manque de motivation, de courage parfois, ou par intérêt politique, je constate que l'on en est encore trop souvent à caresser les forestiers et l'administration dans le sens du poil avec l'espoir utopique d'un consensus qui ne viendra plus. L'heure est à l'opposition frontale ! Je regrette que le travail titanique mené par certains administrateurs et certains chasseurs qui s'évertuent à défendre ardemment le cerf, soit passé sous silence. Pire encore, ces derniers voient leurs efforts annihilés par d'autres nemrods qui soit se taisent, soit font du zèle en prélevant plus que de raison avec la satisfaction de devenir les nouveaux bras armés d'une administration et de sa politique délétère.

C'est sur ce triste constat que repose l'origine de notre engagement en faveur du cerf avec l'idée de mettre nos images au service de cette cause.

Je vous encourage à nous aider en prenant ce livre pour vous, car je ne doute pas que vous apprécieriez d'y découvrir les photos et les textes qui le composent. Je vous invite à l'offrir autour de vous, aux amis, à la famille, aux voisins et aux partenaires de chasse. Et après réflexion, je ne peux m'empêcher de penser qu'il serait intéressant de le donner aux communes qui composent vos territoires. Là aussi l'effet serait double. D'une part cela permettrait de renforcer ou de restaurer la discussion avec les élus locaux dont on ne pourra pas s'affranchir du soutien pour les combats qui sont à mener (au même titre que celui du grand public). D'autre part, cela démontrerait que tout ce que dénoncent les chasseurs avec justesse concernant le dérangement, la baisse des

populations, la sylviculture catastrophique, et la nécessité de faire des aménagements cynégétiques n'est nullement une idéologie corporatiste ou une simple vue de l'esprit mais belle et bien une réalité que nous sommes nombreux à partager.

Toute cette démarche risque peut sembler vain ou inappropriée. La vérité c'est que je refuse de voir une espèce aussi emblématique que celle du cerf disparaître dans l'indifférence quasi générale au prétexte que nous n'aurions pas été capables de fédérer une opposition digne de ce nom. Profitez de ce livre édité par des non-chasseurs, fervents défenseurs du cerf pour faire adhérer un maximum de gens à notre cause. Ce combat nous le devons à nos parents et grands-parents qui ont œuvré pour le retour du cerf dans nos montagnes. Nous le devons à nos enfants dont nous sommes en train d'hypothéquer l'héritage sauvage et patrimonial. Et surtout, nous le devons au cerf, animal emblématique de notre écosystème forestier, dernier symbole d'une nature authentique et sauvage. Accepter de perdre le cerf reviendrait à accepter de nous perdre un peu nous-mêmes.

Le livre fait 176 pages, il est imprimé sur des matériaux de qualité et regroupe nos plus belles photos produites sur le cerf durant la décennie écoulée. Tous les animaux qui s'y trouvent sont libres, sauvages et surtout alsaciens alors même que nous avons la chance depuis quelques années de découvrir de nouveaux territoires français, privés cette fois, pour continuer à vivre notre passion dans l'ombre du roi de la forêt. Les textes qui le composent, retracent l'histoire de certains coiffés suivis durant plusieurs saisons ou évoquent l'histoire de la photo présentée. Le plaidoyer central est le point d'orgue de tout ce projet qui a nécessité des mois de travail. La préface est signée Guy Bonnet, l'un des plus éminents connaisseurs français du grand cervidé, et une référence incontestable pour nous.

Waidmann's heil

Il est vendu au prix de 40 euros l'unité + 8 euros de frais de port.

Pour le commander ou pour plus d'informations, il est possible de nous contacter soit par téléphone : 06 30 28 13 08 soit par mail : lecerfdepereenfil@gmail.com



CRITIQUE

DE LIVRE

L'OISEAU-FORÊT de Michel Munier

éditeur Kobalann, 2022

CRITIQUE

Par PATRICK ZABÉ, écrivain, chasseur-naturaliste, influenceur tétraophile, chasseur-photographe, spécialiste de la faune de montagne, auteur d'ouvrages spécialisés et de nombreux articles parus dans l'ensemble de la presse cynégétique française.

Tout d'abord, l'oiseau-forêt est un livre qui en impose par la riche expérience d'un homme passionné, amoureux des vieilles forêts et totalement dévoué à la cause du grand tétras. Amateurs de « birdwatching » (terme à la mode désignant l'observation des oiseaux) et d'éthologie animale vous serez comblés.

Un ouvrage fort intéressant et bien écrit qui sort tout droit des carnets d'un véritable naturaliste de terrain, pratiquant la photographie nature et adepte engagé d'une écologie appliquée, l'auteur Michel Munier membre influent et créateur du Groupe Tétras Vosges nous livre un panel de souvenirs relatant de ses observations parfois pittoresques comme un photographe animalier surpris aux aurores en train de se « palucher » sur une place de chant. Parfois un brin laconique où il n'hésite pas à tourner avec dérision et une certaine condescendance l'attitude d'une poignée de chasseurs rencontrés durant ses longs affûts et autres pérégrinations pédestres. Michel Munier nous dévoile avec un certain lyrisme le côté mystique de son rapport à la forêt. Ses affûts sont souvent vécus dans des conditions plus que spartiates mais c'est là le commun journalier du « guetteur de coq » savoir endurer tous les frimas jusqu'à ne plus faire qu'un avec la nature environnante.

Le suivi assidu de deux places de chant de grand tétras sur un peu plus d'une trentaine d'années nous montre son lent et irréversible déclin. Les récits des affûts s'enchaînent les uns derrière les autres dont parfois le côté répétitif est à la limite de la redondance, mais il y a toujours un détail savoureux qui évite cet écueil. Ils s'égrènent afin de tracer une trame visible avec l'échéance d'une fin plutôt dramatique sur le dessein de notre plus grand tétraonidé. Tel le petit poucet des contes de Charles Perrault qui se munit de petits cailloux blancs qu'il laissera tomber discrètement un à un derrière son dos afin que lui et ses frères puissent retrouver leur chemin, Michel Munier nous emporte doucement dans le rythme de ses affûts jusqu'à la dernière balz de l'oiseau antédiluvien.

Au fur et à mesure de la lecture, on s'aperçoit que la disparition de grand coq est, dans un premier temps, relative à la destruction de son milieu, puis à une poli-

que forestière meurtrière qui sera suivie ces quarante dernières années par une anthropisation massive de la montagne vosgienne. De toutes les montagnes françaises le massif vosgien possède le plus grand nombre d'habitants au km², il est malheureusement destiné à la triste vocation d'un vaste parc d'attraction ou le tourisme et les sports de montagne donneront le dernier coup de grâce à l'espèce emblématique du massif, le grand tétras.

Michel Munier par son parcours atypique nous donne la preuve de l'impact de la destruction des milieux et du dérangement. Il note l'effort réalisé ces dernières années par l'administration forestière sur certains secteurs mais à mi-voix et par respect pour les forestiers il n'ose dire que les mesures ne sont toutefois pas suffisantes. Les actions qui ont été réellement menées ne sont en réalité que de simples mesurettes qui servent à satisfaire les objectifs ambitieux et louables du Groupe Tétras Vosges. Elles répondent aussi à l'engagement de certains agents de l'ONF qui bien souvent par leurs travaux personnels ont accompli des prouesses pour la cause et la sauvegarde du grand tétras vosgien. Compte tenu des résultats obtenus à ce jour, nous sommes toutefois en droit de nous poser la question, tout cela pour ça ?

Dans son ouvrage Michel Munier prend position vis-à-vis de la réintroduction du grand tétras dans les Vosges, il fustige le Parc naturel régional des ballons des Vosges, en soutenant avec une certaine ferveur la gabegie d'un lâcher d'urogalles dans le contexte actuel.

Il sabre aussi, au passage, l'idée de capturer des gélinottes des bois afin de sauvegarder la sous-espèce vosgienne, qui consisterait à en faire l'élevage afin de la réintroduire pour renforcer ses populations relictuelles. Pour lui, c'est une aberration, il va jusqu'à remettre en cause l'existence de cette sous-espèce (Tetrastes bonasia rhenana).

Ses avis ne sont bien entendu pas partagés par tout le monde mais ils ont le mérite d'exposer une argumentation différente défendable et discutable.

En lisant le texte, nous découvrons la face cachée d'un véritable guerrier des bois qui finalement aura la faiblesse d'accepter la disparition de son espèce protégée par simple idéologie. Ce n'est pas en baissant les bras que le grand coq fera son retour, Michel Munier nous donne l'impression de perdre ainsi tout espoir de résurrection. À quoi auraient donc servi toutes ces directives et conventions signées entre le GTV et l'administration forestière ? À qui et pourquoi offrir des hôtels cinq étoiles à une clientèle qui aurait définitivement disparue et qui ne pourra malheureusement pas renaître de ses cendres tel le Phénix...

• CHAPITRE TITRÉ « CORTÈGE FUNÈBRE »

Le texte nous offre un passage sur le projet d'une implantation éventuelle d'un parc éolien sur les hauteurs du Bonhomme, ce qu'oublie de dire Michel Munier, c'est qu'en contrepartie de l'implantation de ces horribles et géantes hélices, le prestataire s'engageait à restaurer 1000 ha de forêt en faveur du grand tétras.

• CHAPITRE « RÉINTROUDRE ? »

L'auteur oublie de dire que la réintroduction du grand tétras en Écosse avait remarquablement réussi car tous les prédateurs avaient vu leurs populations réduites de façon drastique, ce que généralement les écologistes oublient toujours de dire quand ils parlent de ce sujet car il est bien connu que tous sont des adeptes de la théorie du sacro-saint « on ne tue pas une espèce au détriment d'une autre ». Certes, mais à un moment il faut savoir ce que l'on veut ! La réimplantation d'une espèce demande quelques efforts durant les premières années. Quand celle-ci s'est assurée de sa pérennité, il suffit alors de laisser la nature reprendre ses droits.

• CHAPITRE « FACE À L'ABSURDE »

« Partout en Europe de l'Ouest et sur notre massif, les effectifs de la bécasse eux aussi, s'écroulent. »

Cette remarque est devenue un leitmotiv insupportable, elle est relayée par quelques associations d'écologistes qui en font un cheval de bataille au même titre que la lutte contre la chasse des tétraonidés. En ce qui concerne la bécasse des bois du massif vosgien, l'année 2022 aura été une année faste au niveau des reprises. Il a été capturé deux fois plus de bécasses en deux fois moins de séances de reprises (sources FDC 88). À ce jour de nombreux bécassiers français sont satisfaits voire très satisfaits de leur saison. Outre les populations autoch-

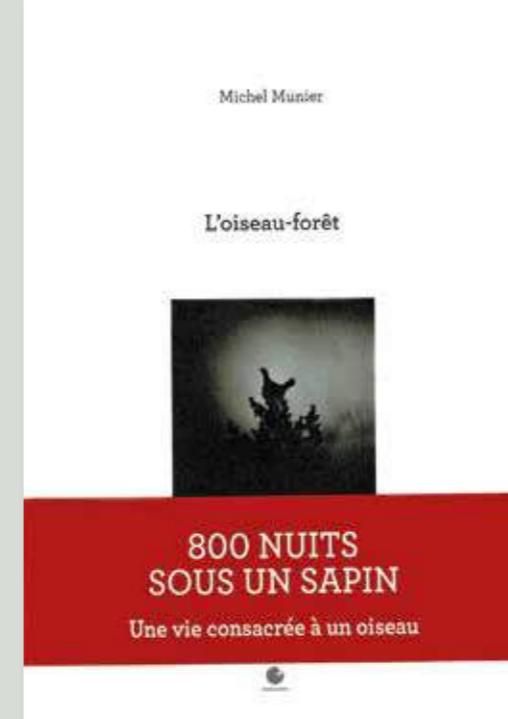
tones, la bécasse est un oiseau migrateur et ces fluctuations démographiques ne sont pas régulières, cela dépend de nombreux facteurs. La sagesse demande à relativiser les propos fantaisistes relevés par le bécassier car dans ce passage de l'ouvrage ils sont plutôt circonspects, donc à prendre avec beaucoup de recul.

• CHAPITRE « HEURS ET DÉCONVENUES »

« D'autres part, dans leur dite "gestion de la nature" certaines sociétés cynégétiques maintiennent un maximum de femelles afin d'accroître le capital de gibier et d'en tirer le maximum de bénéfices. Cette augmentation du nombre d'abrutisseurs déséquilibre elle aussi la régénération forestière nécessaire à la survie des grands tétras. »

Pour répondre à cette nouvelle attaque en ordre du monde de la chasse, il ne faut pas oublier que pour les cervidés des plans de chasse minimum sont imposés. La chasse gestion du cerf impose un plan de tir équilibré : 1/3 de mâles, 1/3 de faons et 1/3 de biches. Si un quota minimum n'est pas effectué les chasseurs sont redevables d'une amende de 1500 euros quand dans le pire des cas, l'administration forestière ne leur retire pas la chasse. Si en Alsace le tir du sanglier est libre dans le département des Vosges, il est aussi soumis à un plan de chasse strict.

Parfois, les plans de tir imposés pour les grands cervidés sont inadmissibles et totalement déplacés. En 2022-23 la FDC de la Haute Garonne a instauré un plan de tir avec un prélèvement de 50 % de biches (bonjour les orphelins) et 50 % de bracelets indifférenciés à partager entre les mâles et les faons. Les forestiers mettent la pression aux chasseurs, l'administration forestière a clairement décidé dans cet exemple de taper dans les reproductrices. Il s'avère en réalité que plus



Michel Munier

L'oiseau-forêt
préface d'Ernst Zürcher

En tournant les pages de mes vieux carnets, fidèles compagnons d'observations entassés dans un carton depuis cinquante ans, émotions et souvenirs ressurgissent. Notes, croquis, flèches et horaires se succèdent. Je replonge dans les instants vécus en forêt, au cœur de la nuit ou des matinées glaciale, caché sous un sapin, l'oreille attentive, quand j'écrivais à l'aveuglette dans le fond de mon duvet. Si toutes les bêtes de ce monde ont enchanté mon existence, l'une d'entre elles en particulier m'a conduit sur un chemin d'éveil à l'intelligence de la forêt : le grand tétras.

Michel Munier est un fervent défenseur des vieilles forêts des Vosges. Dès les années 1970, il a arpenté le massif par tous les temps et fait la rencontre déterminante de cet oiseau rare, aux mœurs discrètes et mystérieuses. Huit cents nuits d'affût pour vivre des instants de grâce et de beauté...



on exerce de pression sur les grands cervidés, moins on arrive à en tuer et plus ils commettent de dégâts (voire les études de Jean-Pierre Briot). Comme le coq de bruyère, le cerf est victime du dérangement et la concentration des grands ongulés sur certains secteurs causent d'énormes problèmes à la foresterie. Dans ce cas, la présence du cerf n'est pas à remettre en cause, l'ONF se trompe de cible, les grands cervidés ont seulement besoin de zones de quiétude, au même titre que le grand tétras ou le chamois. Il apparaît qu'aujourd'hui, il devient visiblement et politiquement plus difficile de gérer le flux touristique que les populations de cerfs qui dans ce cas servent de fusible ou de bouc-émissaire parfait pour l'ONF.

• CHAPITRE « CHASSE SANS DISCERNEMENT »

Si autrefois la chasse du grand tétras a certainement joué un rôle non négligeable sur la pérennité de quelques sous-populations, il y a depuis belle lurette qu'elle n'influe plus sur sa courbe démographique. En Alsace, le tir des coqs est interdit depuis 1973 et 1974 pour la Lorraine. Le braconnage a toujours sévi mais sur cette espèce il faut tout de même relativiser car après toute interdiction il y a toujours deux ou trois années de flottement entre l'application et les réalités de terrain, et ce n'est surtout pas l'activité cynégétique qui a fait régresser le grand coq jusqu'à nos jours. Il faudrait donc changer de cible une bonne fois pour toute et cesser de répéter cette rengaine totalement obsolète.

• CHAPITRE « FIN DE SIÈCLE »

Michel Munier cite Robert Hainard, l'artiste naturaliste et philosophe suisse, ce grand maître, auteur du livre *Croquis de terrain*, tolérait et acceptait l'idée de la chasse. Dans son ouvrage *Le Guetteur de lune*, 1986, il écrit si justement :

« Chasse à l'image, chasse tout court... Le rapport est complexe. Il est certain que, pour moi, surprendre l'animal est un acte de capture. Le long travail de restitution, gravure et impression ou sculpture, une dévoration, une digestion, une assimilation. Un vieux garde slovène, qui me montrait les bons coins pour les ours, disait, avec une nuance de regret : « Vous auriez fait un bon chasseur ». Mais il ajoutait, parce qu'après la bête vit encore ». Il ne faut pas reprocher aux chasseurs de tuer : la vie surabonde et tout ce qui dépasse la valeur de remplacement doit disparaître. ».

« Je vous avoue, cher Monsieur, que le loup, le lynx et le renard, comme agents de limitation et de sélection de la faune, me paraissent infiniment plus beaux et plus intéressants que le chasseur. Je vous avouerai même que j'ai mille fois maudit les chasseurs, qui dérangent mes observations, et que je ne vois jamais sans regret détruire une bête sauvage au fusil, ou surtout au piège ou au poison. Mais je me raisonne : Porter une condamnation contre la chasse, ce serait condamner la nature. En revanche je pense qu'on peut ennoblir la chasse en mettant l'accent, non sur un exercice d'adresse auquel on peut se livrer sur des pigeons d'argile, non sur l'élevage en liberté plus ou moins complète de quelques espèces jugées plus intéressantes à tirer ou plus comestibles, mais sur le contact avec une nature aussi sauvage, aussi libre et complète que possible. Beaucoup de chasseurs, j'en suis persuadé, sont des contemplatifs, et il faut reconnaître qu'une contemplation reste bien superficielle qui n'est contrôlée par aucune activité pra-

tique. Le bon chasseur c'est celui qui se promène, observe beaucoup et tire peu. Ce tir, récompense de ses efforts, preuve de ses connaissances, je ne songe pas à lui interdire. Je pense pourtant que ce bon chasseur, dans le monde moderne, a beaucoup de chance d'évoluer vers la chasse photographique. Alors il « chassera » la bête de proie avec autant d'intérêt que le gibier, il souhaitera son abundance normale et s'en remettra à elle de la limitation et de la sélection nécessaires. »

À bien des égards, l'auteur nous livre sa sensibilité à fleur de peau, ce qui est étrange car nous retrouvons cette sensibilité chez de nombreux et célèbres écrivains cynégétiques qui ont su transcrire magnifiquement leurs états d'âmes. Pour ne pas citer Alpinus et son éternel « *Divaria* » dont voici sa définition extraite de son ouvrage *Chasse Alpestre en Dauphiné 1897 et 1946* :

« *La Divaria est le contraire de la malaria. C'est l'air des hauteurs, saturé de parfums, enrichi d'aromates, qui régénère l'âme avec le corps, délivre des maladies et des souillures du pays plat et vous rend prêt pour une nouvelle lutte, en même temps qu'il vous fait un peu plus méprisant pour les gens de la ville.* ».

Jean Proal nous donne sa version de la *Divaria* dans son ouvrage *Au Pays du chamois*, 1948.

« Pour ces hommes solitaires, durs, durement bridés par une virile pudeur, le besoin instinctif de se réaliser se transforme bientôt en celui de se dépasser. Le besoin de monter, de gravir, de gagner de la hauteur en dépassant de la fatigue, le besoin de surmonter, de dominer, celui d'échapper à l'ombre des vallées pour trouver l'espace et le ciel, ne sont que la matérialisation d'un besoin de l'esprit et peut-être du cœur. Qui monte trouve la lumière. La lumière. Dieu. La confusion est facile. Le résultat est identique : la Paix. Par dieu ou par la lumière, la montagne purifie. Notion du danger ! Acceptation de la mort ! Bien sûr, mais seulement dans les cas limites. Dans le commun des jours, pour le commun des mortels, le résultat est le même. les soucis, les peines, les chagrins, les déceptions, les mesquineries, la jalouse, la méchanceté ne résistent pas à une journée de pleine montagne. Explique qui voudra, qui pourra : c'est un fait. À mesure qu'on monte il se fait en vous une lumière, un calme qui ne sont pas purement le miroir ou le reflet du calme ou de la lumière de la montagne, car ils vous sont donnés même quand la tempête souffle, même quand le brouillard ou la nuit ont dévoré le ciel.

Tout se passe comme si l'oxygène de l'altitude - même les microbes - brûlaient dans les poumons mieux aérés, les scories mentales, allégeait l'esprit et le cœur comme le sang. La « *Divaria* » les, et de trouver en soi (par opposition à la malaria) chère à Alpinus n'est pas un mythe. Cette sensation, cette certitude de dominer tous les encombrements de la vie, de n'être plus aux prises qu'avec les seuls problèmes valables, et de trouver en soi-même assez de ressources pour les résoudre, est un phénomène que tous les montagnards subissent sans savoir toujours l'expliquer. ».

« On est bien », disent-ils, allongés contre un rocher - et ils ont peut-être - les reins brûlés de fatigue, les mains en sang, la tête bourdonnante de vertige. Ils ne savent pas qu'ils se sentent meilleurs et plus justes, mais ils savent bien que ce soir, tout à l'heure, ils retrouveront dans la vallée les batailles ridicules de la vie. Et ils éprouveront déjà la nostalgie confuse de cette rémission que leur a procurée la montagne. « On est bien », diront-ils. Et ils auront tout dit. ».

Raymond Esparsei dans son ouvrage *TRENTE ANS DE CHASSE de la Montagne Noire à l'Andorre*, première édition, 1939, Carcassonne Gabelle, 2^e édition Montbel 2015, Paris. Cet auteur nous livre ses sensations remplies d'émotions :

« C'est alors que dans le silence profond de la haute montagne, une réalité plus forte que notre existence même nous dominait. Le sentiment d'une entière solitude que les habitués de la montagne connaissent bien, nous angoisse. Sur l'aile du rêve la pensée s'envole, elle vous pénètre et vous exalte, grâce au merveilleux travail de l'âme, mystérieux tête à tête avec la nature indomptée. ».

EN CONCLUSION

C'est un très bon livre qui aurait pu être excellent si tout ce fiel à l'encontre de la chasse n'avait pas été déversé ou vomi, par simple « clientéisme ». Nous sommes en droit de nous poser la question. Si tel était le cas, cela serait terriblement attristant. Actuellement, il est d'usage, presque devenu une normalité, que des attaques en règle soient dirigées contre la chasse de façon permanente. Pour les bêtards bâts d'admiration, si ces manifestations belliqueuses adressées aux Nemrod représentent la chasse bashing en revanche leurs argumentations sont toujours basiques et stéréotypées, cette partialité agressive et condescendante devient insupportable car beaucoup d'auteurs connaissent mal les rouages du monde cynégétique et font preuve d'un ultracrépidarisme débordant et affligeant. Aujourd'hui, le succès obtenu dans notre société ne dépend plus que de deux choses : faire le buzz et jouer sur les émotions. Tous les coups sont permis, mensonges et médisances sont devenus le fond de commerce de nos opposants et la chienlit de notre activité favorite.

Aussi, est-il dommageable de terminer un livre de cette qualité sur les sempiternels griefs basiques à l'encontre des chasses traditionnelles (chasse à la glu, vénérerie sous terre et grande vénérerie), les commentaires de Michel Munier ternissent totalement l'image que je me faisais de cet homme engagé. Du coup, le message du livre devient flou, et le rend plutôt discriminatoire...

Cet ouvrage ne serait-il pas l'essai d'un sauvetage d'un bilan négatif où l'échec personnel d'une vie de naturaliste qui serait directement et intimement lié à la disparition de l'oiseau antédiluvien. Ce travail serait en quelque sorte le dernier baroud d'honneur d'un ornithologue dont les actions n'auraient en fin de compte servi à rien sur ce qu'il avait de plus précieux...

Cet ouvrage ne s'adresserait donc qu'aux non-chasseurs, Nemrod circulez, il n'y a rien à voir ! En suivant la trame du texte, le grand coq n'appartiendrait semble-t-il qu'aux écologistes purs et durs et surtout qu'à un certain nombre de privilégiés ayant accès à tous les sites. Le savoir ne serait donc détenu que par ceux qui ont les clés du jardin secret ? L'engagement de l'auteur pour la cause du grand tétras est indéfectible, passionnel, son travail est remarquable et ses observations très justes. Il est dommageable qu'il s'égare dans les errements fallacieux de nos pires détracteurs que sont Pierre Rigaux et Hugo Clément. Amoureux fou du coq, la passion de l'auteur pour cet oiseau l'entraîne dans une possessivité

plutôt malsaine et pleine de rancœur. Si l'oiseau-forêt est vraisemblablement son totem, bien d'autres préendants s'en servent aussi légitimement comme emblème.

Nous chasseurs avons de nombreux points communs avec les naturalistes et autres écologistes anti-chasses alors, au lieu de nous livrer bataille sur des détails, nous ferions bien mieux de nous unir pour des combats de fond et sauver notre dernier « *Jau* » (grand coq en paix vosgien).

Les causes de la disparition du grand tétras sont multiples. Si la démarche anti-chasse demeure une conviction personnelle libre, ce qui peut se concevoir parfaitement, il me semble qu'elle n'a pas lieu de figurer avec autant de virulence dans cet ouvrage car ce livre relate toute l'histoire de la déchéance lente et irréversible des populations de grand coq vosgien depuis les années 1970. Au bout du tunnel subsiste une petite lumière, celle toujours de l'espoir, pouvoir sauver les quelques gènes appauvris de l'urogalle vosgien et non dans une dérive philosophique qui consiste à prendre des positions pour ou contre la chasse.

Malgré l'ostracisme certain qui se dégage de ce livre et la publication d'une vindicte gratuite à l'encontre du monde de la chasse, il semble ne s'adresser en définitive qu'aux naturalistes et autres écologistes. Je ne retiendrai que les magnifiques descriptions accumulées dans les carnets de l'auteur au cours d'un demi-siècle. Ces notes et croquis amassés par Michel Meunier s'érigent tels des trophées au même titre que ceux récoltés par un chasseur. Naturalistes, photographes et chasseurs les affichent tous à leurs façons en guise de témoignages d'un riche passé vécu à l'ombre des sapinières vosgiennes. Ceci me fait penser à la définition du trophée extraite du livre de Pierre Bourély, « *Histoires de chasses & d'autres choses*, 1999 », il semblerait que l'exposition d'une photographie ou d'un massacre monté sur écusson ait de grande similitude :

« Il nous reste l'appropriation d'un trophée exceptionnel, un chef-d'œuvre dont on capture un peu de l'âme, et au moins sa représentation. On va le mettre dérisoirement contre un mur. Il sera un souvenir précieux, qui émettra des vibrations qu'on sera seul à percevoir. C'est un ex-voto que l'on vole en hommage au dieu de la beauté animale. ».

Cette œuvre aurait pu être magistrale si elle avait été libérée de son amertume, voire de son fiel, elle reste toutefois un témoignage indispensable pour les amoureux du grand coq, chasseur ou non, il mérite, toutefois, pleinement sa place dans une bibliothèque spécialisée.



SCULPTURE & PHOTOGRAPHIE

FRÉDÉRIC DELMAS

Chasseur-photographe et artiste sculpteur de nature

• TEXTE ET PHOTOS FRÉDÉRIC DELMAS

Enfant déjà je me suis pris d'intérêt pour tout ce qui touchait de près ou de loin à la nature, incité par mon père que je suivis dans ses excursions cynégétiques à la recherche de la belle mordorée, mais aussi au bord de l'eau quand nous passions des heures à attendre patiemment un hypothétique mouvement de notre bouchon.

Plus tard lorsque j'ai dû faire un choix dans ma vie professionnelle, là encore c'est vers la biologie animale et végétale que je me suis tourné et qui m'ont amené à exercer aujourd'hui un métier dans le milieu de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité.

La photographie animalière est arrivée il y a une dizaine d'année dans ma vie et par hasard. Je connaisais le monde animal mais beaucoup plus dans sa partie théorique. C'est avec la photo que je suis rentré en profondeur dans la vie des espèces et dans l'étude de leur comportement, mais c'est aussi grâce à elle que j'ai appris à découvrir certains secteurs de mon département, l'Aveyron, dont la richesse des paysages et de son patrimoine naturel ne cesse de m'émerveiller.

Beaucoup de personnes ont avoué à postériori que la période du confinement avait été pour elles un révélateur de leurs véritables aspirations. Je fais partie de ces gens-là ! Depuis tout jeune, lorsque je visitais une grande tante, j'étais fasciné par ce bâton rangé dans un coin de la pièce et qui avait été sculpté au couteau par son frère. Je l'imaginais assis dans un champ, à l'ombre d'un chêne centenaire, être un fier représentant de cette tradition des poètes virgiliens pour qui l'oisiveté

et l'observation de la nature était une source de plénitude et de culture. Je m'étais juré qu'un jour moi aussi je sculpterai un bâton avec un serpent !

C'est donc au printemps 2020 que j'ai découvert pour la première fois les joies du travail du bois en m'essayant à détailler un reptile sur cette branche de noisetier coupée le matin même. La passion venait de prendre racine. J'ai par la suite continué mon apprentissage en m'équipant de matériel plus adapté qui m'ont permis de réaliser mes premières « vraies » sculptures : des bécasses.

J'avais jusque-là l'impression d'être un bon observateur des animaux que je croisais, mais je me suis vite rendu compte qu'en réalité je ne faisais qu'effleurer leur forme, leur aspect, leur taille et leur proportion. La création d'un animal en trois dimensions impose à l'œil d'aller plus loin dans son analyse afin de retranscrire tous ces infimes détails pouvant passer inaperçus mais qui feront à terme qu'une pièce est réussie.

La photo et la sculpture sont pour moi réellement complémentaires tout en étant totalement différentes : le temps passer à observer et photographier les animaux est un réel avantage quand il s'agit de les créer à partir d'un morceau de bois brut. J'apprécie pouvoir aussi m'aider des clichés que je réalise afin d'avoir des vues différentes et complémentaires du sujet.

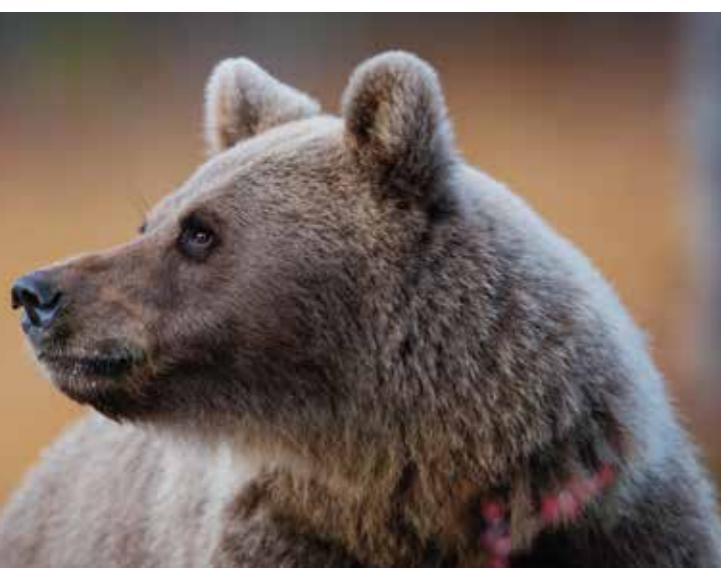
Je n'ai toutefois pas le même sentiment quand j'édite un tirage photographique et lorsque je termine une pièce en ronde-bosse. Le premier peut me satisfaire mais c'est essentiellement le sujet qui en fait l'intérêt. Je ne ressens pas dans la photo de vraie plus-value de mon action



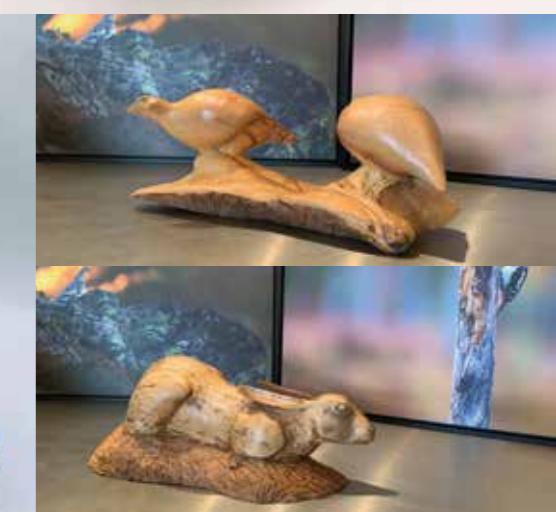
CETTE PHOTO D'AIGLE DES STEPES REPRÉSENTE L'UNE DE MES PLUS BELLES RENCONTRES DANS CE FASCINANT PAYS À LA BEAUTÉ SAUVAGE ET ORIGINELLE QU'EST LA MONGOLIE. ▾



J'AFFECTE PARTICULIÈREMENT CE GRAND TÉTRAS SCULPTÉ DANS UN VIEUX TRONC DE POIRIER QUI M'A ÉTÉ DONNÉ PAR ALAIN ROZIÈRE, ENTRE AUTRE CHASSEUR, SCULPTEUR ET FACTEUR D'ARCS DANS L'AVEYRON. ▾



JE RÊVAIS DEPUIS LONGTEMPS DE RENCONTRER LES OURS BRUNS. C'EST AU COURS D'UN VOYAGE EN FINLANDE QUE J'AI PU CÔTOYER CET ANIMAL CAPABLE DE DÉGAGER EN MÊME TEMPS UNE TELLE PUISSANCE DANS AUTANT D'ÉLÉGANCE.



CHASSE
PHOTOGRAPHIQUE

Portfolio

Images de PATRICK ZABÉ

LE GYPAÈTE BARBU





UN TOUR D'HORIZON
SUR LE **MOUFLON**
MÉDITERRANÉEN
& LE **MOUFLON**
DE CORSE
EN FRANCE CONTINENTALE

Articles réalisés par PATRICK ZABÉ avec la participation des techniciens des fédérations des chasseurs : YANN PELLETIER (FDC 38), CYRIL AGNÉS (FDC 66), OLIVIER MFLAC (Responsable Grand Gibier FDC 34), THÉO ALGHISI (Technicien cynégétique FDC 04), DOMINIQUE GUILLET (FDC 05) et THIERRY CHEVRIER (Directeur FDC 05), ARNAUD LAFON et EMMANUEL MARQUET (Techniciens FDC 15), SERGE BÉRENGER (Directeur FDC 06) et JEAN-PIERRE CAUJOLLE (Président FDC 06), SYLVAIN DEBRIELLE (Directeur FDC 84), JULIEN CANET (PNRPA), JEAN-LUC PLANES, NICOLAS CAYSSIOLS (Directeur FDC 12)

• PHOTOS QUENTIN COUDERC ET PATRICK ZABÉ



PRÉSENTATION DU MOUFLON MÉDITERRANÉEN

• TEXTE ET PHOTOS PATRICK ZABÉ



DU MOUFLON ANTIQUE AU MOUFLON MÉDITERRANÉEN, LE MOUFLON À TRAVERS LES ÂGES

Le mouflon méditerranéen est une espèce allo-gène ayant comme ancêtre un mouflon d'Asie mineure *Ovis orientalis* (PASCAL et al., 2006). Il serait en fait une forme dérivée du mouflon de Corse, lui-même issu, aujourd'hui de populations marronnes provenant d'une domestication lointaine du mouflon d'Asie mineure qui aurait été introduit au VI^e millénaire avant J.-C. en Corse et sur le littoral méditerranéen (PASCAL et al., 2006).

Il y a plus de 440 000 ans, un mouflon a vécu en France continentale, des ossements ont été trouvés dans le Lot-et-Garonne, le Puy-de-Dôme et dans les Pyrénées-Orientales (la Caune de l'Argo, Tautavel). Ce mouflon dit du « quaternaire » appelé aussi mouflon antique est de taille équivalente aux plus gros argalis (l'argali de l'Altai) que nous trouvons actuellement dans les montagnes d'Asie centrale. On retrouve des traces de ces ovins géants en Autriche, Italie et Tchécoslovaquie.

Le mouflon de Corse représente un type peu différent sinon identique aux premiers moutons arrivés en Méditerranée occidentale dans la deuxième moitié du VI^e millénaire avant notre ère. De cette période date l'apparition du mouton en Corse, encore très proche de sa forme sauvage. Peu de temps après leur introduction, des individus sont retournés à l'état sauvage et sont devenus marrons. Une niche écologique vide leur a été offerte puisqu'aucun ongulé de cette taille n'habite alors l'île de Beauté. C'est sous cette forme pure que le mouflon insulaire a traversé les âges, du néolithique jusqu'à nous. En France, seule la population marronne de Corse a perduré. C'est à partir de celle-ci mais aussi de mouflons de Sardaigne que cette espèce a été introduite, dès le XVIII^e mais surtout au XX^e siècle, en Europe continentale à des fins cynégétiques (CUGNASSÉ & HOUSSIN, 1993). Au-delà d'une quinzaine de pays européens, l'espèce a également été introduite en Russie, au Texas, en Californie, à Hawaï ou encore dans les îles Kerguelen.

Nous comprendrons, ici, l'intérêt et l'enjeu de conserver, les plus pures possibles, les spécificités génétiques des

populations insulaires. Le mouflon de Corse représente l'une des dix sous-espèces des moufloniformes dont l'aire de distribution géographique s'étend des îles méditerranéennes aux contreforts occidentaux de l'Himalaya. L'hypothèse la plus probable est que le cunicorne corse est issu du mouflon anatolien introduit dans les îles (Chypre, Sardaigne et Corse) durant le néolithique. Peu de temps après avoir été domestiqué il serait retourné à l'état sauvage.

La première implantation du mouflon de Corse en France continentale a eu lieu en 1935 à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône, à partir de trois individus. En 1949 un lâcher a été réalisé dans le massif du Mercantour, puis ils ont été introduits dans le Caroux-Espinouse en 1956.

C'est à partir de ces différents lâchers qu'apparaît le mouflon méditerranéen. Manipulations génétiques, origines diverses et parfois inconnues des individus libérés, suivies d'une hybridation possible au contact du mouton domestique sont les facteurs d'un brassage néfaste à la souche originelle. Le mouflon de Corse issu de ce véritable melting-pot risque de perdre ses spécificités intrinsèques. C'est pourquoi la communauté scientifique distingue dorénavant le mouflon méditerranéen et le mouflon de Corse.

« ...Comme certains ont prétendu faire descendre les moutons domestiques d'Asie des races de mouflons de l'Himalaya, d'aucuns ont prétendu que notre mouflon d'Europe serait l'ancêtre des moutons du bassin méditerranéen. Cette assertion est peut-être vraie, mais rien n'en prouve la valeur car les moutons domestiques sont connus de la plus haute antiquité : aussi bien en Europe qu'en Afrique du Nord, en Asie Mineure et en Perse... » Chavanne, "Faune et chasses en montagne", Crépin Leblond, 1954.

« ... Il n'est pas exclu que le musimon ait vécu sur le continent au début de l'Antiquité ; certains troupeaux au type archaïque des montagnes de Provence, ceux de la race de Soay en Écosse lui ressemblent de près. Mais la chose n'a pu être prouvée, car les restes préhistoriques déterrés à Pont-du-Château (Auvergne), à Eggenbourg (Basse-Autriche) et près de Stramberg (Moravie) ont été attribués à de proches parents des argalis... » Guy de Germiny, Christophe Lorgnier du Menil, "Seigneurs de montagne" éditions du Gerfaut, 1998.



ORIGINE ET SYSTÉMATIQUE DES MOUFLONS, URIALS, PACHYCERES ET ARGALIS

Les ovis dans le monde et leur classification

On peut distinguer trois grands groupes géographiques d'*Ovis* répartis sur la planète :

1 LES MOUFLONS ROUGES OU MOUFLONIFORMES

Ovis gmelini, ce sont les mouflons peuplant le Proche-Orient et l'ensemble du bassin méditerranéen. Cette branche ne comprend pas moins d'une dizaine de sous-espèces. Ce sont les plus petits des *Ovis* sauvages, ils dépassent rarement 90 cm au garrot pour un poids maximal de 80 kg. Les brebis portent parfois des cornes. Le mouflon de Corse mesure en moyenne 75 cm pour un poids de 50 à 60 kg.

• **Mouflon de Corse** : (*Ovis gmelini musimon* var. *corsicana*) présent en Corse, souche originelle des mouflons introduits sur le continent.

• **Mouflon méditerranéen** : (*Ovis gmelini musimon* croisé avec *Ovis sp*) présent sur le continent. Originaire de Corse et divers croisements.

• **Mouflon de Chypre** : (*Ovis gmelini musimon* var. *ophion*) présent sur l'île de Chypre.

• **Mouflon de Sardaigne** : (*Ovis gmelini musimon* var. *musimon*) présent en Sardaigne.

• **Mouflon arménien** : (*Ovis gmelini gmelini*) présent au Proche Orient et nord-est du bassin méditerranéen. Arménie, Azerbaïdjan, Iran, Azerbaïdjan iranien et nord-ouest Zagros.

• **Mouflon d'Esfahan** : (*Ovis gmelini isphahanica*) appelé aussi mouflon rouge des Zagros présent en Iran, centre Zagros.

• **Mouflon du Laristan** : (*Ovis gmelini laristanica*) répartition géographique Sud Zagros en Iran.

• **Mouflon d'Anatolie** : (*Ovis gmelini anatolica*) Turquie, Anatolie.

• **Mouflon rouge de l'Elburz** : (*Ovis gmelini gmelini* croisé avec *Ovis vignei arkali*) Iran, Elburz.

• **Mouflon rouge du Baloutchistan** : (*Ovis gmelini laristanica* croisé avec *Ovis vignei blandfordi*) Baloutchistan, sud-est Zagros.

• **Mouton domestique** : (*Ovis gmelini f. aries*).

2 LES ARGALIFORMES

Les urials de l'Asie du sud-ouest comprennent cinq sous-espèces, une classification plus précise basée sur les zones géographiques de répartition en dénombre plus exactement 8. Ils sont un peu plus grands que le mouflon de Corse ou méditerranéen, peuvent atteindre 99 cm au garrot et peser 90 kg. Les brebis portent toutes des cornes. Les argalis d'Asie Centrale regroupent sept sous-espèces et sont encore bien plus grandes: 125 cm au garrot et 150 kg pour un argali de l'Altai. Si l'on tient compte d'une classification géographique plus précise on ne dénombre pas moins de douze sous-espèces.

3 LES PACHYCÉRIFORMES

Les pachycères d'Asie et du nord-est de l'Amérique du Nord sont répartis en trois sous-espèces.

Ces mouflons des neiges et d'Amérique paraissent plus forts et plus trapus. Courts sur pattes, ils peuvent peser plus de 160 kg. Si l'on tient compte d'une répartition géographique plus fine, 9 sous-espèces peuvent être alors retenues.

DISTRIBUTION DU MOUFLON MÉDITERRANÉEN

• TEXTE ET PHOTOS PATRICK ZABÉ

Le mouflon de Corse « *Ovis ammon musimon* » a fait l'objet d'une correction taxonomique par CUGNASSÉ(1994). *Ovis ammon musimon* désigne désormais les mouflons insulaires définissant trois types : *corsicana* pour la Corse, *ophion* pour Chypre et *musimon* pour la Sardaigne (*terra typica*). Suite à différentes hybridations dont le mouflon « continental », a fait l'objet est désormais dénommé « mouflon méditerranéen » *Ovis gmelini musimon X avis sp.*

Le mouflon méditerranéen occupe 4813 km² entièrement situés en France continentale. Selon, les derniers chiffres mentionnés par l'ONCFS (OFB) en 1995, les effectifs étaient estimés à 11 317 individus avant chasse (67000 en 1989). Ils sont les plus élevés dans les deux régions méditerranéennes Provence-Alpes-Côte-d'Azur (5336) et Languedoc-Roussillon (2403). « Six populations dépassaient les 500 individus : les Dourbes (Alpes-de-Haute-Provence), Caroux-Espinouse (Hérault), la Haute-Tinée (Alpes-Maritimes), le Carlit (Pyrénées-Orientales), Chaudun (Hautes-Alpes) et le Parpaillon (Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence). Les deux premières populations avaient dépassé les mille individus ».

Il est dénombré en 2010, 84 zones de présence réparties sur 474 communes dans 26 départements. Avec 3023 km² occupés, les Alpes rassemblent la majorité partie (63 %) de l'aire de présence de l'espèce. Viennent ensuite l'ensemble constitué par le Massif Central, le Haut-Languedoc et le Périgord (867 km²) ainsi que la chaîne pyrénéenne (803 km²), qui représentent respectivement 18 % et 17 % de la surface occupée, puis la Somme, les Ardennes et l'Oise (120 km² ou 2 %). On estime à 19 510 le nombre minimal de mouflons méditerranéens présents en France en 2010. Il était de 6140 en 1988, 10 460 en 1994 et 14 350 en 2005. Un peu plus de la moitié (53 %) de l'effectif minimal national vit dans les Alpes, 26 % dans le Massif central, le Haut-Languedoc et le Périgord, et 20 % dans les Pyrénées. Le reste (1 %) se partage entre la Somme, l'Oise et les Ardennes. Les départements les plus peuplés sont les Alpes-de-Haute-Provence (3150 têtes), l'Hérault (3000 têtes) et les Pyrénées-Orientales (2785 têtes). En 2005, on recensait 71 populations de mouflons méditerranéens en France.

D'une superficie totale de 921 km², l'aire de répartition du mouflon de Corse se composait de six zones de présence. Quatre d'entre elles, couvrant au total 828 km² répartis sur treize communes de la Corse-du-Sud (2A) et quinze de la Haute-Corse (2B), forment les deux populations naturelles interdépartementales du Cinto et de Bavella.

Les deux autres sont situées sur le continent ; elles correspondent aux populations des Graves-Clamensane (32 km² répartis sur cinq communes) dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04), et de Très-Estelles, vallée de la Roja, (61 km² répartis sur cinq communes) dans celui des Pyrénées-Orientales (66). Toutes



deux sont le résultat d'une introduction – de 1988 à 1997 pour la première, en 1999 pour la seconde – réalisée avec des animaux de souche corse provenant de l'enclos de l'Office national des forêts de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Aucune estimation n'a pu être fournie pour les deux populations de l'île de Beauté.

Le mouflon méditerranéen est une des proies favorites du loup. Aujourd'hui, après l'arrivée du grand canidé, il devient intéressant de dresser un constat, l'impact sur le cavicorne continental est loin d'être négligeable. Nous allons prendre en exemple les quatre plus belles populations françaises de mouflons. Elles se trouvent actuellement dans les départements suivants : dans l'Hérault, avec le Caroux-Espinouse, dans le département des Pyrénées Orientales, dans les massifs du Carlit et du Tres Estelles mais aussi du Madres, du Péric-Galbe, du Puigmal et dans les Fenouillèdes. Le mouflon a dorénavant colonisé le massif de la Carença. Dans le Vallespir, le mouflon (comme le daim) provient d'animaux « échappés » d'anciens parcs. Et le département de l'Isère. En ce qui concerne la plus belle population continentale française de mouflon méditerranéen située dans les Alpes-de-Haute-Provence, ses 1200 individus appartiennent au passé, en une douzaine d'années près de 1000 individus ont disparu, dévorés par les loups.

« ... Le mouflon est incontestablement un animal de montagne : jamais on ne l'a trouvé ailleurs sans l'avoir mis artificiellement. Mais il est cependant moins montagnard que les chamois et bouquetins. D'abord il faut beaucoup moins d'altitude : il est parfaitement heureux sur les hauteurs de quelques centaines de mètres au-dessus du niveau de la mer, pourvu qu'elles soient assez escarpées et sauvages, et ses goûts de climat chaud s'accommoderaient mal du voisinage des glaciers... » Jean Eblé, "Gibiers d'Europe, la chasse de montagne", tome II, Plon, 1954.



LE MOUFLON DANS LE MASSIF DU CAROUX-ESPINOUSE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Le massif du Caroux-Espinouse s'étend sur 30 000 hectares inclus dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc. Au cœur de cet ensemble 1724 hectares constituent la réserve nationale de chasse et de faune sauvage du Caroux-Espinouse et 113 hectares sont soumis à un arrêté préfectoral de biotope. Enfin, 2300 hectares sont intégrés dans le réseau Natura 2000.

La forêt domaniale de l'Espinouse est divisée en 13 lots de chasse dont 8 sont loués à l'amiable aux sociétés de chasse et autres ACCA locales. Elle couvre une surface de 2000 hectares, dont 5 lots, représentant une surface totale de 1900 hectares, sont chassés en licence individuelle.

En fonction depuis 1982, un groupement d'intérêt environnemental cynégétique (GIEC), regroupant 14 sociétés de chasse pour 12 communes, s'occupe d'un plan de tir d'environ 500 mouflons. Toutes les populations de mouflons du massif sont gérées et suivies en partenariat

avec l'ONCFS, le GIEC, l'Office National des Forêts (ONF) et la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC).

447 mouflons ont été repris vivants dans le massif entre 1974 et 1999. Leur capture a servi à repeupler une quinzaine de territoires du sud de la France. Depuis 1973, le tir du mouflon, au Caroux-Espinouse, est soumis au plan de chasse. La progression du nombre des animaux tirés est exponentielle ; de 3 animaux tirés en 1973 -1974, nous passons à environ 200 en 1998, 377 pour la saison de 2006 - 2007 et à 488 ovins sauvages pour 2008. La demande d'un plan de tir de 662 mouflons pour la saison 2010 - 2011 confirme bien une densité importante des populations présentes. Le résultat d'un tel tableau traduit de la part des autorités compétentes une ferme volonté de réduire les dégâts forestiers et agricoles occasionnés et surtout de limiter son aire d'extension. Le tableau de chasse du mouflon est réalisé à environ 85 %.

Cette population est considérée comme l'une des plus belles de France continentale, parmi les 65 ou 67 populations acclimatées à nos massifs montagneux. La réserve nationale du Caroux s'étend sur 1716 hectares. Elle a été créée en 1973. En 1956, 4 mouflons

de Corse originaire de Bavella et 15 autres mouflons d'origines diverses, provenant entre autres de Cadrache, de Tchécoslovaquie et de Chambord, ont été lâchés sur la montagne. Le centre de la réserve nationale de chasse est situé dans la vallée du Vialais, il abrite la plus importante densité de mouflons du massif. Cette zone offre des secteurs où la couverture végétale permet aux animaux de s'abriter et les landes servent de pâturages. C'est un secteur riche en graminées diverses, telle la fétuque (*festuca duriuscula*) constituant l'alimentation de base du mouflon du Caroux-Espinouse.

Durant une cinquantaine d'années, l'introduction du mouflon de Corse sera considérée comme une réussite. La population de mouflons prospère au-delà de toute espérance sur le Caroux-Espinouse. Le mouflon colonise naturellement de nouveaux secteurs favorables et son aire de répartition s'étend. Il éprouve toutefois quelques difficultés à coloniser le sud de son aire actuelle, le petit fleuve Orb constituant une barrière géographique naturelle. Il semblerait aussi que les quelques individus ayant franchi la zone auraient disparu aussitôt.

Si son introduction sur le continent semble être une grande réussite en moyenne montagne, elle est par contre plus mitigée en haute montagne. En altitude le

mouflon souffre du fort enneigement, sa période de mise bas n'est pas toujours en adéquation avec le climat de la haute montagne et la présence du loup limite fortement sa démographie. Dans certains endroits le prédateur a quasiment éradiqué l'ovin.

Sur les terres du Haut-Languedoc le mouflon a trouvé un territoire approprié à son éthologie :

« *À sa préférence marquée pour les régions peu arrosées et faiblement enneigées, les altitudes moyennes, les grandes étendues au relief modéré, aux sols rocheux et bien drainés, les paysages peu forestiers où dominent les prairies et les landes* ».

(Corti et al., 1994).

Aujourd'hui, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique est perturbé. La croissance du cheptel n'est plus en adéquation avec le milieu. On enregistre, ces dernières années, quelques signes biométriques et sociologiques inquiétants, de nature à remettre en cause la durabilité de ce succès.

• **Le poids des animaux diminue**, -15 % pour les agneaux, -18,3 % pour les brebis et une baisse de 6,6 % pour les mâles.

• L'organisation sociale de l'espèce est modifiée, les groupes d'individus sont de plus petite taille qu'avant. Ils se décancent plus facilement et tels des électrons libres, colonisent des milieux atypiques comme la pleine forêt ou les vignes.

• Les mâles ont une modification de la taille et de la forme des cornes ou du trophée.

Par leur position climatique et géographique, les forêts et landes de l'Espinouse possèdent une grande diversité florale ou végétale. La topographie du massif détermine localement le climat et le climax, ces deux facteurs conditionnent la répartition des espèces animales. Elles peuvent ainsi trouver des zones de tranquillité, de gagnage et de protection contre les éléments météorologiques annuels. Sur ce massif on observe une grande similitude de ces éléments avec ceux de la montagne corse.

Au début de l'opération d'introduction la végétation sur l'aire d'extension du mouflon était composée en 1955 comme suit :

- forêts : 38,4 %
 - bois et landes boisées : 13,6 %
 - landes : 39,7 %
 - prairies, cultures et pelouses : 2,2 %
 - zones rocheuses à végétation presque nulle : 6,1 %
- Soit 61 % de milieux ouverts.

« L'évolution de la couverture végétale (Bousquel, 1999) mérite d'être évoquée en premier lieu : en 1955, peu avant les premiers lâchers, les milieux ouverts constituaient près de 61 % de la superficie du territoire. En 1992, ils n'en couvrent plus que 31 %, remplacés par accrus forestiers et reboisements, qui représentent dorénavant 53,7 % du territoire. Cette diminution de près de la moitié des milieux ouverts au profit des milieux fermés et boisés (accroissement de 155 %) a considérablement réduit les ressources alimentaires disponibles pour les mouflons, d'autant plus qu'au cours de la même période leur population a connu un essor considérable. Face à cet « effet de ciseaux » lié à l'évolution concomitante de deux facteurs opposés, on peut s'interroger sur la capacité du massif à supporter, du seul point de vue écologique, une population de mouflons aussi importante ? ». Pierre Dérioz et Xavier

Grillo (Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc) - (Version étendue d'un article publié dans la Revue de Géographie Alpine n°4-2006. La montagne comme ménagerie, pp. 27-45).

Le hêtre est l'essence dominante de la forêt, elle couvre 39 % de la surface forestière qui est entrecoupée de landes.

Le châtaignier : 30 % de la strate forestière, malgré une présence importante sur le versant sud, il forme un cordon sur les versants nord.

Les chênes sont localisés sur le versant sud, soit 23 % de la surface de la forêt. Les différentes essences de chêne sont : le chêne vert et le chêne sessile.

Les résineux : 8 % de la surface boisée.

Les landes qui sont l'essentiel du paysage des plateaux, sont composées principalement de bruyères arborescentes, cendrées et callunes. Ce type de lande représente 44 % de la surface alors que seul 27 % sont occupés par la lande à sarothamne et fougère.

Le genêt purgatif domine 15 % des landes en peu-plemme mixte avec la callune. La végétation du massif du Caroux-Espinouse est adaptée aux variations climatiques locales. D'une étonnante richesse, elle est soumise à un climat de transition où la tendance méditerranéenne s'estompe vers le nord et vers l'ouest. La végétation de l'étage méditerranéen est constituée d'un maquis d'arbousiers et de chênesverts. On y trouve l'étable de Montpellier, des bruyères arborescentes, des cistes et des genêts à balai. La forêt recouvrant l'étage subméditerranéen est occupée principalement par le chêne pubescent et la châtaigneraie. Les conditions climatiques rigoureuses ont favorisé des essences comme le hêtre, l'if, le houx, l'alisier blanc, le sorbier des oiseleurs et plus rarement le sapin.

Sur les hauts plateaux du Somail et de l'Espinouse, la déprise agricole a aidé le retour des friches en plantations de résineux (épicéas, sapins et pins). La lande à bruyères s'étale sur les contreforts et sommets, les fougères aigles et les genêts y croissent également. Le plateau est parsemé de quelques tourbières où l'on trouve des plantes caractéristiques à ces milieux. Les plus connues sont : le drosera et la canneberge qui poussent au milieu d'un tapis de sphagnes.



Photo Quentin Couderc

LA FAUNE

Lors de mes pérégrinations cynégétiques, j'ai souvent et régulièrement rencontré des sangliers et chevreuils dont de magnifiques brocards, très certainement médailables. J'ai aussi pu observer des aigles royaux, faucons pèlerins, crêcerelles, éperviers, grands corbeaux, bécasses et, occasionnellement, quelques perdrix rouges. Des cervidés ont été aperçus à plusieurs reprises, j'ai également eu la chance de surprendre deux biches au-dessus de Douch, en limite de la réserve nationale. On peut y observer la genette, mais son entrevue est plutôt rare car ce méso prédateur est un chasseur strictement nocturne. N'oublions pas, le lièvre gris, l'écreuil roux, le blaireau, le renard, le putois et tous les autres petits mustélidés..., ainsi que les nombreuses truites fario qui peuplent les ruisseaux aux eaux cristallines. Sur les 23 espèces nicheuses de rapaces diurnes en France, 15 se reproduisent dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc. L'aigle royal, le vautour fauve et le grand corbeau sont souvent visibles et accompagnent les chasseurs dans leurs aventures en décrivant dans le ciel d'azur leur magnifique orbe. Ces grands « voiliers » ont compris rapidement, qu'ici haut, une déflagration est généralement synonyme d'un festin providentiel.



LE MOUFLON DE CORSE

Introduit avec succès sur le continent et dans des habitats relativement différents, le mouflon de Corse a fait preuve d'une grande faculté d'adaptation. De la haute montagne aux îles Kerguelen il a réussi à s'implanter avec toutefois plus ou moins de bonheur selon les endroits. Le mouflon est avant tout un animal inféodé aux steppes et aux milieux ouverts. On le trouve généralement dans les zones au relief modéré, avec de préférence un sol sec et caillouteux. C'est le cas du massif du Caroux-Espinouse.

C'est un animal sociable et grégaire. Il vit en groupes plus ou moins sexés selon les saisons. Les groupes, le plus souvent rencontrés, sont constitués d'une cellule matriarcale. Cette dernière est composée de la brebis, de l'agneau et du jeune de l'année d'avant. En période de rut et jusqu'en février, les groupes sont mixtes. Leur taille varie selon la disponibilité alimentaire, les saisons et la présence de super-prédateurs.

Au Caroux-Espinouse, la période de rut couvre essentiellement le mois de novembre. La gestation est d'environ cinq mois et les naissances d'agneaux ont lieu principalement en mars-avril. Généralement les brebis mettent bas un agneau, les naissances géminaires sont rares, voire exceptionnelles. La maturité sexuelle se situe vers l'âge d'un an et demi. Le bétail est polygame et passe d'un troupeau à un autre pour assurer sa descendance. Le tourisme cynégétique est une belle opportunité qu'ont su saisir certaines instances régionales du Languedoc-Roussillon. Plus qu'un label, le mouflon est devenu une image de marque. Animal emblématique des hautes terres, voici un passage relevé sur une brochure ou plaquette touristique locale :

« Qu'il s'agisse des nouvelles armoiries de la commune de Rosis, de la brochure d'un Pays d'Accueil Touristique qui ne couvre qu'une partie du massif du Caroux ou du logo d'un restaurateur, l'effigie du mouflon est omniprésente dans la communication touristique du secteur ».



Ici, le sanglier est le gibier de prédilection, et ses densités sont importantes. Il est considéré comme le seul animal digne d'une chasse, et la seule bête à montrer par la résistance qu'elle oppose à ses poursuivants son statut de véritable bête sauvage. Le chasseur de base, et autochtone de surcroît poursuit avec une incroyable passion les suidés à l'aide de ses chiens courants. C'est le fond et l'âme de la chasse locale. La chasse au sanglier en battue est une composante essentielle de l'identité locale. Elle anime la vie sociale du village et confirme l'appropriation collective du territoire. Il se prélève chaque année entre 900 et 1100 sangliers dans le massif. Le mouflon et le chevreuil sont des espèces considérées comme « totalement exogènes » pour le Nemrod du cru. Observées comme des intrus ces deux espèces sont mal aimées car elles sont tenues pour responsables des perturbations occasionnées lors du déroulement des battues aux sangliers. Une majorité de chiens mal créancés, préfère prendre en priorité la douce et suave voie du chevreuil ou le pied sûr et plus musqué du mouflon.

Le mouflon donne une image stéréotypée, voire péjorative, celle d'un animal à touristes au comportement peu farouche, à l'attitude parfois trop familière. Le cunicorne du Caroux-Espinouse et le petit cervidé sont généralement qualifiés par les chasseurs locaux de « cabre » (chèvre) et leur venaison est peu prisée par les indigènes. C'est avec un certain mépris qu'ils sont ainsi désignés et leurs chasses n'ont jamais beaucoup intéressé les autochtones. Dans un contexte cynégétique où l'image du mouflon est plutôt déficitaire, il s'est à contrario rapidement attiré la sympathie des randonneurs et autres usagers sportifs du massif. La présence du mouton sauvage n'oppose aucune contrainte aux activités touristiques locales. Il dynamise et valorise par sa simple observation l'animation du paysage. Aujourd'hui, sa rencontre et sa recherche sont devenues des pôles d'attractions touristiques aussi intéressants et importants que le canyoning ou l'escalade.

Avec l'explosion démographique des populations de sangliers ces dernières années et la disparition générale du petit gibier, l'attrait de la battue aux sangliers est allé crescendo. Les dianes présentent des tableaux annuels pléthoriques. La centaine de sangliers prélevés est devenue monnaie courante.

La déprise agricole offre de nos jours d'immenses friches permettant aux sangliers de proliférer. Une gestion inexistante de l'espèce et quand elle a le mérite d'exister, elle ne se borne qu'à être quantitative. Au cours des années 1980, quelques lâchers ont eu lieu, leur but étant d'installer ou de renforcer les populations locales de suidés mises à mal pour des raisons diverses. La pratique du nourrissage artificiel et la politique de

« lobbying » du sanglier pratiquée par les fédérations de chasseurs sont autant de facteurs qui ont contribué à l'explosion démographique de l'espèce.

« *Le mouflon est en outre perçu comme une "bête à touristes", touristes à l'égard desquels le discours local, souvent ambigu, dénonce volontiers leur propension à envahir le "pays" et à jouir de ses richesses sans lui apporter grand-chose en retour.* »

C'est donc à la faveur d'une certaine indifférence que le mouflon a, dans un premier temps, pu prospérer dans le Caroux, parce que sa zone initiale d'implantation se trouvait particulièrement retirée, parce que les mœurs relativement grégaires de l'espèce ont permis une capitalisation démographique sur place dans la réserve avant sa diffusion sur l'ensemble du massif, et parce que sa viande n'était pas prisée par personne – les braconnages des premiers temps ayant suffi à convaincre les chasseurs locaux de son peu d'intérêt gustatif. Leur attitude à l'égard du mouflon s'est ensuite modifiée avec l'ouverture dès 1973, par arrêté préfectoral, d'un plan de chasse hors réserve destiné à réguler ses effectifs : dès l'origine, la réalisation de ce plan a conduit à l'organisation d'une chasse à l'approche payante destinée à des chasseurs extérieurs. La transformation du mouflon en ressource économique pour le territoire a alors favorisé le dialogue entre les gestionnaires (ONF et ONCFS) et les chasseurs, la Fédération Départementale pesant de tout son poids pour entraîner l'adhésion des sociétés de chasse locales. La création du GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique créé en 1982) concrétise cette collaboration, née d'une convergence d'intérêts. »

Pierre Dérioz et Xavier Grillo (Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc) - (version étendue d'un article publié dans la Revue de Géographie Alpine n°4-2006, « La montagne comme ménagerie », pp. 27-45)

Malgré une certaine contradiction et l'ambiguïté du discours local, la chasse du mouflon en approche dirigée sur les monts du Caroux-Espinouse amène une incontestable valeur ajoutée à cette région économiquement défavorisée.

Entre 2009 et 2023 autour de 600 mouflons, ont été attribuées aux quinze sociétés de chasses locales dans le cadre du plan de chasse en 2010. Le Groupement d'Intérêt Environnemental et Cynégétique (GIEC) a l'aptitude pour coordonner les demandes et donne son avis technique qui influence ultérieurement celui de la commission préfectorale. Une grande partie des bracelets attribués (90 % des mâles et 40 % des femelles) se voit ensuite rétrocédée au GIEC par les ACCA et autres sociétés de chasse. Ces dernières fournissent et alimentent le plan de chasse mouflon destiné à l'approche guidée. Les sociétés de chasse se réservent toutefois quelques bracelets (10 % de mâles et 60 % des brebis). En 2010, pour les quelques 300 clients par an qui sont venus tirer le mouflon, deux jours de chasse avec le guide revenant à 240 euros, montant auquel vient s'ajouter le prix de l'animal abattu, défini en fonction de la valeur du trophée : 140 euros pour un agneau, 200 euros pour une femelle, 450 euros pour un bétail de sélection, 1300 euros pour une médaille d'or... le tir des femelles cornues est interdit jusqu'à nouvel ordre ainsi que le tir de grands mâles.

La chasse se déroule uniquement sous la conduite obligatoire de l'un des guides agréés par le GIEC du Caroux-Espinouse. Il a en charge toute l'organisation de la partie de chasse et son déroulement. La chasse est

autorisée quatre jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les guides sont tous des « pluriactifs », ils trouvent dans la chasse un revenu d'appoint non négligeable en accompagnant les chasseurs venus d'ailleurs. Ces derniers viennent parfois de très loin, de Rhône-Alpes, d'Alsace, de région parisienne, de Belgique, d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Des tarifs pratiqués abordables, une montagne magnifique, des guides affûtés et un dépaysement total font de cette destination un modèle du genre très à la mode. La gestion à long terme des po-

pulations de mouflons et leur importante densité ont fait la réputation du Caroux-Espinouse et assurent au GIEC une clientèle fidèle. 90 % des chasseurs y renouvellent leur séjour. La chasse se déroule entre septembre et février, donc hors période touristique. Pour les amateurs de trophées, les mois d'octobre et de novembre sont à privilégier car c'est l'époque du rut et les émotions sont alors garanties.

Dans le département de l'Hérault, l'apparition du loup n'a semble-t-il pas encore impacté les populations de mouflons.

Carte de localisation de la zone cœur et périphérique (source GIEC Caroux-Espinouse)

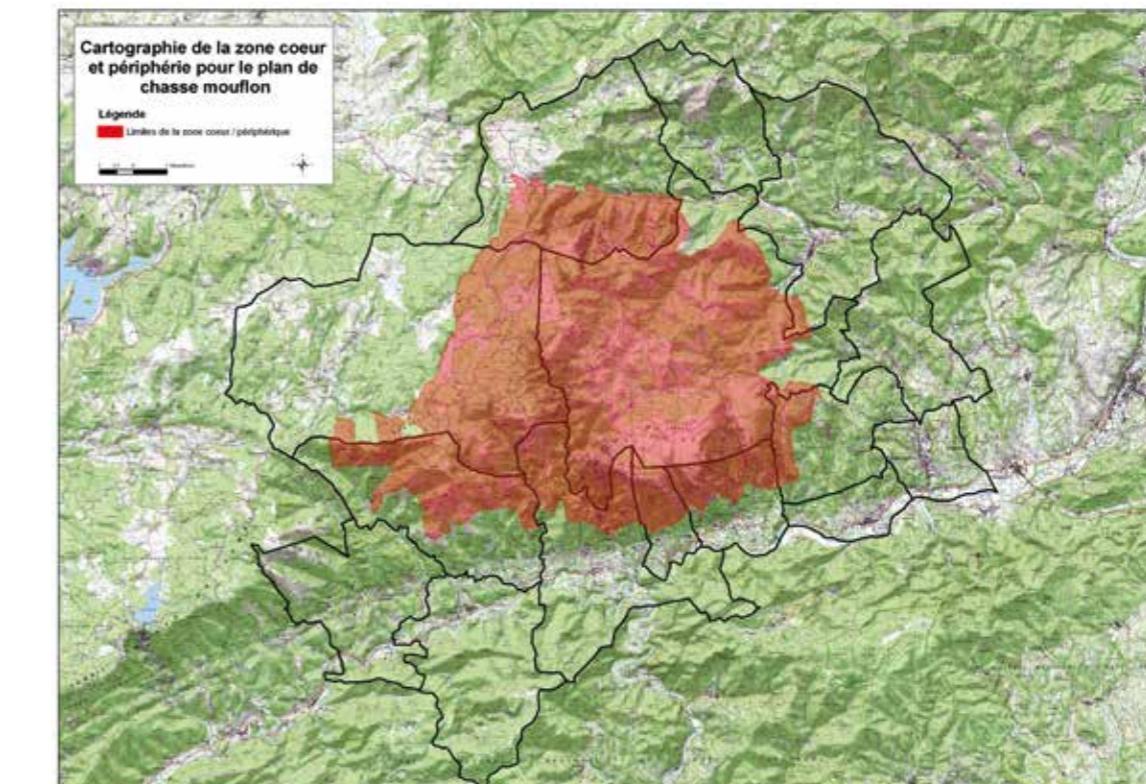
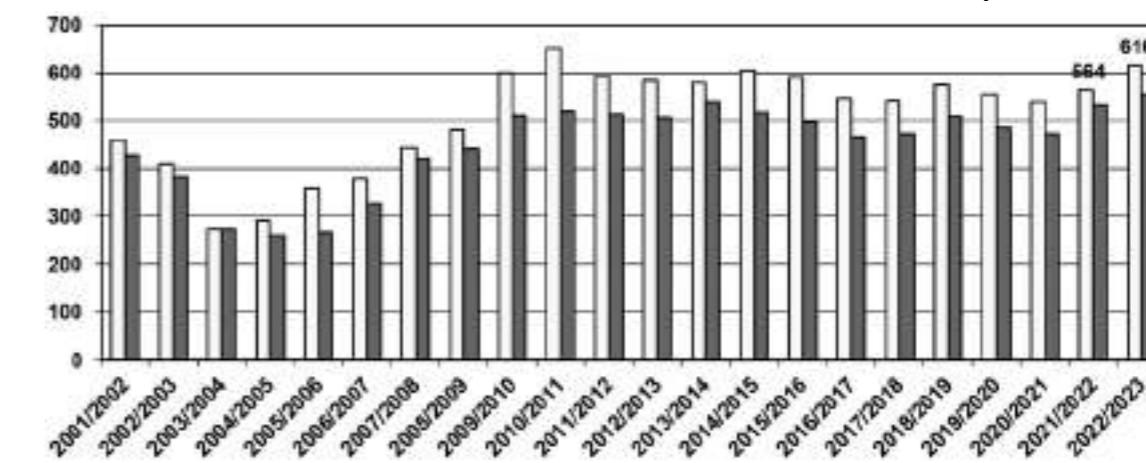


Tableau des attributions et des réalisations du mouflon dans le Caroux-Espinouse



	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023
Attribution	442	482	602	652	593	585	579	605	590	548	543	575	555	541	564	616
Réalisation	421	440	510	518	512	505	540	516	497	467	473	507	486	473	535	

LE MOUFLON DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Dans le département de la Drôme, de 1000 moutons, on est passé à 0 mouton en 2023. On compte 30 à 40 % de chevreuils en moins, c'est la même chose pour les chamois.

LE MOUFLON DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

L'état des lieux n'est guère réjouissant pour l'avoir l'impact du loup est plus que significatif sur certains massifs.

LComme vous le constaterez dans les graphiques le plan de chasse mouton n'a cessé de croître pour accompagner le développement important des populations jusqu'en 2016 environ.

À compter de cette date, même si cela s'avère variable à 2/3 ans près en fonction des massifs, toutes les populations ont commencé à être sérieusement confrontées à la prédation du loup.

En Isère comme ailleurs l'espèce est très sensible à la prédation et les loups ont fait de très gros prélèvements dans les effectifs importants encore présents durant cette période.

Nous sommes passés d'une situation d'abondance avec localement d'importants problèmes de dégâts aux cultures, à une chute vertigineuse des populations.

Le département compte 12 unités de gestion moutons.

Sur ces 12 populations, 1 a complètement disparu (Beaumont), 3 unités de gestion sont à plan de chasse

0 (Cirque Armet, Vercors Grand Veymont et Massif des Cinq Crêts) et la plupart des autres attributions ont été beaucoup diminué.

Sur les unités de gestion à plan de chasse 0 l'objectif est de préserver les reliquats de populations qui évoluent entre 20 et 50 individus (Vercors Grand Veymont et Massif des Cinq Crêts). Après 3 années il semble que ces estimations soient stables. Il en est quasiment de même sur le massif du Tabor avec un plan de chasse symbolique de 6 individus en 2022 pour un maximum historique à plus de 180 bracelets en 2011 !

Le massif de Chartreuse a été le dernier des bastions pour le mouton. Une présence moindre du loup et surtout l'absence de meute avérée encore récemment a permis aux effectifs de croître jusqu'à aujourd'hui.

L'évolution des plans de chasse sur ce massif comparée à un massif où le loup est apparu plus tôt (Vercors Trièves) est très significative. Les populations chutent rapidement, les taux de réalisation des plans de chasse également et nous sommes ensuite amenés à nous questionner sur le maintien ou non d'un plan de chasse.

Ainsi, si nous retirons les données de Chartreuse sur l'historique plan de chasse isérois, on constate que la baisse est généralisée depuis 2016 sur notre département.

Nous sommes conscients que l'avenir des moutons de Chartreuse est lui aussi bien compromis, ce n'est qu'une question de temps...

Ce que nous pouvons retenir, c'est que l'espèce arrive à se maintenir sur le terrain avec de faibles effectifs, y compris sur la zone de présence lupine la plus ancienne en Isère (Belledonne, massif des Cinq Crêts). Cela devrait encourager les chasseurs à supprimer les plans de chasse au bénéfice du maintien de l'espèce en espérant des jours meilleurs.

LE MOUFLON EN DÉCLIN INQUIÉTANT DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Les Alpes-de-Haute-Provence ont toujours été un lieu de vie idéal pour les ongulés de montagne, à savoir le chamois, le bouquetin et le mouton. Ce dernier, originaire du bassin méditerranéen, s'est adapté aux différents milieux que peut présenter le département, affectionnant particulièrement la forêt de moyenne montagne. Or, on observe une diminution anormale et brutale de ses effectifs dans l'ensemble des massifs du département où il a élu domicile.

DES CONSTATS ALARMANTS

Tous les suivis de populations moutons du département des Alpes-de-Haute-Provence indiquent la même tendance : le mouton disparaît petit à petit. Dans le massif des Dourbes (Alpes-de-Haute-Provence), et le Parpaillon (Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence) les populations de moutons ont été décimées drastiquement par les grands canidés. Il ne reste plus que quelques individus ou petits groupes isolés.

Le cas particulier du massif des Monges

Preuve à l'appui, c'est en février 2014, dans le massif des Monges, au nord de Digne-les-Bains, entre les vallées du Sasse et du Bès, que la Fédération Départementale des Chasseurs et l'Office National des Forêts 04 ont effectué un comptage de l'espèce en hélicoptère. Ce recensement s'est avéré d'une efficacité redoutable, semblant être le moyen le plus fiable et exhaustif combiné à une bonne connaissance de terrain et des conditions météorologiques favorables. La zone survolée est d'une superficie de 6395 ha, avec des altitudes comprises entre 650 m et 2215 m.

Au cours de ce comptage, 477 moutons ont été vus, avec une population répartie de manière très hétérogène par quartiers d'hivernage. C'est 47 % de moutons de moins que cinq ans auparavant, en 2009. L'année suivante, en 2010, 152 animaux avaient alors été attribués au plan de chasse dans le massif des Monges. Notons, premièrement, que si l'objectif des différents organismes concernés avait été de réguler la population de mouton, 224 bracelets auraient été accordés, soit 72 de plus. Deuxièmement, le taux d'accroissement du mouton est de 25 % par an. Cependant, d'autres outils de suivi, que sont l'IPA (Indice Ponctuel d'Abondance) et les sorties d'observations des chasseurs, font ressortir une tout autre tendance.

Même si la Fédération Départementale des Chasseurs a réduit de 41 % le plan de chasse en trois ans dans le massif, les densités de population s'écroulent, tout comme les taux de réalisation de prélèvements.



Par ailleurs, un déséquilibre de répartition des sexes a été souligné en 2014, par rapport à 2009 :

	Mâles adultes	Femelles adultes	Jeunes
Comptage 2009	34 % (1 animal sur 3)	66 % (2 animaux sur 3)	
Comptage 2014	27 %	73 %	

Chiffres : V. BORRELY, Technicien FDC 04

Les raisons de cette inégalité sont multiples. Elle peut s'expliquer par une plus forte préation des mâles par le loup, mais également par une chasse plus axée sur cette catégorie d'individus.

L'évolution des plans de chasse mouflon sur l'ensemble du département

En s'intéressant aux chiffres liés aux attributions et aux réalisations de plans de chasse depuis plus de 15 ans, on remarque aisément un accroissement des attributions jusqu'en 2010, puis une chute représentant une pente très importante. En effet, si plus de 700 bracelets mouflon étaient délivrés aux chasseurs cette année-là, on avoisine les 100 distributions une dizaine d'années

plus tard, sept fois moins... De plus, nous pouvons nous rendre compte de la corrélation avec les taux de réalisation, eux aussi à la baisse, puisque 88 % des bracelets attribués étaient utilisés en 2007, contre 75 % en 2010, jusqu'à atteindre 40 % en 2021. Il est toutefois possible de se réjouir d'une nouvelle croissance de ce taux de réalisation depuis deux ans, puisqu'il est de 63 % en 2023.

LA PRÉDATION DU LOUP

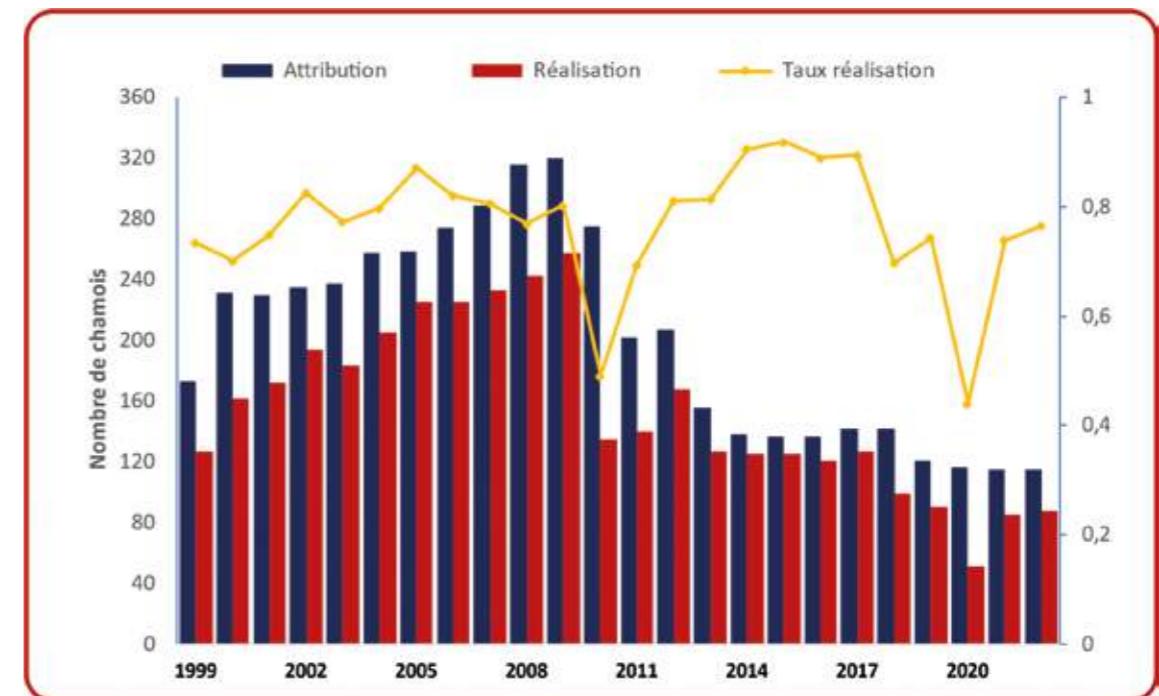
Sur tous les secteurs du département où le mouflon est présent, on observe de plus en plus des individus en grand état de stress, et un faible taux de femelles suitées, alors que ce n'était pas le cas auparavant.

Les constatations d'actes de préation, par piége photo ou par observation directe de l'Homme se multiplient, là où personne n'aurait pu les imaginer.

Les ongulés de montagne représentent 75 % du régime alimentaire du loup, avec des attaques toujours plus nombreuses. Même si le nombre de victimes indemnisées par attaque est à la baisse, les éleveurs se voient forcés de posséder davantage de chiens de protection, avec toutes les contraintes que cela implique, mais aussi d'acheminer les troupeaux vers des enclos de protection, entraînant un phénomène de surpâturage. Par ailleurs, il est à noter que les troupeaux sont dans l'obligation de parcourir des distances toujours plus importantes pour trouver de l'herbe fraîche et non consommée. Si certains prônent l'inefficacité de la régulation du grand prédateur, il ne faut pas oublier qu'une baisse des populations de gibier entraîne celle du nombre de chasseurs, et donc, des dédommages aux montants moins élevés. Il s'agit alors de trouver un juste équilibre entre toutes ces espèces, pour une biodiversité dont le loup fait partie intégrante.

L'ÉVOLUTION DES PLANS DE CHASSE MOUFLON DANS LES HAUTES-ALPES ET LES ALPES MARITIMES

Étiquettes de lignes	Attribution	Réalisation	Taux réalisation
1999	173	127	73 %
2000	231	162	70 %
2001	230	172	75 %
2002	235	194	83 %
2003	237	183	77 %
2004	257	205	80 %
2005	258	225	87 %
2006	274	225	82 %
2007	289	233	81 %
2008	316	243	77 %
2009	320	257	80 %
2010	275	135	49 %
2011	202	140	69 %
2012	207	168	81 %
2013	156	127	81 %
2014	138	125	91 %
2015	136	125	92 %
2016	136	121	89 %
2017	142	127	89 %
2018	142	99	70 %
2019	121	90	74 %
2020	116	51	44 %
2021	115	85	74 %
2022	115	88	77 %



Nous pouvons aussi constater une forte baisse des attributions dans le département des Hautes-Alpes, la préation du loup se fait sentir.



Photo Quentin Couderc

LE MOUFLON DU MERCANTOUR ET LE LOUP

PATRICK ZABÉ écrivain, chasseur naturaliste, chasseur photographe, auteur de nombreux articles dans la presse cynégétique, extrait actualisé du livre « Chasser là-haut » ou à propos du grand gibier de montagne paru en 2012

• PHOTOS QUENTIN COUDERC



HISTORIQUE ET MOUVEMENT DE LA PRÉDATION

Une petite trentaine de mouflons, introduite dans le massif du Mercantour entre 1949 et 1953, a réussi à prospérer tant bien que mal puisqu'en 1994, pas moins de 1150 individus étaient recensés officiellement entre les vallées de la Vésubie et de la Tinée. Ce cheptel avait alors fait la joie des chasseurs, des randonneurs et d'autres naturalistes en tous genres.

Puis, au début des années quatre-vingt-dix, le glas sonne et annonce la fin d'une époque faste. Le mouflon introduit devient persona grata pour la communauté scientifique, qui avait bien entendu donné, en amont de cette histoire son aval pour cette opération. La souche de mouflons lâchés avait été intéressante car pure d'un côté. L'enclos de Cadarache avait procuré de magnifiques spécimens aux phénotypes irréprochables et celui de Chambord fourni une souche avec malheureusement un patrimoine génétique beaucoup plus discutable. Le 4 novembre 1992, deux loups sont aperçus pour la première fois en Vésubie par quatre gardes du parc national du Mercantour et agents de l'Office National des Forêts, lors d'un comptage de chamois et de mouflons. Avec l'arrivée du loup, le début des années noires pour

l'ovin sauvage va commencer. Transformé en animal fourrage, il constitue la proie favorite du prédateur fraîchement arrivé ou plutôt réintroduit dans la plus grande discrédition.

À cette époque, la communauté scientifique et les spécialistes émettent des réserves sur la légitimité de l'introduction du mouflon. En effet le mélange de souches introduit serait une erreur car génétiquement impure et s'écarteraient véritablement du phénotype corse. Sur le terrain cela se traduit par une compétition interspécifique avec les autres grands ongulés autochtones (chamois, cerf, bouquetin et chevreuil). Puis au regard de l'éthologie du mouflon, les biologistes en déduisent que le milieu de la haute montagne n'est pas son biotope favori, celui-ci préférant les maquis rocheux de la montagne méditerranéenne. Les mêmes personnes qui, ayant défendu à une époque le mouflon, retournent maintenant leur veste en tirant à boulets rouges sur cette espèce exogène, prétextant ses difficultés d'adaptation à la haute montagne et sa faible défense devant le loup.

Toujours est-il, qu'après le passage et la prédateur du loup, les populations de mouflons, farouchement défendues par les chasseurs, ont toutes chuté dramatiquement. Dans un premier temps la présence des mouflons aura au moins eu le mérite de faire un tampon naturel entre le loup et les autres ongulés, préservant ainsi le

capital des espèces autochtones. Mais pour combien de temps ? Après quelques années difficiles de 1992 à 2006 pour l'ovin sauvage, caractérisées par une croissance ralentie due à deux ou trois hivers rudes et tardifs, (*Dans le Wisconsin, une analyse des impacts du loup sur les cerfs a conclu : il semble que l'habitat et les effets climatiques ont un plus grand impact sur la population de cerfs que la prédateur exercée par le loup.* (WWAC, 1999 in Switalski et al. 2002)), et l'exercice d'une pression sélective du grand prédateur, le mouflon a vu ses effectifs fondre comme neige au soleil. De 1300 individus, la population de cuniculines est descendue à quelques centaines de membres. Et comme la nature fait toujours bien les choses et qu'il n'a jamais été prouvé qu'un prédateur arrive à faire disparaître une espèce sur laquelle il a jeté son dévolu, il semblerait que, depuis 2005-06, le mouflon ait enfin stabilisé ses effectifs résiduels et disparates. Certes, dans toute cette tragique aventure, le chasseur a été oublié ; il a introduit le mouflon, puis l'a protégé et défendu pour pouvoir un jour le chasser. Quand les populations de mouflons ont été considérées comme suffisantes, le temps de la chasse et des prélèvements sont venus logiquement. Un plan de tir a été instauré avec l'application d'un plan de gestion et de prélèvement respectant l'équilibre entre l'espèce et son milieu.

Aujourd'hui, l'éco-citadin de passage dans le haut pays explique aux chasseurs à grand renfort de théories totalement partiales, que certes c'est très bien ce que le monde cynégétique a réalisé mais, au nom du sacro-saint équilibre naturel, il faut que le « Nemrod » cède sa place et partage son plan de chasse avec le prélèvement naturel des super-prédateurs. La problématique de cette situation est le sentiment de profonde injustice que ressent le chasseur qui est en droit de récupérer le fruit de son travail (plan de chasse conséquent). Mis sur la touche, on lui a imposé un concurrent direct avec lequel il doit composer. Il se contente dorénavant des miettes d'un plan de chasse dérisoire en attendant des jours meilleurs et l'implantation générale du loup. En vérité les pertes ovines ou bovines subies par le pastoralisme sont l'arbre qui cache la forêt car les populations d'ongulés sauvages subissent une pression de la prédateur énorme, dont peu semble se soucier actuellement malgré les alertes du monde de la chasse.

Dans le massif de Belledonne, département de l'Isère, une enquête sur le terrain (carcasses d'ongulés sauvages ramassées ou trouvées) a démontré que les ongulés capturés par les loups représentent trois fois le plan de chasse ou de tir accordé chaque année. Certes un équilibre s'est créé aujourd'hui entre les ongulés et le loup, mais à quel prix et au bout de combien

d'années ? Il semblerait, selon les spécialistes, que le grand prédateur procède en trois étapes pour coloniser et s'intégrer sur un secteur :

- Quand le loup arrive sur un secteur, il prélève ses soins quotidiens et commet parfois de terribles méfaits, visibles aux yeux de tous, les loups.

- La population lupine se développe, les ongulés deviennent plus rares et surtout plus méfiants. Une meute se constitue et les attaques sont plus éparses et moins voyantes.

- Il est constaté une légère remontée des populations d'ongulés présentes comme si le loup avait subitement disparu du secteur. Détrompez-vous, il est là, bien installé et totalement discret. Il serait alors en parfait équilibre avec le milieu.

- L'homme doit réapprendre à vivre avec le loup. Il doit partager son espace et accepter sa prédatation sur les animaux domestiques et sauvages. Le chasseur doit lui céder une partie de son plan de chasse et tenir compte de sa présence dans ses prélevements.

Le conflit des « pour ou contre le loup » se résume en une bataille où les protagonistes font partie de deux mondes totalement opposés : les éco-citadins et les ruraux. Les premiers, doux rêveurs et pas véritablement concernés par la proximité des super-prédateurs car habitant les villes, imposent aux ruraux, plus pragmatiques, les vicissitudes et les tracas quotidiens qu'occasionnent la présence du loup. Tout cela dans un total mépris des

sensibilités locales ou indigènes. La loi des hommes protège légalement le loup, mais aucune protection n'est réellement possible sans l'acceptation d'un consensus.

Si un jour, le loup est officiellement classé comme espèce pouvant être chassée, qui va payer les dégâts occasionnés aux éleveurs ? Le loup n'est pas arrivé tout seul, j'en suis totalement convaincu. Des fuites de sources officieuses confirmeraient bien qu'il a été effectivement relâché sur les hauteurs de Nice. Si cette supposition s'avérait officielle un jour, les instigateurs d'une telle opération seraient placés juridiquement responsables de tous les dégâts occasionnés par les loups « *canis lupus* » peuplant notre pays.

Les chasseurs supportent déjà, par leurs cotisations, les dégâts causés par le grand gibier aux cultures. Ils ne veulent surtout pas payer pour un hobby d'écologistes en mal de retrouver une nature originelle et utopiquement vierge.

En 2007, dans les Alpes Maritimes on constate une très légère remontée des effectifs résiduels des populations de moutons, voire une recolonisation de certains secteurs d'où elles avaient disparu. Il aura donc fallu une quinzaine d'années pour atteindre l'équilibre souhaité. Recenser une population de loups est assez difficile, son observation par corps est très aléatoire car l'espèce reste discrète et craintive. Comme la probabilité d'erreur dans ce cas est grande, il s'agira plus d'une estimation que d'un comptage précis du nombre d'individus. Les variations d'effectifs constituant une population sont

dépendantes de plusieurs paramètres : la chasse, ou plutôt le braconnage, car le loup est une espèce protégée, la compétition entre les meutes.

Pas moins de sept à huit meutes étaient recensées en 2007 ; elles représentaient un total d'une trentaine de loups qui écumant le parc national du Mercantour et sa périphérie. Il est admis qu'un loup consomme de 2,5 à 3 kg de viande pour ses besoins quotidiens. Les 15 loups vivant dans le parc national consomment 13 700 à 16 400 kg de venaison par an. Le Mercantour n'abrite pas moins de 6 500 chamois, 1 300 moutons et 300 bouquetins. Les loups vivant dans cette zone protégée doivent donc capturer au total 313 à 375 grands animaux par an. Leurs proies sont essentiellement constituées de moutons et de chamois, avec un poids moyen pour chaque ongulé sauvage de 35 kg. Mon petit calcul me donne un pourcentage de prélevement de l'ordre de 4 % à 5 % du cheptel de moutons et de chamois.

« De récentes études ont montré que la mortalité du chevreuil causée par les lynx pouvait être aussi basse que 2 % ou au contraire atteindre localement 41 %.

Je n'ai volontairement pas inclus l'ibex dans le calcul, car si des preuves de sa capture ont été relevées, elles restent anecdotiques et parfois discutables.

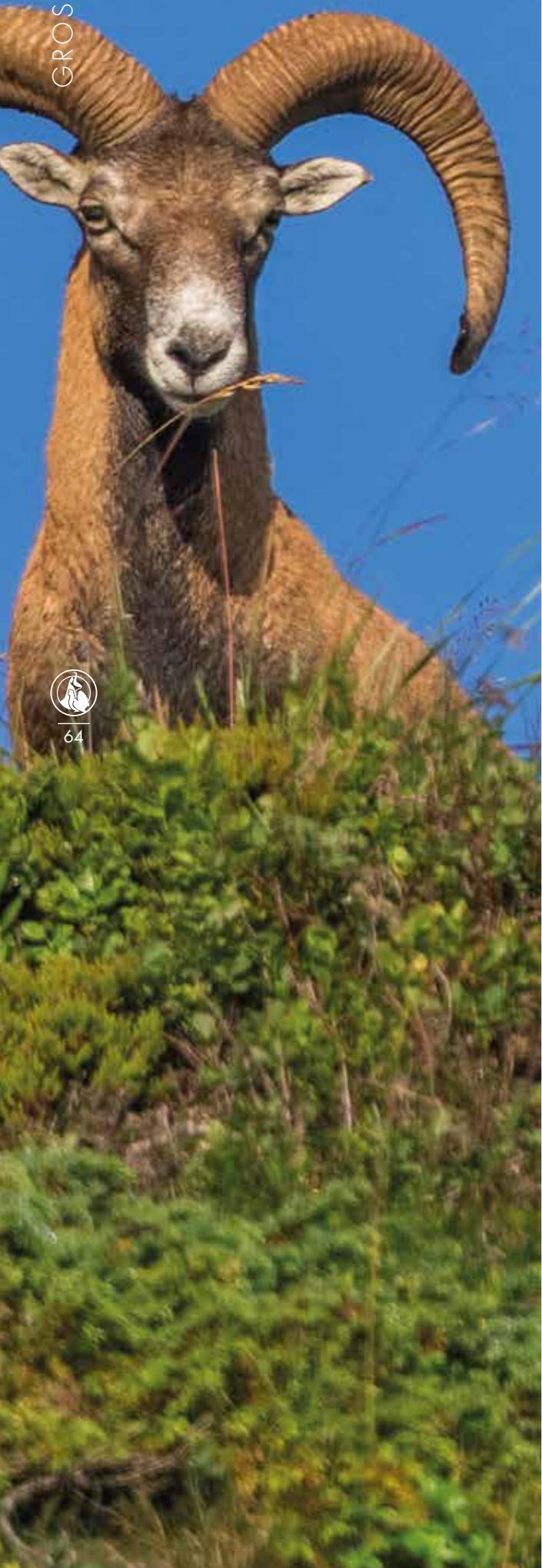
« Selon les théories du régime alimentaire optimal, une diminution de profitabilité des proies principales devrait conduire à une augmentation de l'opportu-

nisme du prédateur, se traduisant par une diminution de sélectivité et l'inclusion progressive dans le régime alimentaire de nouvelles espèces proies. » (Stephen et Krebs 1986). « Cette prédition a été vérifiée dans de nombreux systèmes. » (Perry and Pianka 1997).

Durant ces dernières années, dans le Mercantour, il a été observé une baisse de la prédatation sur le mouton. L'explication du phénomène est simple, le loup n'a pas changé de goût pour la chasse au mouton mais ce dernier, devenu plus rare et plus méfiant, a été contraint pour sa défense à modifier son comportement grégaire. Les troupeaux de moutons ont alors éclaté sous la pression des super-prédateurs et sont par la force des choses venus créer plus loin des sous-populations éparses. Avec la raréfaction croissante de l'ovin sauvage et pour boucler ses besoins énergétiques journalier, le loup a été alors obligé de se reporter sur d'autres proies. Les moutons ayant échappé au pogrom de la recolonisation lupine sont devenus beaucoup plus craintifs. Les reliquats de populations de moutons restantes sont éparpillés et pour certaines leur pérennité sérieusement mise à mal (exemples de territoires concernés : Modane en Haute Maurienne, Saint-Martin-de-Vésubie et Saint-Dalmas-le-Selvage dans les Alpes Maritimes ou Ristolas dans le Queyras).

« On peut songer à la différence entre les animaux sauvages et les animaux domestiques qui ne sont plus influencés par la pression des prédateurs depuis des





générations et ont perdu leur capacité à reconnaître, éviter et se défendre activement contre leurs prédateurs, ainsi le mouflon est une proie beaucoup plus facile à capturer pour les prédateurs. » (Mech, 1970).

Depuis 1998 - 1999, d'autres espèces d'ongulés sont alors venues compléter la liste du menu du prédateur, notamment le cerf élaphe, le chevreuil et le bouquetin des Alpes. L'augmentation de la présence du cerf dans son alimentation est en corrélation directe avec la colonisation du loup sur des secteurs où la densité du gibier rouge est supérieure à celle des territoires initialement investis.

Étude officielle de l'impact de la prédateur du loup sur les ongulés de montagne.

De nombreuses études sont, aujourd'hui, menées sur l'impact de la prédateur des grands prédateurs comme le loup et le lynx. Les analyses, de contenus stomacaux effectuées sur les loups trouvés morts ou prélevés officiellement et des fèces (restes non digérés constitués de poils essentiellement et d'os) permettent d'avoir une première idée du régime alimentaire des loups du Mercantour.

Selon l'étude réalisée par Emmanuelle Perret sous la direction d'Éric Marboutin :

« La prédateur des grands carnivores sur les ongulés sauvages, 2003 :

La prédateur implique trois effets directs notables sur la dynamique des populations d'ongulés : (1) le prédateur semble maintenir ses proies en bonne santé, (2) le prédateur peut ou non réguler le nombre de proies, (3) le prédateur semble stimuler la productivité des proies. Il peut aussi influencer le comportement des proies : déplacement d'habitats, adaptation des défenses face au prédateur.

Mech, 1970. Il s'avère que l'impact est essentiellement de 3 ordres : un effet sanitaire par sélection des proies malades notamment, un contrôle des herbivores par densité-dépendance (conséquence la plus étudiée), un effet de stimulation de la productivité dans les troupeaux. Selon Mech (1970), les effets directs de la prédateur par le loup peuvent être divisés en 4 groupes : (1) "l'effet sanitaire", ou le maintien en bonne santé du troupeau, basé sur l'élimination des individus vieux, malades ou autres "individus inférieurs" du troupeau, (2) le contrôle total ou partiel de la population de proies (en nombre d'individus), ce phénomène a été le plus largement étudié et commenté en partie à cause de la difficulté d'expérimentation qui ne tient pas toujours suffisamment compte des multiples facteurs compensatoires qui interagissent simultanément avec la prédateur, (3) la stimulation de la productivité des troupeaux de proies et, (4) la disponibilité de nourriture pour les animaux charognards. Dans cette synthèse nous nous focaliserons, bien sûr, sur les trois premiers effets et sur quelques effets indirects relevés dans différentes études sur le loup et le lynx qui montrent une influence du prédateur sur les comportements des ongulés, notamment ces derniers, suite à la pression de la prédateur, se déplacent et changent de territoires. ».

Une étude, réalisée par la biologiste Marie-Lazarine Pouille, concernant le régime alimentaire des meutes installées en Vésubie-Tinée et Vésubie-Roya, est aussitôt diligentée par le parc du Mercantour. Cette enquête doit permettre de mieux connaître le spectre de la prédateur et l'inventaire des proies dont se nourrissent les



loups. Les résultats de la première étude concernent l'analyse de 236 prélevements, récoltés entre 1995 et 1998. Ces 236 échantillons ont été prélevés dans le parc national du Mercantour et sur sa périphérie, zone de présence considérée comme effective et permanente du loup. Dans ce secteur des Alpes-du-Sud, il se nourrit principalement de grands herbivores sauvages ; abondance et facilité dirigent sa prédateur. Les observations ont démontré que mouflons et chamois sont les principales victimes et patient le plus lourd tribu des espèces présentes. La biologiste démontre que les deux meutes, présentes en Haute-Vésubie, ont un régime alimentaire similaire. Il est constitué de 70 à 80 % d'ongulés sauvages et domestiques, de 10 à 15 % de mammifères de taille moyenne comme la marmotte, le renard, et le lièvre, le reste étant complété par les micromammifères (rongeurs et insectivores) et quelques fruits. Il s'avère que les proportions varient peu avec la saison et que les ongulés représentent toujours l'essentiel de leur nourriture. Selon les différentes enquêtes et études réalisées, certains biologistes estiment que le loup prélevait environ 2 % de la population d'ongulés sauvages. Je ne suis pas un scientifique, mais plus haut je me suis livré à un petit calcul avec une petite démonstration et j'arrive au double de ce résultat. Toutefois, au cours de ces enquêtes, il a été démontré que la valeur de cette prédateur ciblée varie en fonction des saisons. Il est évident que quelques chevreuils, cerfs et sangliers sont aussi prélevés, mais plus épisodiquement, et surtout capturés au gré des opportunités. Le mouflon méditerranéen est comme le mouton, son homologue domestique, une des proies favorites du loup. Sa période de mise bas n'est pas en adéquation avec la rigueur des éléments sévissant en altitude, qui peut être terrible et anéantir un grand nombre d'agneaux. Les mouflons comme tous les autres ongulés, éprouvent une certaine difficulté à se déplacer dans une épaisse couche de neige. Au contact des grands prédateurs, les herbivores sauvages retrouvent rapidement leurs vieux atavismes et autres réflexes de survie. Les proies peuvent ajuster leur comportement relativement rapidement en changeant de taille de groupe, de comportement de vigilance, ou en changeant d'habitats.

« Généralement, les loups ne semblent pas réduire considérablement leurs populations de proies (Van Ballenberghe 1985, Fuller 1990 in Switalski et al. 2002). L'une des raisons serait que les loups attaquent principalement les proies les plus vulnérables (jeunes, vieux, malades et blessés) qui sont les animaux les plus faciles à attraper et à tuer et qui seraient morts de toute façon. (Murie 1944, Fuller et Keith 1980, Kunkel et Pletscher 1999 in Switalski 2002). Les loups semblent tuer des individus d'un certain âge et d'une certaine condition physique et quelque fois un sexe plutôt qu'un autre. D'après Mech (1970), les nombreux échecs de chasse du loup expliquent que ces derniers sélectionnent des individus « inférieurs (vieux, malades, parasites, blessés ou immatures) qui sont plus faibles que les animaux en bonne condition ».

Sous la pression de la prédateur, les groupes se sont dispersés, réduisant ainsi leur accessibilité. Pour le plus grand bonheur du pastoralisme, des forestiers et des chasseurs, les concentrations d'ongulés plus hétérogènes, permettent à l'herbe, au printemps, de pousser sans surpâturage et aux jeunes plants d'espérer, un jour, devenir une belle futaie. Après plusieurs années de présence du loup, l'augmentation de la vigilance du mouflon et du chamois a rendu ces espèces plus difficiles à capturer pour tous les prédateurs.

Une étude réalisée entre 1993 et 1996 sur l'impact de la prédateur du grand prédateur dans le Mercantour a démontré que 25 mouflons par an étaient capturés par le loup, puis à partir de 1998 jusqu'en 2001 le prélèvement était passé de 5 à 10 mouflons/an/loup (impact du loup sur les ongulés sauvages et domestiques dans le massif du Mercantour, Nathalie Espuno, 2004) au cours de sa colonisation du massif. Toutefois, l'opportunité du canidé favorise un régime alimentaire plutôt éclectique, sangliers, marmottes, insectes, lièvres, micromammifères, oiseaux, batraciens, reptiles, myrtilles, mûres et baies diverses constituent le reste de son menu. Ils représentent 20 % du régime alimentaire estival et 5 % du régime hivernal.

Comme nous l'avons vu précédemment, le régime alimentaire annuel des loups est composé en majorité par des ongulés sauvages avec une forte prédominance du mouflon et du chamois pour les Alpes-Maritimes. Dans d'autres régions et selon les sites, cerfs et chevreuils paient un lourd tribut. Le mouflon moins abondant et plus localisé que le chamois constitue dans le parc national la proie favorite du loup, avec des fluctuations de prédateur saisonnière allant de 30 % pour l'été à 60 % pour l'hiver.

LA PRÉDATION DU LOUP PEUT SE GÉNÉRALISER EN TROIS GRANDES LIGNES :

- 1 Le loup adapte sa prédation aux fluctuations démographiques des populations d'ongulés sauvages qu'il contrôle.
- 2 Son éclectisme et la pression de ses prélevements peuvent varier pour la même espèce selon les territoires.
- 3 La capacité d'ingurgitation de la nourriture en fonction des configurations rencontrées : manger pour survivre ou profiter de la facilité d'une manne abondante. Dans ce dernier cas, les loups peuvent consommer plus de nourriture que nécessaire quand elle est disponible et quand le gibier se fait plutôt rare et difficile à obtenir, ses facultés d'adaptation lui permettent de passer une période de disette.

Il a été démontré que le loup préfère chasser de grands animaux plutôt que des petits. Pour la même quantité de nourriture, il tue donc un nombre moins élevé de grands animaux que de petits et fournit aussi moins d'effort pour leur capture.

La massif alpin des Alpes-Maritimes accueille à l'estive environ 123 000 moutons dont 30 000 pâturent sur la zone d'habitat des loups. Les meutes profitent de la présence des moutons pour faire bombarde et consommer sans limite cette manne venant du pays d'en bas. L'ovin domestique représente alors près de 40 % du régime alimentaire du loup en été et 10 % en hiver.

Néanmoins, la meute présente dans la haute vallée de la Roya, semble consommer davantage de moutons durant l'année que celle de Haute-Vésubie. En fait, tout dépend du potentiel d'accueil des meutes sur leur territoire, de l'abondance des ongulés domestiques et sauvages, de la présence de moutons en pacage à basse et moyenne altitude en hiver, du gardiennage des troupeaux, de la surveillance du loup, etc. Le taux d'espèces domestiques (les moutons, les chèvres, les bovins et les chevaux) présentes dans le régime alimentaire du « canis lupus » varie selon les départements : 22 % dans la Drôme, 18 % dans les Alpes-Maritimes, 9 % en Savoie. Ces variations du taux de prédatations sont en corrélation directe avec les saisons, elles augmentent en été et diminuent hors saison d'estive (sic : Rapport LIFE 2002). Des études complémentaires sont en cours. Elles sont réalisées dans le cadre du LIFE-Loup II.

Selon T. Houerd, chargé d'une étude sur les relations loups, ongulés :

« Toutes les espèces, excepté le mouflon dont l'effectif est stable, sont en augmentation dans le parc, et il n'y a vraiment aucun facteur limitant. Et ce n'est surtout pas le loup qui va entraîner une chute des effectifs d'ongulés sauvages, bien au contraire. Ce serait d'ailleurs la première fois qu'un prédateur entraînerait une baisse du nombre de ses proies. En outre nous envisageons la réintroduction d'autres espèces d'ongulés ».

Une théorie de plus qui ne tient pas la route ! De tels propos ne sont pas sérieux, car aujourd'hui en 2023, chamois, chevreuil, cerf et sanglier sont impactés à toutes les altitudes du département des Alpes Maritimes. En certains endroits cela se traduit même par des dé-serts cynégétiques.

Toutes ces études démontrent qu'il n'y aurait donc pas

de quoi s'inquiéter, sur la pérennité des espèces sauvages peuplant le massif du Mercantour. Le loup aurait même plutôt un impact positif sur la faune. Depuis 1998. Parallèlement, la sélectivité du loup pour le mouflon a fortement diminué, grâce à la réactualisation de ses défenses naturelles. Le taux de prédation a tendance à diminuer car la présence du loup est assimilée par son environnement et le choix des proies est devenu plus opportun. Il semble que le taux de prédation du chamois a tendance à légèrement baisser. Les populations d'antilopes sont en baisse. Beaucoup plus nombreuses et plus sauvages, elles ont eu moins à subir de la prédation que le mouflon. Simultanément, les chasseurs ont tenu compte de la prédation naturelle et les plans de tir ont été revus à la baisse. La conjugaison de ces deux sources de prélevement n'a jamais excédé le taux de « croissance » de la population rupicaprine durant la période d'étude.

Les populations de chamois des Alpes du sud, durant les années 2009 et 2010, ont aussi subi d'énormes pertes causées par les maladies ou épizooties suivies d'hivers longs et rigoureux. On estime les pertes entre 20 et 30 % des effectifs globaux.

Actuellement, les loups sont présents principalement dans les départements de l'Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche et l'Ain. Plusieurs contacts visuels et autres indices de présence ont été relevés sur le terrain. Ils tendent à prouver que le loup est en train de coloniser tout l'hexagone. Nous pouvons imaginer son implantation selon une diagonale allant d'est en ouest. Les départements du Cantal, Gard, Aveyron, Haute-Loire, Lozère, Pyrénées-Orientales et plus tardivement, depuis l'été 2007, le département du Jura, puis les Vosges en juillet 2011 ont été colonisés par l'espèce.



L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE MOUFLON MÉDITERRANÉEN EN ARIÈGE

Comme dans le reste des Pyrénées, en Ariège, le mouflon n'est ni autochtone, ni endémique à la région. Il a donc été introduit par les chasseurs. Il s'agit du mouflon méditerranéen que l'on distingue par cette dénomination du mouflon corse car l'Ovis continental qui a souvent été croisé avec des moutons, voire en Europe centrale avec ses cousins argali.

Les premiers mouflons dits « de Corse » ont été introduits la première fois en Ariège en 1958 sur le massif du Tabe. Seulement 9 individus ont été lâchés sur le Quié de Lujat pour vite basculer dans un milieu qui leur convenait mieux, sur la soulane du Tabe. Ils se sont vite développés puisque 12 ans plus tard, en 1970, nous pouvions compter pas moins de 150 individus. En 1980, on en comptait 300. L'ensemble du massif était ainsi colonisé.

En 1970, l'effectif atteignait 150 individus et en 1980 on estimait la population à 300 individus à avoir colonisé l'intégralité du massif.

La Fédération des Chasseurs de l'Ariège qui assure le suivi des populations de mouflons, constate une baisse d'effectif en 1990. Afin de mieux cerner le phénomène, ils mettent en place un suivi à base de comptage flash et continu. Ce travail d'observation conduit à constater que la population est descendue à 70 individus dont 27 % d'atypiques. Il est alors estimé que cette situation est probablement due à des croisements avec des moutons domestiques. D'un autre côté, parti en 1970 de 9 individus, la consanguinité a probablement fait son œuvre.

Pour faire face à cette situation critique pour l'espèce, il est mis en place des tirs qualitatifs pour éliminer en priorité les animaux atypiques afin de retrouver une population homogène. Les résultats de cette gestion des mouflons a permis d'atteindre, en 2009, pas moins de 350 individus dans ce massif du haut Ariège. Afin de stabiliser la population de mouflon et permettre une bonne cohabitation entre les différentes espèces sauvages et domestiques, le plan de chasse a été augmenté.

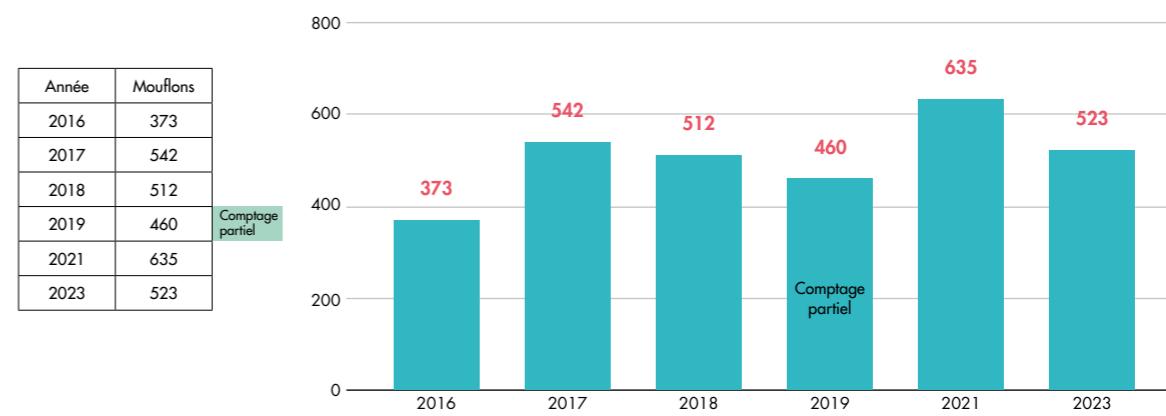


Il faut noter qu'à la demande de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège, depuis 1995, un arrêté préfectoral a interdit la pratique de la chasse au mouflon en battue... La chasse se pratique donc uniquement à l'approche ou à l'affût sans chien. De cette manière, assez sportive en montagne, seuls les chasseurs les plus expérimentés ou les plus chanceux arrivent à décrocher un mouflon au bout de leur fusil.

Depuis 2003, les chasseurs assurent également un suivi sanitaire de l'espèce. Grâce à un prélèvement de sang et de rate réalisé sur chaque animal abattu, les chasseurs contribuent à lutter contre la FCO ou la pestivirose.

On constate également, chez le mouflon, la kéra-to-conjonctivite infectieuse comme chez les chamois, isards ou bouquetins (que nous n'avons plus dans les Pyrénées). Afin d'assurer une bonne gestion de l'espèce dans le massif, les prélevements de mouflons sont sélectifs. Outre les atypiques, ce sont les mâles aux trophées les plus beaux que les chasseurs tenteront d'éliminer. Le prix du bracelet n'est pas donné (il fallait compter 600 euros en 2009) et constitue une recette non négligeable pour la fédération des chasseurs afin de poursuivre ses actions de gestion et protection de l'environnement.

Évolution de la population de mouflons sur le massif de Tabe



MOUFLON DANS LE CANTAL, POINT DE SITUATION ET AVENIR ?

• TEXTE ARNAUD LAFON ET EMMANUEL MARQUET
• PHOTOS FDC 15

UN PEU D'HISTOIRE

Dans le milieu des années 1950, le Conservatoire des Eaux et Forêts, qui deviendra en 1966 l'Office National des Forêts, a piloté la réimplantation des effectifs de grands gibiers en France. Une politique de repeuplement des forêts françaises est donc menée avec des lâchers de cerfs, de chevreuils et de mouflons. La Fédération des Chasseurs du Cantal, qui développait à l'époque une politique d'enrichissement du départe-



ment en grands gibiers, met en œuvre l'implantation de mouflons sur la zone des Monts du Cantal.

Dans l'idée notamment d'exploiter les zones en déprises agricoles, une validation de ce projet est actée par la FDC15 le 3 juin 1953. Afin de garantir la réussite de ce projet, une réserve nationale de chasse est créée sur Laveissière en 1958. Les mouflons, en provenance de la réserve de Chambord, sont offerts par le Conseil

Supérieur de la Chasse, qui deviendra plus tard l'ONC. Un premier lâcher sera réalisé le 14 octobre 1959 avec 20 animaux (10 mâles et 10 femelles) puis un deuxième, le 5 novembre 1966 de 10 individus supplémentaires (5 mâles et 5 femelles).

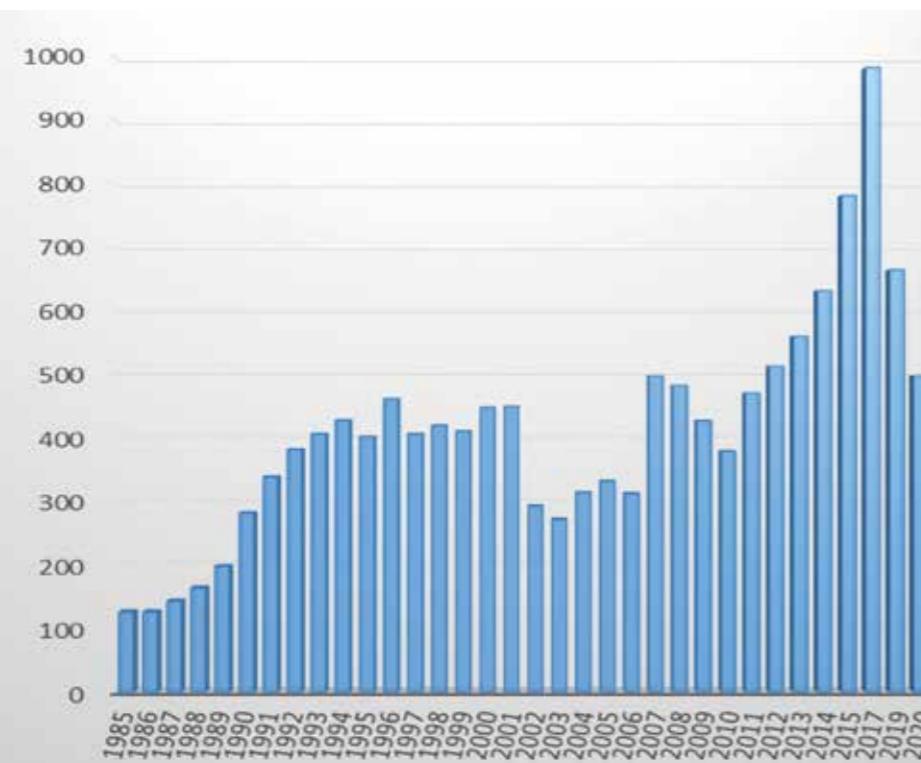
La colonisation s'effectue très rapidement sur 4 communes : Laveissière, Albepierre, St-Jacques-des-Blats et Brezons.

LA CHASSE : ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS

C'est en 1973, avec l'arrivée de la loi sur les plans de chasse, que les premières autorisations de tir seront données : Huit attributions la première année pour 2 réalisations (1 sur Laveissière et l'autre sur St-Jacques-des-Blats). Pendant une dizaine d'année les attributions n'excéderont pas les 15 animaux. À l'époque, l'augmentation des effectifs est freinée, en partie, par une présence importante de chiens errants qui poursuivent et prédatent les femelles gestantes.

De 1973 à 1989, la chasse du mouflon ne sera pratiquée qu'en battue à l'aide de chiens courants. À partir de 1990 et par arrêté préfectoral, la chasse ne sera plus pratiquée qu'à l'approche. En 1989, afin d'organiser la gestion de l'espèce, la promouvoir et former les chasseurs à l'approche (mode de chasse inexistant dans le Cantal à l'époque), est créé le GIC du Plomb du Cantal qui sera composé d'Albepierre, Laveissière, St-Jacques-des-Blats et Brezons. Dix ans plus tard, la structure comptera 12 territoires (1 Domaniale ONF, 1 chasse privée et 10 ACCA) pour 32 000 ha.

Dans le même esprit, un GIC est aussi créé pour le Chamois (GIC du Puy Mary), qui eux furent lâchés en 1978 (44 chamois). Le 3 Mai 1999, dans la mesure où les 2 associations regroupaient en partie les mêmes territoires et avaient les mêmes missions, les 2 GIC fusionnent pour créer le GIC des Monts du Cantal. Ce dernier regroupe actuellement 47 territoires (ACCA et Chasses Privées).



À partir du début des années 90, la population va commencer à croître rapidement, allant jusqu'à générer des dégâts agricoles sur la commune de Brezons. Ce dossier d'indemnisation sur prairie de montagne constituera d'ailleurs une première en France.

Les plans de chasse connaîtront une augmentation constante jusqu'en 1999 avant de baisser fortement pendant 6 ans, en raison de résultats de comptage très à la baisse.

À partir de 2005, la population va connaître une forte dynamique jusqu'en 2017 où elle frôlera les 1000 individus. Depuis 4 ans, elle est en déclin sur les Monts du Cantal notamment lié aux attaques du Loup.

LES COMPTAGES

Les comptages ont commencé sur le Plomb du Cantal en 1985. De 1979 à 1984, des essais de comptages Mouflons ont été réalisés mais sans résultats probants.

La méthode principale retenue est celle dite du « pointage-flash » ou « parcours en crête » dont le principe consiste à parcourir, durant les 2-3 heures suivant l'aube, l'ensemble des estives utilisées par l'espèce. Cette technique est basée sur le fait que les mouflons suivent au printemps la pousse de l'herbe et montent donc progressivement en estive, ce phénomène se stabilisant fin juin/début juillet lorsque la repousse a gagné les crêtes. De plus jusqu'à début juillet, l'afflux touristique ne génère pas encore au lever du jour, un dérangement important des animaux.

Afin de s'adapter aux évolutions géographiques et comportementales des animaux, des comptages ont été également organisés en mai sur les Monts du Cantal ainsi qu'en novembre/décembre au moment du rut en zone centrale, mais ont été abandonnés depuis faute de résultats convaincants.

En 2002, la disparition brusque et inexpliquée de 150 animaux par rapport à l'année précédente, soit 1/3 des effectifs recensés en 2001, pousse à revoir la stratégie de recensement.

Cette baisse soudaine a été expliquée à cette période-là par un reflux des animaux en zone boisée, donc difficile à recenser. Ce changement de comportement, inexpliquée à l'époque, sera analysée bien plus tard comme étant une période d'apparition du Loup sur les Monts du Cantal.

En 2015, un changement est opéré en matière de recensement avec la mise en place d'une évolution de la technique de suivi des populations chamois et mouflons. La méthode appliquée jusqu'alors, le « pointage flash » ou « IPA » (Indice Pédestre d'Abondance), est remplacée par « l'IPS » (Index Population Size). Sur un plan pratique, les changements sont mineurs, le plus important étant le nombre de passages sur chacun des circuits qui passe à un minimum de 4 contre 2 à 3 précédemment. Ainsi, 30 circuits sont ainsi prospectés 4 fois sur les 15 derniers jours de juin et cela tous les 2 ans. Au fur et à mesure des années, le service technique de la FDC consacre de plus en plus de jours de travail pour cette espèce. Aujourd'hui, le suivi du mouflon et l'animation du GIC des Monts est assurée par Emmanuel MARQUET, technicien FDC15.

LA PRÉSENCE IRRÉGULIÈRE DU LOUP AU FIL DES ANNÉES...

Aujourd'hui, l'avenir du mouflon s'assombri sur les Monts du Cantal où depuis plus de quatre ans, la présence du loup est avérée humainement et administrativement.

Ce grand prédateur a fait son retour dans le Cantal en 1997, soit seulement 5 ans après son retour officiel en France dans les Alpes (1992), depuis l'Italie. Cet individu, n'a cette année-là fait qu'un bref séjour dans le Cantal, victime d'une collision routière sur Laveissière en octobre 1997. De façon officielle, sa réapparition est actée en 2010 : photographies et analyses génétiques authentifiées par l'ONCFS. Avant de se faire oublier l'année suivante. Il est à nouveau aperçu en 2017 et à plusieurs endroits dans le Cantal (Pinatelle



d'Allanche, Aubrac, Monts du Cantal). Les clichés attestant sa présence font régulièrement la une de la presse départementale.

En France, la population de Loup connaît depuis une dizaine d'année une forte augmentation de ses effectifs. Cette espèce grégaire, qui vit en meute dans la majeure partie des cas, occupe la quasi-totalité du massif alpin. Au sein d'une meute, il arrive régulièrement que des individus soient rejetés. Ces individus, se retrouvant sans territoires, partent en quête de secteurs plus favorables, parfois à plusieurs centaines de kilomètres, où ils ne seraient pas menacés par des congénères et pour y fonder leurs propres meutes. C'est ce qui est appelé le **front de colonisation et le Cantal n'échappe pas à ce phénomène depuis une dizaine d'années**.

QUELS IMPACTS SUR LE MOUFLON ?

Aujourd'hui, la prédateur du Loup sur le mouflon est avérée dans le département, plusieurs dizaines de cadavres ont pu être reliés directement à la prédateur de loup depuis 2017. Mais il est difficile de pouvoir mesurer réellement le niveau de prédateur. Dans la majeure partie des cas, les charognards comme le renard et le grand corbeau font disparaître toutes preuves. Cependant, la prédateur ne permet pas d'expliquer à elle seule la disparition pendant les comptages de 400 mouflons en 3 ans. L'impact sur le décanissement ne doit pas être négligé, générant ainsi un déplacement du comportement vers le milieu boisé, où il est plus difficile à déetecter lors des comptages. Cette fragmentation de population a pour conséquence de modifier le comportement de l'espèce, originellement très grégaire, et donc modifier le domaine vital du mouflon lors des comptages au mois de juin.

QUEL AVENIR ?

Le loup est présent sur le massif alpin depuis maintenant une vingtaine d'année. Dans ce laps de temps finalement très court, il a réussi à réduire des noyaux de population mouflon à zéro. L'expérience de ces départs ternit l'avenir du mouflon dans les Monts du Cantal.

En 2017, on différenciait 3 noyaux de population mouflon sur le département :

- Le Plomb du Cantal, vaste secteur originel avec plusieurs centaines d'animaux.

- Le Puy Griou et le Puy de Seycheuse et L'Elancèze, colonisés ces 15 dernières années avec des échanges réguliers vers les communes du Plomb pour des raisons alimentaires et de dérangement.

- Le Puy Violent, colonisé dans les années 2000, avec des hordes installées sur St-Paul-de-Salers, Le Fau et Fontanges.

Sur ce dernier secteur, la présence du Loup a été détectée tôt en raison d'attaques répétées sur troupeau de moutons et par des observations visuelles. Très rapidement des changements comportementaux ont été observés chez le mouflon, de plus en plus craintif, les grosses hordes disloquées en petits groupes et une occupation spatiale différente et des cadavres régulièrement trouvés à la sortie d'hiver.

Par la suite, les observations de mouflons se sont faites de plus en plus rares et aujourd'hui, les comptages de la FDC témoignent de la quasi-disparition de la population dont les effectifs étaient estimés à environ 200 animaux en 2017.

Seuls 30 animaux ont pu être observés en juin 2020 et alors que la chasse du mouflon a été totalement stoppé depuis deux saisons.

Les 2 autres secteurs historiques sur les Monts du Cantal, déjà impactés, vont-ils connaître le même sort ? C'est malheureusement à craindre tant l'espèce est vulnérable face à ce prédateur.

ET LA CHASSE DANS TOUT ÇA ?

Depuis 2017, le plan de chasse sur le département a été divisé par 3 et les prélèvements par 5. Malheureusement, la chasse du mouflon, même si les prélèvements sont minimes depuis 2 ans, viennent en facteur aggravant à la condition de l'espèce. Si la situation devait continuer à se dégrader, un plan de chasse « 0 » devra être fortement envisagé à court terme. L'avenir du mouflon est aujourd'hui lié directement à l'évolution du loup dans le département.

À ce jour, tous les faisceaux d'indices nous laissent penser que plusieurs Loups sont établis dans les vallées des Monts du Cantal et divaguent à leur guise et en fonction de leurs besoins biologiques sur les Monts du Cantal et dans le Cantal. La cohabitation est-elle possible ? L'avenir nous éclairera certainement rapidement...



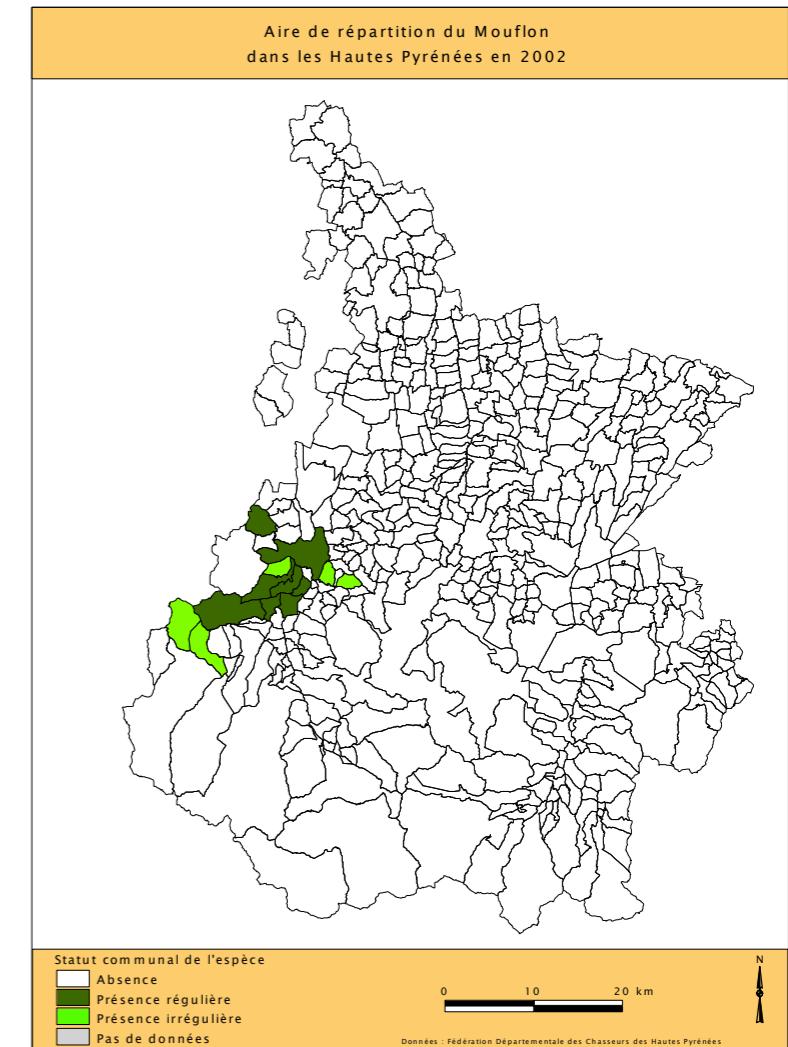
LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN (*OVIS GMELINI MUSIMON*) DANS LES HAUTES PYRÉNÉES

La population de mouflons des Hautes-Pyrénées est celle située le plus à l'ouest de la France. Elle a été introduite à la fin des années 1978-1979 à des fins strictement cynégétiques. À cette époque, 25 individus ont été prélevés du Parc de Cadarache, sont lâchés sur le massif du Pibeste. Seulement 15 survivront au transport. La population du Pibeste s'étant développée, à la fin des années 1990 et début des années 2000, il a été prélevé un total de 11 individus pour les transférer de l'autre côté du Gave de Pau sur le massif du Pic du Jer. Les versants sud du Pibeste et du Pic du Jer sont de type méditerranéen et conviennent parfaitement aux mouflons.

Le nombre de mouflons à prélever est fonction de l'estimation de la population. Il est fixé par arrêté préfectoral dans le cadre d'un plan de chasse. À la fin des années 1980, il a été constaté une chute de la population de mouflons. Pour assurer la survie de l'espèce introduite sur ce territoire, les chasseurs ont pris eux-mêmes l'initiative de suspendre la chasse durant 2 ans. En 2013, la population semble stabilisée et étalée sur les deux massifs au sud de lourdes.

À noter que le mouflon est chassé selon les mêmes modalités que l'isard c'est-à-dire par équipes de deux chasseurs maximum indissociables. Le plan de chasse du mouflon est un plan de chasse qualitatif dit simplifié (mâle, femelle, jeune).

Aire de répartition du Mouflon dans les Hautes Pyrénées en 2002



Statut communal de l'espèce

Absence
Présence régulière
Présence irrégulière
Pas de données

0 10 20 km
N

Données : Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes Pyrénées
Cartographie : Fédération Régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées - septembre 2004

Evolution des attributions plan de chasse mouflon

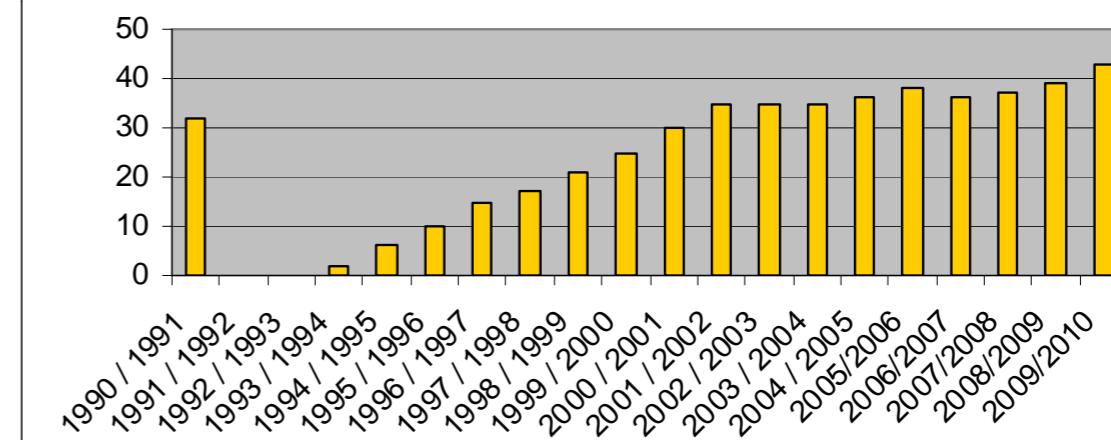




Photo Patrick Zabé

LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN (*OVIS GMELINI MUSIMON*) & LE MOUFLON DE CORSE DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES

Ce département est devenu un des trois meilleurs sites nationaux de la présence du mouflon, il s'y prélève environ 500 mouflons par an. Les premiers lâchers en France métropolitaine datent de 1949. Pour le département, des traces de Mouflons antiques (*Ovis antique*) ont été retrouvées à Tautavel.

Comme sur tout le continent, en France et en Europe, dans les Pyrénées-Orientales, le mouflon n'est pas une espèce autochtone et endémique à la région catalane. Le mouflon a donc fait l'objet d'introductions multiples. Tous ces lâchers ont été assurées par les chasseurs du département. Il s'agit de mouflons méditerranéens. À l'origine il s'agit de mouflons de souches corses mais pas venant de Corse directement. Pour amener un peu plus de trouble dans les appellations, le noyau de Très Estelles serait de souche pure Corse car provenant de l'enclos de Cadarache dans les Bouches-du-Rhône réputé pour sa souche Corse d'origine et prétend donc à la désignation Mouflon Corse et non mouflon méditerranéen.

La Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales a réalisé ses premières introductions en 1957 sur le massif du Carlit (mouflons d'origine Chambord). Dans les années 1980 a eu lieu une consolidation de la population de mouflons en provenance Caroux-Espinouse.

En 1999, 24 mouflons en provenance du domaine de Cadarache ont été introduits sur le massif du Tres Estelles. À partir de ces introductions, le mouflon s'est développé sur d'autres massifs que celui où ils ont été lâchés. Il se rencontre dans les massifs du Carlit et du Tres Estelles mais aussi dans les massifs du Madres, du Péric-Galbe, du Puigmal, dans les Fenouillèdes. Le mouflon a colonisé dorénavant le massif de la Carença. Dans le Vallespir, le mouflon (comme le daim) provient

d'animaux « échappés » d'anciens parcs.

Les populations de mouflons se développent dans des milieux de piémont et de garrigue, où il devient difficile de les dénombrer et de les chasser dans ces milieux fermés.

Dans le Vallespir, en limite avec l'Espagne, l'*Ovis* colonise les communes d'Amélie-les-Bains, Reynès, Arles-sur-Tech et Céret.

Dans les Fenouillèdes, région voisine du département de l'Aude, on le trouve sur la Serre de Maury et de Saint-Paul de Fenouillet. Ces deux populations semblent être en augmentation mais sont difficiles à maîtriser car elles évoluent dans des milieux fermés.

Les mouflons situés sur les massifs du Puigmal, de la Carença et du Carlit évoluent dans des milieux de haute montagne essentiellement constitués de végétation herbacée ou arbustive. Mais compte tenu de la rigueur du climat sur ces massifs et versants, ils ont tendance à se déplacer régulièrement en fonction des saisons. Dans les massifs du Madres et du Très Estelles, plus boisés que les précédents, les mouflons ont tendance à utiliser les milieux forestiers comme zone d'hivernage.

Quelques infos complémentaires concernant le mouflon des Pyrénées Orientales

Depuis la saison 2018/2019 il a été instauré, dans le département, un plan de chasse triennal pour l'ensemble des espèces de grands gibiers présentes (cerf-vidés, chevreuils, daims, isards et mouflons). Cela explique en partie les décalages entre attributions et réalisations pour les saisons 2018/19 et 2019/20 en effet, il a fallu que les détenteurs de plans de chasse s'approprient ce nouveau fonctionnement.

De plus, il y a également des difficultés de réalisations des plans suivant les années et les massifs en fonction de l'état de l'enneigement et de la rigueur de l'hiver. Sur certains massifs un enneigement précoce et prolongé dans le temps oblige les mouflons à basculer sur les versants espagnols présentant des soulanes exposées plein sud et par conséquent déneigées. De par ce fait, les animaux ne sont plus présents en période de chasse coté PO (66). On constate aussi la difficulté à réaliser les plans de chasse attribués sur la classe Femelles car

les chasseurs rechignent à les tirer et cherchent plutôt les mâles pour leur trophée...

Le loup est également présent, on compte en moyenne 3 individus par an depuis 20 ans... Il n'y a pas de meutes constituées. Pour l'instant, il n'y a aucun trouble, aucun stress et aucune baisse enregistrée dans les populations existantes.

ENJEU CYNÉGÉTIQUE

Comme l'isard, le mouflon est soumis au plan de chasse. Il est chassé à l'approche, à l'affût ou en battue suivent les unités de gestion, comme prévu par l'arrêté du 7 juillet 1995. Ce dernier mode de chasse, plus adapté aux milieux méditerranéens, peut permettre une meilleure réalisation des plans de chasse attribués en Vallespir et en Fenouillèdes mais également sur le massif du Madres, où depuis quelques années un plan de régulation a été mis en place afin de réduire de façon significative les populations.

GESTION

La gestion des populations de mouflons est régie par la loi de décembre 1978 qui fixe chaque année, par département et par population, le nombre d'animaux à prélever ainsi que la répartition par catégorie de sexe et d'âge. Afin de mieux gérer cette espèce, sept unités de gestion ont été définies dans le département : Haut-Vallespir, Bas-Vallespir-Albères, Canigou-Tres Estelles, Puigmal, Carlit-Péric, Madres, Boucheville-Fenouillèdes. Le plan de chasse peut être simplement quantitatif ou qualitatif.

Pour le département, quatre classes de prélèvements ont été retenues :

- MoF/Ag : mouflon femelle ou agneau non sexé ;
- MOM : mouflon mâle ;
- Mol : mouflon sexe et âge indéterminés ;
- Mol sanitaire : bracelet permettant le tir d'un animal de couleur isabelle ou pie ou ayant les cornes mal formées.

Le contrôle des prélèvements sur le terrain se fait par la pose d'une bague plastique dès que celui-ci a été

tué et avant tout déplacement. Comme pour l'isard, des comptages sont organisés sur chaque UG après les mises bas. Ces dénombrements fournissent des indications sur l'évolution des populations, la réussite de la reproduction mais également l'état sanitaire des populations.

ÉVOLUTION

L'évolution des populations est différente suivant les massifs et dépend surtout des objectifs de gestion fixés dans chaque unité. Il est à noter que le massif du Madres fait l'objet d'un plan de régulation et que l'UG du Haut-Vallespir, mise en place tout spécialement à cet effet, fait quant à elle l'objet d'une forte régulation à la demande du monde agricole. Seul le massif du Tres Estelles fait l'objet de mesures qui permettront, à terme, au mouflon introduit en 1999, de coloniser progressivement ce secteur du Haut-Conflent. La gestion des mouflons des Fenouillèdes et du Vallespir est difficile à maîtriser car ces populations se développent soit dans des milieux de garrigue et de pré-bois méditerranéens très fermés, soit dans des milieux composés de chênes, hêtres et châtaigniers offrant peu de visibilité et rendant de fait l'organisation de comptages fiables impossible. Pour toutes les populations frontalières, comme celles du Puigmal et du Vallespir, nous devons également tenir compte des objectifs et des mesures appliquées en Catalogne Sud. Prédateur, état sanitaire et autres causes de mortalité La prédateur par les chiens errants est non négligeable suivant les années mais non quantifiée. L'installation et le développement de populations de grands prédateurs comme le Loup doivent être encore plus pris en compte à l'avenir dans la gestion des populations de mouflons. Le Mouflon de Corse peut contracter un grand nombre de maladies d'origine bactérienne (brucellose, chlamydiose, salmonellose, kératoconjunctivite), virale (fièvre aphteuse) ou parasitaire (strongyloses, coccidiose, dysenterie). La plupart d'entre elles sont communes aux ovins, bovins et caprins domestiques. En 2008-2009, le protocole FCO (Fièvre Catarrhale Ovine ou maladie de la langue bleue) a été mis en place pour les ruminants sauvages. Les résultats de sérologie se sont tous révélés négatifs pour le mouflon.

Des températures inférieures à -20 °C mais aussi un enneigement important supérieur à 30 cm ou prolongé dans le temps rendant les sources de nourriture inaccessibles, sont autant de facteurs limitants. Une cause de mortalité notable est représentée par les cornes des mâles qui s'emmêlent au cours de combats ou qui peuvent s'accrocher à la végétation ou à des clôtures. Sur le massif du Carlit, les avalanches peuvent être également à l'origine de mortalités importantes au printemps. Un enneigement tardif en mars-avril peut entraîner des pertes importantes au moment des mises bas.

HABITAT : PIÉMONT-GARRIGUE-MAQUIS

Dans le Vallespir, mais également dans les Fenouillèdes, des populations de mouflons se développent dans des milieux de piémont et de garrigue. La première, limitrophe avec l'Espagne, colonise les communes d'Amélie-les-Bains, Reynès, Arles-sur-Tech et Céret. La seconde, limitrophe avec le département de l'Aude, évolue sur la Serre de Maury et de Saint-Paul-de-Fenouillet. Ces deux populations semblent être en augmentation mais sont difficiles à maîtriser car elles évoluent dans des milieux fermés.

HABITAT : MONTAGNE-FORÊT

Les populations du Puigmal, de la Carança et du Carlit évoluent dans des milieux de haute montagne essentiellement constitués de végétation herbacée ou arbustive. La rigueur de l'hiver est un facteur limitant obligeant les populations à se déplacer régulièrement en fonction des saisons.

L'effet versant est important notamment en période d'hivernage. Les massifs du Madres et du Très Estelles étant plus boisés, les animaux ont tendance à utiliser ces milieux forestiers comme zone d'hivernage.

HABITAT : PLAINE-LITTORAL

Le mouflon est absent de cette zone.

HABITAT : PAYSAGE CYNÉGÉTIQUE

En fonction de la nature des milieux dans lesquels elles ont été introduites, les populations de mouflons du département sont plutôt montagnardes ou forestières. Moins adaptée que l'isard aux conditions difficiles de la haute montagne et à la rigueur des hivers, cette espèce a malgré tout réussi à s'implanter et de belles populations colonisent les territoires.

Un total de 868 animaux a été dénombré en 2013 sur l'unité de gestion du Carlit-Périe, 470 sur le Puigmal en 2012 et 702 sur le massif du Madres en 2014.

Les paysages cynégétiques comprennent donc, en tenant compte des déplacements saisonniers liés aux aléas climatiques, l'intégralité de l'étage alpin jusqu'à l'étage méditerranéen (chêne vert) où les incursions dans les vignes ont été notées. Les pays de notre département sont tous concernés sauf la zone plaine, les Basses-Corbières maritimes et les Albères. Les modes de chasse et les habitudes des chasseurs diffèrent donc en conséquence, mais doivent s'adapter au plan de chasse.

LA SITUATION DU MOUFLON EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE

La FDC 74 assure le maintien et poursuit le suivi des populations de mouflons par comptages dans les différents massifs où l'espèce est présente : Bauges, Roc d'enfer, Arcoclan, Mont de Grange et les frontières chablaisiennes en partenariat avec le canton du Valais suisse.

LA RÉSERVE DES BAUGES

Créée en 1913 à l'initiative de l'administration des Eaux et Forêts (futur ONF) sur terrains domaniaux pour freiner l'effondrement des populations de chamois, la réserve de chasse domaniale devient réserve nationale de chasse en 1955. Son statut actuel date de 1995. La réserve nationale de chasse et de faune sauvage est gérée par trois organismes institutionnels, l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. Chamois et mouflons y sont suivis depuis 25 ans et des données existent pour le mouflon méditerranéen depuis plus de 50 ans (Julien et al, 2009). Avec celle du Caroux, la réserve des Bauges a été l'une des deux principales pourvoyeuses de mouflons pour les opérations d'introduction en France. À partir de l'introduction de 10 mâles et de 6 femelles en provenance du parc de Chambord en 1954 et 1955, et malgré les pertes importantes subies la même année (6 mâles et 1 femelle), la population des Bauges pourra toutefois s'accroître et fournir 391 mouflons qui seront lâchés entre 1960 et 1992 sur une dizaine de sites français, principalement dans les Alpes. Malgré des prélèvements réguliers, on observe une augmentation des effectifs dans les noyaux établis ce qui a pour effet de créer une dispersion des individus. Le mouflon méditerranéen est une espèce très grégaire, on rencontre des hardes mixtes ou sexées mâles ou femelles. Cette espèce est considérée comme très farouche dans les Bauges, elle recherche au printemps, en été et en automne des zones de quiétude au sein des pierriers et éboulis d'altitude, situés aux pieds des falaises. À l'abri des fréquentations humaines, ces sites offrent des conditions de sécurité maximales.

Les populations de mouflons du massif des Bauges sont impactées par la présence du loup, en 2011, 600 mouflons peuplaient la réserve des Bauges, en 2020 on en avait dénombré 1200, en 2021, 800 individus et en 2022 plus que 400. Ces chiffres sont significatifs du pouvoir de prédation du grand canidé.

ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE MOUFLONS DANS LE VAUCLUSE

Sa présence en France est liée à des opérations de repeuplement. C'est le cas pour la population de mouflons du Ventoux. Les mouflons ont été introduits en 1961 dans la réserve créée en 1950. Elle couvre 1793 hectares de forêts domaniales. Un premier lâcher a eu lieu sur le versant nord ; 6 mâles et 4 femelles retrouvent la liberté. Le second a eu lieu en 1964 sur le versant sud, et concerne 3 mâles et 4 femelles. 21 individus ont été lâchés en 1961. Tous les ovins sauvages ont pour origine le parc de Chambord. Une trentaine d'années plus tard la population se compose d'une cinquantaine d'individus répartie en trois noyaux. Une étude réalisée en 1992 a démontré un taux de fécondité relativement faible ; seules 48 % des femelles étaient suivies en juin,

juillet. (La grande faune de montagne, ONCFS Hatier 1996). En 2007, un peu plus de trois cents mouflons peuplent les pentes du Ventoux. Le mouflon méditerranéen fréquente les zones escarpées de Bédoin et de Font-Margot (Sault, Aurel). Le chamois affectionne plus particulièrement les versants septentrionaux. Contrairement à d'autres populations introduites aux mêmes dates dans la région (Caroux (34), Espinouse (34), Cheiron (06...)), les mouflons du Ventoux ont eu beaucoup de difficultés à s'installer et prospérer. Ils ont, dès l'origine, subi une très forte concurrence des troupeaux de moutons et pire la prédation des chiens qui devaient en assurer la garde. Ils ont été abondamment braconnés jusqu'au début des années 1980. Dans le même temps, le mouflon a vu les milieux se fermer et son espace vital être cloisonné par les plantations de pins et le vieillissement des reboisements du début du siècle qui devenaient plus denses. Trois noyaux de population vont alors s'individualiser avec assurément peu d'échanges et des fortunes diverses. La population située sur les communes de Bédoin et Flassan a même failli disparaître, victime au milieu des années 1980, d'une meute de chiens, retournés à l'état sauvage, qui chassaient en meute.

Le dynamisme de la population de mouflons dans le Ventoux a été réfréné dans la seconde partie de la décennie 2000-2010 par la volonté de limiter son évolution. Nous avons augmenté fortement les attributions jusqu'en 2008 pour porter le nombre de mouflons à tirer à 135 têtes. Nous avons constaté qu'à partir de cette année-là, le taux de réalisation commençait à chuter et que malgré une réduction progressive du nombre d'attribution, la baisse s'est poursuivie. En 2012, l'apparition du loup dans le Ventoux étant avérée, nous avons craint le pire pour le mouflon. Nous avons brutalement ramené le plan de chasse à 35 têtes pendant deux saisons. En 2014, cette population semblait à nouveau en train de croître. Les foyers de population identifiés dans les années 2000 existent toujours et sont aujourd'hui en total déclin. Le quota du plan de chasse a augmenté progressivement et prudemment, puis a baissé drastiquement par la présence et la prédation du loup. Les observations dans les départements voisins ont démontré qu'en milieu boisé la distance d'approche du loup est suffisante pour que l'attaque déclenchée soit régulièrement couronnée de succès. Le département de Vaucluse abritait jusqu'en 2012-2014 une belle population de mouflons au pied du Mont-Ventoux, qui était estimée à 350 - 400 individus. Depuis l'installation du loup et la constitution de meutes, il en resterait tout au plus 20 à 30, disséminé en plusieurs groupes. Voici un exemple concret des effets de la présence du loup.

Pour les grands cervidés et le chevreuil, c'est la grande interrogation du moment, car les chasseurs rencontrent certaines difficultés à réaliser les plans de chasse.

Comme sur beaucoup de territoires nationaux, le plan de chasse mouflon en Vaucluse, est un plan de chasse à la fois quantitatif et qualitatif. Dans ce cadre, les attributions portent sur les mâles (MOM) et femelles (MOF) et les jeunes dans leur première année (MOJ). Il a été créé deux classes d'âges pour les mâles afin de préserver les très beaux sujets de récolte. Nous avons une classe jusqu'à 6 ans et une classe de plus de 6 ans. Une fiche constat de tir comportant un relevé biométrique est distribuée avec chaque bracelet. Elle doit être renvoyée à la Fédération dans les 48 heures qui suivent le tir. Cette fiche permet de suivre au jour le jour le déroulement du plan de chasse et d'établir un bilan objectif des prélèvements par rapport au sexe et au poids.

Tableau des attributions et réalisations du plan de chasse mouflon dans les Pyrénées Orientales

	Année											
	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Attribution	436	500	744	888	832	793	793	728	685	653	668	669
Réalisation	414		605	708	647	591	547	521	516	504	355	366



LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN EN LOZÈRE

Trois populations bien distinctes sont identifiées sur le département : La première qui se situe sur la commune de Sainte-Enimie est en fait composée de 2 noyaux, un sur le Causse de Sauveterre et la rive droite du Tarn, le second sur le Causse Méjean et la rive gauche du Tarn. C'est de loin la population la plus importante en nombre d'individus.

La seconde se rencontre un peu plus en aval dans les Gorges du Tarn, uniquement sur la rive droite et est interdépartementale avec l'Aveyron. Après avoir fortement régressée à la fin des années 80 il semblerait que la tendance d'évolution soit à la stabilité.

Enfin, la troisième population gravite autour du col de Ja Creste dans les Cévennes au sein du massif de Fontmort. La tendance d'évolution de cette population reste désespérément stable pour se maintenir à un seuil très faible entre 20 et 40 individus. La gestion de cette espèce se fait grâce aux comptages au printemps ainsi qu'au suivi du plan de chasse qualitatif.

LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD (CÉVENNES)

Introduit dans les Cévennes avant la création du parc national, en même temps que dans diverses régions du sud de la France, des Alpes aux Pyrénées, le mouflon a trouvé, sur le versant sud de l'Aigoual, un milieu qui lui convient parfaitement.

Un noyau d'une vingtaine d'origines variées a été introduit en 1954 et 1955 par la fédération des chasseurs du Gard et l'administration des Eaux et Forêt, aujourd'hui l'ONF. En 1965, on observait des mouflons jusqu'à la limite du Gard et de l'Aveyron (vers le Pic Saint-Guiral) mais par la suite, les rivalités de chasse et le braconnage les ont presque éliminés. Ces dernières années, l'évolution des mentalités, le développement de la chasse à l'approche, et la surveillance renforcée, se sont conjugués pour permettre un accroissement des effectifs, on comptait alors une centaine d'ovis.

Aujourd'hui, en mars 2023, le dernier comptage faisait état de la présence de 241 mouflons sur les pentes sud du Mont Aigoual (1565 m) ou les territoires périphériques de Valleraugue. L'espèce est présente de l'Espérou jusqu'au petit village de Taleyrac dans les Cévennes

En Lozère, le mouflon est chassé depuis 1985, aujourd'hui plus de 100 mouflons sont prélevés chaque année.

LE MOUFLON MÉDITERRANÉEN DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Le mouflon méditerranéen est en plein essor dans ce département au plus grand damne des agriculteurs locaux qui ne semblent pas se réjouir de la présence de l'ovin sauvage. Le monde agricole est inquiet de la prolifération des mouflons.

Le loup n'a de toute évidence pas encore sévi sur cette population d'ovis en plein développement. Une centaine de bracelets est attribuée. Le plan de tir concerne principalement les gorges du Tarn (376 m à 961 m) sur la commune de Mostuéjouls, quelques mouflons sont aussi accordés sur les communes voisines. Le plan de chasse mouflon est réalisé à 88 %.

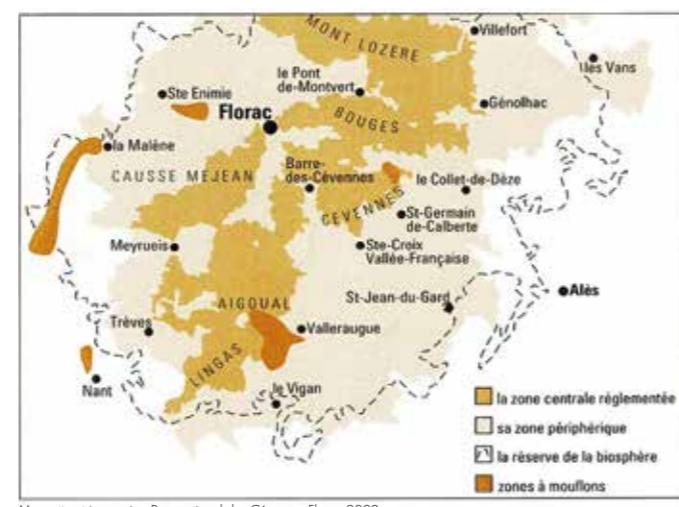


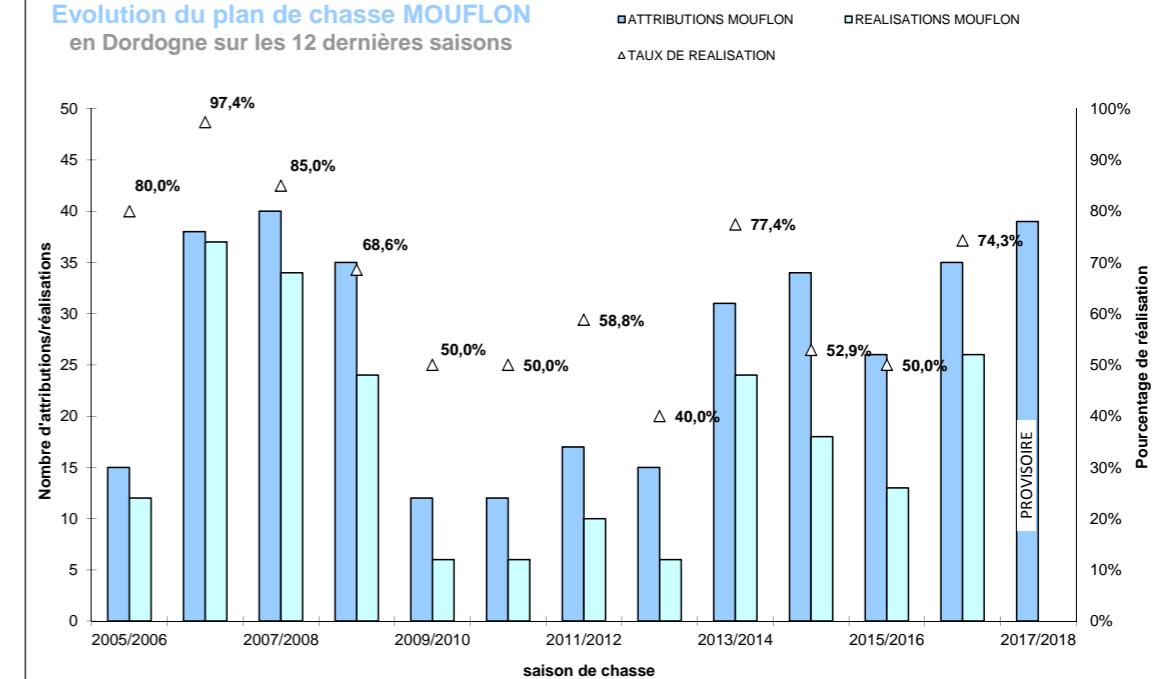
Tableau des attributions et réalisations du plan de tir mouflon dans le Gard

Campagne cynégétique	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
Attributions	33	19	17	28	31	36
Réalisations	21	15	15	23	23	35
Taux de réalisation	63,64	78,95	88,24	82,14	74,19	97

LE MOUFLON EN DORDOGNE

En Dordogne, entre 1966 et 1996, 47 individus ont été lâchés au départ en introduction puis petit à petit en renforcement de population. Actuellement une centaine d'individus se divise en 3 noyaux : Paunat-Pézule, Villac-Badfols d'Ans-Châtres et Génis-Saint Mesmin. Sur ces trois petits noyaux de populations, une trentaine d'attributions est réalisée à l'approche ou en battue, sur le pays de chasse de l'Auvezère et sur les communes de Paunat, Pezuls et Ste-Alvère.

Evolution du plan de chasse MOUFLON en Dordogne sur les 12 dernières saisons



LE MOUFLON DANS LA SOMME

C'est une population introduite par des privés dans les années 1970, elle s'est développée dans le massif dunaire du Marquenterre notamment. L'objectif est de limiter l'expansion de l'espèce à l'extérieur du cordon dunaire.

Énoncé des dispositions :

Analyse annuelle des prélevements pour un objectif de réduction de la population à moyen terme et surtout limiter l'extension géographique du mouflon dans la Somme au cordon dunaire du Marquenterre plus précisément.

Dans un article publié par Le Journal d'Abbeville et du Ponthieu-Marquenterre sur actu.fr le 26 mars, Francis Gouesbier, le maire de Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme) s'inquiète de la multiplication des mouflons et des dégradations qu'ils occasionnent dans les champs.

Dans l'article de Vincent Beny, Francis Gouesbier le maire de Saint-Quentin-en-Tourmont dans la Somme relatait le sentiment d'inquiétude des agriculteurs qui voient d'un mauvais œil l'intrusion des mouflons sur leurs terres. « Je voudrais signaler que de nombreux agriculteurs viennent régulièrement se plaindre en mairie face à la présence des mouflons mais également des sangliers. On est face à un problème important » se désole l'élu qui explique que les mouflons sortent de l'espace dunaire pour se nourrir dans les champs. Il assure que « Les mouflons détruisent les cultures et broutent blé,

colza, seigle... À longueur de journée, un peu comme des vaches, et restent là toute l'année. Aujourd'hui nous sommes dépassés ». Outre les dégâts, les agriculteurs s'inquiètent aussi de la présence des mouflons dans leurs troupeaux qui pourrait entraîner un "problème sanitaire" et pour "éviter de créer une nouvelle race".

Shirley Laurent, Philippe Kraemer et Patrick Triplet ont réalisé en 2018 l'étude « Le Mouflon méditerranéen introduit en milieu dunaire, premiers aspects de son comportement et de son régime alimentaire ». Ils expliquent que le mouflon méditerranéen a été introduit dans le massif dunaire du Marquenterre au début des années 1970 dans l'objectif de compenser la disparition des lapins de garenne décimés par la myxomatose et de remplacer les moutons Shetland, utilisés pour pâture les jeunes pousses d'argousier, arbuste fermant progressivement les milieux.

Selon les auteurs, en 2018, la population comptait 300 individus environ. Les animaux circulent librement, entre le massif dunaire privé et la réserve naturelle nationale de la baie de Somme, dans laquelle ils trouvent refuge lors de la période de chasse. Ils se nourrissent principalement de huit espèces végétales, allant de plantes herbacées à de petits arbustes.

Pour Francis Gouesbier, la meilleure façon de solutionner le problème serait d'organiser des battues. « On a le droit de les chasser mais sur une période courte et restreinte » souligne-t-il.

SITUATION DU **GRAND TÉTRAS** EN FORêt-NOIRE EN 2021

GERRIT MÜLLER, Chef de l'administration forestière Titisee-Neustadt depuis 1992, de 2005 à 2019 au service du centre administratif forestier Breisgau-Hochschwarzwald en tant que responsable de l'écologie forestière ET Président du AHG (Groupe Tétras Allemand) depuis 1996.



L'ASSOCIATION AHG
AUERWILD - HEGE GEMEINSCHAFT
IM REGIERUNGSBEZIRK FREIBURG
fête ses 41 ans d'existence
en juin 2021

Il y a environ 120 ans, c'était la grande époque du grand tétras dans la Forêt-Noire. Comme c'est encore le cas en Scandinavie aujourd'hui, il y avait beaucoup de grand tétras dans presque toutes les forêts riches en bois de conifères. Ainsi, durant la période des parades nuptiales certains coqs faisaient l'objet d'une attention particulière, ils étaient soigneusement sélectionnés pour être ensuite chassés dans les règles de l'art. La chasse au coq était très populaire dans le cercle aristocratique. La chasse du grand tétras était à classer dans la grande chasse avec l'engagement personnel de respecter la tradition et le protocole d'usage. La densité de prédateurs était devenue extrêmement faible en raison d'une chasse assidue. Les habitats qui sont particulièrement importants pour les tétras étaient largement orientés afin de favoriser l'espèce.

Après la seconde guerre mondiale, les conditions idéales d'une forêt à grand tétras se sont inexorablement détériorées avec une baisse des populations jusqu'en 1972. En accord avec les chasseurs, le grand tétras a d'abord été dans un premier temps protégé puis plus tard sa chasse définitivement fermée. Malheureusement, cette mesure n'a absolument pas modifié le déclin du grand tétraonidé. Les locataires des baux de chasse dans le sud et le centre de la Forêt-Noire n'ont pas voulu rester les bras croisés.

En 1980, avec le soutien de la Maison de Fürstenberg à Donaueschingen et l'aide de la Direction des forêts de Fribourg, ils ont formé un groupe de conservation conformément à l'article 6a de la loi sur la chasse à terre, qui la même année a été approuvé par l'Autorité supérieure de la chasse comme le « Auerwildhegegemeinschaft (AHG) im Regierungsbezirk Freiburg ». Les statuts stipulent comme objectif principal la protection du grand tétras et l'interdiction de sa chasse.

Depuis 1954, le grand tétras n'était déjà plus chassé, malheureusement le cerf élaphe s'était déjà éteint à la fin du 20^e siècle. Le but de l'AHG est donc de promouvoir le développement des populations de ces espèces sauvages à sauvegarder. Depuis sa fondation, la population de grand tétras (qui n'a toujours pas cessé son déclin malheureusement) a fait l'objet d'une enquête annuelle. Les observations effectuées sur les sites de parade nuptiale revêtent alors une importance essentielle, car ce n'est que pendant le chant au printemps que le nombre de coqs peut être déterminé avec un ordre de grandeur. Même sans l'idée de sa chasse, le recensement printanier sur le site des parades nuptiales est toujours une expérience unique et de premier ordre, durant laquelle les vieux chasseurs partageaient leurs connaissances avec les générations suivantes, en transmettant le secret bien gardé des places de chant. La surveillance des territoires concernés est effectuée conformément aux dispositions de la loi sur la chasse de l'Etat modifiée. Cette tâche est obligatoire, et nécessite beaucoup de temps en raison de la forte baisse du nombre d'individus et de la dispersion des stocks disponibles.

Au cours des 20 dernières années, le nombre de coqs adultes comptés sur les places de chant dans toute la Forêt-Noire est passé d'environ 300 à moins de la moitié (114 en 2021). L'aire de distribution s'est rétrécie en conséquence et comprend dorénavant, en plus de quelques stations résiduelles, le Baarschwarzwald et le Kandel-Rohrhardtsberg, dans la région du Feldberg et sur les plus hautes altitudes des zones contiguës du nord de la Forêt-Noire. Aussi belle que soit l'observation des oiseaux rares, seules les connaissances acquises doivent être utilisées comme mesures qui peuvent être mises en œuvre. Que ce soit une forte pression exercée par la chasse sur les prédateurs, mais aussi un contrôle drastique des populations de sangliers, un autre danger guette celui des sceptiques de la prédateur qui veulent mettre tout sous cloche en ignorant par dogme la pression exercée sur le grand tétras par les carnivores.



Photo Reinhard Zwerger



**LE GRAND TÉTRAS
 EN FORêt-NOIRE :
 IL EST TOUJOURS DANS
 LE CREUX DE LA VAGUE !**

L'Auerwild-Hegegemeinschaft (AHG) dans le district administratif de Fribourg a fait le point sur ses actions menées au cours de ses 41 années d'existence. Il y a eu un symposium le 24 juillet 2021 à Schluchsee où un accent particulier a été donné sur la régulation des prédateurs. Dans ce cadre, les résultats officiels ont été présentés à l'assemblée générale concernant l'enquête sur les parades nuptiales qui se sont déroulées cette année en Forêt-Noire, et à l'échelle nationale depuis 1981. Le recensement effectué sert de modèle pour les populations actuelles de grand tétras en Europe.

Pour les chaînes montagneuses de basse altitude la plupart des populations sont en déclin, voire déjà éteintes

malheureusement, malgré un suivi méticuleux où les personnes impliquées ont eu une attention particulière afin d'éviter de perturber les parades nuptiales. Les chasseurs, forestiers, naturalistes et autres amis du grand tétras n'ont hélas compté que 114 coqs.

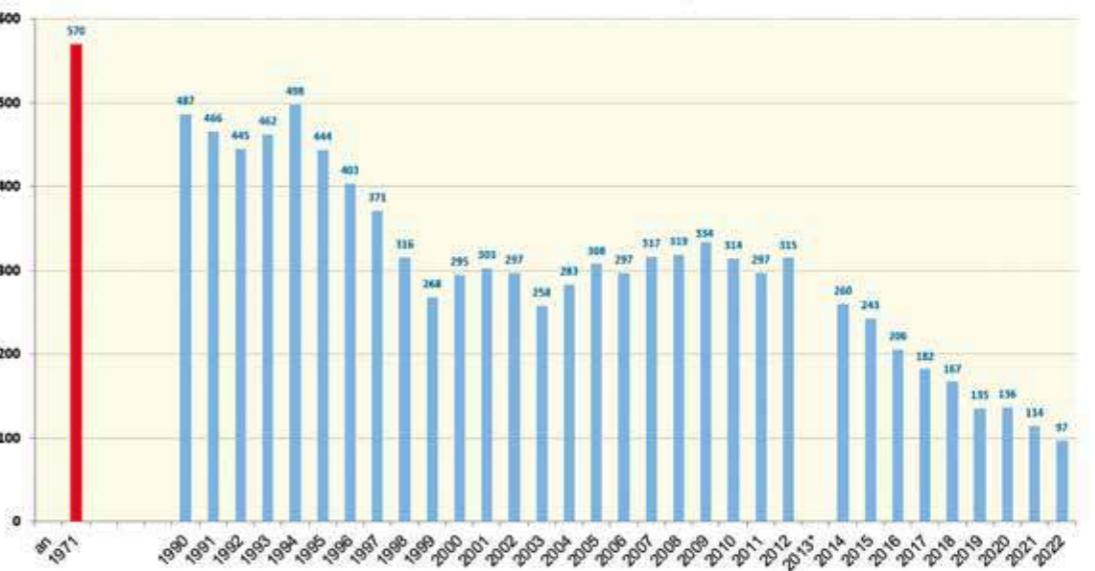
Ils ont relevé une baisse conséquente par rapport aux deux années précédentes qui avaient enregistré respectivement 136 et 135 coqs, ce qui correspond à une baisse de 16 %. Le déclin a affecté les deux noyaux importants du sud et du nord de la Forêt-Noire. Le parc national est également touché.

Une augmentation des observations de poules est signalée à certains endroits, il est donc difficile de déterminer si ces contacts pourraient compenser la décroissance démographique en cours. Cet avis n'est que pure spéulation, elle n'a rien de scientifique car sans preuve de génotypage des femelles observées il est difficile de déterminer une tendance.



Coqs actifs aux places de chant Forêt Noire (© H.SUCHANT, G.MÜLLER, K.ROTH, K.-E.SCHROTH, Parc National)
depuis le début du surveil systématique (avec enquête K. ROTH 1971 pour comparaison)

* 2013 suspendu en raison des conditions météorologiques



PLAN D'ACTION GRAND TÉTRAS : POUR QUEL AVENIR ?

Le signataire et le responsable de l'enquête dans la circonscription administrative de Karlsruhe avaient pour responsable de l'Auerwaldhegering Freudenberg (AHR FDS) le Dr. Karl-Eugen Schroth. Après les trois derniers étés secs les spécialistes étaient en droit d'espérer une forte inversion de la tendance démographique des effectifs, qui étaient en baisse constante depuis le printemps 2012. À cette période, on totalisait environ 300 coqs confirmés depuis une décennie. Selon l'avis d'experts, une telle population est suffisante pour garantir leur survie à long terme, ainsi que des échanges génétiques suffisant entre les sous-populations isolées dans le nord et le Sud de la Forêt-Noire. Maintenir ce nombre ou, mieux encore, l'augmenter, était l'objectif en vigueur depuis 2008 ainsi que définir un plan d'action Grand tétras en Forêt-Noire.

Après 10 années, son évaluation par les experts conclut en 2019 à une critique sans appel du manque d'application des plans d'action dans tous les domaines de protections. Puis suite à ce triste constat, un plan de sauvegarde a été immédiatement voté pour les cinq prochaines années. Compte tenu du contexte catastrophique des populations de grands tétras ce plan d'action revêt un caractère urgent en vue d'une déclaration des responsabilités de chacune des parties concernées. La résolution du Cabinet constitué n'a jusqu'à présent pas dépassé le stade de projet, même si dans le périodique actuelle l'accord de coalition de la volonté de préserver le grand tétras a été expressément enregistré. Les Verts ou les écologistes ont souligné lors de la conférence qu'une « alliance pour le grand tétras » serait plus que jamais nécessaire et utile pour empêcher l'extinction de grand coq de bruyère.

Le Dr. Marc Förchler et Raffael Kratzer soulignent la particularité et les responsabilités de la mise en place d'actions dans le parc national de la Forêt Noire : « En plus des suivis des pariades et de la reproduction, nous

continuons à mener des mesures de maintien de l'habitat à grande échelle ainsi que le démantèlement de sentiers de randonnées à proximité des zones vitales pour l'espèce. En complément, des examens génétiques et des analyses d'habitat sont effectués. Les résultats sont intégrés dans le concept de gestion des grands tétras subsistant. »

LE DÉVELOPPEMENT DES POUSSINS FACILITÉ PAR UNE AMÉLIORATION CONSÉQUENTE DES HABITATS

Néanmoins, depuis 2019, il y a eu des améliorations considérables dans le domaine de la réhabilitation voire de l'amélioration de l'habitat. Ces mesures prennent en compte les zones où les tempêtes sévissent, les secteurs où la sécheresse a fait mourir la forêt, qui généralement s'accompagne des attaques de scolytes. Les pelouses dénudées favorisent l'élevage des jeunes et l'effet de lisière en bordure de celles-ci leur assure la sécurité.



Photo Philippe Schell



L'ouverture des milieux trop fermés est coûteuse mais elle structure le sous-bois avec l'éclaircie des placettes où la myrtille se développe à nouveau. Pour les sous-populations possédant encore un stock stable d'individus, ces milieux offrent un potentiel d'habitat élevé pour le grand tétras. Il y a de la place pour quelques coqs et poules couveuses ainsi que leur progéniture. les nombreux relevés, de poules suspectées d'avoir reproduit ainsi que l'observation d'un plus grand nombre de femelles juvéniles au cours de cette dernière année, ont laissé place à beaucoup d'espoir.

Dans le cadre d'une étude sur la reproduction du grand coq effectuée durant plusieurs années, le Dr. Karl Eugen Schroth, avait toujours spéculé sur un déclin moins dramatique des poules de grand tétras que des mâles, ce sujet est toujours d'actualité, cette hypothèse pourrait s'avérer être encore un des facteurs les plus limitatifs pour l'espèce que l'optimisation de son espace de vie, qui reste toutefois une opération indispensable pour assurer sa pérennité !

DES ZONES DE QUIÉTUDES POUR UNE VIE SANS STRESS

Karl-Eugen Schroth et Gerrit Müller sont tous deux d'accord : « Le grand tétras est sensible aux dérangements, dans le cadre d'un développement touristique considérablement croissant, le grand tétras souffre également dans les zones forestières les plus reculées, ceci en particulier après la redécouverte de la nature comme un espace de sport et de loisirs suite à la pandémie du Covid 19. L'utilisation des meilleurs habitats par l'homme est un risque incalculable pour les oiseaux surtout lorsque ces perturbations humaines sont trop fréquentes. Ces dernières zones refuges sont importantes pour le grand tétras, il convient donc de minimiser de manière ciblée l'impact de ces dérangements. Cela n'est pas possible sans quelques restrictions concernant

la libre circulation tel que la mise en place de zones de quiétude pour tous les animaux. Il devient alors important d'appliquer une surveillance conséquente sur ces zones qui malheureusement voient un nombre important et croissant de violations qui vont être de plus en plus sanctionnées par des contraventions. ».

L'expérience à ce jour montre clairement que ces restrictions doivent être de plus en plus ciblées. Ainsi, en amont et sans aucun problème, un travail pédagogique peut être proféré à tous les usagers de la nature ainsi qu'au grand public.

LA RÉGULATION DES PRÉDATEURS COMME MESURE D'ACCOMPAGNEMENT

« Un habitat idéal et la quiétude sont les éléments indispensables à l'oiseau », ajoute Klaus Lachenmaier, biologiste de la faune à la State Hunting Association.

Mais le rapport d'évaluation de l'APA indique que, selon l'état actuel des recherches sur les populations fragilisées par une aire de répartition isolée et éclatée, la perte de quelques individus augmente considérablement le risque d'extinction. Il conseille donc une intensification significative de la gestion des prédateurs surtout pour le renard, dont l'existence est presque opposée à celle des grands tétras.

L'accord passé en 2021 demande la régulation des prédateurs en fonction des lois et de la réglementation sur la protection des espèces. LJV et AHG ont convenu que les réglementations strictes en matière de chasse prévues pour la poursuite de la mise en œuvre de l'APA demandent une mobilisation rapide et une puissante organisation conjointe de l'Etat et du « secteur privé ». Les chasseurs dans les zones de distribution du grand tétras peuvent donc être employés avec succès pour réduire les populations vulpines.



Photo Hubert Kapp

- Dr. GERRIT MULLER (Président de l'AHG, coordinateur de l'enquête sur les parades nuptiales du grand tétras dans le district administratif de Fribourg) : gerrit.auahuhn@t-online.de - Tél. 0160/1234503
- Dr. KARL-EUGEN SCHROTH (coordinateur du suivi au chant et de la reproduction dans le district administratif Karlsruhe, chef de l'Auerwildhegerings Freudstadt) : k.e.schroth@cw-net.de - Tél. 07053/23 82
- MICHAEL GUES (Chef de l'Auerwildhegerings Calw) : michael.gues@kreis-calw.de Tél.+49 176/62444889
- Dr. MARC FÖRSCHLER et RAFFAEL KRATZER (Parc national de la Forêt-Noire) : marc.foerschler@nlp.bwl.de - Tél. 07449 / 910-20 raffaels.kratzer@nlp.bwl.de - Tél. 0172/1508510
- Dr. JOY COPPES (FVA Wildlife Institute) : joy.coppes@forst.bwl.de - Tél. 0761 / 4018-171
- KLAUS LACHENMAIER, (coordinateur du projet grand tétras 2010-13 du LJV Baden-Württemberg) : kl@landesjagdverband.de Tél. 0711/26 84 36 16





KIPPLAUFBÜCHSE BLASER K95 MODÈLE ROYAL

La collaboration créative entre armuriers et graveurs donne naissance chaque année à quelques « joyaux », des armes de chasse Blaser exceptionnelles et originales. Conçues avec soin et ingéniosité, elles servent d'abord d'objets de démonstration jusqu'à ce qu'elles trouvent un amateur. Elles montrent toutes les possibilités et doivent inciter l'esthète à développer ses propres goûts.



ARMES LA GRANDE SAGA BLASER

PATRICK ZABÉ, écrivain, chasseur-naturaliste, chasseur-photographe, spécialiste de la faune de montagne, auteur d'ouvrages spécialisés et de nombreux articles parus dans l'ensemble de la presse cynégétique française, a été expert en armes fines auprès du cabinet Baille Beauvois et technico-commercial dans le secteur de l'armurerie et de l'optique durant plus de 30 ans.

• TEXTE ET PHOTOS PATRICK ZABÉ

Installée dans la région de l'Allgäu, dans le Piémont bavarois, la société Blaser fut fondée en 1963 et dirigée par Horst Blaser qui était ingénieur et concepteur d'armes. La production était plutôt artisanale et concernait surtout les armes mixtes ou combinées, ce qui s'explique par une culture cynégétique régionale. L'Allemagne est restée fort traditionaliste dans son approche de la chasse. La chasse outre-Rhin est un véritable art de vivre qui perdure depuis quelques siècles. Ce raffinement cynégétique a obligatoirement débouché sur des spécifications armurières, où chaque arme possède une fonction particulière. Cette spécialisation s'est d'abord appuyée sur un seul produit, l'arme des seigneurs, un produit phare authentique symbole de l'aristocratie armurière, la Kipplauftbüchse baptisée K77, qui deviendra plus tard la K95. C'est une véritable révolution car cette carabine basculante à un coup va démocratiser son emploi et standardiser un modèle enfin accessible à toutes les bourses. Blaser vient de construire avec cette arme originale un des piliers de sa réputation, la réussite est au rendez-vous car cette carabine correspond à un vrai besoin, exprimé par les chasseurs aguerris.

En guise de préambule, la carabine Blaser BL820 a été la première arme de conception originale produite par Horst Blaser à partir des années 1980. Elle se présentait déjà comme l'une des meilleures carabinas à bloc tombant construites ces dernières années, seul l'américain Ruger avec sa bloc tombant Number one s'était lancé dans l'industrialisation de « Falling block ». La BL820 est la forme modernisée des Herrenbüchse et autre Furstchegger à bloc tombant. Cette carabine Blaser à un coup est équipée d'un canon fixe en acier Böhler, son profil semi-octogonal usiné dans la masse s'arrête au bout de la longuesse puis devient rond jusqu'à la fin du canon. Le canon est surmonté d'une bande à bec de canard soudée qui est préparée pour recevoir un montage Blaser. Le verrouillage est assuré par un bloc vertical animé d'un mouvement ascendant, pivotant sur un axe à l'avant du boîtier. L'arme est équipée d'un nouveau système d'armement de sécurité.

La monture bois est construite en deux parties, crosse à joue bavaroise avec poignée pistolet type Kaisergriff et une longuesse avec fixation antivibratoire. Les flancs de la carcasse offrant une surface assez importante permettaient la réalisation de gravures animalières, celles à fond creux du modèle BL 823 exclusif se marient particulièrement bien avec cette arme. Les BL 821 est le modèle de luxe et le BL 822 le super luxe.



Mauser K98, Blaser BL 820 et R93

Les calibres proposés :

5.6 x 50 R, 6.5 x 57 R, 6.5 x 68 R, 7 x 65 R, 8 x 68 S, 10.6 x 60 R, .222 Remington, .22-250, .243 Winchester, 7 mm Remington Magnum, .300 Weatherby Magnum et .300 Winchester Magnum.

Le poids de l'arme nue est entre 3 kg et 3.2 kg selon le calibre et la densité du bois.

En 1983 apparaît la SR 830, une des premières armes à être entièrement produites par des machines à commandes numériques, puis arrive en 1984 la carabine à répétition manuelle R84 qui est une version modifiée de la SR 830, un peu plus tard la R84 sera promue par un armurier américain, Benton & Brown qui reprendra sa production. Cette carabine eut un succès mitigé en France alors qu'en Allemagne et aux États-Unis elle avait séduit de nombreux chasseurs.

C'est en 1988 que la SR 850/88 paraît sur le marché, elle est le modèle remanié, voire modernisé de la SR 830 et de la R84, ces deux produits seront les préludes à la réalisation de la R93. Cette fameuse carabine R93 à mouvement linéaire qui révolutionna le monde de l'arme et de la chasse jusqu'en 2008. Blaser affirma ainsi sa spécificité et sa supériorité, une modularité infinie permise grâce à un assemblage précis de pièces dans l'esprit d'une construction Meccano. Ce fut 15 années de pur bonheur pour le fabricant d'Isny



les machines-outils les plus performantes du moment, qu'elles soient destinées à un produit de finition modeste ou luxueuse, elles subissent toutes le même traitement et les mêmes exigences de fabrication, où la qualité d'usinage et le respect des tolérances géométriques de chaque pièce assureront un fonctionnement irréprochable après leur assemblage.

Produire ce qu'il y a de meilleur est une chose mais le plus difficile est de pouvoir répondre aux souhaits des chasseurs. Pour que l'arme soit novatrice et réponde aux attentes d'une clientèle toujours plus avisée, elle doit être légère, précise, maniable, fiable, sécurisante, et offrir en plus un prix de vente public abordable. Certains chasseurs ont toujours rêvé de posséder une carabine répondant à tous leurs modes de chasse, avec la carabine à répétition manuelle démontable Blaser R93 à canons interchangeables, les souhaits de ces Nemrods ont été exaucés. De nos jours, avec la popularisation de la chasse à l'approche, beaucoup de chasseurs de grand gibier souhaitent acquérir une Kipplauftbüchse, qui dans l'image populaire cynégétique symbolise toujours la quintessence et l'aristocratie d'une arme particulièrement adaptée à la chasse fine. Cette carabine basculante à un coup a toujours eu comme vocation d'être de fabrication artisanale donc relativement luxueuse et par conséquent d'un coût plutôt prohibitif et dissuasif pour le commun des mortels. Blaser a répondu une nouvelle fois présent sur ce créneau commercial car **la première carabine à un coup Blaser modèle K71** sort en 1971, elle sera suivie de **la K77** puis en 1995 les modèles K71 et K77 sont entièrement remaniés pour aboutir au modèle **K95** qui est, aujourd'hui, décliné en plusieurs versions. Cette arme à un coup est la plus robuste du fait de sa conception (verrou Jäger 1906). Elle est légère, respecte la ligne traditionnelle et gracieuse de ce type de produit et surtout présente un prix beaucoup plus abordable que celles qui sont fabriquées à Ferlach en Autriche.

Gerhard Blenk se sépare de son entreprise qui deviendra quelques années plus tard l'image de marque d'un groupe industriel puissant, le groupe Blaser. « Blaser group » est la filiale officielle du groupe Blaser allemand qui distribue les produits Blaser, Sauer, Mauser, Liemke et Minox en France. Tous ces produits mis à disposition du marché vont bien plus loin que la vente de simples carabines : l'objectif commercial du groupe est de fournir aux chasseurs un équipement de chasse haut de gamme, adapté à tous les besoins rencontrés. Le but est d'offrir sous un même pôle des produits parfaitement complémentaires. Ce paquetage se doit d'être en totale harmonie avec le mode de chasse pratiqué qui impose souvent un matériel adéquat ou particulier ; comme les optiques, les accessoires et les vêtements fonctionnels et techniques qu'imposent les conditions de terrain rencontrées à travers le monde.

L'entreprise était déjà à la pointe du progrès mais était restée toutefois relativement modeste jusqu'à ce que Gerhard Blenk en fasse l'acquisition en 1985. En quelques années seulement cet homme brillant donna à son entreprise l'image novatrice d'un nouveau mode de conception d'armes, voire de l'armurerie en général. Son expérience dans le commerce international, doublé d'un tempérament audacieux, cet ingénieur de formation passionné de grande chasse a su développer un concept original d'armes de chasse. Il s'inspira des méthodes de productions industrielles appliquées dans d'autres secteurs pour les étendre à la fabrication de carabines et d'armes combinées. Les pièces constituant les mécanismes de ces armes sont toutes usinées avec

LA CARABINE BLASER SR 850/88 À ARMEMENT PAR LEVIER DE CULASSE ET SA DÉTENTE SENSIBLE

Cette carabine à répétition manuelle fait appel à un système de verrouillage novateur. Après le tir, il suffit de relever le levier de culasse à 90° degrés pour faire tourner la tête du verrou qui se dégage de son logement en tirant le levier de culasse vers l'arrière. La fluidité est si parfaite qu'elle donne déjà une idée de ce que pourra être l'avenir... soit une véritable linéarité du mouvement. Le déplacement de l'ensemble capot-culasse extrait l'étui ou la cartouche avant de l'éjecter. La conformation du levier d'armement et la douceur du déplacement de la culasse sont telles qu'on n'a absolument pas la sensation d'exécuter une manœuvre d'ouverture proche des 90°. Le verrouillage s'effectue par trois épais tenons qui viennent prendre place dans leurs logements dans le canon.

Comme les carabines à culasse télescopique type Mauser 66 et la Kaiserbüchse de Hannes Kepplinger, les carabines Blaser SR 830, R84 et SR 850/88 voient la suppression du pont avant de leur mécanisme. Outre l'allégement de la carabine, ce modèle de carcasse réduit le nombre de pièces à usiner et une accumulation de tolérances géométriques toujours néfaste à une

précision maximale. Ce mode de conception facilite l'interchangeabilité des canons où l'on peut passer d'un calibre à l'autre sans problème de réglage de feuillure. Seuls, un usinage et un contrôle de haut niveau peuvent permettre cette prouesse. Cette conception permet un changement rapide et facile du canon ainsi que d'avoir une arme plus courte de 7 cm que les carabines traditionnelles de calibres standards.

La SR 850/88 est livrable en gaucher intégral (avec culasse et crosse pour gaucher).

Il était possible de s'offrir un pack universel, soit une version Stutzen ou fut long en calibre standard avec pour complément de la panoplie un second canon de 60 cm ou 65 cm (échange de la tête de culasse pour les calibres magnum) avec une longueur appropriée restant fixée au canon.

Calibres métriques : 5,6x57, 6x62 Frères, 6,5x68, 6,5x57, 7x57, 7x64, 8x57 1S-, 8x68 S, 9,3x64

Autres : .22-250, .243 Win., .25-06, 6,5x55, .270 Win., .280 Rem., 7mm Rem. Mag., 7,5x55, .308 Win., .30-06, .300 Win. Mag., .300 Weather Mag., .338 Win., Mag., .375 H & H, d'autres calibres pouvaient être fournis sur commande spéciale.



Blaser modèle SR 850/88

LA CARABINE À RÉPÉTITION BLASER R93 ET R95

En mars 1993, Blaser présente au salon international de la chasse et des sports de tir de Nuremberg sa nouvelle carabine à verrou. La R93 à l'esthétique d'une carabine classique, elle s'avère plus fine et plus élégante que sa cousine la SR 850-88 dont la production va cesser. Le produit au faciès moderne perturbe les esprits traditionalistes de la vieille classe armurière et déclenche aussitôt les débats et de vives discussions. Je parle de choses que j'ai bien connues car à l'époque je vendais Blaser pour un importateur alsacien (Edouard Mosser à Haguenau). J'étais à Nuremberg sur le stand Blaser pour faire découvrir en avant-première la R93 où j'avais la charge et l'honneur d'accueillir les armuriers français. Contrairement à ce que beaucoup d'aficionados de la marque à l'Argali peuvent s'imaginer aujourd'hui, l'accueil des « professionnels » avait été plutôt mitigé, voire parfois foncièrement négatif. Les matériaux utilisés sont en ergal et en matière synthétique, la carabine structurellement est scindée en deux parties, l'absence d'un chargeur amovible, ces critères qualitatifs sont les principaux griefs que reprochent ses détracteurs.

Derrière la plastique de la R93 se cache un système mécanique qui n'a plus rien de conventionnel. Les matériaux utilisés sont en ergal et en matière synthétique, la carabine structurellement est scindée en deux parties, l'absence d'un chargeur amovible, ces critères qualitatifs sont les principaux griefs que reprochent ses détracteurs.

Après le tir, il suffit de tirer la culasse, d'éjecter la cartouche vide, puis de la repousser pour chambrer une nouvelle cartouche. Durant ce mouvement de va et vient, alternativement la tête de culasse se sera déverrouillée et refermée sans avoir à pivoter dans le canon, comme la plupart de ses carabines concurrentes présentant une mécanique type Mauser 98.

La principale nouveauté de la carabine R93 se trouve dans son fonctionnement à mouvement linéaire et surtout dans le système particulier de son verrouillage de culasse. Le verrou ne tourne plus et ne porte pas de tenons. Le constructeur désigne ce dernier comme « verrou radial à épaulement ». La particularité du verrouillage Blaser se présente par une culasse affublée d'une tête expansive qui s'ouvre jusqu'à venir s'encastre et se bloquer dans son logement afin d'assurer le chambrage de la cartouche et la fermeture du verrou à l'intérieur du canon. La cinématique de la culasse est étudiée pour provoquer l'expansion ou la rétraction de la tête de culasse, soit le verrouillage ou le déverrouillage. Contrairement au principe du Mauser 98 et à tous ses dérivés actuels, il ne s'agit pas d'une fermeture engageant deux, voire trois tenons dans leurs logements sous l'action directe du levier d'armement. Pour la R93, il s'agit d'une

Le succès en demi-teinte de la SR850/88 n'augure pas un bel avenir à ce nouveau produit sans âme, véritable erzatz d'un génie ou d'un délice industriel. Là était la question ! Pour la petite histoire, en 1969 quand Steyr Mannlicher avait présenté sa carabine avec son chargeur et sa sous-garde en makrolon avait eu à subir aussi l'ire des armuriers, ce n'est que deux plus tard que les ventes commencèrent à décoller pour parvenir au succès qu'en lui avait connu. Il est vrai que succéder à la Mannlicher Schoenauer n'était pas simple. Malgré des débuts difficiles, si le produit s'avère bon il trouvera naturellement sa voie.



R93 dans sa valise avec 2 jeux de canons

Durant les débuts de sa commercialisation, les défenseurs de la R93 sont plutôt rares, mais quelques armuriers alsaciens, lorrains, savoyards et pyrénéens sont enthousiastes car leurs clientèles principalement des montagnards et des chasseurs à l'approche veulent voir et toucher la nouvelle carabine. La mayonnaise prend et Blaser par pure stratégie commerciale « n'arrive plus à suivre » les commandes. La gestion des stocks et de la production font partie d'une stratégie commerciale orchestrée de mains de maître par un marketing efficace !

corolle d'acier constituée de plusieurs douves cerclées qui fonctionne comme un ressort en venant épouser parfaitement toute la surface de son logement dans le canon. L'ouverture des douves en acier est commandée par un axe situé à l'intérieur de la culasse qui avance avec le levier d'armement et recule avec lui. Ainsi en tirant et en repoussant le levier d'armement, on change le diamètre de la tête de culasse qui selon ses deux positions extrêmes, soit l'ouverture ou la fermeture, se verrouille et déverrouille l'arme. C'est le principe du verrouillage Blaser, la fonction de verrouillage s'exerce par l'action d'une commande forcée, exempte d'usure et d'encrassement, d'un gain de temps et une rapidité de recharge grâce à une gestuelle divisée par deux et avec un peu d'entraînement le tireur arrive à recharger sans désépauler, tous ces avantages ont fait le succès de la R93, c'était du jamais vu dans l'armurerie de sport.

Au contraire des armes à verrou classiques où le levier de culasse demande 4 phases pour réaliser son ouverture - fermeture, avec la R93 son levier est articulé et fonctionne dans l'axe du mouvement linéaire, l'alimentation et l'extraction ne demande plus que 2 phases. L'arme s'avère redoutablement précise. Sans désépauler, les yeux fixés sur la cible, les chasseurs aguerris peuvent disposer de tirs répétitifs ultrarapides, certains sont capables de tirer avec dextérité et précision leurs quatre balles en une poignée de secondes. Durant l'action de chasse, après un tir, son rechargement est d'une incroyable vivacité. C'est un avantage décisif particulièrement pour le tir en battue et la poursuite du grand gibier dangereux. L'emploi de matériaux allégés donne à cette carabine un équilibre parfait qui lui confère une maniabilité surprenante, la R93 dépasse rarement les 3 kilos, voire les 2,9 kg, c'était presque du jamais-vu à l'époque.

Les amateurs de la R93 ne cessent de faire des émules, d'autant plus que sur le terrain les résultats obtenus sont tellement probants qu'ils effacent petit à petit toutes critiques. Les avantages de la R93 sont indéniables, puissance de feu, légèreté de la carabine, sa précision, sa modularité, presque toutes les pièces sont interchangeables et, le dernier argument et non des moindres, la rapidité de son système de réarmement. Les amateurs d'armes semi-automatiques et de carabines à canon double changent de fusil d'épaule et s'équipent de R93. La chasse au grand gibier se développe en France avec dans son sillage la culture de l'arme rayée, tous les paramètres sont réunis pour une succès story. Le vent tourne la carabine « maudite », il y a encore peu, est dorénavant élevée au pinacle. La majorité des chasseurs est convaincu de son efficacité, en quelques années l'arme est devenue à la mode, et a conquis le monde. Son efficacité a effacé toutes les appréciations subjectives à son sujet. La société d'Isny-Im-Allgau a rapidement compris les souhaits de sa clientèle. En réponse, Blaser va travailler sur l'esthétique de son modèle, elle propose des montures bois en noyer de qualité et uniformise industriellement ses modèles les plus courants en travaillant les flancs du boîtier de culasse et son traitement pour pallier la couleur gris terne des modèles d'origine. Les versions de finition industrielle : standard, prestige, luxe, diplomate, professional, success, semi-weight, jagdmatch, professional recherche au sang safari. Pour les chasseurs fortunés les versions de finition artisanale : super luxe, exclusive, super



Blaser modèle K95



exclusive, Royal, impérial et custom impérial offrent des possibilités à l'infini pour personnaliser leurs armes. Saison après saison, les versions toujours plus luxueuses sont complétées par différents profils de canons : flûtés, octogonal, semi weight, Stutzen, match, safari, et d'autres accessoires ornementaux comme la boule de levier d'armement en noyer, les plaquettes de bois sur les faces des boîtiers. Ainsi l'arme tant décriée du début de l'aventure s'est transformée en une carabine élégante adulée de tous.

Les armes de chez Blaser sont devenues en quelques années la référence du beau, des noyers étoilés et des gravures artisanales. Elle a de toute évidence révolutionné l'univers de l'arme rayée et poussé ces concurrentes aux oubliettes.

La R93 est équipée d'un armeur indépendant du système de percussion aussi fiable que pratique, il agit donc directement en verrouillant et déverrouillant le percuteur ce qui permet de porter l'arme avec une cartouche chambrière en toute sécurité. Porter une arme chargée dont le ressort de percuteur est détendu, confère une sécurité maximale en action de chasse. Un bouton pousoir destiné à l'armement et au désarmement du percuteur se trouve à l'arrière du capotage de la culasse. Quand le pousoir est en position haute, il est armé, pour désarmer le percuteur il suffit de le ramener en position basse. Quelques secondes avant la décision de tirer le ressort est mis sous tension à l'aide d'une simple pression du pouce. Après avoir tiré une cartouche, les tirs suivants ne nécessitent plus aucune intervention sur l'armeur. Les seuls inconvénients de la R93 sont qu'elle n'a pas été étudiée dans l'optique de prévoir un chargeur amovible et la contenance limitée de son magasin à 3 cartouches. La Blaser R93 conserve le principe du canon amovible et interchangeable au sein d'un même

groupe de calibres qui était déjà celui de la SR 850-88. Si l'on change de groupe de calibres on change également de culasse car les dimensions du culot de la cartouche diffèrent entre un calibre standard et un calibre magnum. Le démontage-remontage est très rapide et se fait à l'aide de deux vis à six pans creux. Il permet de transporter l'arme dans une valise spéciale de dimensions réduites.

C'est en 1993 que Blaser a mis au point une solution idéale pour l'entreprise avec l'arrivée de son montage spécifique de lunette. Ce montage maison a permis l'évitement de la majorité des autres systèmes de montage pour toute la gamme des armes Blaser. La fixation du montage Blaser se caractérise par 4 petits fraisages se trouvant au-dessus du tonnerre du canon. La version de 1993 n'évoluera plus. Le principe de fermeture de la culasse et son verrouillage resteront les mêmes durant toute la période de production de la carabine, ils seront repris sur la Blaser R8, qui subira quelques améliorations dont un bloc amovible comprenant tout le système de détente et chargeur.



LES QUELQUES DÉTAILS QUI FONT LA DIFFÉRENCE ENTRE LA R8 ET LA R93

Avec l'arrivée de la carabine Blaser R8 en 2008, les problèmes de magasins ont été résolus et la capacité des chargeurs adaptés selon les calibres : 3+1 pour les calibres magnum, 4+1 pour les calibres standards et 5+1 pour le groupe de calibre mini. Le chargement et le déchargement de l'arme est possible non seulement en retirant le chargeur, mais aussi en présence du chargeur. Lorsque la culasse est ouverte, les munitions peuvent être insérées ou retirées très facilement par le puits d'alimentation.

La Blaser R8 offre des canons aux profils différents, un match, un flûté, un profil chasse, un canon avec filetage sans éléments de visée, un semi-weight, un custom silence et un Safari. Le système modulaire de la R8 permet de personnaliser son arme en fonction du type de chasse pratiquée. Quels que soient le continent, le gibier et l'environnement, le système modulaire R8 a été étudié pour répondre à la majorité des besoins du chasseur. Le concept du « tout en un », permet d'offrir à cette carabine « d'utilisation universelle » des possibilités imaginables car on peut l'emporter sur tous les continents à la conquête de tous les gibiers de la planète.

Si le tir de décision est intimement lié à l'expérience du chasseur, réussir un tir précis en situation d'urgence est directement lié à la conception de l'arme mais aussi à la mise en conformité de la carabine avec la taille du chasseur. L'arme et l'œil restent orientés en direction du gibier, la crosse de la R8 a été retravaillée pour favoriser le meilleur tir possible en toute sécurité.

Il est possible d'allumer le réticule lumineux en armant la R8 pour cela la carabine doit être équipée de la fonction IC et dotée de lunettes Blaser IC ou Zeiss IC. IC est l'abréviation d'Illumination Control, un contacteur électronique couple le bouton armeur de la carabine avec le réticule de la lunette.

Quand le bloc chargeur-détente est retiré, le bouton armeur est verrouillé. En cas de manipulation fortuite de l'arme c'est la meilleure garantie de sécurité. Une fois le chargeur retiré, le bouton d'armement revient immédiatement en position de sécurité. C'est un facteur primordial de sécurité au cas où une cartouche serait encore engagée dans la chambre. Une fois la carabine désarmée et la culasse fermée, le levier de culasse est verrouillé. Le déverrouillage n'est possible qu'en appliquant une légère pression sur le bouton armeur tout en tirant le levier vers l'arrière. Lors de cette opération le système de percussion reste neutralisé.

La répartition des pièces et leurs poids constituant la R8 contribue à l'équilibre de l'ensemble. Une arme avec un centre de gravité au plus proche de sa chambre (culasse verrouillée) s'avère très maniable, elle favorise une mise joue intuitive, rapide et fluide et a surtout l'avantage de reléguer en second plan la sensation d'une masse paraissant trop importante pour le commun des mortels.

Pour la crapahute, la R8 se démonte en une vitesse éclair pour disparaître dans un sac à dos et se remonte presqu'aussi rapidement sans que le réglage de la lunette en soit affecté.

Le faible encombrement d'une R8 démontée lui permet de prendre place dans une valisette discrète non identifiable comme artefact destiné à une arme. Grâce à la présence du chargeur situé au-dessus de la queue de détente, à longueur de canon identique, la R8 offre une longueur totale plus courte d'environ 9 cm par rapport à une carabine conventionnelle. Le bloc chargeur détente se retire par une pression exercée simultanément sur les deux clips de verrouillage. Il est normalement impossible de perdre le chargeur car un levier situé dans le logement du chargeur permet de bloquer les touches de déverrouillage. Dans les conditions extrêmes, il s'agit là de la meilleure garantie contre toute perte.



Modèles de Blaser R8 Baronesse et Ultimate

Évolution et programme de production de série des modèles de carabines
à verrou Blaser R8 entre 2015 et 2023

Modèles R8 crosse bois Circa 2015 :	Modèles R8 crosse bois Circa 2023 :
R8	R8
R8 Luxe	R8 Compact+ R8 Intuition
R8 Black Edition	R8 Luxus
R8 Diplomate	R8 Succes
R8 Baronesse	R8 Succes Leather
R8 Ruthénium	R8 Silence
R8 Stradivari	R8 Succes Silence
	R8 Succes Silence Leather

Modèles R8 crosse synthétique Circa 2015 :	Modèles R8 crosse synthétique Circa 2023 :
R8 Professional, R8 Professional Recherche au sang	R8 Ultimate
R8 Professional Success	R8 Ultimate Leather
R8 Professional Succes stutzen	R8 Ultimate Carbon
R8 Professional Success Cuir	R8 Ultimate Carbon Leather
R8 Professional Succes stutzen cuir	R8 Ultimate Hunt Tec Camo
R8 Professional Success Black Edition	R8 Ultimate Leather-Hun Tec Camo
R8 Monza	R8 Monza
R8 Professional Success Ruthénium	R8 Ultimate Silence
	R8 Ultimate Silence Leather
	R8 Ultimate Carbon Silence
	R8 Ultimate Carbon Silence- Hunt Tec Camo
	R8 Ultimate X
	R8 Ultimate X Leather
	R8 Ultimate X Silence
	R8 Ultimate X Silence Leather
	R8 Professional
	R8 Professional Tracking
	R8 Professional Succes
	R8 Professional Succes Leather
	R8 Big Bang

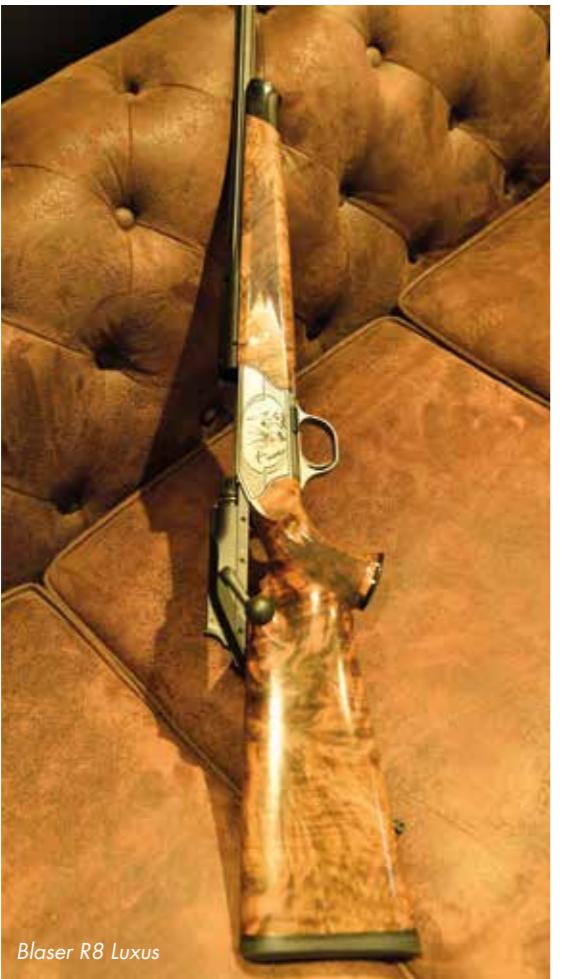
Modèles R8 Safari Circa 2015 :	Modèles R8 Safari Circa 2023 :
R8 Kilombero	R8 Kilombero
R8 Professional Hunter	R8 Professional Hunter
R8 Selous	



APPRÉCIATION ET REMARQUE RELEVÉES SUR LE TERRAIN AUPRÈS DE PROFESSIONNELS DE LA CHASSE

En général, les heureux propriétaires des carabines à verrou R93 et R8 sont très satisfaits, voire enthousiasmés par les possibilités offertes par ces carabines. Beaucoup ont suivi l'évolution de la marque à l'Argali et sont passés logiquement de la R93 à la R8. D'autres chasseurs sont restés plus attachés à leur bonne vieille R93 et ne voudraient pour rien au monde s'en séparer. Il apparaît que la R93 Professional a eu beaucoup de succès auprès des guides de chasse, des chasseurs passionnés, et des conducteurs de chiens de sang.

Toutes les critiques constructives qui ont pu être reprochées à la R93 ont été corrigées par les ingénieurs de chez Blaser, comme l'absence de chargeur amovible, un manque de confiance de certains professionnels (armuriers et guides de chasse) sur ce type verrouillage par rapport aux pressions exercées par les gros calibres spécialisés pour l'Afrique. Même si ce système de fermeture à douves rétractables peut paraître peu robuste aux yeux du commun des mortels, il a passé avec succès tous les tests avec les cartouches les plus puissantes qui existent à ce jour. Une rumeur de dénigrement circule sur le cas d'incidents de surpression causés par la chaleur en Afrique allant jusqu'à la rupture du verrouillage. Les conditions de chasse en Afrique peuvent être épouvantables, et les munitions exposées en plein soleil n'améliorent pas la balistique au contraire. Le plus naissant, c'est quand ces bruits persistent, tout reste donc



Blaser R8 Luxus

à prouver leur véracité. Quelle qu'en soit la réponse le succès est toujours bien là et un accident exceptionnel pour diverses raisons est toujours possible. Mais, tout cela ne doit pas nous faire oublier les avantages des carabines R93 et R8, soient une redoutable précision, une excellente maniabilité, un système modulaire remarquable et une réponse à tous les modes de chasse. Il est aussi possible de monter une seule et même lunette sur plusieurs canons ou monter plusieurs lunettes sur un même canon sans aucun ajustement. Toutes ces opérations se réalisent à l'aide d'une clé Allen pour dévisser les deux vis du canon. La R93 est restée jusqu'en 2008 incontournable, toujours aussi prisée aujourd'hui. La vieille R93 fait de la résistance, mais petit à petit la R8 s'impose car elle a été créée pour pallier aux reproches évoqués ci-dessus.

La R8 est donc un véritable progrès de la technicité en la matière. Le bloc chargeur-détente, une détente irréprochable et un système de sécurité plus performant sont les améliorations majeures parmi d'autres petites modifications qu'a subi la R8. Toutefois on lui reproche sa ligne un peu massive et son poids et les quelques soucis de jeunesse quand la carabine était arrivée sur le marché. Il y a eu quelques chargeurs perdus durant l'action de chasse car le système de clipsage avait montré quelques faiblesses, Blaser avait alors rapidement remédié au problème. En bref, il n'y a pas de véritable reproche à faire, si ce n'est celui d'avoir créé une dynamique de haute technicité qui a abouti, aujourd'hui, à une véritable « Blaser mania » à un point tel que l'intervention des armuriers avec ce type de produit frustre quelque peu la profession qui ne trouve là plus les moyens de justifier leur fonction tant la carabine est modulable. Presque toutes les pièces sont interchangeables et les montages de lunettes simples à monter. La R8 dispose d'un impressionnant choix de versions, de calibres et de canons. Le panel de modèles de série proposé par Blaser est si important que le chasseur peut se perdre et trouver quelques difficultés à prendre une décision tranchée sur le choix de sa carabine.

Pour les puristes et autres amateurs d'armes fines et de beaux mécanismes, il est peut-être choquant et incompréhensible que l'on puisse dépenser autant d'argent dans les délires d'une customisation sans limites avec des bois de qualité toujours plus croissante, sur une arme qu'ils considèrent comme un véritable outil « de destruction massive ». C'est peut-être là que se trouve le véritable secret du succès de Blaser d'avoir su transformer l'ordinaire en extraordinaire. Blaser aura indéniablement la fin du XX^e siècle avec ses armes, en s'imposant d'abord comme un leader et en inscrivant définitivement les armes à mouvement linéaire dans le paysage de la chasse.

KIPPLAUF BÜCHSE LA CARABINE À CANON BASCULANT « KIPPLAUF » K77

Depuis plus de 40 ans, la carabine à bloc basculant est devenue un classique chez Blaser.

Le modèle K77 présente un canon semi-octogonal sur le premier tiers qui se termine au bout de la longuesse, la forme octogonale donne à cette carabine une élégance raffinée. Le démontage facile et la parfaite interchangeabilité des canons font de la K77

une arme universelle. Avec une deuxième longuesse, elle peut se transformer en une version UL ou tout temps.

Un système ingénieux de verrouillage caractérise cette arme exceptionnelle, la recherche d'une sécurité et d'une efficacité maximale ont déterminé Horst Blaser à choisir le verrou Jäger. Une pièce intermédiaire (bloc tiroir) se solidarise avec le canon lors de la fermeture de la carabine et subit toutes les contraintes mécaniques dues au tir. C'est le canon qui supporte tous les efforts et contraintes mécaniques.

Dimensions et Poids :

- **Calibres standards** : longueur totale 103 cm, canon 60 cm, poids 2,7 kg.
- **Calibres magnum** : longueur totale 108 cm, canon 65 cm, poids env. 3 kg.

Cette version de carabine à un coup était à l'époque celle qui pouvait raisonnablement tolérer tous les calibres magnum, je l'ai essayé en 8x68S et 300 Weatherby, son canon épais et son poids permettent une bonne stabilité au tir et ainsi une bonne précision bien entendue relative à la capacité du chasseur à encaisser le recul.

La bande en bec de canard surmontant le canon de la K77 permettait à ceux qui le souhaitaient de monter une lunette avec un montage à crochets de type Suhl mais le plus souvent c'était le montage Eramatic qui était employé car le plus simple et le plus rapidement réalisé.

Calibres : .222 Rem., 5,6x50 R Mag., .22-250, .243 Win., 6x62 R Frères, 6,5x57 R, 6,5x65 R RVWS, 6,5x68 R, .270 Win., 7x65 R, .30-06, .30 R Blaser, 7 mm Rem. Ma g., .30x75 RS, 8x68 S, .300 Win. Ma g., .300 Weather. Ma g., 9,3x74 R, 10,3x60 R.

Dans cette version de K77, il était possible de rencontrer des calibres plus rares comme : .240 Weatherby, 5,6x61 super express Vom Hofe et 7x66 super express Vom Hofe ils faisaient l'objet de commandes spéciales voire de travaux réalisés par des artisans armuriers sur les bases de la Blaser K77.

LA CARABINE BASCULANTE À UN COUP LA PLUS LÉGÈRE DU MONDE K77 UL ULTRALÉGÈRE

Elle se distingue de la K77 par son canon au profil plus fin. Elle pèse à peine plus de 2 kg. Malgré cette extraordinaire légèreté, elle est aussi solide et robuste que le modèle K77. Des matériaux spéciaux légers et solides y contribuent.

La K77 UL est l'arme des chasses en terrains difficiles, en montagne ou dans les régions difficiles d'accès. Cette carabine mono coup est particulièrement appréciée des chasseurs qui chassent à l'étranger. Son poids réduit est un atout aussi bien lors du transport aérien que lorsqu'il faut la porter dans des zones inconnues ou des marches fatigantes sont nécessaires. Pour le montagnard, il est important de pouvoir démonter l'arme. Démontée, elle est transportée dans le sac à dos et ne gêne pas dans la progression surtout dans les passages scabreux. Quelques instants suffisent pour la remonter sans aucun outil. Les actions de démontages et remontages n'exercent aucune influence sur la précision.



Blaser K77

Dimensions et poids : longueur totale 103 cm, canon de 60 cm. Poids à partir de 2,1 kg. Le poids dépend en grande partie du calibre choisi.

Calibres standards : .222 Rem., 5,6x50 R Mag., .243 Win., 6x62 R Frères, 6,5x57 R, 6,5x65 R, 7x65 R, 7 mm Rem. Ma g., .30 R Blaser, .300 Win. Ma g., 8x75 RS, .338 Win. Mag., 9,3x74 R.

Pour les calibres Magnum, il est recommandé d'utiliser l'amortisseur de recul Blaser ou le Mag-na-Port

En France le modèle K77 UL eut un énorme succès en montagne avec l'avènement du calibre 6x62 Frères. Cette carabine mono coup est rapidement devenue l'arme idéale du chasseur de chamois et des adeptes de la chasse à l'approche du chevreuil en été. Si à la chasse les sensations sont toujours garanties en revanche les résultats ne le sont pas toujours nécessairement. La carabine K77 UL rentre parfaitement dans cet état d'esprit, si l'aboutissement d'une partie de la chasse n'a jamais rien de cartésien, à contrario, la qualité du matériel peut toutefois faire toute la différence. Ainsi, la carabine à un coup Blaser concède à la mystique de cette logique. Son élégance, sa légèreté et sa maniabilité renforcent tous les plaisirs de la chasse. Elle se porte à l'épaule ou démontée dans le sac à dos où selon les besoins, en quelques secondes elle se trouve prête à l'emploi. Ici haut, il n'y a pas de place pour la médiocrité, l'effort physique consenti au dénivé abattu, et la présence parfois rare du gibier tant convoité contraint le chasseur à maîtriser ses émotions, quand on chasse avec une arme à un coup, il n'y a qu'une seule balle pour conclure. L'emploi de ce type d'arme impose une certaine philosophie dont on doit en accepter les aléas, et surtout une éthique qui impose une seule et unique balle. La K77 est une valeur sûre car sa précision est absolue, pour reprendre une expression propre au rugby elle permet de « transformer l'essai » et de conclure une partie de chasse avec 100 % de satisfaction. Si le chasseur n'a pas atteint ses objectifs il aura au moins eu la satisfaction d'avoir passé une magnifique journée à poursuivre le gibier de ses rêves avec l'arme de ses rêves.

Si la K77UL a montré sa redoutable efficacité avec les calibres standards comme le .243 Winchester, le 6x62 R Frères le 6,5x57R, le 6,5x65R le .270 Winchester elle a rapidement montré ses limites avec les calibres magnum. Prenons en exemple, le 7 mm Remington Magnum, ce calibre plaît beaucoup aux chasseurs de montagne, c'est une excellente cartouche mais avec une arme ultra légère on ne peut que constater qu'une incompatibilité d'humeur !

Sur les versions K77UL et K77AW pour gagner du



poids, le fabricant d'Isny a choisi un profil de canon fin. On a gagné certes en légèreté mais durant le tir le canon flambe et se relève. Pour pallier aux problèmes Blaser propose deux solutions :

- Un frein de bouche mag-na-port qui s'avère efficace en ce qui concerne le recul dont il atténuerait de 20 % ses effets mécaniques mais en contrepartie la détonation s'en trouve accentuée et impose de porter une protection auditive surtout lors des séances de tir !

- L'autre solution consiste à insérer dans la crosse un système d'absorption du recul, c'est le fameux Kickstop mais voilà si ce dernier diminue les effets du recul d'environ 20 % il augmente le poids d'environ 400 grammes et déséquilibre l'arme légère mais pourrait équilibrer une arme équipée d'un canon lourd. Qui plus est cet artefact s'éloigne de l'esprit de la conception première de cette carabine qui était de gagner du poids.

Par une réaction naturelle du corps et de l'esprit, instinctivement le chasseur réagit aux effets d'un recul violent, il se crispe, ferme les yeux au moment d'appuyer sur la détente et donne souvent un coup de doigt. Toutes les conditions sont réunies pour obtenir des résultats sur cibles catastrophiques alors que les conditions de tir sont vraiment idéales quand sera-t-il durant l'action de chasse où le plus souvent les conditions sont extrêmes ? Inutile de vous expliquer les bavures rencontrées. Qui peut le plus peu le moins ! Il s'avère que le calibre 7x65R a un recul très proche du 7 mm Remington Magnum, pour ceux qui ont les épaules fragiles, c'est une considération à prendre en compte.

Les calibres idéaux pour les armes basculantes à un coup fine et légère sont : .243 Winchester, 6,5x57R et le .270 Winchester. En sachant que, pour toute arme basculante, il est toujours préférable de choisir des cartouches à bourrelet car l'extracteur coiffant le culot de la cartouche est toujours plus solide car sa portée est plus importante, alors qu'un extracteur prévu pour les cartouches présentant un culot à gorge présente une petite griffe. Ceci est valable dans l'absolu, mais comme le .270 Winchester est un calibre doux et agréable à tirer, à ma connaissance il n'y a jamais eu ce genre de problème avec ce calibre.

CARABINE K 77 AW OU K77 TOUS TEMPS

La carabine K77AW « Tout temps » est par son apparence, la plus singulière des Kipplaufbüchse Blaser. Ce qui frappe avant tout, c'est la finition du canon et des éléments intégrés qui sont de couleur gris acier. Ces parties sont recouvertes d'un revêtement spécial qui leur assure une imperméabilité et une résistance aux rayures remarquables. Les canons inox ne peuvent pas se bronzer donc ils subissent un traitement spécial mat de couleur grise, aujourd'hui on appelle ce type de traitement un revêtement Cerakote. Le système de verrouillage et les éléments du mécanisme de percussion sont protégés de la corrosion par un produit spécial antirouille. La carabine « Tout temps » se distingue par son extrême robustesse. C'est l'arme du chasseur tenace et volontaire qui n'hésite pas à l'exposer aux utilisations les plus rudes, et ceci par tous les temps. De plus, la K77AW ne demande qu'un minimum d'entretien.

Dimensions et Poids :

Longueur totale : 103 cm, longueur du canon :

60 cm. Poids, en fonction du calibre : entre 2,7 kg et 4 kg, lunette de visée comprise.

Calibres : .222 Rem., 5,6x50 R Mag., .243 Win., 6x62 R Frères, 6,5x57 R, 6,5x65 R, 7x65 R, 7 mm Rem. Mag., .30 R Blaser, .300 Win. Mag., 8x75 RS, .338 Win. Mag., 9,3x74 R.

Pour les calibres Magnum, il est recommandé d'utiliser l'amortisseur de recul Blaser et/ou un frein de bouche Mag-na-Port.

Le montage fixe proposé sur le K77 AW est très fiable. La couleur grise de la lunette de visée n'est proposée que par trois marques (Leupold Vari X II 3-10x50, Swarovski 3-9x36A et Zeiss 6x42 ZA). Le montage est prévu jusqu'à un diamètre de l'objectif de 56 mm, pour un corps et anneaux d'un diamètre d'un pouce ou 2,54 cm.

CARABINE BASCULANTE À UN COUP BLASER K95

Blaser fabrique des carabines Kipplaufbüchse depuis 1971, lorsqu'en 1995, l'entreprise a remanié la conception des carabines à un coup, elle avait déjà derrière elle une expérience conséquente soit 24 années de production des modèles K71 et K77. Grâce à cette riche expérience la carabine a été repensée, c'est ainsi qu'est née la série des K95, composée de nombreux modèles dont le tout dernier la carabine K95 Ultimate. La génération K95 se distingue des précédentes par un nouveau montage d'optique et quelques points d'aspect extérieur ou de finition particulière plutôt que des détails plus techniques.

La K95 a été conçue pour la chasse en Montagne, pour affronter les territoires les plus sauvages où les plus hostiles, pour chasser durant de longues et interminables marches, en des lieux où le succès de la chasse ne sera que le fruit d'un dur labeur où l'endurance et la volonté seront les qualités primordiales de la réussite. Une carabine basculante a toujours été une arme spécifique, les caractéristiques techniques se complètent avec l'esthétisme auxquels s'ajoutent la maniabilité sur le terrain. Grâce à la répartition équilibrée des masses, la manipulation de l'arme est intuitive tout en garantissant la rapidité et la fluidité de la position de tir. Le tir en position couché doit être parfait et précis au premier coup car doubler un tir avec une carabine basculante sera toujours plus contraignant qu'avec une carabine à verrou.

La carabine à un coup Blaser K95 se démonte facilement. Comme les modèles K71 et K77, son encombrement se limite à la taille du sac à dos. En cas de besoin, elle est remontée en quelques secondes et prête à tirer. Sur le terrain, elle est un véritable outil de travail.



Elle est très agréable à porter à l'épaule et son allure élégante amène un peu de charme dans ce monde de brutes. Son maniement est classique, il n'y a qu'une seule cartouche chambrée. Outre les capacités au tir du Nemrod, cette carabine allemande mono coup, précise, légère doit pouvoir garantir son efficacité au premier coup.

Le secret de la grande précision et de la performance de la K95 réside dans la surface de verrouillage du bloc basculant qui peut s'apparenter, une fois la fermeture réalisée, au principe d'un verrou à bloc tombant. Ce bloc compact confère à cette carabine une grande résistance aux pressions malgré une construction du support extrêmement bas. Elle a été conçue pour résister aux pressions des gaz les plus extrêmes, c'est un élément fondamental concernant la précision. Ce qu'on appelle bascule n'est ici en réalité qu'un support car presque toutes les contraintes mécaniques sont appliquées sur le canon et son verrou. Franz Jäger, originaire de Suhl, créateur de ce type de fermeture, avait déposé un brevet en 1906 pour un fusil juxtaposé, le bloc de verrouillage peut être retiré en un tour de main pour le nettoyage ou pour neutraliser l'arme de toute utilisation illicite.

Le canon et la chambre sont martelés à froid pour la plupart des calibres. Les axes, de l'âme du canon et de la chambre, respectent les dimensions géométriques de concentricité les plus serrées. Un petit rappel au passage sur la fabrication des canons, il y a trois procédés : le brochage, l'écrouissage et le martelage. Les tireurs préfèrent le brochage mais les fabricants d'armes de chasse utilisent principalement la méthode par martelage. Le brochage offre les meilleurs résultats au niveau précision mais sa durée de vie est relativement limitée. L'écrouissage est un passage en force d'un négatif du calibre dans l'âme du canon, qui dit force dit tension, l'opération demande généralement la rectification du canon. Le martelage à froid est la meilleure des solutions, le matage de l'acier lui donne un excellent état de surface, une résistance à l'usure que les deux autres procédés ne peuvent offrir, il y a certes aussi quelques tensions internes mais quand elles sont relevées les canons sont aussitôt mis au rebut. Cette dernière méthode garantit la longévité et la précision à long terme du canon. Si Blaser a choisi le martelage à froid ce n'est pas pour rien !

La finition de la K95 est fonctionnelle. Le bronze noir satiné du canon souligne l'élégance de toute la carabine. La bascule est anodisée gris acier voire pour certains modèles présenter une carcasse noire (K95 Edition et K95 Black Edition).

Un changement rapide et simple du calibre peut s'opérer, tous les calibres de la gamme peuvent être utilisés en alternance, chaque canon s'adapte à merveille sans repasser à l'usine et remplit son contrat en atteignant la cible.

La Blaser K95 assure un maniement sûr et rapide. Le chasseur peut se déplacer avec une cartouche chambrée car la K95 est désarmée et se trouve en position sécurité. Juste avant le tir, il suffit de pousser le bouton-poussoir d'armement situé sur le col de la crosse, une fois débloqué le support bouton coulisse facilement et sans bruit. Si le chasseur décide alors de ne pas tirer, il ramène le poussoir tout aussi silencieusement à sa place. Recharger après un tir se réalise aussi dans un silence presque parfait. Sans aucun temps mort la



détente directe de la K95 avec son départ du coup sec et net permet le contrôle du tir avec précision. Ses caractéristiques semblent faire l'unanimité dans toutes les situations de chasse.

Pour ceux qui recherchent une arme personnalisée et plus luxueuse, le modèle Baronne a eu un succès remarqué. Si sur le catalogue français 2023 certaines carabines Blaser sont sorties des programmes de production standard, elles font dorénavant parties du « Custom shop Blaser ». Ces armes luxueuses font l'objet de commandes spéciales où tous les délires artistiques peuvent être réalisés moyennant un surcoût financier conséquent. À ce niveau de qualité, l'entrée de gamme commence à environ 12 000 ou 13 000 €. La bascule du modèle Baronne se distingue par de belles gravures réalisées à la main, mais sans luxe ostentatoire. Des scènes animalières ou de fines arabesques ornent les flancs de la mécanique. Un canon octogonal bronze satiné noir vient rehausser l'élégance des lignes. La crosse est un Junglans regia de luxe provenant du Caucase ou d'Anatolie, le noyer proposé offre différentes qualités de bois classées en onze grades. Il existe aussi des modèles gravés à la main qui vont du modèle Super Luxe au Royal.

Blaser a ouvert les portes d'une nouvelle vision de technicité de pointe qui s'applique, aujourd'hui, à d'autres marques et d'autres types d'armes pour ne pas citer les carabines basculantes signées Simson, Merkel pour les Allemands et les Italiens avec Vima. Tous ces fabricants ont repris le principe mécanique du verrou Jäger qu'ils ont perfectionné par quelques améliorations industrielles comme une bascule en dural dont le véritable rôle fonctionnel n'est que de supporter le canon et son

Cette gamme, désignée 95 ou 97, offre aussi une remarquable souplesse :

LES ARMES COMBINÉES DE LA GAMME BLASER SONT	
Modèles années 1988	Modèles années 2023
BBF 700/88 Mixte (un canon lisse et un rayé)	BBF 95/ BBF 97 Mixtes superposés
B 750/88 et GB 860/88 Bergstutzen (deux canons rayés de calibres différents)	BS 95/ BS 97 Bergstutzen
BD 880 Bockdrilling (un canon lisse et deux rayés différents)	BS 95/ BS 97 Bergstutzen
	BB 97 Carabine à canon double superposé
	BD 14 Bockdrilling
	D 99 Drilling

Ces modèles ont inauguré les traitements de surface anti-reflets (Teflon) qu'on a vu ensuite se généraliser chez Blaser.

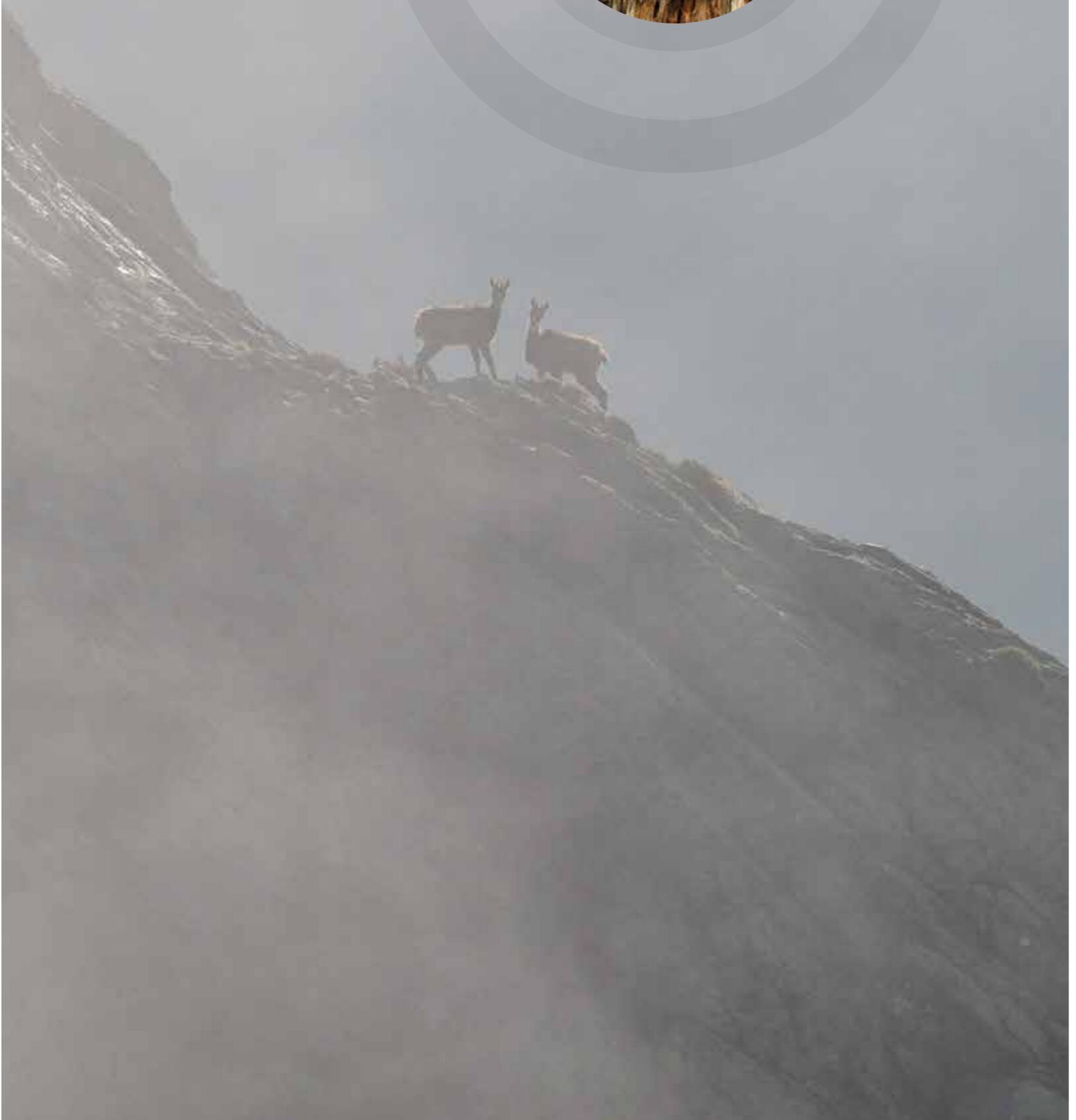
Le drilling D-99, est capable de se métamorphoser en Bockdrilling ou en modèle Trio à canon triple soit trois canons rayés de calibre différents (soit 2+1, ou de calibres identiques), l'express-drilling reprend le système de fermeture Jäger de la carabine basculante K95. Tous les canons supérieurs sont fraisés pour recevoir les montages Blaser. La disposition des canons de la série D99 est à l'inverse de celle à laquelle la tradition nous a habitués. Le troisième canon n'est pas monté

verrou oscillant ainsi que le système de percussion. Krieghoff avec son modèle Hubertus propose aussi une kipplaufbüchse avec une bascule en dural prévue uniquement pour les calibres standards et une bascule en acier pour les calibres magnum. Son verrouillage est plutôt traditionnel. Une pièce frettée sur le canon comportant quatre larges crochets qui lors de la fermeture viennent s'ajuster dans leurs logements à l'intérieur de la bascule, puis un verrou plat coulissant vient s'ajuster en s'encastrant dans la base des deux premiers crochets pour verrouiller le mécanisme. La conception de la carabine Krieghoff est traditionnelle et sa production semi-industrielle, toutefois quelques opérations sont encore effectuées manuellement.

LES ARMES COMBINÉES BASCULANTES BLASER

Réunir deux ou trois calibres dans une même arme est très appréciable pour certains modes de chasse. Une arme à plusieurs canons n'est pas forcément lourde et encombrante. Les armes combinées Blaser sont équipées de fines détentives réglables, leur mécanisme permet d'inverser le coup balle ou le coup lisse et l'armement séparé garantit la sécurité car il permet de porter une arme avec des cartouches chambrées, prêtent à toute éventualité sans avoir l'inconvénient d'un système de percussion armé.

Les armes mixtes ou combinées regroupent : carabine à canon, carabine double express, Bergstutzen (deux calibres rayés différents) ou Bockbüchse (mixte, un coup rayé en bas, un coup lisse en haut), Bockdrilling (un canon lisse, deux canons rayés de calibres différents).



OPTIQUE

COMMENT CHOISIR UNE PAIRE DE JUMELLES

PATRICK ZABÉ, écrivain, chasseur-naturaliste, chasseur-photographe, spécialiste de la faune de montagne, auteur d'ouvrages spécialisés et de nombreux articles parus dans l'ensemble de la presse cynégétique française, a été expert en armes fines auprès du cabinet Baille Beauvois et technico-commercial dans le secteur de l'armurerie et de l'optique durant plus de 30 ans..

• TEXTE ET PHOTOS PATRICK ZABÉ

JUMELLES : LESQUELLES CHOISIR ?

La recherche précise d'un chamois ou d'un isard dans le relief chaotique de montagne, la découverte d'un brocard viandant derrière un bosquet, d'un cerf jouant à cache-cache avec les brumes automnales du sous-bois, un tétras chantant dans les frondaisons... sont autant de situations qui réclament un matériel spécifique, adapté à chaque mode de chasse et conditions climatiques. Un chasseur pratiquant le gabion n'exigera pas la même chose de ses jumelles qu'un chasseur d'isard ou de chamois. Un ornithologue ou un naturaliste choisira des jumelles de grossissement plus faible qu'un chasseur de montagne. L'affût au cerf, en période de brame, demande une optique plus spécifique. Le chasseur à l'arc, chassant à la billebaude en forêt, utilisera également des jumelles appropriées. Hélas une bonne paire de jumelles coûte cher, et adapter une optique à chaque situation est trop onéreux pour la bourse du chasseur moyen. C'est pourquoi il est préférable d'investir dans un modèle de jumelles offrant un panel d'utilisation universel.

SELON LES CAS

l'emploi de jumelles en sous-bois, lors des grandes battues hivernales, n'est pas une nécessité absolue. En revanche, leur utilisation lors de petites poussées ou Drücken, peut pleinement se justifier, car les animaux qui s'esquivent laissent le temps au tireur de les identifier avec rigueur.

Pour la chasse à l'approche ou à l'affût, l'observation de la faune et de la nature, de l'aube au crépuscule, et la surveillance du territoire, des jumelles sont également nécessaires.

Pour la chasse silencieuse du brocard, elles sont indispensables, et même obligatoire dans certains départements car elles permettent de juger l'animal sur pied et de procéder à un tir véritablement sélectif.

Pour la chasse au mirador ou au pirsch, des jumelles à l'indice crépusculaire le plus élevé possible seront les plus intéressantes, car l'acte de chasse se passe généralement au lever du jour ou au crépuscule. Ce sont durant ces instants où la valeur la plus élevée de l'indice crépusculaire jouent pleinement son rôle.

Le chasseur de chamois, lui, passe la majorité de son temps à jumeler, du lever du jour au coucher du soleil. Le célèbre chasseur de chamois, le Dr Marcel Couturier, estimait que l'emploi d'une paire de jumelles pour la chasse était bien plus meurtrier que tout autre procédé,

ou matériel existant. Aujourd'hui l'emploi d'une caméra thermique s'avérerait plus efficace pour détecter les animaux. Tout le sens de la chasse fine est conditionné par la découverte de l'animal. J'ai encore eu la chance de côtoyer quelques-uns des compagnons de chasse du Dr Couturier, ceux qui l'avaient accompagné dans le Val d'Escreins où, au cours de ses échappées cynégétiques, il n'avait de cesse de dire à ses guides : « Arrêtons-nous, jumelons ! ».

OÙ UTILISER QUELLES JUMELLES ?

• Des jumelles pour l'approche ou la billebaude

Pour la chasse d'approche ou la pirsch si chère à nos voisins allemands, il faut considérer deux modes d'emploi différents : l'un se pratique en sous-bois, donc en milieu ombragé ; et le second en haute montagne, ou dans de vastes plaines dénudées, où de nouvelles populations de chevreuils se développent dorénavant. Les exigences de la chasse imposent au chasseur un matériel spécifique. Dans le premier cas, la puissance crépusculaire est essentielle, car le chasseur se sert plus de ses jumelles au petit matin, ou tard le soir. Les qualités recherchées sont la luminosité, un indice crépusculaire élevé, un faible encombrement, un réglage rapide, la légèreté, un gainage qui amortit les chocs et le bruit, une image stable et une transmission lumineuse maximum. La chasse sélective exige des différentes qualités. Il faut reconnaître et jauger le plus rapidement possible le gibier, pour réaliser un tir prophylactique. les grossissements 7x42, 8x42, 7x50, et 9x40 sont les plus adaptés. Il est important en dehors de toute objectivité sur l'appréciation d'un produit de choisir une pupille de sortie adaptée à l'œil : ce diamètre pupillaire ne peut excéder 8 mm car, au-delà, la capacité de l'œil ne permet plus l'emploi de ce surplus. Quand les conditions de lumière diminuent, la pupille se dilate.

Outre ce phénomène d'adaptation de l'œil à la lumière, les capacités d'ouverture de la pupille diminuent irrémédiablement avec l'âge. À 20 ans, la pupille de sortie est d'environ 8 mm, à 60 ans, le diamètre pupillaire n'est plus que de 4 mm. Les humains perdent, malheureusement, de leur acuité visuelle en vieillissant : 1 mm de diamètre pupillaire tous les 10 ans.

Pour la chasse en plaine ou en haute montagne, le repérage des ongulés se fait à grande distance et souvent à bras levé dans un premier temps, puis il s'affine généralement avec l'aide d'un appui. Il est intéressant d'avoir un indice crépusculaire élevé au lever du jour,



Digiscopie « séance de deerwatching »
Longue-vue d'observation Swarovski
ATX/STX 25-60x85

car la lumière est faible, ce qui induit un poids et un encombrement supplémentaire du matériel optique ; plus tard dans la journée, aux heures de pleine lumière ce n'est plus une nécessité. On ne juge jamais une optique dans les conditions favorables de luminosité car les différences de qualité n'apparaissent pas sous leurs meilleurs angles. On demandera alors à une paire de jumelles d'avoir un grossissement important, un encombrement et un poids moindres, une définition rapide et irréprochable de l'image, un contraste et une clarté top niveaux, une étanchéité et une solidité à toute épreuve. La sélection d'optiques appropriée est : 8,5x42, 9x40, 10x40, 10x42, 10x32, etc.

Passer une journée complète sur le terrain à observer ou jumeler exige du matériel de qualité. Les signes avant-coureurs du combat que mène la vue à rectifier l'insuffisance d'optiques médiocres ou de qualité moyenne sont des troubles de l'acuité visuelle, qui se soldent par des maux de tête en fin de journée. Il suffit de regarder la marque des optiques que portent autour du cou, les bergers, les agents de l'OFB, les agents des parcs nationaux et les chasseurs de montagne pour comprendre où est la vérité. L'expérience liée à une utilisation quotidienne est irremplaçable. La qualité se paye au prix fort et on ne change pas une paire de jumelles comme une chemise. C'est pourquoi un tel achat doit être parfaitement ciblé et soumis à l'approbation d'un armurier spécialisé ou d'un opticien compétent.

• La chasse à l'affût

Ici, le choix d'une paire de jumelles est conditionné à la puissance crépusculaire. L'acte de chasse correspond aux heures d'activités des grands animaux qui se rendent aux gagnages du soir, et rejoignent leurs remises tôt le matin. Presque toujours, ce mode de chasse se pratique dans de bonnes conditions et ne demande que très peu d'efforts physiques. Pour une meilleure mise au point, le jumelage se réalise presque toujours en position assise avec un appui stable. Pour répondre aux souhaits

de leur clientèle, certains fournisseurs, distribuent des supports pour fixer les jumelles, un télescope, ou un appareil photographique sur l'un des montants, ou une traverse de mirador. Les jumelles avec une plage d'amplificateur variant de 8 à 12 fois sont les plus recherchées. Comme l'indice crépusculaire est ici le principal objectif, généralement ces jumelles sont équipées de lentilles de diamètre plus important que leurs consœurs prévues pour la chasse à l'approche ou le « birdwatching », car un diamètre élevé assure une plus grande rentrée de lumière donc une meilleure luminosité. Ce qui a pour effet d'accroître le poids, l'encombrement, et de réduire obligatoirement le champ de vision. Le panel d'optiques de qualité proposé sur le marché est : 8x50, 8x56, 9x63, 10x50, 15x80 et 15x56. Swarovski propose un doubleur de focale pour jumelles, ce qui permet – on l'aura compris – de doubler le grossissement. Ainsi, une paire de jumelles 15x56 se transforme en télescope monoculaire de 30x. Plus le grossissement est fort, plus l'image transmise par des jumelles ou lunettes de visée tenues à bras franc sera instable. On considère qu'au-delà d'un grossissement 8, un pied ou un autre appui stable est indispensable pour une observation prolongée dans les meilleures conditions.

TROP CHER

Comme avec les lunettes de tir, le matériel de qualité à un coût, son prix dissuade l'acquisition d'une sélection appropriée à chaque mode de chasse. Le chasseur recherche, en toute logique, un emploi universel de sa paire de jumelles. Le marché actuel montre que les ventes de jumelles haut de gamme, dans le secteur chasse, se portent sur les modèles 10x32BA et 10x42BA de chez Leica. La 8,5x42EL, 10x42EL, 10x42SLC, et les nouvelles 8x32, 10x32, 8x42, 10x42 et 12x42 NL Pure de chez Swarovski Optik tiennent incontestablement le haut du pavé au niveau des ventes haut de gamme. En ligne intermédiaire, les optiques, Steiner 8x30 et 9x40 modèles Hunting, récoltent un succès commercial,

grandissant car elles sont largement favorisées par un rapport qualité/prix imbattable. L'Américain Bushnell propose une gamme tout aussi bien placée, et largement représentée sur le marché, comme l'allemand Optolith, avec sa gamme Alpin NG. Kite Optics, le fabricant belge de jumelles, de longues-vues et de lunettes de tir se taille une jolie part de marché. Kahles, le fabricant autrichien de lunette de visée propose aussi des jumelles d'excellentes qualité avec ses séries Helia S et Helia 8x42 et 10X42, sans oublier le fabricant japonais Nikon qui développe une gamme d'appareils optiques de qualité.

Les opticiens détiennent 80 % du marché, et les armuriers 20 %. Sur ces ventes, 85 % ne dépassent pas 400 euros. Le partage du marché opticien de haut de gamme se déroule principalement entre Swarovski, le numéro un actuel, et Zeiss. Alors qu'en armurerie, les affaires sont plutôt réparties entre Swarovski et Leica (constat fait sur un échantillonnage de jumelles présentées en vitrine concernant 285 armuriers du Sud-Est de la France.)

EN CONCLUSION

Les principales fonctions demandées aux jumelles sont la solidité mécanique et la qualité optique. Pour tous les fabricants, la qualité des traitements optique fait l'objet d'étude constante, qui allie la recherche de la plus haute définition de l'image avec le meilleur contraste possible. Le pouvoir de résolution des optiques produit une image qui donne une impression de relief et fait ressortir un maximum de nuances, même lorsque la lumière est faible et peu contrastée. Le contraste est la résultante de traitements multicouches des lentilles et de la maîtrise du rendement lumineux. Le traitement de ces surfaces en verre minimise les interférences de lumières parasites, résultant de la réflexion. Ces performances techniques aident à mettre en évidence des détails visuels difficilement dissociables par leurs couleurs. Il s'agit du traitement optique Pénétrator Fort Contraste chez Steiner, des traitements Swarotop chez l'autrichien Swarovski, du traitement Ceralin chez Optolith etc. Chaque fabricant rivalise d'ingéniosité pour améliorer les traitements optiques. L'optique de qualité doit permettre l'observation à contre-jour. Le rendu des couleurs peut être amélioré par certaines dominantes de bleu ou de vert, et de rouge ou de jaune. Le jaune et le vert ont la particularité d'améliorer la vision par temps de brouillard ou de brume. Si on prend deux paires de jumelles 8x30, que nous comparons en plein jour, il est difficile de déterminer une différence probante entre elles.

Dans une gamme de prix moyen de jumelles, l'alignement des deux axes de visée avec celui des axes des corps d'objectifs peut s'abstenir de tolérances trop rigoureuses et couteuses. S'il y a mauvais ajustage, il n'apparaît pas extérieurement. Ces vices de fabrication, ou aberrations d'astigmatisme discret, peuvent produire une image trouble et des distorsions qui déforment les images, surtout quand les axes optiques des deux fûts ne sont pas rigoureusement parallèles, phénomène est amplifié sur les jumelles à zoom ou à grossissements variables. Néanmoins, les

petits défauts d'ajustage sont bien plus néfastes, car l'œil humain a la particularité de composer dans un laps de temps relativement rapide ces différents défauts de parallélisme, de chromatisme (lisière colorée entourant le sujet), de sphéricité (perte de contraste et voile), de courbure de champ (image nette seulement au centre). En début d'observation, on ne les détecte rarement, puis, au bout de quelques minutes d'effort et d'adaptation visuelle, les yeux commencent à papillonner, la vue se trouble et des maux de tête commencent à se faire sentir. Le chasseur se lasse de ses jumelles et commence inconsciemment à les oublier au fond d'un placard.

Le principe de base à observer et c'est une règle majeure, les jumelles doivent pouvoir se régler impérativement à la vue de l'observateur et non l'inverse. L'acuité visuelle (pouvoir de résolution) et l'ouverture de la pupille, il est indispensable de tenir compte de ces réalités physiologiques pour l'appréciation d'un appareil optique.





PETIT LEXIQUE

• Que signifie 10x42 BA

Le premier nombre indique le grossissement. L'objet observé est 10 fois plus grand et plus près de l'œil nu. Le second nombre indique le diamètre de l'objectif. Les lettres qui accompagnent les nombres désignent des modèles différents, ou signifient la présence d'un gaiage caoutchouté.

• Qu'est-ce que la pupille de sortie

Son diamètre est égal au diamètre de l'objectif divisé par le grossissement.

Exemple : 10x40, c'est donc $40 : 10 = 4$ mm. Lorsque l'on ne peut pas tenir ses jumelles stables, il est plus facile de maintenir la pupille de l'œil dans la pupille de sortie des jumelles ; plus importante que celle de l'œil, elle évite de perdre le sujet observé et facilite le confort visuel. L'observation crépusculaire ou d'intensité lumineuse faible est plus aisée avec des jumelles 7x50, d'une pupille de sortie de 7,1 mm, qu'avec de petites jumelles compactes type 10x25, d'une pupille de sortie de 2,5 mm.

• Que désignent les nombres théoriques

130 mètres à 1000 mètres ?

Par exemple, avec une paire de jumelles 7x50 Steiner, on peut avoir, à 1 km, un champ de vision de 130 m

de large. Ce nombre désigne toujours la dimension du champ observé à 1000 m. Dans la pratique, ce nombre se trouve généralement réduit pour des jumelles de mauvaise qualité. C'est ce qu'on appelle le phénomène de vignettage. On remarque alors une image floue sur le bord des lentilles, ce qui a pour effet de réduire le champ de vision théorique donné par le fabricant.

• Qu'est-ce que l'indice crépusculaire ?

Plus il est élevé, plus on pourra distinguer de détails. Il n'indique qu'une aptitude théorique car, dans la pratique, d'autres critères de qualité interviennent, tels les traitements multicouches, la précision mécanique et le pouvoir séparateur. Il se calcule comme suit : pour une paire de 10x40, il est égal à la racine carrée de 10x40, soit 20. On peut conseiller, pour l'observation crépusculaire, une 7x50, qui a un indice crépusculaire moindre de 18,7, mais qui a l'avantage d'avoir une pupille de sortie plus importante de 3,1 mm ; ce qui facilite grandement le confort d'utilisation.

Étant donné la multitude de marques et de modèles disponibles dans le commerce, il devient de plus en plus difficile pour un amateur de choisir une paire de jumelles correspondant à ses besoins et souvent à son budget. Il s'agit là des critères les plus importants conditionnant un bon choix parmi ses priorités fonctionnelles et de ses contraintes financières.

OPTIQUE LES JUMELLES SWAROVSKI 10X42 NL PURE, OU TOUT L'ART DE S'IMMERGER DANS LA NATURE

PATRICK ZABÉ, écrivain, chasseur-naturaliste, chasseur-photographe, spécialiste de la faune de montagne, auteur d'ouvrages spécialisés et de nombreux articles parus dans l'ensemble de la presse cynégétique française, a été expert en armes fines auprès du cabinet Baille Beauvois, technico-commercial dans le secteur de l'armurerie et de l'optique durant plus de 30 ans et freelancer du groupe Swarovski Optik.

• TEXTE ET PHOTOS PATRICK ZABÉ

Au centre des Alpes autrichiennes, dans une région d'une exceptionnelle beauté, Swarovski optik s'est installé sur un site naturel magnifique. Le cadre paysager est peut-être un des secrets de la réussite de cette entreprise performante.

En 2020 de nouvelles jumelles venaient d'être conçues, elles sont dotées d'un champ de vision de 70°, elles présentent une ergonomie originale répondant à un confort d'utilisation remarquable. En développant ce nouveau concept, deux questions essentielles auxquelles devaient répondre les ingénieurs et techniciens de Swarovski Optik étaient les suivantes : comment réunir ce qu'il y a de meilleurs comme optiques, et quelle forme de jumelles présenterait l'ergonomie idéale, supérieure à tout ce qui a pu être présentée jusqu'à maintenant tout en induisant les critères de poids ?

Une fois le cahier des charges énoncées, les premières réponses apportées commencent à permettre une évolution conséquente du produit. Souvent lors de la configuration d'une nouvelle optique, la recherche d'une luminosité maximale impose une grande rentrée de lumière, ce qui se traduit par des jumelles trop imposantes et massives. L'encombrement en montagne est toujours un critère rédhibitoire, la place est chère dans le sac à dos et le poids de jumelles trop encombrantes autour du cou peut s'avérer pénible selon la longueur de la randonnée ou de la partie de chasse. Le traitement optique des jumelles NL Pure est propre à ce modèle, alors que les jumelles EL, ont un traitement Swarovision. C'est une très, très légère différence jouant sur la luminosité, à peine perceptible à l'œil mais plutôt subjective quand on a pris connaissance de ce micro-détail, l'effet d'un champ de vision plus large pour les NL Pure contribue certainement à posiver largement cette impression. Les NL Pure sont des jumelles de conception à prisme en toit, elles se différencient des modèles EL construites sur le principe du double pont. Swarovski a apporté d'importantes modifications à la conception du châssis. Au lieu de tubes oculaires ronds, Swarovski a moulé les tubes de ses NL Pure en les aplatisant légèrement afin que les mains trouvent le plus naturellement leur place.

Observer la nature et les hommes en action permet de bien cibler la demande et les souhaits des chasseurs et autres amateurs. La réponse se trouve dans l'examen des différentes techniques d'observation. S'immerger

quelques instants dans la nature et se concentrer sur un sujet sans aucune arrière-pensée, libre de tout souci de réglages et de poids. Un sentiment de liberté se dégage plus le champ de vision s'élargit, il vous permet tout simplement de vous libérer de toutes contraintes et de profiter pleinement de l'instant présent.

Espagne, Catalogne, printemps 2023. L'immense parc Natural de l'Alt Pirineu s'étend devant moi. C'est une belle journée de printemps qui s'annonce, ensoleillée à souhait avec quelques nuages qui annoncent un changement de temps prochain. Une descente agréable suivant la ligne de pente nous permet de rejoindre nos affûts, à chaque pas nous nous enfonçons toujours plus dans la forêt, quelques minutes plus tard nous arrivons sur le site fréquenté par l'aigle royal, un grand pin sylvestre se dresse, son étage le rend moins majestueux, mais il s'impose par sa présence. Nos affûts situés en amont surplombent la vallée, nous sommes ici bien loin de nos tracas quotidiens. Après s'être installé, les minutes s'égrènent rapidement. D'un large balayage je couvre une grande partie du massif montagneux qui s'élève en face de moi dans l'espérance de découvrir le plus royal des rapaces.

Je découvre les jumelles NL Pure 10 x42 sur le terrain. Elles ont vraiment été conçues pour offrir une prise en main parfaite, et sa forme ergonomique en forme de tubes galbés garantit une observation agréable, même pendant de longues périodes. L'aigle royal vient se poser sur le pin. Je prends appui sur mes coudes et découvre tous les détails du plumage en haute définition, quel que soit ma position, je suis surpris de l'équilibre des jumelles et du confort offert. Les jumelles tiennent parfaitement dans les mains. L'ergonomie joue un rôle majeur, elle nous permet d'utiliser cette paire de jumelles sans aucune fatigue durant de longues périodes. Il est vrai que la pièce rapportée en guise de repose-front, joue le rôle du troisième point d'appui et rend particulièrement la séance de jumelage confortable par sa surprenante stabilité quelles soient les angles d'observations. Tout cela a parfaitement été étudié dans la conception de cette optique.

Et lorsque l'on regarde dans ces jumelles, la lumière pète et jaillit comme un geyser, c'est un véritable chef-d'œuvre optique. Un champ de vision d'une largeur inégalée. les bords des lentilles sont nets et bien définis. On se retrouve rapidement au cœur de l'action.



Les optiques sont d'une clarté cristalline. Les jumelles NL Pure offrent un avantage supplémentaire, elles assurent un repérage efficace du sujet ou du gibier avec précision et rapidité, ce qui est loin d'être négligeable lorsqu'un tir de décision se présente.

En avril 2023, essai des jumelles NL Pure en Allemagne, plus exactement en Forêt-Noire, à l'approche du grand tétras, cette fois le contexte est différent, les observations se déroulent à l'aube et au crépuscule, entre chien et loup, tout semble plus gris et sombre, ou parfois un léger brouillard ou quelques brumes assombrissent l'ambiance, la perception des détails est incroyablement nette. Après avoir comparé de nombreuses jumelles haut de gamme, les NL Pure nous font passer dans une autre dimension. Les images sont très contrastées et ne présentent pas de voile d'une couleur défini si léger soit-il. L'image est exempte de tout type aberration de couleur. La transmission lumineuse annoncée par le fabricant est de 91 %. C'est le pourcentage de lumière réceptionnée par votre vision lorsqu'il est passé à travers les lentilles des objectifs. De manière générale, tout ce qui dépasse 90 % est excellent. Même en basse lumière, les images sont nettes et détaillées. Le grand coq de bruyère apparaît dans les frondaisons

avec moult détails. L'oiseau bouge et viens se poser à seulement quelques mètres de l'affût. Avec les jumelles NL Pure la mise au point est rapide même à très courte distance, elles réagissent rapidement et permettent de passer de la mise au point minimale à l'infini en environ 2 tours du bouton de mise au point. Son champ de vision est de 133 m à 1000 mètres. Les jumelles de haut de gamme comme les NL Pure 10x42 possèdent toutes un traitement multicouche. La fidélité des couleurs rendues est exceptionnelle, aucun voile de couleur n'apparaît quel que soient les conditions de luminosité du terrain. Le revêtement particulier des NL Pure est anti-déperlant, l'eau s'évacue rapidement et empêche ainsi les débris d'adhérer aux lentilles par capillarité, ce qui facilite grandement leur nettoyage. Le repose-front est une autre innovation intéressante. C'est la première fois qu'apparaît cet ustensile sur des jumelles. Il s'agit d'une pièce morceau de caoutchouc souple sur un cadre en plastique incurvé, qui repose sur le pont. Un petit bouton ajuste la mesure dans laquelle le renfort dépasse vers le haut du pont. L'idée est que vous la placiez fermement contre votre front, fournissant ainsi un troisième point de stabilisation pour les jumelles, au-delà de vos mains. Nous l'avons trouvé remarquablement efficace.



CARACTÉRISTIQUES DES JUMELLES NL PURE 10X42 SWAROVSKI

- UCS courroie confort universelle
- FSB sacoche fonctionnelle
- Oculaire et capuchon protecteur pour lentille d'objectif
- Savon et brosse
- Chiffon et microfibres
- Attache passe-sangle
- Cache pour anneaux en acier (si l'utilisateur retire les capuchons protecteurs pour lentille d'objectif) •

- ➔ Grossissement 10x
- ➔ Diamètre objectif Ø (mm) : 42
- ➔ Pupille de sortie Ø (mm) : 4,2
- ➔ Distance pupille de sortie (mm) : 18
- ➔ Champ de vision à 1000 m : 133
- ➔ Angle de champ (degrés) : 7,6°
- ➔ Angle de champ avec lunettes (degrés) : 7,6°
- ➔ Angle de champ subjectif, ressenti (degrés) : 70°
- ➔ Distance minimale de mise au point (m) : 2,0

- ➔ Compensation dioptrique (dpt) : +/-4
- ➔ Distance inter-pupillaire (mm) : 56-74
- ➔ Indice crépusculaire DIN 58388 20,5
- ➔ Longueur approx. (mm) [avec bonnette ou mini] : 158
- ➔ Largeur approx. (mm) : 131
- ➔ Hauteur approx. (mm) : 71
- ➔ Poids approx. (g) : 850
- ➔ Garantie : 10 ans

LES GRANDS ONGULÉS & AVIFAUNE DE MONTAGNE



SUR LES TRACES DES DERNIERS LAGOPÈDES DE SUISSE

Par XAVIER LAMBIEL, journaliste travaillant pour le journal *Le Nouvelliste*, xavier.lambiel@eshmedias.ch

• PHOTOS GÉRARD CÉZERA

AUNE

Foiseau emblématique des Alpes suisses le lagopède souffre des changements climatiques. En Valais, sa population a décliné de moitié en vingt ans. Reportage sur les traces des derniers spécimens.

Avec leurs petites pattes duveteuses, ils se déplacent rapidement sur de grandes pierres, parfois en glissant. Les silhouettes blanches des lagopèdes se découpent dans le paysage de roche et de terre. Ils font des proies faciles. Pendant une quinzaine de minutes, deux d'entre eux cherchent de la nourriture pendant qu'un autre reste à l'abri sous un rocher plat et guette, l'air inquiet. Soudain, un aigle en chasse surgit dans le ciel. Un cri d'alarme rompt le silence de la montagne, les trios lagopèdes s'envolent pour se réfugier de l'autre côté de l'arête rocheuse. Le biologiste Raphaël Arlettaz pose ses jumelles. Un sourire un peu enfantin traverse son visage : « Observer ce spectacle, ça se mérite ! ».

RELIQUE GLACIAIRE

En hiver, le lagopède alpin, ou perdrix des neiges, ressemble un peu à une poule avec des pattes-de-lapin. L'image amuse Raphaël Arlettaz. Comme la poule, le lagopède est un gallinacé, mais contrairement à ce que son nom suggère en grec, il n'a pas de pattes de lièvres. Ce sont des plumes très fines qui recouvrent ses griffes pour lui tenir chauds. Elles lui servent aussi de raquettes à neige. Souvent les biologistes décrivent le lagopède comme une relique glaciaire piégée dans les Alpes. Survivant des grandes glaciations, cet oiseau sédentaire est adapté à des climats très froids et s'installe bien plus haut que les derniers arbres. Dès que la température atteint les 21 degrés, il souffre et halète pour évacuer la chaleur. Le réchauffement climatique l'oblige à se replier de plus en plus haut dans les montagnes pour échapper à l'extinction. Par conséquent, son habitat se réduit.

DÉCLIN DE 50 % EN VALAIS

Sur les hauts de Fully, en Valais, Raphaël Arlettaz est à ses terres. La soixantaine, le professeur, responsable de la conservation de la biologie à l'université de Berne a de bonnes jambes. Une centaine de mètres en contrebas, des bouquetins accompagnent sa marche. À un moment, il glisse : « Nous ne les avons pas encore vus, mais ils nous observent sans doute ».

Parfois il s'arrête et imite le cri de l'oiseau, une sorte de roucoulement assez rauque, presque un raclement. Souvent il scrute de ses jumelles les rares petits amas de neige qui constellent un paysage lunaire. Il fouille aussi



les failles de la roche. En vain. Pourtant le site hébergeait encore de nombreux lagopèdes il y a quelques années.

Menacé, le lagopède alpin a été placé sur la liste des espèces prioritaires pour une conservation ciblée. Interdite depuis peu au Tessin, sa chasse reste autorisée en Valais et dans les Grisons. Même la dernière révision de la loi refusée par le peuple en 2020 ne l'aurait pas interdite.

LA PRESSION DES CHASSEURS

Raphaël Arlettaz ne comprend pas. « Les chasseurs devraient spontanément proposer d'abolir cette chasse qui devient anachronique ». Il soupire : « **En plus, il n'y a aucun mérite à abattre un oiseau aussi peu méfiant** ». En Valais le nombre de lagopèdes abattus a doublé entre les années 1980 et les années 2010 pour atteindre une moyenne de 150 oiseaux par années. Raphaël Arlettaz insiste : « Comme leur population a diminué de moitié dans le même temps, la chasse exerce en moyenne une pression quatre fois plus forte qu'auparavant sur chaque individu ».

La tendance semble néanmoins à la baisse. Depuis 2019, les chasseurs ont prélevé moins d'une centaine d'oiseaux par année dans le Valais. Ces spécialistes viennent souvent de l'Italie voisine et de milieux assez aisés. Ils ont les moyens d'entretenir plusieurs chiens d'arrêt pour débusquer ces oiseaux plutôt discrets.

LE FACTEUR HUMAIN

Les lagopèdes alpins comptent surtout sur leur camouflage pour échapper aux prédateurs et aux chasseurs. Vers la fin de l'automne, ils muent et abandonnent un plumage moucheté de gris et de brun pour un duvet



de plumes blanches beaucoup plus chaudes. Quand la neige tarde à arriver sur les sommets ou disparaît précocement, ils deviennent facilement repérables, et donc très vulnérables.

Ce jour-là, quand Raphaël Arlettaz les aperçoit pour la première fois avec ses jumelles, ce sont justement des petites têtes d'épingle blanches qui apparaissent au loin dans les pierres grises. Le soleil ne brille pas depuis longtemps. Une marche d'approche faite de gestes lents et doux débute. Un peu plus haut, le biologiste, trouve une plume sur un rocher. Ce jeu de piste lui permet d'approcher à une vingtaine de mètres des trois lagopèdes qui cherchent des petits végétaux pour se nourrir.

S'il consomme aussi des insectes en été, le gallinacé reste presque exclusivement végétarien en hiver. Ce régime peu nourrissant l'oblige à économiser ses forces. Souvent lié aux sports d'hiver, la présence humaine le stresse et augmente son rythme cardiaque. En janvier, la Station ornithologique suisse a prévenu : « De nouvelles pressions liées au tourisme aggravent encore sa situation ».

AFFAIBLISSEMENT GÉNÉTIQUE

Selon la Station qui fonde ses calculs sur un réchauffement de 4 degrés dans les Alpes d'ici à 2070, les surfaces où l'oiseau peut s'installer devraient diminuer de deux tiers dans les cinquante prochaines années. Pour l'ornithologue Chloé Fang, le lagopède alpin est plus que jamais menacé d'extinction, surtout en Valais où toutes les conditions sont réunies.

Recroquevillées sur les sommets et isolées, les unes des autres, par des zones trop chaudes ou trop fréquentées, les populations souffrent aussi d'un affaiblissement génétique. S'il ne semble pas décisif pour l'instant ce phénomène a été observé dans les Pyrénées.

Pour Chloé Pang « Le destin du lagopède montre ce qui arrive à de nombreux oiseaux. Ils sont en danger à cause des menaces qui pèsent sur leurs habitats ».

60 % DES OISEAUX SUISSES SONT MENACÉS

En Suisse 40 % des oiseaux soit 83 espèces figurent sur la liste rouge de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et 20 % soit 41 espèces, sur la liste des espèces potentiellement menacées. Au cours des cent dernières années, de nombreux oiseaux ont disparu du pays, comme la perdrix grise, la pie-grièche grise ou la bécassine des marais.

Durant la dernière décennie la situation s'est aggravée. Depuis 2010, 25 nouvelles espèces ont rejoint la liste rouge de l'OFEV. Les effectifs de l'alouette des champs ou de la tourterelle des bois ont chuté très rapidement alors que ces oiseaux étaient autrefois très courants. Pour le biologiste Raphaël Arlettaz, « Les activités humaines prennent de plus en plus de place et réduisent les habitats de nombreux oiseaux. Ce sont toujours la nature et la biodiversité qui paient pour notre expansion ».

Les changements climatiques font néanmoins des espèces gagnantes en Suisse comme le guêpier d'Europe ou le grand-duc.

DES PLUMES DANS LES CABLES

Par GÉRARD CÉZERA, spécialiste du lagopède et des galliformes de montagne en général, chasseur photographe passionné dont de nombreux et magnifiques clichés ont illustré le « Montagnard » depuis sa création.

• PHOTOS GÉRARD CÉZERA

I demeure toujours plus agréable et facile de traiter des galliformes de montagne en évoquant le temps bénit des parades et de l'activité spectaculaire que cela engendre. Mais une fois encore la réalité, si elle n'est cruelle et sombre, nous oblige à évoquer un facteur limitant maintes fois mis en avant et qui, au regard de pourtant bien des efforts, s'inscrit toujours au cœur de l'actualité.

En effet les collisions contre les câbles de remontées mécaniques, de lignes électriques ou de clôtures de tous ordres sont des sujets, sans la moindre hésitation, à prendre en considération comme un facteur limitant loin d'être éradiqué !





Avec l'avènement de la visualisation des câbles et des clôtures potentiellement dangereux, nous avons pu imaginer détenir un remède plus efficace que le mal. Tout pouvait porter à le croire, il a fallu pour cela inventorier les portions où des oiseaux avaient été découverts victimes des pièges tendus au propre comme au figuré.

Les localisations des cadavres des tétraonidés et autres galliformes furent scrupuleusement répertoriés permettant d'établir une cartographie des portions dites « dangereuses ».

Dès lors, des campagnes de visualisation par flotteurs pour les câbles, par vignettes pour les clôtures ont donné un élan réactif de la part de tous les organismes concernés.

Les stations de ski, les sociétés de remontées mécaniques, EDF, les groupements pastoraux, encadrés par les FDC des zones de montagne, l'OFB et l'ONF ont pris fait et cause pour un engagement en faveur de ces opérations sous l'impulsion de l'observatoire des galliformes de montagne, tuteur du projet.

Les résultats s'ils ne furent pas inefficaces, loin de là, s'avèrent souvent quelque peu irréguliers au vu de l'étendue des domaines concernés.

Les collisions sur les portions clairement identifiées accusèrent une baisse évidente sans pour autant être la solution miracle, surtout au niveau des clôtures où les nichées en particulier sont malgré tout vulnérables.

Occasionnellement, des portions non répertoriées ont été sujettes à des collisions posant de manière pressante la nécessité d'équiper l'ensemble d'un domaine skiable ce qui pourrait paraître matériellement difficilement réalisable.

Pourtant, là où la densité d'oiseau est faible ou en diminution, il devient délicat de ne pas songer au pire, chaque collision s'affichant comme un coup sévère porté à la densité des effectifs de galliformes sur le site concerné, créant des isolats de population appelés à disparaître.

Hélas, l'enthousiasme initial d'une telle entreprise semble revêtir une mise en sommeil de nombreux projets.

De là à penser que l'engouement premier n'aura eu, à certains égards, qu'un effet d'annonce... Il peut sembler légitime de se poser la question ?

Il demeure certain qu'il est aujourd'hui matériellement impossible d'inventorier l'impact de toutes les infrastructures, l'équation « journée homme terrain », les distances à parcourir et le nombre de sites s'avérant insoluble.

Pour les clôtures, par exemple, un oiseau mort lors d'une

collision sera selon toute vraisemblance trouvé par un prédateur bien avant qu'un individu (parcours de portion par un professionnel, comptage au chien d'arrêt, randonneur concerné ou autre) ait pu le découvrir et faire remonter l'information.

Il en est de même pour les pistes de ski que l'on sait être parmi les terrains de « maraude » favori des renards, corvidés et autres ou « charognards ».

La prévention, en matérialisant l'ensemble des domaines concernés semble être la seule entreprise pouvant engendrer une réelle efficacité, le coup par coup relevant d'un trop grand nombre d'aléas et d'incertitudes.

La cohabitation maintes fois évoquée entre l'homme et la faune sauvage s'inscrit également dans la prise en compte des infrastructures, il ne sert à rien ou pas grand-chose de s'employer à canaliser des skieurs, des randonneurs, hors de zones refuges, d'hivernage ou de chant, si ces mêmes zones demeurent « des terrains minés pour nos galliformes ».

On peut penser que chaque utilisateur de montagne à force d'information ou de pédagogie peut prendre en considération l'impact néfaste de certains comportements.

Mais en ce qui concerne les réalisations matérielles incontournables à l'exploitation des zones de montagnes impactées, s'il ne saurait être question de les remettre en question, il faut les prendre en considération comme un facteur limitant incontournable.

Pour cela, seule une mise en visualisation totale semble s'affirmer comme l'unique solution au risque, de manière très insidieuse, de continuer à exercer une prédateur (par collision) totalement liée à l'homme.

Celle-ci passera pratiquement inaperçue dans un premier temps puisque peu d'oiseaux seront trouvés pour les raisons évoquées plus haut et dans un deuxième temps le fait de l'absence de collision ne sera plus que lié à l'effondrement de la population locale.

Le vieil adage « mieux vaut prévenir que guérir » retrouvant tout le bon sens qu'on lui connaît semble une nouvelle fois nous enseigner le chemin à suivre mais qu'en sera-t-il vraiment ?

L'homme ne continuera-t-il pas à sacrifier et perdre ses galliformes au prix de bien des signaux d'alarme clairement identifiés mais restés dans les abîmes de multiples rapports qui n'auront eu pour vertu que de garnir les étagères et bibliothèques de qui aura souhaité s'y intéresser.

**Pour la saison de chasse
2023-2024,
équipez-vous avec
Instinctivement Nature**

www.instinctivement-nature.fr

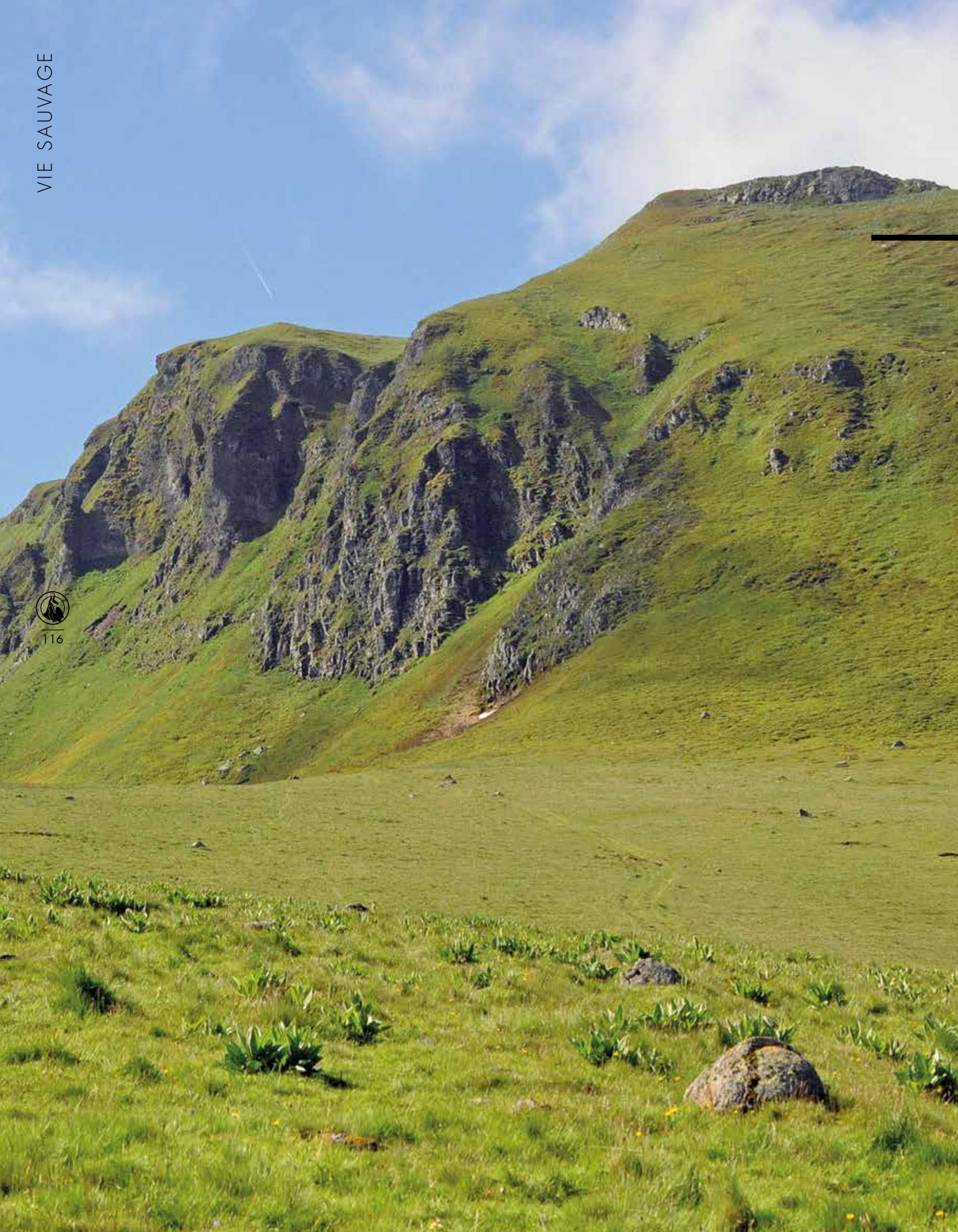


Vêtements de chasse,
chaussures, accessoires pour chien,
sacs à dos, goudron,
pièges photos....
Mais aussi tout le
matériel
nécessaire à
l'équipement des
ACCA !

De nombreux produits à
découvrir directement en
boutique au
142 Impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX

04.50.46.89.21





INTRODUCTION DU CHAMOIS EN AUVERGNE

• TEXTE ET PHOTOS PATRICK ZABÉ

PRÉSENCE PRÉHISTORIQUE DU CHAMOIS DANS LE MASSIF CENTRAL

Après un retour réussi du chamois depuis 1956 dans les Vosges, Olivier Putelat certifie en 2013, sa présence au carbone 14 au cours du Ier et II^e siècle de notre ère. Il y a donc bien réintroduction et non introduction de l'espèce.

Au mois de juillet 1975, le Président Rouchy, assisté des administrateurs de la FDC 15 intervient auprès de l'Office national de la Chasse pour introduire le chamois dans les montagnes du Cantal. En juillet 1976, l'Office national de la Chasse donne son aval au projet. M. Rouchy en collaboration avec les A.I.C.A. et A.C.C.A. crée une réserve sur le site prévu du lâcher. Ainsi, petit à petit, les chamois profiteront d'une vaste étendu couvrant plus de 3000 hectares où toute action de chasse sera strictement interdite durant la période d'implantation des animaux. L'idée d'introduire le chamois dans le Massif Central suivit son cours pour aboutir à un premier lâcher le 22 avril 1978.

C'est un juste retour des choses pour certains ou une idée loufoque pour d'autres qui s'évertuent à toujours considérer le rupicapre comme une espèce exogène du massif hercynien. Si sa présence n'est pas avérée durant notre ère, une présence préhistorique est incontestable. On retrouve dans les stations du magdalénien de nombreux ossements de chamois datant du paléolithique au quaternaire. Le paléontologue, Lucien Mayet le signale à Orcier, près de Retournac (Haute-Loire), où les ossements du chamois dont une tête complète étaient associés à ceux du bouquetin. Gabriel de Mortillet l'a noté, en 1883, au magdalénien, dans les alluvions de la Tour de Boulade, proche d'Issoire (Puy-De-Dôme).

Pour les puristes du chamois, l'antilope rochassière est bien l'animal des cimes, représenté par une silhouette altière se découpant sur l'horizon et dominant des ravins sans fond. Le chamois est un animal de moyenne montagne, voire de forêt où l'altitude n'est pas de nécessité vitale pour l'espèce. Aujourd'hui il colonise les collines et tente parfois de s'installer en plaine. Pour les passionnés de chasse au chamois, ces nouveaux habitats surprennent et leurs paysages désacralisent le roi des cimes. Le manque de démesure contraint les spécialistes « es rupicapre » à dénigrer une chasse trop facile et à décrier leurs pairs. La chasse de l'antilope rochassière s'est aujourd'hui démocratisée et n'est plus réservée au surhomme et au exploits sportifs, dorénavant on chasse le chamois où il se trouve et où il colonise. Dans le Cantal comme dans tous les massifs de moyenne montagne de France on ne retrouve pas les immenses vallées glacières des Alpes, aux penchants abrupts et aux hauts sommets parsemés de névés jusqu'en septembre.

C'est l'homme qui, à une époque, a poussé le chamois à prendre de l'altitude afin d'échapper à sa dangereuse promiscuité. Le développement des populations de chamois dans le Cantal a démontré que ce massif volcanique est favorable à l'espèce. Le secteur où a eu lieu le premier lâcher se situe entre le Puy Mary et le Plomb du Cantal, il est caractérisé par de profondes vallées rabotées par l'érosion glaciaire, entrecoupées d'éboulis, d'â-pics et de pelouses alpines. Si dans le Cantal, quelques sommets dépassant les 1800 m, la moyenne des crêtes de la réserve se situe entre 1200 et 1500 m.

La présence de nombreux touristes a un impact sur les populations de chamois qui recherchent les zones de quiétude. Ces concentrations ne vont pas s'en créer l'ire de la foresterie d'autant plus qu'une route goudronnée traverse le secteur où les chamois sont cantonnés. Si les randonneurs dérangent, aujourd'hui le loup sévit sur ces secteurs et interfère au développement de l'espèce.



LE LÂCHER

Provenant de la réserve nationale du Markstein, dans les Vosges, les chamois, munis de marques visibles, permettant de les identifier, ont été introduits en onze lâchers successifs du 22 avril 1978 au 2 juin 1979. Les animaux capturés ont été translocalisés par camions. Deux modes de lâchers distincts ont été expérimentés : celui d'un parc clôturé de 4 ha, qui s'est rapidement révélé défectueux compte tenu des conditions climatiques, et la cabane forestière, qui a donné toute satisfaction, permettant aux animaux de se calmer, de se remettre du stress de la capture et du voyage, et enfin de se nourrir et de s'abreuver. Le lâcher immédiat n'a jamais été appliqué.

PERSPECTIVES

Les chamois, introduits par les différents lâchers, ont rapidement retrouvé leur instinct gréginaire et se sont regroupés au centre de la réserve. Une femelle avait toutefois été retrouvée morte un mois après son lâcher. Le relief de la zone d'introduction ne semblait pas favoriser une extension importante de l'espèce. Aujourd'hui la réserve n'est plus qu'un souvenir et contrairement à toute attente le chamois a fait preuve de son adaptation et surtout d'une grande propension à coloniser de nouveaux secteurs. N'oublions pas que 10 % d'une population de chamois est colonisatrice.

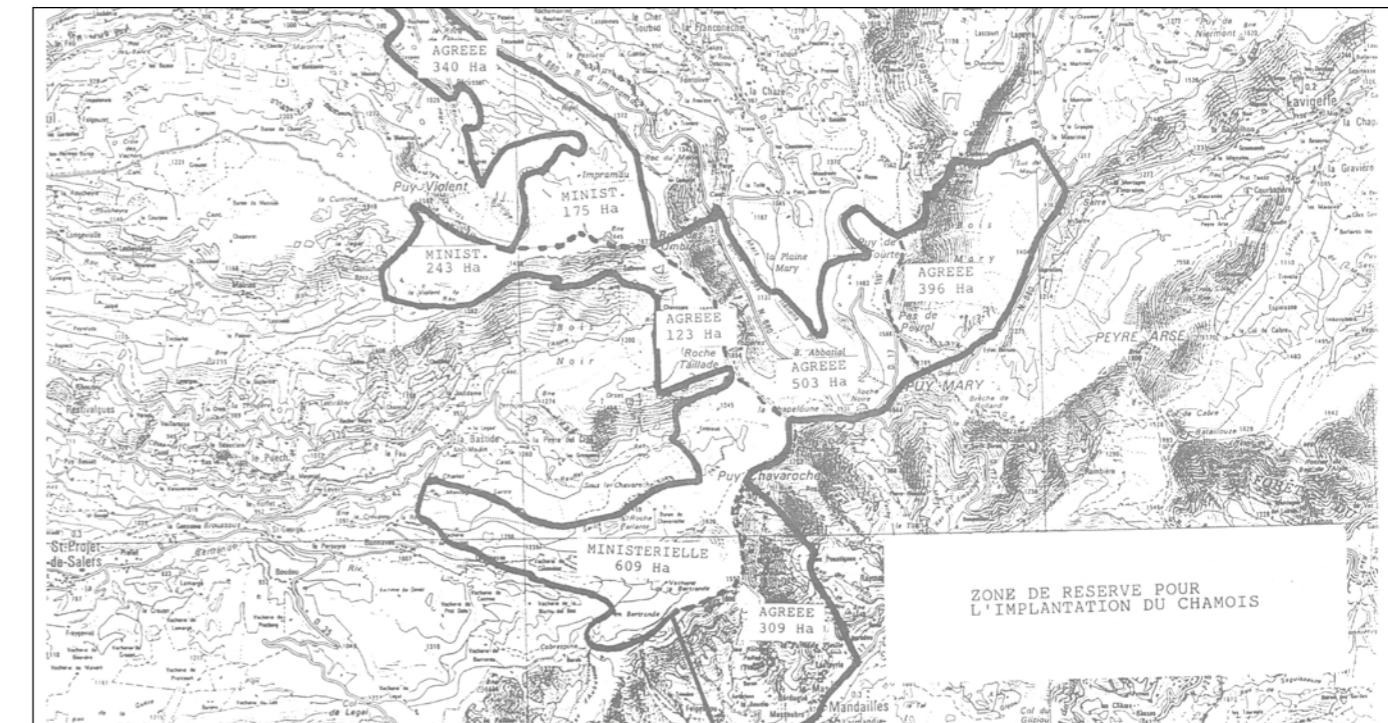
Date du lâcher	Mâle	Femelle	Éterle	Éterlou	Chevreau
22/04/1978		1 gravide 1 suétée		1	
01/05/1978		1 (2 ans) 1 (3 ans)			
08/05/1978	1 (2 ans) 1 (4 ans)	1 (9 ans) 1 (4 ans)	2	1	1 chevreau mâle né dans le parc de conservation de Dauviller. 1 chevreau mâle né à la Cabane.
22/06/1978			2		
28/07/1978		1 (38 mois) 1 (7 ans)	1		
08/09/1978		1 (8 ans) 1 (5 ans) 1 (4 ans)			1 chevreau de 4 mois
26/11/1978	1 (5 mois) 2 (30 mois)	1 (30 mois) 2 (7 ans)	1	2	2 chevreaux de 6 mois
02/06/1979		1 (6 ans)			1 chevreau de 1 mois



Au total, 45 chamois ont été introduits au cours de 11 lâchers réalisés entre le 28 avril 1978 et le 3 novembre 1979 sur la commune du Falgoux proche du Puy Mary. Tous les animaux libérés provenaient de la réserve nationale du « Markstein » dans le massif des Vosges (Population origininaire principalement de Forêt-Noire et de quelques individus d'origines baujus). La chasse du chamois dans le Cantal débutera lors de la saison 1984/85 où 9 attributions avaient été distribuées localement sur les territoires concernés. La population a nettement progressé entre 1990 et 2020. Le chamois est aujourd'hui présent sur toutes les communes des Monts du Cantal mais également sur la basse vallée de l'Alagnon où il est chassé depuis la saison 2004/05. Il est présent également sur le secteur du Nord Cantal où la chasse est pratiquée depuis la saison 2005/06. Sa présence dans les Vallées de la Rhue et de la Sumène est à l'origine de son développement en Corrèze et des opérations de comptages en simultanée sont réalisées par les techniciens au printemps. Il est également présent sur le Cézallier côté Puy-de-Dôme. La constitution de ces noyaux de populations sont liés à la biologie de l'espèce qui est très colonisatrice. De nouvelles colonies se créent régulièrement ce qui nécessite de s'adapter en permanence sur le plan cynégétique (suivi et gestion). La plus ancienne population en liaison avec la population cantalienne étant celle du Puy-du-Sancy estimée aujourd'hui à plus de 300 animaux. (3 animaux marqués dans le Cantal en 1978). Aujourd'hui le département du Cantal abrite une population de chamois d'environ 800 individus.



Carte de la réserve et des sites de lâchers



Sous la conduite d'Emmanuel Marquet technicien de la FDC 15, les membres de l'ANCM découvraient, le 26 juin 2013 les sites de lâchers entre le Puy Mary et le Puy Violent.

LA BOUTIQUE DE L.A.N.C.M.

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne propose des objets à l'image de l'association. Une manière de porter haut les valeurs qui sont les nôtres.



- Auto-collant : **3 €**
- Insigne bouton métallique Ø15 mm : **7 €**
- Insigne barrette métallique Ø40 mm : **10 €**
- Les deux insignes barrette et bouton, le lot : **15 €**
- Insigne tissu Ø75 mm : **10 €**
- Couteau Thierinois 12 cm, manche en olivier gravé ANCM sur la lame : **30 €**

- N°55 Édition spéciale
LE MONTAGNARD
Mouflon
& ongulés
de montagne : **5 €**



Pour toute commande prendre contact avec Michèle VILMAIN-VANEL
85 bis, rue Alban Fournier, 88700 RAMBERVILLIERS ou par mail : m.vanelvilmain@gmail.com
Chèque de règlement à l'ordre de l'A.N.C.M. (Port en sus)



LA CHARTE

DES CHASSEURS DE MONTAGNE

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne (A.N.C.M.) a pour objet de promouvoir une éthique cynégétique spécifique à chaque espèce de la faune montagne classée ou susceptible d'être classée gibier :

BOUQUETIN, CHAMOIS, ISARD, MOUFLON, CHEVREUIL, CERF ÉLAPHE, MARMOTTE, LIÈVRE VARIABLE, GRAND TÉTRAS, TÉTRAS LYRE, LAGOPÈDE, BARTAVELLE, GÉLINOTTE, PERDRIX GRISE.



À cette fin, elle entend regrouper toutes les personnes physiques ou morales en accord avec les principes définis ci-après :

- Défendre les chasses de montagne pratiquées dans le respect de l'animal et de la pérennité des espèces ;
- Acquérir et diffuser les connaissances en biologie et éthologie de la faune sauvage montagnarde ;
- Rechercher en permanence les méthodes de gestion cynégétique les plus pragmatiques et efficaces ;
- Promouvoir, au-delà des limites administratives, les regroupements territoriaux indispensables à une gestion cynégétique par unités géographiques de limites naturelles ;
- Participer au suivi de l'évolution quantitative et de l'état sanitaire des populations de chaque espèce sauvage ;
- Collaborer à la délimitation et la défense de zones de quiétude indispensables au bien-être et au développement de la faune ;
- Lutter contre les abus entraînés par le goût immoderé de la compétition et des trophées ;
- Lutter contre toutes les formes de braconnage ;
- Collaborer à la protection du milieu montagnard contre toutes les agressions ou exploitation abusive, préjudiciables aux habitats de la faune ;
- Faire toutes les propositions utiles, au regard des objectifs de l'Association, aux pouvoirs publics nationaux et aux instances européennes ;
- Participer à toute action associative qui a ou se donnera pour but de promouvoir une gestion compétente des gibiers par les chasseurs ;
- Établir et entretenir des relations permanentes avec les organismes ou associations européennes ayant des objectifs similaires.

Tous les chasseurs de montagne, ainsi que les Sociétés et Associations de Chasseurs de montagne qui approuvent cette charte et s'engagent à en respecter l'esprit, sont invités à se joindre à l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne.

DEMANDE D'ADHÉSION

À adresser à A.N.C.M. - Fédération des Chasseurs des Alpes Maritimes
38 avenue Saint Augustin • 06200 NICE • ancm.chasse@gmail.com

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

E-mail :

Téléphone :

Quels gibiers chassez-vous en montagne :

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance de la Charte de l'A.N.C.M. et y adhérer :

Date : Signature du demandeur :

Cotisation annuelle 2023 : Membre individuel - 45 euros (avec l'abonnement au Montagnard)

MORE



**SWAROVSKI
OPTIK**

LIEMKE

LEADER EN **QUALITÉ**
D'IMAGERIE THERMIQUE

MADE IN
GERMANY

TERMIQUE DOUBLE UTILISATION



LUCHS-1

Le thermique haut de gamme tout terrain avec une lentille de 35 mm.



NOUVEAU

LUCHS-2

Le thermique haut de gamme dédié longues distances avec une lentille de 50 mm.

LUCHS-1 / KEILER-1 Recommandé pour: Forêt et milieu ouvert 1.750 m.



LUCHS-2 / KEILER-2 Recommandé pour: Milieu ouvert

2.500 m

MONOCULAIRE THERMIQUE



NOUVEAU

KEILER-1

Le monoculaire haut de gamme tout terrain avec une lentille de 35 mm.



NOUVEAU

KEILER-2

Le monoculaire haut de gamme dédié aux longues distances avec une lentille de 50 mm.

Blaser Group SAS

8 Rue d'Italie · 67230 Benfeld · France
Info.fr@blaser-group.com · www.liemke.com

INNOVATION. QUALITÉ. SERVICE.
de LIEMKE

Respectez les conditions légales d'achat et d'utilisation des optiques d'imagerie thermique dans votre pays.

© BLASER | MARKETING & COMMUNICATIONS © 2023

LIEMKE